This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08158217 7

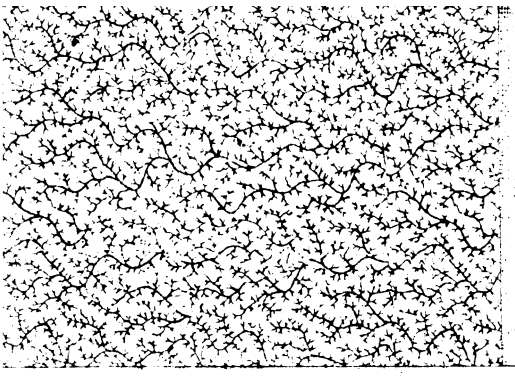

The
rdan Lester Ford
Collection
Presented by his Sons
Whitpain Chauncey Ford
and
Paul Leicester Ford
to the
New York Public Library.

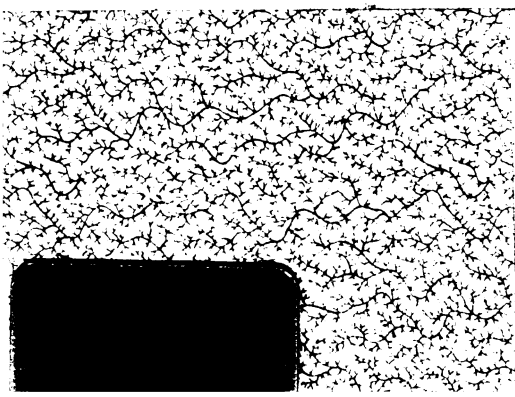

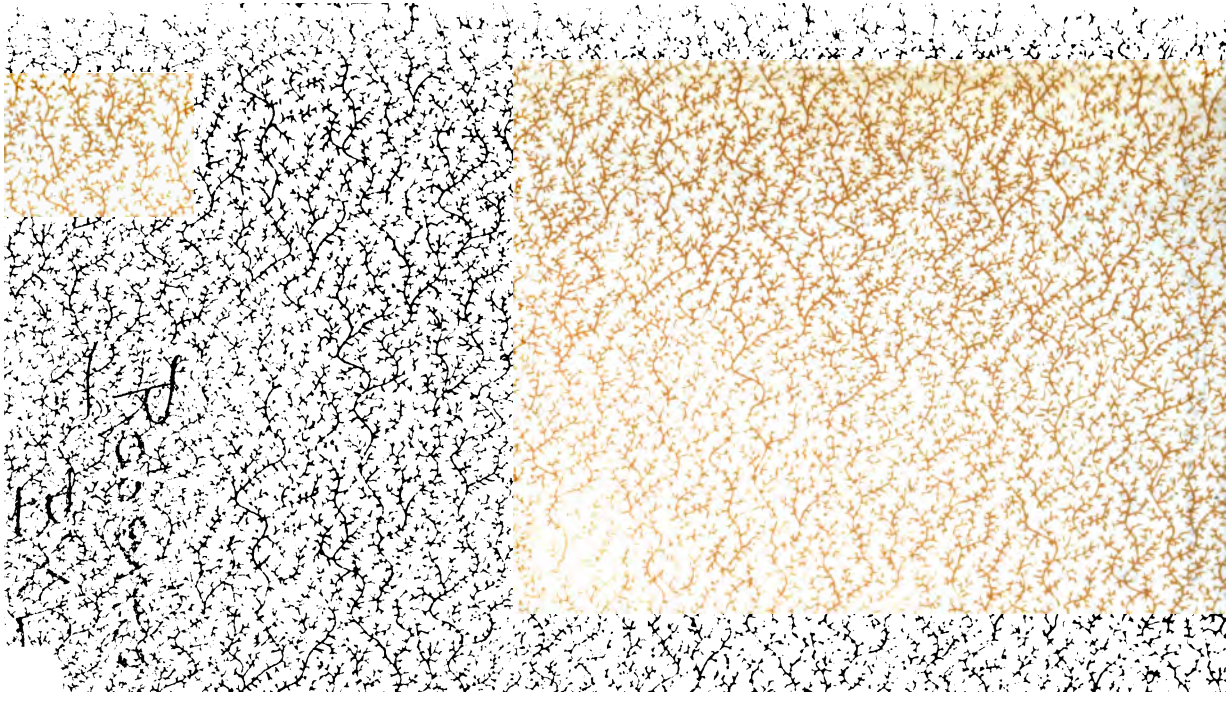

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT,

Précédée d'un Tableau des progrès de la Société en Europe, depuis la deſtruction de l'Empire Romain juſqu'au commencement du ſeizieme Siecle.

Par M. ROBERTSON, Docteur en Théologie, Principal de l'Univerſité d'Édimbourg, & Hiſtoriographe de Sa Majeſté Britannique pour l'Ecoſſe.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME QUATRIEME.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. D C C. L X X V.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
161334
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1928

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.

LIVRE IV.

LES Italiens ne doutoient pas que la défaite des François, chaſſés à la fois du Milanès & des Etats de la République de Gênes, ne terminât la guerre entre l'Empereur & le Roi de France; & comme ils ne voyoient plus de Puiſſance capable de réſiſter à l'Empereur en Italie, ils commencerent à craindre l'accroiſſement de

1524. Vues des Etats Italiens ſur les affaires de Charles & de François.

PUBLIC LIBRARY

ſes forces, & à former des vœux ar-
1524. dents pour le rétabliſſement de la paix. Contents d'avoir procuré à Sforce la reſtitution de ſes Etats héréditaires, objet qui avoit été le principal motif de leur alliance avec Charles, ils ne diſſimulerent plus l'intention où ils étoient de ne pas contribuer plus long-temps à augmenter la ſupériorité qu'il avoit ſur ſon rival, & qui commençoit à exciter leur jalouſie. Le Pape ſur-tout, qui, par la timidité naturelle de ſon caractere, ſe méfioit le plus de l'ambition de Charles, chercha par le miniſtere de ſes Ambaſſadeurs & par ſes remontrances, à lui inſpirer des ſentiments de modération, & à le diſpoſer à la paix.

Charles ſe détermine à attaquer la France.

Mais l'Empereur enivré de ſes ſuccès, excité par Bourbon qui ne cherchoit que l'occaſion de ſe venger, & violemment entraîné par ſa propre ambition, mépriſa les avis de Clément, & déclara que ſa réſolution étoit priſe, qu'il alloit faire paſſer les Alpes à ſon armée & attaquer la Provence, celle des Provinces de France où ſon rival craignoit le moins une at-

taque, & où il étoit le moins préparé à la soutenir. Ceux de ses Ministres qui avoient le plus d'expérience, chercherent à le dissuader de cette entreprise, en lui représentant la foiblesse de son armée & l'épuisement de son trésor : mais il comptoit sur le secours du Roi d'Angleterre ; & d'ailleurs, Bourbon, plein de cette confiance & de cette présomption naturelle aux exilés, lui promettoit qu'un corps nombreux de ses partisans se joindroit aux troupes impériales, dès l'instant qu'elles entreroient en France. Charles, séduit par ces espérances, persista obstinément dans son dessein. Henri se chargea de fournir dix mille ducats pour subvenir aux fraix de l'expédition pendant le premier mois, après lequel il se réservoit le choix ou de continuer de payer la même somme tous les mois, ou d'entrer en Picardie avant la fin de Juillet avec une puissante armée. L'Empereur s'engagea de son côté à attaquer la Guyenne en même-temps avec un corps de troupes considérable ; & si ces entreprises réussissoient, Bourbon devoit en- 1524.

trer dans les terres qu'il avoit perdues, & de plus, être mis en poſſeſſion de la Provence avec le titre de Roi, en faiſant hommage de ſes nouveaux États à Henri, comme au Souverain légitime de la France. 1524.

De toutes les parties de ce plan ſi vaſte & ſi extravagant, l'invaſion de la Provence fut la ſeule exécutée. Charles ne diminua rien de ſon ardeur pour cette entrepriſe, malgré les ſcrupules de Bourbon qui, par une délicateſſe qu'on ne devoit pas attendre du rôle qu'il avoit pris, refuſa poſitivement de reconnoître les droits de Henri à la Couronne de France, & par-là affranchit ce Monarque de tous les engagements qu'il avoit contractés. L'armée que l'Empereur employa pour cette expédition, ne montoit qu'à dix-huit mille hommes, dont il donna le commandement au Marquis de Peſcaire, en lui ordonnant d'avoir, dans toutes ſes opérations, la plus grande déférence pour les avis de Bourbon. Peſcaire paſſa les Alpes ſans trouver de réſiſtance; il entra dans la Provence, & alla mettre le ſiège devant Mar-

seille. Bourbon vouloit qu'on marchât droit à Lyon ; parce que ses terres étoient dans le voisinage de cette ville, & que, par cette raison, son crédit y seroit plus efficace & plus étendu ; mais l'Empereur étoit si jaloux de la possession d'un port qui lui assureroit dans tous les temps une entrée facile dans la France, que son autorité prévalut pour cette fois sur l'avis de Bourbon, & détermina Pescaire à regarder la réduction de Marseille comme son objet principal (a). François qui prévit bien le dessein de l'Empereur, mais qui n'étoit pas en état de le prévenir, s'attacha à prendre les mesures les plus propres à le faire échouer. Il ravagea le pays adjacent, afin d'ôter aux ennemis les moyens d'y subsister ; il rasa les fauxbourgs de la ville, ajouta de nouvelles fortifications aux anciennes, & jetta dans la place une forte garnison commandée par des officiers braves & expérimentés. Neuf mille habitants, à qui

1524. Les Impériaux entrent en Provence. Le 19 Août.

Sages mesures de François.

(a) Guich. *t.* 15, 272, *&c. Mém. de du Bellay*, p. 80.

la crainte de tomber ſous le joug Eſ-
1524. pagnol fit mépriſer le danger, ſe joignirent à la garniſon, & s'armerent pour défendre la place. Leur bravoure & leur habileté réunies triompherent de toute la ſcience militaire de Peſcaire & de l'activité du reſſentiment de Bourbon. Pendant ce temps-là, François eut tout le loiſir d'aſſembler une armée nombreuſe ſous les murs d'Avignon; & lorſqu'il avança vers Marſeille, les Impériaux déjà
17 Septembre. épuiſés par les fatigues d'un ſiege de quarante jours, affoiblis par les maladies, & près de manquer de proviſions, ſe retirerent avec précipitation vers l'Italie (a).
Les Impériaux forcés de lever le ſiege.

Si pendant ces opérations de l'armée de Provence, Charles & Henri euſſent attaqué la France de la maniere qu'ils l'avoient projetté, ce Royaume eût couru le plus grand danger. Mais dans cette occaſion, comme dans beaucoup d'autres, l'Empereur trouva que ſes revenus n'é-

(a) Guich. l. 15. 277. Ulloa, *vita del Carlo V.* 93.

toient pas proportionnés à la grandeur de ſa puiſſance & à l'activité de ſon ambition; & le défaut d'argent le força, quoiqu'à regret, de retrécir ſon plan, & d'en laiſſer toujours la moitié ſans exécution. Henri, bleſſé du refus qu'avoit fait Bourbon de reconnoître ſes droits à la Couronne de France, allarmé par les mouvements des Ecoſſois, qui, à la ſollicitation du Roi de France, s'étoient déterminés à marcher vers les frontieres de l'Angleterre, & n'étant plus excité par ſon Miniſtre Wolſey, qui s'étoit extrêmement refroidi ſur les intérêts de l'Empereur, ne prit aucunes meſures pour ſeconder cette même entrepriſe, qu'il avoit d'abord adoptée avec toute l'ardeur que lui inſpiroit toujours un projet nouveau (*a*). 1524.

Si le Roi de France ſe fût contenté d'avoir préſervé ſes ſujets des ſuites de cette invaſion formidable, & d'avoir montré à l'Europe combien la force intérieure de ſes Etats lui François ébloui par ce ſuccès.

(*a*) Fiddes *life of Wolſey, append.* n°. 70, 71, 72.

1524. fourniſſoit de reſſources pour repouſſer les attaques d'un ennemi étranger, ſecondé même des talents & des efforts d'un ſujet puiſſant & rebelle, il eût encore, malgré la perte du Milanès, fini la campagne avec honneur. Mais ce Prince, qui avoit plutôt le courage d'un ſoldat que celui d'un général, qui étoit entraîné par ſon ambition, & que ſon caractere portoit plus à la témérité qu'à la prudence, ſe laiſſoit trop aiſément éblouir par le ſuccès, & ſéduire par toute entrepriſe qui demandoit de l'audace & qui préſentoit de grands dangers. L'état où étoient alors ſes affaires, lui offroit naturellement une entrepriſe de ce genre. Il ſe trouvoit à la tête d'une des armées les plus puiſſantes & les mieux entretenues que jamais la France eût miſes ſur pied; il ne put ſe réſoudre à la congédier ſans avoir tiré quelque avantage de ſes forces. L'armée impériale avoit été obligée de ſe retirer; les fatigues l'avoient preſque ruinée; le mauvais ſuccès l'avoit découragée; le Milanès étoit ſans défenſe; il n'étoit pas impoſſible de s'y rendre avant

Il prend la réſolution d'envahir le Milanès.

que Pescaire pût y arriver avec les débris de son armée ; ou si la crainte avoit rendu sa retraite plus prompte, il n'étoit pas en état de tenir contre des troupes fraîches & nombreuses ; & dès-lors Milan étoit obligé de se soumettre sans résistance, comme elle avoit fait plusieurs fois, à quiconque auroit la hardiesse de l'attaquer. Ces conjectures étoient par elles-mêmes assez plausibles ; elles parurent décisives au bouillant François. En vain les plus sages de ses ministres & de ses généraux lui représenterent le danger de se mettre en campagne dans une saison si avancée, avec une armée composée en grande partie de Suisses & d'Allemands, aux caprices desquels il seroit obligé de se prêter dans toutes ses opérations, sans avoir d'autre sûreté que leur fidélité. En vain Louise de Savoie se hâtoit à grandes journées d'arriver en Provence pour employer tout son crédit à le détourner d'une entreprise si téméraire. François mépriſa les représentations de ses sujets ; & afin de s'épargner le désagrément d'une entrevue avec sa mere, dont il étoit 1524.

bien réſolu de rejetter les conſeils, il ſe mit en marche avant qu'elle arrivât : mais pour réparer en quelque ſorte ce manque d'égard, il la nomma régente du Royaume pendant ſon abſence. Bonnivet ne contribua pas peu, par ſes conſeils, à affermir François dans la réſolution qu'il avoit priſe. Ce favori, qui avoit tous les défauts de ſon maître, étoit porté par l'impétuoſité naturelle de ſon caractere à appuyer fortement cette entrepriſe ; il étoit impatient d'ailleurs de revoir une Dame de Milan, dont il avoit été violemment épris dans ſa derniere campagne ; & l'on prétend que, par les récits ſéduiſants qu'il faiſoit à François de la beauté & des agréments de ſa maîtreſſe, il avoit enflammé l'ame de ce Prince, toujours ouverte aux impreſſions de l'amour, & lui avoit inſpiré le même deſir de la voir (a).

1524. Il nomme ſa mere régente pendant ſon abſence.

Opérations de la guerre dans le Milanès.

Les François paſſerent les Alpes au Mont-Cénis ; & comme le ſuccès dépendoit de leur diligence, ils mar-

(a) Œuv. de Brant. tom. 6, 253.

cherent à grandes journées. Pescaire, qui avoit été obligé de prendre un chemin plus long & plus difficile par Monaco & par Final, fut bientôt informé de leur dessein; convaincu qu'il n'y avoit que la présence de ses troupes qui pût sauver le Milanès, il marcha avec tant de célérité, qu'il atteignit d'Albe le même jour que l'armée Françoise arrivoit à Verceil. François, instruit par la faute qu'avoit faite Bonnivet dans la premiere campagne, marcha droit à Milan. L'approche inattendue d'un ennemi si puissant jetta la ville dans un si grand trouble & dans une si grande consternation, que Pescaire, qui étoit entré dans la ville avec ses meilleures troupes, sentit l'impossibilité de la défendre avec succès; & après avoir jetté une garnison dans la citadelle, il sortit par une porte, tandis que les François entrerent par l'autre (a). 1524.

(a) *Mém. de* du Bellay, *p.* 81. Guich. l. 15, 278.

1524. Embarras des Impériaux.

La célérité de la marche du Roi de France déconcerta tous les plans de défenſe que les Impériaux avoient formés. Jamais généraux n'avoient eu à réſiſter à une invaſion ſi formidable & dans des circonſtances ſi déſavantageuſes. Charles poſſédoit des Etats beaucoup plus étendus qu'aucun autre Prince de l'Europe, & il n'avoit alors d'autre armée à ſoudoyer que celle de Lombardie, qui ne montoit pas à ſeize mille hommes ; mais ſon autorité étoit ſi limitée dans ſes différents Royaumes, & ſes ſujets, qu'il ne pouvoit impoſer à aucunes taxes ſans leur conſentement, montroient tant de répugnance à ſe charger d'impoſitions nouvelles ou extraordinaires, que ſa petite armée ſe trouva tout à la fois ſans paye, ſans munitions, ſans vivres & ſans habits. Dans ces circonſtances, il falloit toute la ſageſſe de Lannoy, toute l'intrépidité de Peſcaire, & la haine implacable de Bourbon, pour empêcher les troupes impériales de ſe livrer au déſeſpoir, & pour leur inſpirer la volonté & le courage de tenter les reſſources qui leur reſtoient encore pour

ſe tirer d'un ſi grand danger. Ce fut aux efforts de leur génie & à l'activité de leur zele, plutôt qu'à ſes propres forces, que l'Empereur dut la conſervation de ſes Etats d'Italie (*a*). Lannoy, en engageant les revenus de Naples, ſe procura quelqu'argent, qui fut auſſi-tôt employé à pourvoir aux plus preſſants beſoins des troupes. Peſcaire, qui étoit chéri & preſqu'adoré des troupes Eſpagnoles, les exhorta à montrer à l'Europe, en s'engageant à ſervir l'Empereur dans cette ſituation périlleuſe ſans demander leur ſolde, qu'ils étoient animés par des ſentiments d'honneur, bien ſupérieurs à ceux d'une troupe mercenaire; & ces braves ſoldats accepterent la propoſition avec une généroſité ſans exemple (*b*). Bourbon, de ſon côté, mit ſes bijoux en gage pour une ſomme con- 1524.

(*a*) Guich. *l.* 15, 280.

(*b*) Jovii *vita Davali*, *t.* 5, *p.* 386. Sandov. *vol.* 1, 621. Ulloa, *vita del Carl. V*, *t.* 5, p. 94, &c. *Vie de l'Emp. Ch. V*, *par Vera & Zuniga*, p. 36.

sidérable, & partit aussi-tôt pour l'Al-
1524. lemagne où il avoit beaucoup de crédit, afin d'accélérer, par sa présence, la levée d'un corps de troupes pour le service de l'Empereur (a).

François assiege Pavie.

François commit une faute irréparable, en donnant aux Généraux de l'Empereur le temps de profiter de toutes ces opérations. Au-lieu de poursuivre l'ennemi qui se retiroit vers Lodi sur l'Adda, poste qui ne pouvoit tenir, & que Pescaire étoit résolu d'abandonner à son approche, il donna la préférence à l'avis de
28 Octobre. Bonnivet, quoique contraire à celui des autres Généraux, & alla mettre le siege devant Pavie, ville située sur le Tesin; c'étoit à la vérité une place importante, & dont la possession lui auroit ouvert toute la fertile contrée qui borde la riviere: mais elle étoit bien fortifiée; il étoit dangereux d'entreprendre un siege difficile dans une saison si avancée; & es Généraux de l'Empire, qui sen-

(a) *Mém. de* du Bellay, *p.* 83.

toient l'importance de conſerver cette place, y avoient jetté une garniſon de ſix mille vieux ſoldats ſous les ordres d'Antoine de Leve, officier d'un rang diſtingué, d'une grande expérience, d'un courage auſſi patient qu'actif, fertile en reſſources, jaloux de ſe ſignaler, accoutumé depuis longtemps à obéir comme à commander, & par conſéquent capable de tout ſouffrir & tout tenter pour réuſſir. 1524.

François preſſoit le ſiege avec une vigueur égale à la témérité qui l'avoit porté à l'entreprendre. Pendant trois mois, toute la ſcience que pouvoient avoir les ingénieurs de ce ſiecle, tout ce que peut faire la valeur des ſoldats, fut mis en uſage pour réduire la place. Lannoy & Peſcaire, hors d'état de traverſer ſes opérations, étoient obligés de reſter dans une ſi honteuſe inaction, qu'on répandit à Rome une paſquinade, dans laquelle on offroit une récompenſe à quiconque pourroit découvrir l'armée des Impériaux, qui s'étoit perdue au mois d'Octobre dans les montagnes qui ſéparent la France de la

Il pouſſe ce ſiege avec vigueur.

Lombardie, ſans qu'on en eût eu depuis aucunes nouvelles (a).

1524.

Belle defenſe des aſſiégés.

Leve, qui connoiſſoit tout l'embarras où ſe trouvoient ſes compatriotes, & l'impuiſſance où ils étoient de tenir tête en raſe campagne à une armée auſſi puiſſante que celle des aſſiégeants, ſentit que ſa ſûreté dépendoit uniquement de ſa vigilance & de ſa valeur. Il donna de l'une & de l'autre, des preuves extraordinaires & proportionnées à l'importance de la place dont la défenſe lui étoit confiée. Il retardoit les approches des François par des ſorties fréquentes & vigoureuſes. Derriere les brêches que faiſoit leur artillerie, il élevoit de nouveaux ouvrages, dont la force paroiſſoit égale à celle des premieres fortifications. Il repouſſoit les aſſiégeants dans tous leurs aſſauts; & l'exemple qu'il donnoit encouragea non-ſeulement la garniſon, mais les habitants même à ſoutenir, ſans murmurer, les fatigues les plus exceſſives, & à affronter les plus grands

(a) Sandov. 1. 608.

périls. La rigueur de la saison vint seconder ses efforts, pour retarder les progrès des assiégeants. François essaya de se rendre maître de la ville, en détournant le cours du Tesin, qui la défendoit d'un côté; mais une inondation subite de la riviere détruisit en un jour, l'ouvrage de plusieurs semaines, & entraîna toutes les levées que son armée avoit faites après des travaux immenses & des dépenses énormes (*a*). 1524.

Malgré la lenteur des progrès du siege, & la gloire dont se couvroit Leve par sa belle défense, on ne doutoit pas que la ville ne fût à la fin obligée de se rendre. Le Pape, qui regardoit déjà l'armée Françoise comme dominante en Italie, se hâta de rompre les engagements qu'il avoit contractés avec l'Empereur, dont les projets excitoient sa jalousie, & de se lier d'amitié avec François. Comme la timide circonspection de son caractere le rendoit incapable de sui- Le Pape conclut un traité de neutralité.

(*a*) Guich. l. 15, 280. Ulloa, *vita del Carlo V*, p. 95.

vre le plan hardi qu'avoit formé
1524. Léon X, de délivrer l'Italie du joug des Princes rivaux, il revint au projet plus ſimple & plus facile d'employer la puiſſance de l'un à balancer & à renverſer celle de l'autre. Dans ces diſpoſitions, il ne diſſimula point la joie qu'il avoit de voir le Roi de France recouvrer Milan, dans l'eſpérance que la crainte d'un ſi puiſſant voiſin mettroit un frein à l'ambition de l'Empereur, qu'aucune Puiſſance d'Italie n'étoit alors en état de contenir. Il s'occupa avec beaucoup d'ardeur à procurer une paix qui aſſurât à François la poſſeſſion de ſes nouvelles conquêtes : mais Charles, toujours inébranlable dans la pourſuite de ſes projets, rejetta avec dédain ſa propoſition, & ſe plaignit amérement du Pape, qui l'avoit lui-même engagé à envahir le Milanès, lorſqu'il n'étoit encore que le Cardinal de Médicis. Sur ſon refus, Clément conclut auſſi-tôt avec le Roi de France un traité de neutralité, où la République de Florence fut compriſe (*a*).

(*a*) Guich. *l.* 15, 185.

Par ce traité, François enleva à l'Empereur deux de ses plus puissants alliés, en même-temps qu'il s'assuroit un passage pour ses troupes par leurs Etats; ces avantages lui inspirerent l'idée d'attaquer le Royaume de Naples, & lui firent espérer qu'il s'empareroit aisément d'un pays abandonné & entiérement sans défense; ou qu'au moins cette invasion imprévue obligeroit le vice-Roi à rappeller du Milanès une partie de l'armée impériale. Dans cette vue, il y envoya six mille hommes sous le commandement de Jean de Stuard, Duc d'Albanie; mais Pescaire prévoyant bien que le succès de cette diversion dépendroit entiérement du succès des armées qui étoient dans le Milanès, engagea Lannoy à ne faire aucune attention à ces mouvements, & à tourner (a) tous ses efforts contre le Roi de France, qui, en détachant de son armée un corps si considérable, s'étoit affoibli mal-à-propos, & justifioit encore le reproche qu'on lui a

1524. François envahit Naples.

(a) *Id. ibid.*

1524 toujours fait de s'engager témérairement dans des projets chimériques & extravagants.

Efforts de Pescaire & de Bourbon. Cependant la garnison de Pavie étoit réduite aux dernières extrémités; les munitions & les vivres commençoient à lui manquer; les Allemands, qui en composoient la plus grande partie, n'ayant reçu aucune paye depuis sept mois entiers (*a*), menacerent de livrer la ville aux ennemis; & Leve, avec toute son adresse & son autorité, eut bien de la peine à les empêcher de se révolter. Les Généraux de l'Empire, qui connoissoient tout l'embarras de sa situation, sentirent la nécessité de marcher sans délai à son secours: c'est ce qu'ils pouvoient faire alors. Douze mille Allemands que le zele & l'activité de Bourbon avoient fait marcher avec une célérité extraordinaire, étoient entrés en Lombardie sous ses ordres; & en se joignant à l'armée Impériale, l'avoient rendue presque égale en nombre à l'armée Françoise, consid-

(*b*) Gold. *Polit. imperial.* 875.

rablement diminuée par l'abſence du corps du Duc d'Albanie, & affoiblie encore par les fatigues d'un long ſiege, & par la rigueur de la ſaiſon. Mais plus le nombre des Impériaux augmentoit, plus ils ſentoient la diſette d'argent; loin d'avoir aſſez de fonds pour fournir à une armée ſi nombreuſe, ils avoient à peine de quoi payer les fraix du tranſport de l'artillerie, des munitions & des vivres. L'habileté des Généraux ſuppléa à tout. Par leur propre exemple, & par les magnifiques promeſſes qu'ils firent au nom de l'Empereur, ils vinrent à bout de déterminer les troupes des différentes nations qui compoſoient leur armée, à ſe mettre en marche ſans recevoir de ſolde : ils s'engagerent à les mener droit à l'ennemi, & les flatterent de l'eſpoir d'une victoire certaine qui leur offroit, dans les riches dépouilles de l'armée Françoiſe, une ample récompenſe de tous leurs ſervices. Les ſoldats ſentirent qu'en quittant l'armée, ils perdoient les arrérages conſidérables qui leur étoient dus; & empreſſés de s'emparer des tréſors qu'on leur promet- 1524.

périroit au pied de ſes murs, il ſe
1525. crut engagé à ſoutenir cette réſolution; & plutôt que de manquer à ce vain point d'honneur, il ſacrifia tous les avantages que lui aſſuroit une retraite prudente, & prit le parti d'attendre les Impériaux ſous les murs de Pavie (a).

Bataille de Pavie. Les Généraux ennemis trouverent les François ſi bien fortifiés dans leur camp, que, malgré toutes les raiſons qu'ils avoient pour attaquer ſans délai, ils balancerent long-temps: mais l'extrêmité où les aſſiégés étoient réduits, & les murmures de leurs ſoldats les obligerent à courir le haſard d'une bataille. Jamais deux armées n'engagerent une action avec
24 Fév. plus de fureur; jamais on ne ſentit plus vivement des deux côtés les conſéquences de la victoire ou de la défaite; jamais les combattants ne furent plus animés par l'émulation, par l'antipathie nationale, par le reſſentiment mutuel, & par toutes les paſſions

(a) Guich. *l.* 15, 291.

paſſions qui peuvent porter la bravoure juſqu'à ſon plus haut degré. 1525.
D'un côté, un jeune Monarque plein de valeur, ſecondé d'une Nobleſſe généreuſe, & ſuivi de ſujets dont l'impétuoſité naturelle s'accroiſſoit encore par l'indignation que leur inſpiroit la réſiſtance, combattoient pour la victoire & pour l'honneur. De l'autre, des troupes mieux diſciplinées, conduite par des Généraux plus habiles, combattoient par néceſſité, avec un courage exalté par le déſeſpoir. Les Impériaux ne purent cependant réſiſter au premier effort de la valeur françoiſe, & leurs plus fermes bataillons commencerent à plier; mais la fortune changea bientôt de face. Les Suiſſes qui ſervoient dans l'armée de France, oubliant la réputation que leur nation s'étoit acquiſe par ſa fidélité & par ſa bravoure, abandonnerent lâchement leur poſte. De Leve fit une ſortie avec ſa garniſon; & dans le fort du combat, attaqua l'arriere-garde des François avec tant de furie, qu'il la mit en déſordre; Peſcaire tombant en même-temps ſur la cavalerie Fran-

çoiſe avec ſa cavalerie Allemande,
1525. qu'il avoit habilement entremêlée d'un grand nombre de fantaſſins Eſpagnols, armés de peſants mouſquets dont on ſe ſervoit alors, rompit ce corps formidable par une nouvelle méthode d'attaque à laquelle les François ne s'attendoient point. La déroute devint générale; il n'y avoit preſque plus de réſiſtance, qu'à l'endroit où étoit le Roi; & il ne combattoit plus pour l'honneur ou pour la victoire, mais pour ſa propre ſûreté. Affoibli par pluſieurs bleſſures qu'il avoit déjà reçues, & jetté à bas de ſon cheval qui avoit été tué ſous lui, il ſe défendoit encore à pied avec un courage héroïque. Pluſieurs de ſes plus braves officiers s'étoient raſſemblés autour de lui; & faiſant des efforts incroyables pour ſauver la vie de leur Roi aux dépens de la leur, ils tomboient ſucceſſivement à ſes pieds. De ce nombre fut Bonnivet, l'auteur de cette grande calamité, & le ſeul dont la mort ne fut point regrettée. Le Roi épuiſé de fatigue, ne pouvant plus ſe défendre, ſe trouva preſque ſeul, ex-

Déroute de l'armée Françoiſe.

posé à toute la fureur de quelques soldats Espagnols, qu'irritoit la résistance obstinée de ce guerrier, dont le rang leur étoit inconnu. Dans ce moment arriva Pompérant, Gentilhomme François, qui étoit entré avec Bourbon au service de l'Empereur, & qui se plaçant à côté du Monarque contre lequel il s'étoit révolté, le protégea contre la violence des soldats, en le conjurant en même-temps de se rendre au Duc de Bourbon qui n'étoit pas éloigné. Malgré le danger pressant qui environnoit François de toutes parts, il rejetta avec indignation l'idée d'une action qui auroit été un objet de triomphe pour un sujet rebelle; mais ayant apperçu Lannoy qui, par hasard, se trouva près de lui, il l'appella, & lui rendit son épée. Lannoy se prosternant pour baiser la main du Roi, reçut son épée, avec un profond respect; & tirant la sienne, il la lui présenta, en lui disant qu'il ne convenoit pas à un si grand Monarque de rester désarmé en présence d'un sujet de l'Empereur (*a*). 1525.

François fait prisonnier.

(*a*) Guich. *l.* 15, 292. *Œuv. de Brant.*

Dix mille hommes perdirent la
1525. vie dans cette bataille, l'une des plus fatales que la France eût jamais eſſuyées. Il y périt la plus grande partie de la Nobleſſe Françoiſe, qui avoit préféré la mort à une fuite honteuſe. Il y eut auſſi un grand nombre de priſonniers, & le plus illuſtre d'entr'eux, après François, étoit Henri d'Albret, cet infortuné Roi de Navarre. Un petit corps de l'arriere-garde s'échappa ſous la conduite du Duc d'Alençon. A la nouvelle de cette défaite, la foible garniſon de Milan ſe retira par une autre route, avant même d'être pourſuivie; & quinze jours après la bataille, il ne reſtoit pas un ſeul François en Italie.

Lannoy traitoit François avec toutes les marques d'honneur dues à ſon rang & à ſon caractere; mais il le gardoit en même-temps avec l'attention la plus exacte. Non-ſeulement

VI, 355. *Mém. de* du Bellay, *p*, 90. Sandov. *hiſt.* 1, 638, &c. P. Mart. *Ep.* 805, 810. Ruſcelli, *lett. de principi* 11, *p.* 70. Ulloa, *vita dell Carl. V.*

il prenoit toutes les meſures néceſſaires pour lui ôter tout moyen de s'échapper ; il craignoit encore que ſes propres ſoldats ne ſe ſaiſiſſent de la perſonnne du Roi, & ne le gardaſſent comme un gage de ce qui leur étoit dû. Pour prévenir ces deux dangers, dès le lendemain de la bataille, il conduiſit François au château de Pizzighitone, près de Crémone, & le mit ſous la garde de Dom Ferdinand Alarçon, Général de l'infanterie Eſpagnole, qui au plus grand courage & aux ſentiments d'honneur les plus délicats, joignoit cette vigilance ſévere & ſcrupuleuſe qu'exigeoit un ſi précieux dépôt. 1525.

Cependant François qui jugeoit de l'ame de Charles par la ſienne, deſiroit impatiemment qu'il fût informé de ſa ſituation, ne doutant pas que, par généroſité ou par une noble compaſſion, l'Empereur ne lui rendît bientôt la liberté. Les Généraux de l'Empereur n'étoient pas moins impatients d'envoyer à leur maître des nouvelles de la grande victoire qu'ils venoient de rempor-

ter, & de recevoir ſes ordres ſur
1525. la conduite qu'ils devoient tenir. Comme, dans cette ſaiſon, la voie la plus prompte & la plus ſûre pour porter des nouvelles en Eſpagne, étoit par terre, François donna au Commandeur Pennaloſa, qui étoit chargé des dépêches de Lannoy, un paſſe-port pour traverſer la France.

Effets de cette victoire ſur Charles. 10 Mars.

Charles reçut la nouvelle inattendue du ſuccès ſignalé qui venoit de couronner ſes armes, avec une modération qui lui eût fait plus d'honneur que la plus grande victoire, ſi elle eût été ſincere. Sans proférer un ſeul mot qui décelât ni un ſentiment d'orgueil ni une joie immodérée, il alla ſur le champ à ſa chapelle; & après avoir employé une heure entiere à rendre au Ciel ſes actions de graces, il revint à ſa chambre d'audience qu'il trouva remplie de Grands d'Eſpagne & d'Ambaſſadeurs étrangers, aſſemblés pour le complimenter. Il reçut leurs compliments d'un air modeſte; il plaignit l'infortune du Roi priſonnier, & le cita comme un exemple frappant des revers auxquels

ſont expoſés les plus puiſſants Monaques ; il défendit toutes réjouiſſances publiques, comme indécentes dans une guerre entre Chrétiens, & dit qu'il falloit les réſerver pour la premiere victoire qu'il auroit le bonheur de remporter ſur les infideles ; il parut enfin ne s'applaudir de l'avantage qu'il avoit obtenu, que parce qu'il ſe trouveroit par-là en état de rendre la paix à la Chrétienté (*a*). 1525.

Projets qu'il commence à former.

Cependant Charles formoit déjà au fond de ſon cœur des projets qui s'accordoient mal avec les dehors de cette modération affectée. L'ambition, plutôt que la généroſité, étoit ſa paſſion dominante, & la victoire de Pavie préſentoit à ſon imagination une perſpective de ſuccès, trop brillante & trop vaſte pour qu'il pût réſiſter à ſon attrait. Mais comme il ſentoit toute la difficulté d'exécuter les vaſtes deſſeins qu'il méditoit, il crut néceſſaire d'affecter la plus grande modération pendant le temps qu'il em-

(*a*) Sandov. *hiſt.* 1, 651. Ulloa, *vita dell Carl. V.* p. 110.

1525. ployeroit à faire ſes préparatifs, eſpérant couvrir ſous ce voile trompeur ſes véritables intentions, & les dérober à la vue des autres Princes de l'Europe.

Conſternation générale en France. Cependant la France étoit plongée dans la plus grande conſternation. Le Roi avoit envoyé lui-même la nouvelle de ſa défaite dans une lettre que Pannaloſa rendit à ſa mere, & qui ne contenoit que ces mots : » Madame, tout eſt perdu, fors l'honneur ». Ceux qui avoient échappé firent, à leur retour d'Italie, un détail ſi touchant de toutes les circonſtances de cette fatale journée, que tous les ordres de l'Etat en furent également affectés. La France, privée de ſon Roi, ſans argent dans ſes coffres, ſans armée, ſans officiers en état de commander, aſſiégée de tous côtés par un ennemi actif & victorieux, ſe crut à la veille de ſa ruine entiere ; mais, pour cette fois, les grandes qualités de la Régente ſauverent ce Royaume, dont elle avoit tant de fois expoſé le ſalut par la violence de ſes paſſions. Au-lieu de ſe livrer à la douleur, naturelle à une mere

Conduite prudente

si célebre par sa tendresse pour son fils, elle montra toute la prévoyance, & déploya toute l'activité d'un grand politique. Elle recueillit les débris de l'armée d'Italie, paya la rançon des prisonniers & les arrérages de leur solde, & les mit en état de rentrer en campagne. Elle leva de nouvelles troupes, pourvut à la sûreté des frontieres, & sut se procurer des sommes suffisantes pour ces dépenses extraordinaires. Elles s'appliqua sur-tout à calmer le ressentiment & à gagner l'amitié du Roi d'Angleterre; & ce fut de ce côté que le premier rayon d'espérance vint ranimer le courage des François. 1525. de la Régente.

Henri, en formant successivement des alliances avec Charles ou avec François, avoit rarement suivi un plan de politique régulier & concerté: il se laissoit ordinairement entraîner du côté où le poussoit l'impulsion des passions du moment: cependant il arriva des événements qui réveillerent son attention sur cet équilibre de pouvoir qu'il étoit nécessaire de maintenir entre les deux Puissances belligérantes; & il avoit toujours

eu la prétention de regarder comme
1525. ſon objet particulier le ſoin de maintenir cet équilibre. Son union avec l'Empereur lui avoit fait eſpérer de trouver bientôt une occaſion favorable de rentrer dans quelques portions des terres de France qui avoient appartenu à ſes prédéceſſeurs, & l'appas de cette conquête l'avoit aiſément déterminé à aider Charles à prendre la ſupériorité ſur François. Cependant il n'avoit jamais prévu un événement auſſi déciſif & auſſi fatal à la France que la victoire de Pavie, qui lui parut non-ſeulement avoir déſarmé, mais avoir même entiérement anéanti la puiſſance d'un des deux rivaux. L'idée de la révolution complette & ſubite que cet événement alloit occaſionner dans le ſyſtême politique, lui donna de vives inquiétudes. Il vit l'Europe en danger de devenir la proie d'un Prince ambitieux, dont rien n'étoit plus capable de balancer la puiſſance. En qualité d'allié, il pouvoit bien eſpérer d'être admis à partager une partie des dépouilles du Roi captif; mais il étoit aiſé de ſentir que, dans

la maniere de faire ce partage, comme dans l'assurance de conserver son lot, il dépendroit absolument de la volonté d'un allié, dont les forces se trouvoient alors bien supérieures aux siennes. Il prévit que s'il laissoit Charles ajouter encore une portion considérable du Royaume de France aux vastes Etats dont il étoit déjà maître, ce seroit un voisin beaucoup plus redoutable pour l'Angleterre, que les anciens Rois de France ne l'avoient été ; & qu'en même-temps la balance du continent, dont l'équilibre faisoit la sûreté & le crédit de l'Angleterre, seroit tout-à-fait renversée. L'intérêt qu'il prenoit à la situation de l'infortuné François, vint fortifier encore toutes ces considérations politiques ; la bravoure avec laquelle ce Roi s'étoit comporté à la bataille de Pavie, inspiroit à Henri des sentiments d'admiration, qui ne pouvoient manquer d'augmenter sa pitié ; & Henri, naturellement susceptible de sentiments généreux, étoit jaloux de la gloire de se montrer aux yeux de l'Europe comme le libérateur d'un ennemi vaincu. Les passions du ministre An- 1525.

glois ſeconderent les inclinations du
1525. Monarque. Wolſey, qui avoit vu ſes prétentions à la thiare fruſtrées dans deux élections conſécutives, & qui en rejettoit particuliérement la faute ſur l'Empereur, ſaiſit avec empreſſement une occaſion de s'en venger. Louiſe, de ſon côté, recherchoit l'amitié du Roi d'Angleterre avec une ſoumiſſion qui flattoit également ce Prince & ſon miniſtre; Henri lui donna en ſecret ſa parole, qu'il ne prêteroit point ſon ſecours pour opprimer la France, dans l'état malheureux où elle étoit réduite; mais il exigea en même-temps de la Régente, qu'elle ne conſentiroit jamais à démembrer ſon Royaume, même pour procurer la liberté à ſon fils (*a*).

Cependant comme les liaiſons de Henri avec Charles l'obligeoient à ſe conduire de maniere à ſauver les apparences, il fit faire dans ſes Etats des réjouiſſances publiques pour le ſuccès des armes de l'Empereur; & com-

(*a*) *Mém. de du Bellay*, 94. Guich. *l.* 16, 318. Herbert.

me s'il eût été impatient de saisir l'occasion présente de compléter la destruction de la monarchie Françoise, il envoya des Ambassadeurs à Madrid pour complimenter Charles sur sa victoire, & lui rappeller qu'en qualité de son allié, & comme intéressé dans cette cause commune, il avoit droit d'en partager les fruits; il demandoit en conséquence qu'en vertu des conventions de leur traité, Charles envahît la Guyenne avec une forte armée, & le mît en possession de cette Province. En même-temps, il offroit d'envoyer la Princesse Marie en Espagne ou dans les Pays-Bas, pour être élevée sous la direction de l'Empereur, jusqu'à la conclusion du mariage qui avoit été arrêté; & en retour de cette marque de confiance, il demandoit qu'on lui remît François, en vertu du traité de Bruges, par lequel chacune des parties contractantes s'étoit engagée à remettre tout usurpateur dans les mains de celui dont il auroit blessé les droits. Henri ne pouvoit pas sérieusement espérer que l'Empereur écouteroit des propositions si extravagantes, qu'il 1525.

n'étoit ni de ſon intérêt, ni même
1525. en ſon pouvoir d'accorder : il paroît même que Henri ne les fit que pour avoir un prétexte honnête de prendre avec la France les engagements que pourroient exiger les circonſtances (a).

Sur les Etats d'Italie.

C'étoit ſur-tout dans les différents Etats d'Italie, que la victoire de Pavie avoit répandu les allarmes & la terreur. Cet équilibre de pouvoir dont ils faiſoient la baſe de leur ſûreté, & qui avoit été conſtamment l'objet de toutes leurs négociations & de leur politique raffinée, ſe trouvoit anéanti en un moment. Ils ſe voyoient expoſés par leur ſituation à reſſentir les premiers effets de la puiſſance ſans bornes que Charles venoit d'acquérir. Ils avoient remarqué dans le jeune Monarque pluſieurs ſignes d'une ambition démeſurée, & ils ſentoient aſſez, qu'en qualité d'Empereur ou de Roi de Naples, il pouvoit former, ſur différentes parties de l'Italie, des prétentions dangereu-

(a) Herbert, *p.* 64.

ſes qu'il réaliſeroit avec facilité. Ils délibérerent avec la plus grande inquiétude ſur les moyens de lui oppoſer une force qui pût arrêter ſes progrès (*a*) ; mais leurs réſolutions mal concertées & plus mal exécutées encore, n'eurent aucun effet. Clément, au-lieu de ſuivre les meſures qu'il avoit priſes avec les Vénitiens pour aſſurer la liberté de l'Italie, ſe laiſſa ſi fort intimider par les menaces de Lannoy, ou ſéduire par ſes promeſſes, qu'il fit un traité particulier où il s'obligea d'avancer une ſomme conſidérable pour certains avantages qu'il devoit recevoir en échange. L'argent fut payé ſur le champ : mais l'Empereur refuſa enſuite de ratifier le traité, & le Pape reſta expoſé à la honte d'avoir abandonné la cauſe commune pour ſon intérêt perſonnel, & au ridicule d'avoir fait une baſſeſſe à ſes dépens (*b*). 1525. 5 Avril.

(*a*) Guich. *l.* 16, 300. Ruſcelli, *lettere de princ.* 11, 74, 76, &c. *Hiſt. de de Thou, l.* 1, *ch.* 11.

(*b*) Guich. *l.* 16, 316. Mauroceni, *hiſt.*

1525. Révolte de l'armée Impériale.

Quelque honteux que fût l'artifice dont on s'étoit ſervi pour tirer cette ſomme des mains du Pape, elle ſe trouva fort à propos dans celles du vice-Roi pour le tirer d'un danger très-preſſant. Auſſi-tôt après la défaite de l'armée Françoiſe, les mêmes Allemands qui avoient défendu Pavie avec tant de courage & de conſtance, crurent que la gloire qu'ils avoient acquiſe & les ſervices qu'ils venoient de rendre, leur donnoient le droit d'être inſolents: las d'attendre inutilement le fruit des promeſſes dont on les avoit amuſés ſi long-temps, ils ſe rendirent maîtres de la ville, réſolus d'en reſter en poſſeſſion comme d'un gage pour le payement des ſommes qui leur étoient dues; & le reſte de l'armée montra beaucoup plus de diſpoſition à ſoutenir les mutins qu'à les réprimer. Lannoy appaiſa ces ſéditieux Allemands en leur diſtribuant l'argent du Pape: mais quoiqu'il les eût ſatisfaits pour

Venet. ap. Iſtorichi delle coſe Venez. 5., 131, 136.

'inſtant, il avoit peu d'eſpérance d'être en état de les payer régulié- 1525.
rement à l'avenir; & craignant que, dans leur mécontentement, ils ne ſe ſaiſiſſent de la perſonne du Roi priſonnier, il prit le parti de licencier ſur le champ toutes les troupes, tant Allemandes qu'Italiennes, qui étoient au ſervice de l'Empereur (*a*). Ainſi, par un contraſte qui doit paroître fort étrange, mais qui dérivoit naturellement de la conſtitution de la plupart des gouvernements Européens dans le ſeizieme ſiecle, tandis que Charles étoit ſoupçonné par tous ſes voiſins de prétendre à la monarchie univerſelle, & qu'en effet il formoit les projets les plus vaſtes, ſes revenus étoient en même-temps ſi bornés, qu'il ne pouvoit pas entretenir une armée victorieuſe qui ne montoit pas à plus de vingt-quatre mille hommes.

Cependant Charles, renonçant bien- L'Em-
tôt à l'air de modération & de dé- pereur
ſintéreſſement qu'il avoit affecté d'a- délibere
sur les

(*a*) Guich. *l.* 26, *p.* 302.

bord, s'occupoit ſans relâche des moyens de tirer les plus grands avantages poſſibles du malheur de ſon adverſaire. Quelques-uns de ſes conſeillers l'exhortoient à traiter François avec la généroſité qui convient à un Monarque vainqueur, & vouloient qu'au-lieu d'abuſer de ſon infortune pour lui impoſer des conditions rigoureuſes, Charles lui rendît la liberté, de maniere à ſe l'attacher pour toujours par les liens de la reconnoiſſance & de l'amitié, liens bien plus forts & bien plus durables que ceux qu'il pourroit former par des ſerments extorqués & des ſtipulations involontaires. Peut-être que tant de généroſité s'accorde mal avec la politique; c'étoit d'ailleurs un ſentiment trop délicat pour le Prince à qui on vouloit l'inſpirer. Le parti moins noble & moins grand, mais plus facile & plus commun, de faire tous ſes efforts pour tirer parti de la captivité de François, eut la pluralité des voix au conſeil, & il convenoit bien mieux au caractere de l'Empereur. Charles, en adoptant ce plan, ne l'exécuta pas avec adreſſe. Au-lieu de faire

1525. moyens de tirer parti de ſa victoire.

un grand effort pour pénétrer dans la France avec toutes les forces de l'Eſpagne & des Pays-Bas ; au-lieu d'écraſer les Etats d'Italie avant qu'ils euſſent le temps de ſe remettre de la conſternation où les avoit jettés le ſuccès de ſes armes, il eut recours aux fineſſes de l'intrigue & de la négociation : mais il s'y détermina en partie par néceſſité, en partie par caractere. Le mauvais état de ſes finances le mettoit preſque dans l'impoſſibilité de faire aucun armement conſidérable ; & comme il n'avoit jamais paru à la tête de ſes armées, dont il avoit toujours donné le commandement à ſes Généraux, il goûtoit peu les conſeils qui demandoient l'audace & les talents d'un guerrier, & il avoit plus de confiance dans l'art de la négociation qu'il connoiſſoit mieux. D'ailleurs il ſe laiſſa trop éblouir par la victoire de Pavie ; il parut croire qu'elle avoit anéanti toutes les forces de la France, & épuiſé toutes ſes reſſources, & que ce Royaume alloit tomber entre ſes mains comme la perſonne du Souverain. 1525.

1525. Conditions rigoureuses qu'il propose à François.

Plein de ces idées, il réſolut de mettre au plus haut prix la liberté de François, & chargea le Comte de Rœux de viſiter de ſa part ce Roi dans ſa priſon, & de lui propoſer les conditions ſuivantes, comme les ſeules auxquelles il pouvoit être relâché. Ces conditions étoient de rendre la Bourgogne à l'Empereur, dont les ancêtres en avoient été injuſtement dépouillés; de céder la Provence & le Dauphiné pour être érigés en un Royaume indépendant qui ſeroit donné au Connétable de Bourbon; de ſatisfaire le Roi d'Angleterre ſur toutes ſes prétentions, & enfin de renoncer à toutes celles des Rois de France ſur Naples, Milan & tout autre Etat d'Italie. François, qui s'étoit flatté que l'Empereur le traiteroit avec la généroſité qu'un grand Prince avoit droit d'attendre d'un autre, ne put entendre ces propoſitions ſans être tranſporté d'une ſi violente indignation, que tirant tout-à-coup ſon épée, il s'écria: » Il vaudroit mieux pour » un Roi de mourir ainſi! » Alarçon allarmé de cette violence, ſaiſit la main du Roi qui ſe calma bientôt,

mais qui déclara de la maniere la plus ſolemnelle, qu'il reſteroit plutôt priſonnier toute ſa vie, que d'acheter la liberté à un prix ſi honteux (*a*). 1525.

Cette découverte mortifiante des intentions de l'Empereur, augmenta ſenſiblement l'impatience & le chagrin que François reſſentoit de ſa captivité : elle lui devint dès-lors affreuſe, & le déſeſpoir ſe ſeroit emparé de lui, s'il ne ſe fût pas attaché à la ſeule idée qui pouvoit lui donner quelque conſolation. Il ſe perſuada que les conditions propoſées par Roeux, ne venoient pas immédiatement de l'Empereur même, mais qu'elles avoient été dictées par la politique rigoureuſe de ſon conſeil Eſpagnol ; il eſpéra que, dans une entrevue avec Charles, il avanceroit plus ſa délivrance que par de longues négociations qui paſſeroient par la médiation ſubalterne de ſes miniſtres. Déçu par cette idée, qui

François eſt conduit priſonnier en Eſpagne.

(*a*) *Mém. de* du Bellay, 94. Ferrer. *hiſt.* 9, 43.

venoit de l'opinion trop favorable
1525. qu'il conſervoit toujours du caractere de l'Empereur, il offrit d'aller le trouver à Madrid, & conſentit à ſervir de ſpectacle à une nation hautaine. Lannoy employa tout ſon art pour le confirmer dans ces ſentiments, & concerta en ſecret avec lui les moyens d'exécuter ſa réſolution. François étoit ſi impatient de ſuivre un plan qui lui offroit l'eſpérance de ſa liberté, qu'il fournit les galeres néceſſaires pour le voyage, Charles étant pour lors hors d'état de mettre aucune flotte en mer. Le vice-Roi, ſans communiquer ſes intentions ni à Bourbon ni à Peſcaire, conduiſit ſon priſonnier vers Gênes, ſous prétexte de le tranſporter à Naples par mer; mais dès qu'on eut mis à la voile, il ordonna aux pilotes de cingler droit en Eſpagne. Les vents pouſſerent cette petite flotte aſſez près des côtes de France; l'infortuné François paſſa devant ſon Royaume, vers lequel ſon cœur & ſes regards ſe tournerent mille fois avec douleur. Cependant on aborda en peu de jours à Barcelone, &

bientôt après François fut logé par l'ordre de l'Empereur dans l'Alcazar de Madrid, ſous la garde du vigilant Alarçon, qui veilloit toujours ſur lui avec la même attention (*a*). 1525. 24 Août.

Quelques jours après l'arrivée du Roi de France à Madrid, où il ne tarda pas à ſe convaincre du peu de confiance qu'il devoit avoir dans la généroſité de l'Empereur, Henri VIII conclut avec la Régente, un traité qui donna à François l'eſpérance de recouvrer ſa liberté par une autre voie. Les demandes exagérées d'Henri avoient été reçues à Madrid avec toute l'indifférence qu'elles méritoient, & à laquelle il s'attendoit ſans doute lui-même. Charles enivré de ſes proſpérités, avoit ceſſé de lui faire ſa cour avec ces égards & cette ſoumiſſion reſpectueuſe qui flattoient tant l'ame hautaine de ce Prince. Wolſey, auſſi vain que ſon maître, fut vivement offenſé de ce que l'Empereur avoit diſcontinué les ca-

Henri VIII conclut un traité avec la France, & lui promet des ſecours.

(*a*) *Mém. de* du Bellay, 95. P. Matt. *ep. ult.* Guich. *l.* 16, 323.

reſſes & les proteſtations d'amitié
1525. qu'il avoit coutume de lui prodiguer. Ces légers mécontentements donnerent un nouveau poids aux conſidérations que j'ai détaillées plus haut, & déterminerent Henri à former une alliance défenſive avec Louiſe. Tous les différends qui reſtoient à terminer entr'eux furent bientôt conciliés, & le Roi d'Angleterre promit tous ſes ſoins pour tirer de captivité ſon nouvel allié.

Intrigues de Moron pour ruiner le pouvoir de l'Empereur en Italie.

Dans le temps même où la défection d'un allié ſi puiſſant donnoit à Charles les plus vives inquiétudes, il ſe tramoit en Italie une conſpiration ſecrete, qui le menaçoit d'une perte encore plus funeſte. Cette conſpiration étoit le fruit du caractere inquiet & intrigant de Moron, Chancelier de Milan ; le reſſentiment que ce miniſtre avoit conçu contre les François, ſe trouvoit appaiſé par leur expulſion de l'Italie, & ſa vanité n'étoit pas moins ſatisfaite de voir Sforce, dont il avoit embraſſé les intérêts, rétabli dans le Duché de Milan. Cependant les prétextes de la Cour Impériale pour différer d'accorder

corder à Sforce l'inveſtiture de ſa nouvelle Souveraineté, avoient long-temps allarmé Moron : on les avoit répétés ſi ſouvent & avec tant d'apparence de mauvaiſe foi, que ce politique ſoupçonneux crut y voir la preuve évidente de l'intention où l'on étoit de dépouiller Sforce du riche Duché de Milan, quoique la conquête n'en eût été faite qu'en ſon nom. Cependant Charles, voulant tranquilliſer le Pape & les Vénitiens, qui ſe défioient autant de ſes deſſeins que Moron, accorda enfin cette inveſtiture ſi long-temps ſollicitée ; mais ce fut avec tant de réſerves & de conditions onéreuſes, que le Duc de Milan ſe trouvoit plutôt le ſujet de l'Empereur, que le vaſſal de l'Empire, & qu'il ne lui reſtoit guere d'autre garant de la ſûreté de ſa poſſeſſion, que le bon plaiſir d'un ſupérieur ambitieux. S'il arrivoit que l'Empereur ajoutât le Milanès à ſon Royaume de Naples, Moron voyoit dans cette réunion la ruine de la liberté de l'Italie, & la perte du pouvoir & de l'autorité dont il jouiſſoit lui-même. Plein de ces idées, 1525.

1525. il commença à s'occuper des moyens d'affranchir l'Italie de toute domination étrangere, projet qui étoit, comme je l'ai déjà remarqué, l'idée favorite des politiques Italiens de ce siecle, & qui fut toujours le grand objet de leur ambition. Moron pensa qu'il ne manqueroit plus rien à sa renommée, si, à la gloire d'avoir été le principal instrument de l'expulsion des François hors du Milanès, il pouvoit ajouter celle d'affranchir Naples du joug des Espagnols. Son génie fertile lui présenta bientôt un plan d'exécution, hardi, à la vérité & difficile, mais qui, par ces raisons mêmes, plut davantage à son caractere audacieux & entreprenant.

Ses négociations avec Pescaire.

Bourbon & Pescaire avoient été également offensés de ce que Lannoy avoit conduit le Roi de France en Espagne sans leur participation. Le premier, craignant que les deux Monarques ne conclussent en son absence quelque traité où ses intérêts se trouveroient sacrifiés, se rendit en diligence à Madrid pour prévenir ce danger. Pescaire, qui restoit seul chargé du commandement de l'ar-

mée, fut obligé de demeurer en Italie; mais dans toutes les occaſions, 1525.
il laiſſa éclater ſon indignation contre le vice-Roi, & il en parla en termes pleins de mépris & de reſſentiments. Dans une lettre qu'il écrivit à l'Empereur, il accuſoit Lannoy de s'être montré lâche dans le danger, & inſolent après la victoire de Pavie, à laquelle il n'avoit contribué ni par ſa valeur ni par ſa conduite. Peſcaire ne ſe plaignoit pas avec moins d'amertume de l'Empereur même, qui, ſelon lui, n'avoit pas rendu aſſez de juſtice à ſon mérite, & ne l'avoit pas récompenſé d'une maniere proportionnée à ſes ſervices. Ce fut ſur les mécontentements de Peſcaire, que Moron fonda tout le plan de ſon projet. Il connoiſſoit l'ambition démeſurée du Marquis, la vaſte étendue de ſes talents dans la paix ainſi que dans la guerre, & l'intrépidité de ſon ame, capable d'entreprendre & d'exécuter les projets les plus déſeſpérés. Le voiſinage de l'armée Eſpagnole, qui étoit cantonnée ſur les frontieres du Milanès, fournit à Moron l'occaſion

d'avoir avec Pescaire plusieurs entre-
1525. vues, où il eut soin de faire tomber la conversation sur les événements qui avoient suivi la bataille de Pavie; & c'étoit un sujet que le Marquis saisissoit toujours avidement & traitoit avec chaleur. Moron, observant avec plaisir la vivacité & la constance de son ressentiment, rappelloit adroitement & aggravoit toutes les circonstances qui pouvoient l'enflammer davantage. Il lui peignoit avec les couleurs les plus fortes le peu d'équité & de reconnoissance qu'avoit montré l'Empereur, en lui préférant Lannoy, & en laissant ce Flamand présomptueux disposer du Roi captif, sans même consulter un Général dont la bravoure & la conduite avoient valu à Charles la gloire d'avoir en son pouvoir un tel prisonnier. Lorsque Moron crut avoir suffisamment échauffé, par ses discours artificieux, le ressentiment de Pescaire, il commença à lui laisser entendre que le moment étoit arrivé de tirer vengeance de tant d'affronts; & de s'acquérir une gloire immortelle, en délivrant son pays de l'op-

preſſion des étrangers; que les Etats d'Italie, las de porter le joug ignominieux & intolérable des barbares, étoient prêts de ſe réunir pour rentrer dans l'indépendance; que tous les yeux étoient fixés ſur lui, comme ſur le ſeul chef dont le génie & le bonheur pouvoient aſſurer le ſuccès de cette noble entrepriſe; que la facilité de l'exécuter en égaloit la gloire, puiſqu'il ne tenoit qu'à lui de diſperſer dans les villages du Milanès l'infanterie Eſpagnole, le ſeul corps de troupes que l'Empereur eût en Italie, & que dans une ſeule nuit, tous ces ſoldats ſeroient maſſacrés par le peuple, qui, indigné de leurs exactions & de leur inſolence, ſe chargeroit avec joie de cette vengeance; qu'il pourroit alors ſans obſtacle prendre poſſeſſion du trône de Naples, & que la fortune ſembloit lui deſtiner cette Couronne, comme la ſeule récompenſe digne du libérateur de l'Italie; & le Pape, comme ſuzerain du Royaume de Naples, dont les Papes précédents avoient diſpoſé en mille occaſions, lui en donneroit avec plaiſir l'inveſtiture; 1525.

que les Vénitiens, les Florentins, le
1525. Duc de Milan, à qui il avoit communiqué son projet, seroient avec la France les garants de ses droits; que les Napolitains aimeroient beaucoup mieux être gouvernés par un compatriote qu'ils admiroient & qu'ils chérissoient, que par des étrangers dont ils haïssoient la domination, & qui les tenoient depuis si long-temps dans la servitude; que l'Empereur enfin, étonné d'un coup si inattendu, se trouveroit sans troupes & sans argent, & hors d'état de résister à une ligue si puissante (*a*).

Pescaire, frappé de la hardiesse & de l'étendue du projet, écoutoit attentivement Moron, mais de l'air d'un homme qui médite profondément, & qui est agité de sentiments divers. D'un côté, l'infamie de trahir son Souverain, qui lui avoit confié le commandement suprême de

(*a*) Guich. *l.* 16, 325. Jovii, *vita Davali*, p. 517. *Œuv. de Brantome*, 4, 171. Ruscelli, *lettere de prin.* 11, 91. *Hist. de* de Thou, *l.* 1, *c.* 11. P. Heuter. *Rer. Austr. lib.* 9, c. 3, p. 27.

les troupes, l'épouvantoit : de l'autre, la perſpective ſéduiſante d'obtenir un trône, l'entraînoit. Après quelques moments d'irréſolution, le parti le plus honteux prévalut dans ſon ame ; & comme il arrive preſque toujours quand on délibere entre l'utile & l'honnête, l'ambition triompha de l'honneur. Il voulut cependant donner quelque couleur à ſa trahiſon, en exigeant que l'on conſultât auparavant quelques ſavants caſuiſtes pour ſavoir, » ſi un ſujet pouvoit légitimement prendre les armes contre ſon Souverain immédiat, pour obéir au Seigneur ſuzerain dont le Royaume même relevoit ». La déciſion des théologiens & des juriſconſultes de Rome & de Milan fut telle qu'il l'attendoit ; les négociations continuerent, & l'on parut prendre avec ardeur toutes les meſures convenable pour accélérer l'exécution de ce grand deſſein. 1525.

Moron eſt trahi & arrêté par Peſcaire.

Cependant Peſcaire, ou effrayé de la perfidie atroce qu'il alloit commettre, ou peut-être déſeſpérant du ſuccès, recommençoit à balancer, & à ſonger aux moyens de rompre les

engagements qu'il avoit pris. Sforce
1525. ayant été dans le même temps attaqué d'une maladie qu'on crut mortelle, cette circonſtance acheva de déterminer Peſcaire à révéler toute la conſpiration ; il crut qu'il ſeroit plus prudent d'attendre de l'Empereur le Duché de Milan, comme une récompenſe du ſecret qu'il lui découvroit, que de chercher à s'en emparer par un enchaînement de crimes. Cette réſolution cependant l'entraîna malgré lui dans la néceſſité de faire pluſieurs actions qui n'étoient guere moins criminelles & moins infâmes. L'Empereur qui étoit déjà informé d'ailleurs de toute la conſpiration, parut très-ſatisfait de la fidélité de Paſcaire, & lui ordonna de continuer pendant quelque temps ſes intrigues avec le Pape & Sforce, afin de mieux découvrir toutes leurs vues, & de pouvoir les convaincre de leur crime avec plus de certitude. Peſcaire qui ſe ſentoit coupable, & qui ne pouvoit ſe diſſimuler combien ſon long ſilence devoit paroître ſuſpect à Madrid, n'oſa pas refuſer cette odieuſe commiſſion ; & à ſa honte éternelle,

il fut obligé de jouer le plus vil des rôles, celui de séduire pour trahir. Si l'on fait attention à la sagacité des hommes à qui il avoit affaire, on trouvera que son rôle n'étoit pas moins difficile que bas; mais il s'en acquitta avec beaucoup d'adresse, & sut tromper l'œil pénétrant de Moron même, qui, plein de confiance dans la bonne foi de Pescaire, alla le trouver à Navaro pour mettre la derniere main à leurs complots. Pescaire le reçut dans un appartement où Antoine de Leve s'étoit caché derriere la tapisserie pour entendre leur entretien & servir de témoin. Moron, en sortant de la maison pour retourner chez lui, fut, à son grand étonnement, arrêté par Leve qui le fit prisonnier au nom de l'Empereur. Il fut conduit au château de Pavie; & Pescaire qui venoit d'être son complice, eut l'audace de l'interroger comme son juge. En même-temps, l'Empereur déclara Sforce déchu de tous ses droits au Duché de Milan, pour être entré dans une conspiration contre le Souverain dont il le tenoit; & par son ordre, Pescaire se 1525.

1525. saisit de toutes les places du Milanès, à la réserve de Cremone & de Milan, que l'infortuné Duc voulut essayer de défendre, & qui furent aussitôt bloquées par les troupes impériales (a).

Traitement rigoureux qu'éprouve François I en Espagne.

Quoique le mauvais succès de cette conspiration, qui tendoit à dépouiller l'Empereur de ses possessions d'Italie, n'eût servi qu'à étendre ces mêmes possessions, il sentit la nécessité d'en venir à un accommodement avec le Roi de France, s'il ne vouloit attirer sur lui toutes les forces de l'Europe, universellement allarmée des progrès de ses armes & de l'ambition insatiable qu'il ne prenoit plus la peine de cacher. Jusques-là, loin de traiter François avec la générosité que ce Monarque méritoit, à peine avoit-il pour lui les égards dus à son rang. Au-lieu de montrer les sentiments d'un grand Prince, il paroissoit se conduire avec la finesse d'un corsaire avide, qui espere, en

(a) Guich. *l.* 16, 329. Capella, *l.* 5, p. 200.

maltraitant ſes priſonniers, les forcer à payer plus cher leur rançon. 1525.
Le Roi étoit confiné dans un vieux château, ſous les yeux d'une garde rigide, dont l'attention ſévere & minucieuſe rendoit ſa captivité encore plus dure. On ne lui permettoit d'autre exercice que celui de monter une mule, environné de cavaliers armés. Charles, ſous prétexte qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe trouver aux Etats aſſemblés à Tolede, étoit allé établir ſa cour en cette ville, & avoit laiſſé paſſer pluſieurs ſemaines ſans voir François dans ſa priſon, malgré les ſollicitations preſſantes & réitérées de ce malheureux Prince. Tant d'indignités firent une impreſſion profonde ſur l'ame d'un Monarque fier & ſenſible; il perdit entiérement le goût de ſes amuſements ordinaires; la gayeté naturelle de ſon caractere l'abandonna; & après quelque temps de langueur, il fut attaqué d'une fievre dangereuſe. Dans la violence de ſes accès, il ne faiſoit que ſe plaindre de la rigueur inattendue & outrageante avec laquelle on le traitoit, & il répétoit ſouvent que l'Em-

Sa vie eſt en danger.

pereur auroit bientôt la ſatisfaction
1525. de l'avoir laiſſé mourir dans ſa priſon, ſans avoir daigné le voir une ſeule fois. A la fin les médecins déſeſpérerent de ſa vie, & avertirent l'Empereur qu'il ne reſtoit d'autre moyen de le ſauver, que de lui accorder la demande dont ſon imagination s'étoit ſi vivement frappée. Charles, jaloux de conſerver une vie, à laquelle étoient attachés tous les avantages qu'il eſpéroit encore retirer de la victoire de Pavie, conſulta ſur le champ ſes miniſtres ſur ce qu'il devoit faire. En vain le Chancelier Gattinara, celui d'entr'eux qui avoit le plus de lumieres & d'expérience, lui repréſenta l'indécence qu'il y auroit à viſiter François, s'il n'étoit pas diſpoſé à lui rendre ſur le champ la liberté à des conditions raiſonnables; en vain il lui fit ſentir la honte dont il ſe couvriroit, ſi l'avarice ou l'ambition ſeule le déterminoit à donner à ce Roi captif une marque d'attention & d'intérêt, que la généroſité & l'humanité avoient depuis ſi long-temps ſollicitée ſans ſuccès. L'Empereur, moins délicat

que ſon miniſtre, & moins jaloux de cette ſorte de gloire, partit pour aller à Madrid voir ſon priſonnier. L'entrevue fut courte; François étoit trop foible pour ſoutenir un long entretien. L'Empereur lui parla en termes pleins d'affection & d'eſtime; il lui promit qu'il auroit bientôt ſa liberté, & qu'il ſeroit traité en attendant avec tous les égards dus à un Roi. Cette démarche de Charles lui auroit fait le plus grand honneur, ſi les motifs en euſſent été plus purs. François, dans l'état de foibleſſe où il étoit, crut aiſément ſes promeſſes; ranimé par un rayon d'eſpérance, il commença dès ce moment à ſe rétablir, & recouvra bientôt ſes forces & ſa ſanté (*a*). 1525. L'Empereur lui rend viſite. 28 Septembre.

Ce Prince eut bientôt la mortification de voir qu'il avoit encore une fois donné trop légérement ſa confiance à l'Empereur. Charles, immédiatement après ſa viſite, étoit retourné à Tolede; toutes les négocia- Le Connétable de Bourbon arrive à Madrid.

(*a*) Guich. *l.* 15, 339. Sandov. *hiſt.* 1, 665.

tions étoient conduites par ſes Miniſ-
1525. tres, & François étoit gardé auſſi étroitement que jamais. Une nouvelle indignité, mais des plus cruelles, mit le comble à toutes celles qu'il avoit déjà eſſuyées. Bourbon venoit alors d'arriver en Eſpagne; Charles qui avoit ſi long-temps refuſé une viſite au Roi de France, rendit au ſujet rebelle les honneurs les plus diſtingués. Il alla au-devant de lui
15 No- hors des portes de Tolede, l'embraſſa
vembre. affectueuſement; & le plaçant à ſa gauche, le conduiſit en pompe à ſon appartement. Ces égards affectés pour Bourbon, étoient autant d'affronts pour l'infortuné Monarque, qui en fut en effet vivement touché. Une choſe cependant ſervit un peu à le conſoler; il obſerva que les ſentiments des Eſpagnols étoient bien différents de ceux de leur Souverain. Cette nation généreuſe déteſtoit le crime de Bourbon; & malgré ſes talents ſupérieurs & ſes grands ſervices, les Nobles évitoient tout commerce avec lui. Charles ayant prié le Marquis de Villena de loger Bourbon dans ſon palais, pendant que la

Cour séjournoit à Tolede, le Marquis lui répondit poliment, qu'il ne pouvoit point refuser à son Roi ce qu'il desiroit; mais il ajouta avec toute la fierté d'un Castillan, que ce Prince ne devoit pas être surpris s'il brûloit son palais jusqu'aux fondements, dès que le Connétable en seroit sorti, parce qu'une maison qui avoit été souillée par la présence d'un traître, n'étoit plus digne d'être habitée par un homme d'honneur (*a*). 1525.

L'Empereur n'en parut pas moins jaloux de récompenser d'une maniere éclatante les services de Bourbon; mais il étoit fort embarrassé sur le choix de la récompense. Bourbon demandoit avant tout, l'accomplissement de la promesse que Charles lui avoit faite de lui donner en mariage sa sœur Eléonore, Reine douairiere de Portugal; & lui rappelloit que l'honneur de cette alliance étoit le principal motif qui l'avoit porté à se révolter contre son légitime Souverain. François, de son côté, pour

Il est nommé Général de l'armée Impériale en Italie.

(*a*) Guich. *l.* 16, 335.

prévenir cette dangereuſe union,
1525. avoit offert, avant ſon départ d'Italie, d'épouſer cette Princeſſe, qui témoignoit bien plus de goût pour l'alliance d'un Roi puiſſant, que pour celle d'un ſujet exilé. Ces conſidérations diverſes jettoient dans l'ame de l'Empereur beaucoup d'incertitudes difficiles à concilier. La mort prématurée de Peſcaire, qui, à l'âge de trente-ſix ans, laiſſoit la réputation d'avoir été un des plus grands Généraux & un des plus habiles politiques de ſon ſiecle, arriva fort à propos pour tirer l'Empereur d'embarras. Cette mort faiſoit vaquer le commandement de l'armée d'Italie; & Charles, toujours fertile en reſſources, perſuada à Bourbon, qui n'étoit pas en état de réſiſter à ſes volontés, d'accepter le titre de Général en chef de cette armée, avec la ſouveraineté du Duché de Milan confiſqué ſur Sforce, à condition qu'il ne ſongeroit plus à épouſer la Reine de Portugal (*a*).

(*a*) Sandov. *hiſt.* 1, 676. *Œuv. de Brant.* 4, 249.

Le principal obſtacle qui retardoit la délivrance de François, étoit la reſtitution de la Bourgogne. Charles ne vouloit point céder ſur cet article, & déclaroit qu'il ne relâcheroit François, qu'après que cette condition préliminaire ſeroit arrêtée. François répétoit toujours qu'il ne conſentiroit jamais à démembrer ſon Royaume; & que quand même il oublieroit les devoirs d'un Monarque au point d'y conſentir, les loix fondamentales de ſon Royaume s'oppoſeroient à ce démembrement; il conſentoit volontiers à faire à l'Empereur une ceſſion abſolue de tous ſes droits & de toutes ſes prétentions ſur l'Italie & ſur les Pays-Bas; il promettoit encore de rendre à Bourbon toutes les terres qu'on lui avoit confiſquées; il renouvelloit l'offre d'épouſer la Princeſſe Eléonore; enfin, il s'engageoit à payer une rançon conſidérable. Mais toute confiance & toute eſtime mutuelle furent dès-lors détruites ſans retour entre les deux Monarques. D'un côté, on voyoit les efforts d'une ambition avide, déterminée à profiter de toutes les circonſtances favorables:

1525. Négociation pour rendre la liberté à François.

de l'autre, le ſoupçon & le reſſentiment tenoient perpétuellement François ſur ſes gardes; de ſorte que la concluſion de ces longues négociations parut plus éloignée que jamais. La Ducheſſe d'Alençon, ſœur du Roi de France, à qui Charles avoit permis de voir ſon frere dans ſa priſon, employa tout ce qu'elle avoit d'adreſſe pour obtenir ſa liberté à des conditions plus raiſonnables: Henri, de ſon côté, joignit ſes bons offices; mais tous deux avec ſi peu de ſuccès, que François, au déſeſpoir, prit ſubitement la réſolution de réſigner ſa couronne avec tous ſes droits au Dauphin ſon fils, déterminé à finir ſes jours dans ſa priſon, plutôt que de racheter ſa liberté par des conceſſions indignes d'un Roi. Il ſigna un acte revêtu de toutes les formalités néceſſaires, & donna pouvoir à ſa ſœur de le porter en France pour être enregiſtré dans tous les Parlements de ſon Royaume; il déclara en même-temps ſes intentions à l'Empereur, & le pria de fixer le lieu de ſa priſon, & de lui former une mai-

1525.

ſon convenable à ſon rang, pour le reſte de ſes jours (*a*). 1525.

Cette réſolution extraordinaire du Roi de France fit une forte impreſſion ſur l'eſprit de Charles : il commença à craindre qu'un excès de rigueur ne lui fît manquer ſon but, & qu'au-lieu des grands avantages qu'il comptoit retirer de la rançon d'un ſi puiſſant Monarque, il ne ſe trouvât à la fin n'avoir entre ſes mains qu'un Prince ſans Etats & ſans revenus. Il arriva dans le même temps, qu'un des domeſtiques du Roi de Navarre, par des efforts extraordinaires de fidélité, de courage & d'adreſſe, procura à ſon maître l'occaſion de s'évader de la priſon où il étoit renfermé depuis la bataille de Pavie. Cette évaſion convainquit l'Empereur, que la vigilance de ſes officiers, quelqu'attentive qu'elle fût, pourroit bien auſſi être miſe en défaut par l'adreſſe ou le courage de François

Inquiétude de Charles.

(*a*) Cet acte eſt rapporté dans les *mémoires hiſtoriques & politiques* de M. l'Abbé Raynal, tom. 2, p. 151.

ou de ſes gens, & qu'une heure mal-
1525. heureuſe pouvoit lui faire perdre tous les avantages qu'il avoit cherché à s'aſſurer par tant de ſoins. Ces conſidérations le déterminerent à ſe relâcher un peu de ſes premieres demandes : d'un autre côté, l'impatience de François & le dégoût de ſa priſon augmentoient tous les jours; certains avis qu'il reçut d'une ligue puiſſante qui ſe formoit en Italie contre l'Empereur, le rendirent plus diſpoſé à céder davantage, dans la confiance que s'il pouvoit une fois obtenir ſa liberté, il ſeroit bientôt en état de reprendre tout ce qu'il auroit accordé.

1526. Traité de Madrid. Ainſi les vues & les ſentiments des deux Monarques ſe rapprocherent, & le traité qui procura à François ſa liberté, fut ſigné à Madrid le 14 Janvier 1526. L'article qui regardoit la Bourgogne, & qui juſqu'alors avoit occaſionné la plus grande difficulté, fut arrêté ; François s'engagea à reſtituer ce Duché avec toutes ſes dépendances, pour être poſſédé par l'Empereur en toute ſouveraineté : mais comme Charles conſentoit à ren-

dre à François sa liberté avant que cette restitution fût consommée ; afin d'assurer l'exécution de cet article, ainsi que de tous les autres, il fut stipulé que François, dès l'instant qu'il seroit relâché, livreroit à l'Empereur pour ôtages, son fils aîné le Dauphin, le Duc d'Orléans son second fils, ou, à la place du dernier, douze des principaux Seigneurs du Royaume que Charles nommeroit à son choix. Ce traité contenoit encore un grand nombre d'articles extrêmement rigoureux, quoique moins importants que les précédents. Les plus remarquables, étoient que François renonceroit à toutes ses prétentions en Italie ; qu'il céderoit tous les droits qu'il avoit à la souveraineté de la Flandre & de l'Artois ; que dans le délai de six semaines après sa délivrance, il rendroit à Bourbon & à ses partisans tous leurs biens, meubles, & immeubles, avec un dédommagement complet des pertes qu'ils avoient essuyées par la confiscation ; qu'il employeroit tout son crédit sur Henri d'Albret, pour le forcer d'abandonner ses prétentions à la Couronne de Na- 1526.

1526. varre, & qu'il ne lui donneroit à l'avenir aucune eſpece de ſecours pour la recouvrer; qu'il y auroit entre l'Empereur & François une alliance d'amitié & d'union perpétuelle, avec promeſſe de ſe ſecourir mutuellement dans tous les cas de néceſſité; que pour fortifier cette union, François épouſeroit la ſœur de l'Empereur, Reine douairiere de Portugal; que François feroit ratifier tous les articles du traité par les Etats de ſon Royaume, & les feroit enregiſtrer dans ſes Parlements; qu'auſſi-tôt que l'Empereur recevroit l'acte de cette ratification, il mettroit les ôtages en liberté; mais qu'à leur place, on lui remettroit Charles, Duc d'Angoulême, troiſieme fils du Roi de France, pour être élevé à la Cour impériale, afin de manifeſter par-là & de cimenter davantage l'amitié qui devoit régner entre les deux Monarques; & que ſi François n'accompliſſoit pas, dans les délais marqués, tous les articles de ce traité, il s'engageroit, ſous ſa parole d'honneur & par ſerment, à retourner en Eſpagne pour

y rester prisonnier de l'Empereur (*a*).

Charles se flattoit par ce traité non-seulement d'avoir abaissé son rival, mais encore d'avoir pris toutes les précautions propres à l'empêcher de reprendre jamais assez de puissance pour devenir redoutable. Ce n'étoit pas ainsi que les meilleurs politiques du siecle en jugeoient; ils ne pouvoient se persuader que François, une fois libre, se soumît à des conditions qu'il avoit rejettées si long-temps, & qu'il n'avoit acceptées qu'avec la plus grande répugnance, même au milieu des horreurs de sa captivité. L'ambition & le ressentiment, disoient-ils, le porteront bientôt à violer des engagements tyranniques, imposés par force; & il trouvera aisément assez de raisons & de casuistes pour démontrer que la justice & la nécessité ne peuvent manquer d'être où se trouve un avantage si manifeste. Si l'on eût su alors la démarche secrete que François

1526. Conjectures du temps sur ce traité.

(*a*) *Recueil des traités*, tom. 2, 112. Ulloa, *vita dell Car. V*, *p.* 102, &c.

venoit de faire, on eût vu que cette opinion étoit déjà plus qu'une conjecture. Quelques heures avant que de signer le traité, François assembla ce qu'il avoit de Conseillers à Madrid; & après avoir exigé d'eux le secret, sous la fois d'un serment solemnel, il fit en leur présence une longue énumération des artifices honteux & des traitements tyranniques que l'Empereur avoit employés pour le séduire ou l'intimider : en conséquence, il fit une protestation dans les formes, entre les mains de notaires, contre le consentement qu'il alloit donner au traité, comme étant un acte involontaire qui devoit être regardé comme nul & de nul effet (*a*). Ainsi par cet artifice, si contraire à la bonne foi, & que les mauvais traitements qu'il avoit essuyés ne peuvent justifier, François crut satisfaire à la fois son honneur & sa conscience, en signant d'un côté le traité, & en se ménageant

1526. François proteste secretement contre la validité du traité.

(*a*) *Recueil des trait. tom. 2. p. 107.*

nageant de l'autre des prétextes de le violer. 1526.

Cependant les deux Monarques ſe prodiguoient extérieurement toutes les marques de la confiance & de l'amitié ; ils paroiſſoient ſouvent l'un avec l'autre en public ; ils avoient en particulier de fréquents & longs entretiens ; ils voyageoient dans la même litiere, & prenoient enſemble les mêmes amuſements. Mais au milieu de ces démonſtrations de bonne intelligence, l'Empereur nouriſſoit des ſoupçons au fond de ſon cœur. Quoique les cérémonies du mariage de François avec la Reine de Portugal euſſent été faites auſſitôt après la concluſion du traité, Charles n'en voulut permettre la conſommation qu'après que l'acte de ratification ſeroit arrivé de France. François ne jouiſſoit pas même encore d'une entiere liberté ; ſes gardes ne le quittoient point : tandis qu'on le careſſoit comme gendre de l'Empereur, on le veilloit comme ſon priſonnier ; & les obſervateurs attentifs voyoient bien qu'une union qui, dès ſon origine, étoit mêlée

de tant de ſymptômes de défiance &
1526. de jalouſie, ne pouvoit guere être ſincere & durable (*a*).

Le traité eſt ratifié en France.

Un mois après la ſignature du traité, on apporta de France la ratification de la Régente : cette ſage Princeſſe préféra en cette occaſion le bien public à ſa tendreſſe naturelle. Elle informa ſon fils, qu'au-lieu des douze principaux Seigneurs nommés dans le traité, elle envoyoit le Duc d'Orléans avec le Dauphin ſon frere ſur la frontiere d'Eſpagne, parce qu'elle jugeoit que le Royaume ne ſouffriroit pas de l'abſence d'un enfant, au-lieu qu'il reſteroit ſans défenſe, s'il étoit privé de ſes plus grands hommes d'Etat & de ſes plus habiles Généraux, que Charles avoit adroitement compris dans la nomination des ôtages.

François mis en liberté.

Enfin, François prit congé de l'Empereur, dont la défiance augmentoit à meſure qu'il voyoit approcher le moment de l'exécution du traité. Pour s'aſſurer de plus en plus de la fidélité de ſon priſonnier, Charles exi-

(*a*) Guich. *l.* 16, 353.

gea de nouvelles promeſſes, que le Roi de France ajouta ſans peine à toutes celles qu'il avoit déjà faites. 1526.
François quitta Madrid avec des ſentiments de joie qu'on imagine aiſément ; cette ville lui rappelloit trop d'idées affligeantes pour ne lui être pas odieuſe. Il commença ce voyage ſi long-temps deſiré qui le ramenoit dans ſes Etats, eſcorté par un corps de cavalerie ſous le commandement d'Alarçon, dont l'attention & la vigilance augmentoient à meſure qu'on approchoit des frontieres de France. Lorſque le convoi fut arrivé à la riviere de Bidaſſoa, qui ſépare les deux Royaumes, Lautrec parut ſur la rive oppoſée avec une eſcorte de cavalerie, égale en nombre à celle d'Alarçon. Au milieu de la riviere étoit amarrée une barque vuide : les deux troupes ſe rangerent l'une vis-à-vis de l'autre ſur les deux rives : au même inſtant Lannoy s'avança de la rive Eſpagnole avec huit Gentilshommes, & Lautrec de la rive Françoiſe avec huit autres. Le premier avoit le Roi dans ſa barque : le ſecond avoit dans la ſienne le Dau-

1526. phin & le Duc d'Orléans : ils ſe réunirent dans la barque qui étoit vuide, & l'échange fut fait en un moment : Francois, après avoir embraſſé rapidement ſes deux enfants, ſauta dans la barque de Lautrec, & aborda au rivage de France. Auſſitôt il monte un cheval Turc, & part au grand galop, en agitant ſa main au-deſſus de ſa tête, & s'écriant pluſieurs fois avec des tranſports de joie, *je ſuis encore* Roi, il arriva bientôt à Saint-Jean-de-Luz, & delà, ſans s'arrêter, à Bayonne. Cet événement, que la nation Françoiſe deſiroit avec autant d'impatience que le Roi lui-même, ſe paſſa le 18 Mars, un an & vingt-deux jours après la bataille de Pavie (*a*).

Mariage de l'Empereur avec Iſabelle de Portugal.

Dès que l'Empereur eut pris congé de François, & lui eut permis de ſe mettre en route pour retourner dans ſes Etats, il partit pour aller à Séville célébrer ſon mariage avec Iſabelle, fille du feu Roi de Portugal

(*a*) Sandov. *hiſt.* 1, 735. Guich. *l.* 16, 355.

Emmanuel, & ſœur de Jean III ſon ſucceſſeur au Trône. Cette Princeſſe joignoit à une beauté extraordinaire les plus grandes qualités. Les Etats de Caſtille & d'Arragon preſſoient vivement & depuis long-temps leur Souverain de ſe marier; le choix qu'il fit d'une épouſe, alliée de ſi près au ſang royal des deux Royaumes, fut extrêmement agréable à ſes ſujets. Les Portugais, flattés de cette nouvelle alliance avec le premier Souverain de la Chrétienté, accorderent à Iſabelle une dot extraordinaire qui montoit juſqu'à 500 mille couronnes: dans les circonſtances où ſe trouvoit l'Empereur, cette ſomme lui fut d'un grand ſecours. Le mariage fut célébré avec toute la magnificence & la gayeté qui convenoit à un jeune & puiſſant Monarque. Charles vécut dans la plus parfaite union avec Iſabelle, & la traita en toute occaſion avec beaucoup d'égards & de diſtinctions (*a*). 1526.

(*a*) Ulloa, *vita del Carlos V*, *p.* 106. Belcarius, *Com. rer. Gallic.* p. 565. Spalatinus, *ap. Struv. corp. hiſt. German.* II, 1081.

1526. Affaires d'Allemagne.

Charles avoit été trop occupé en Eſpagne par tous ces mouvements, pour être en état de donner tous ſes ſoins aux affaires d'Allemagne; cette partie de ſes Etats étoit cependant troublée & déchirée par des factions, qui donnoient lieu de craindre les plus funeſtes conſéquences. Les inſtitutions féodales ſubſiſtoient encore preſque ſans altération dans l'Empire. La propriété des terres étoit entre les mains des Barons, de qui leurs vaſſaux les tenoient aux conditions les plus onéreuſes; le reſte de la nation étoit dans un état d'oppreſſion qui ne valoit guere mieux qu'une ſervitude abſolue. Dans quelques contrées de l'Allemagne, le bas peuple étoit aſſujetti à l'eſclavage perſonnel & domeſtique, c'eſt-à-dire au dernier degré de ſervitude. En d'autres Provinces, particuliérement dans la Boheme & dans la Luſace, les payſans étoient attachés à la terre du Seigneur auquel ils appartenoient, & faiſoient partie du fonds, avec lequel ils paſſoient, comme tout autre immeuble, d'un propriétaire à un autre. Dans la Souabe même & dans

Condition malheureuſe des payſans.

les pays des bords du Rhin, où leur état étoit plus ſupportable, les payſans ou colons n'étoient pas ſeulement obligés de rendre au Seigneur tout le revenu de leurs fermes; lorſqu'ils vouloient changer de demeure ou prendre une autre profeſſion, il falloit qu'ils payaſſent une certaine ſomme pour en obtenir la liberté. Les payſans, à qui on accordoit des terres, n'en pouvoient jouir que pendant leur vie; ces terres ne paſſoient jamais à leur poſtérité; à leur mort, le Seigneur avoit droit de choiſir & de prendre dans leurs troupeaux & dans leurs meubles, ce qui lui convenoit; & les héritiers, pour obtenir le renouvellement du bail, étoient obligés de payer de grandes ſommes par forme d'amende. L'habitude & l'uſage faiſoient ſupporter ſans murmure, à cette malheureuſe claſſe d'hommes, ces énormes exactions; mais quand le progrès de la politeſſe & du luxe, & les changements récemment introduits dans la maniere de faire la guerre, vinrent augmenter les dépenſes du gouvernement, les Princes furent obligés de lever ſur 1526.

leurs ſujets des impôts, ſoit fixes ſoit
1526. accidentels : alors ces charges, par leur nouveauté même, parurent intolérables ; & comme, en Allemagne, les impôts ſe mettoient principalement ſur la bierre, le vin & les autres denrées de premiere néceſſité, ils ſe firent ſentir plus vivement au peuple, & le porterent enfin au dernier degré du déſeſpoir. Les Suiſſes, excités par le reſſentiment que leur inſpirerent de ſemblables impoſitions, ſe procurerent par leur courage, au quatorzieme ſiecle, la liberté dont ils jouiſſent. La même cauſe avoit ſoulevé les payſans de pluſieurs autres Provinces d'Allemagne contre leurs Seigneurs, vers la fin du quinzieme ſiecle & le commencement du ſeizieme ; & quoique ces révoltes n'euſſent pas eu pour eux un égal ſuccès, il en coûta beaucoup de ſang & de peines pour les appaiſer (*a*).

Leur révolte en Souabe.

Les mauvais ſuccès de ces payſans les avoient contenus quelque temps

(*a*) Guich. *l.* 11, *p.* 2, 6.

sans les abattre ; voyant l'oppression s'accroître tous les jours, ils coururent aux armes avec toute la fureur du désespoir. Ce fut près d'Ulm, dans la Souabe, que parut, en 1526, le premier étendard de la révolte. Les payſans des contrées voiſines y accoururent en foule avec toute l'ardeur & toute l'impatience, naturelles à des hommes qui, gémiſſant depuis long-temps ſous le joug le plus dur, croyent enfin entrevoir le moment favorable qui va les en délivrer. Le même eſprit de ſédition ſe répand de Province en Province, & parcourt preſque toute l'Allemagne. Rien n'eſt épargné ; par-tout où pénetrent ces furieux, ils pillent les monaſteres, ravagent les terres de leurs Seigneurs & démoliſſent leurs châteaux, maſſacrent ſans pitié tous les Nobles qui ont le malheur de tomber entre leurs mains (a). 1526.

(a) Petr. Crinitus, *de bello ruſticano.* ap. *Freeher. Script. Rer. Germ. Argent.* 1717, *vol.* 3, *p.* 243.

1526. Lorſqu'ils crurent avoir intimidé leurs oppreſſeurs par ces violences, ils chercherent plus tranquillement les moyens d'en aſſurer l'effet & de s'affranchir pour l'avenir de la tyrannie des mêmes exactions. Dans cette vue, ils dreſſerent & publierent un mémoire qui contenoit toutes leurs demandes, & déclarerent qu'ils ne mettoient bas les armes, que lorſqu'ils auroient obligé tous les Nobles de les ſatisfaire de gré ou de force, ſur chacun des articles, dont voici les principaux : Ils demandoient qu'on leur laiſſât la liberté de choiſir leurs curés ; qu'on ne leur fît plus payer d'autres dixmes que celle du blé ; qu'ils ne fuſſent plus regardés comme les eſclaves ou ſerfs de leurs Seigneurs ; qu'on leur laiſſât, comme aux Nobles, le droit de chaſſe & de pêche ; que les grandes forêts ne fuſſent plus des propriétés particulieres & excluſives, mais ouvertes & communes à tous ; qu'on les déchargeât des taxes nouvelles dont on les avoit accablés ; que la juſtice ſe rendît avec moins de rigueur & plus d'impartialité ; enfin, qu'on mît un frein aux

usurpations des Nobles sur les prairies & sur les communes (a). 1526.

Plusieurs de ces demandes étoient très-raisonnables ; & une multitude formidable de payſans armés pour les appuyer, sembloit devoir en assurer le succès ; mais ces masses indisciplinées & dispersées en plusieurs endroits, ne pouvoient mettre dans leurs opérations, ni regle, ni union, ni suite, ni vigueur. Ils n'avoient pour chefs que des hommes de la lie du peuple, qui ignoroient l'art de la guerre & les moyens qui pouvoient les conduire à leur but ; tous leurs exploits ne furent que des actes d'une fureur brutale & sans objet. Les Princes & les Nobles de la Souabe & du Bas-Rhin assemblerent leurs vassaux, & marcherent contre ces révoltés qui infestoient les Provinces ; ils attaquerent les uns en plaine, surprirent les autres dans des embuscades, & les taillerent en pieces ou les dispersèrent tous. Les payſans, après avoir inutilement ravagé tout

Cette révolte est appaisée.

(a) Sleid. *hist. p.* 90.

le plat pays, & perdu en différentes
1526. actions, plus de vingt mille des leurs, furent forcés de retourner dans leurs habitations, avec moins d'espérance que jamais d'être soulagés de leurs miseres (a).

Soulevement dans la Thuringe.

Ces soulevements avoient commencé par les Provinces d'Allemagne où les opinions de Luther avoient fait le moins de progrès; & comme ils n'avoient pour principe que des objets politiques, ils n'intéressoient en aucune maniere les points de religion qui étoient alors contestés. Mais quand une fois cette fureur épidémique eut gagné les contrées où les doctrines de la réformation s'étoient établies, elle tira une nouvelle force des circonstances & de la disposition générale des esprits, & se porta aux plus grands excès. La réformation encourageoit, dans tous les pays où elle étoit reçue, l'esprit d'audace & d'innovation, qui lui

(a) Seckend. *l.* 2, *p.* 10. Petr. Gnodalius, *de rusticanorum tumultu in Germania ap. Scard. Script.* vol. 2, *p.* 131, &c.

avoit donné naiſſance. Des hommes qui avoient oſé renverſer un ſyſtême appuyé ſur-tout ce qui peut commander le reſpect, ne s'en laiſſoient plus impoſer par aucune autorité, quelque vénérable, quelque ſacrée qu'elle pût être. Accoutumés à ſe regarder comme les juges légitimes des dogmes les plus importants de la religion, à les examiner librement, & à rejetter ſans ſcrupule tout ce qui leur paroiſſoit erronné, ils durent naturellement tourner ce principe d'audace & de recherche vers les objets de gouvernement, & ſe croire en droit de rectifier les déſordres & les imperfections qu'ils y découvroient: ils avoient déjà en pluſieurs endroits réformé les abus de la religion, ſans y appeller l'autorité du magiſtrat; ce premier pas les conduiſoit à entreprendre avec la même liberté la réforme des abus politiques. 1526.

Ce ſoulevement devient plus terrible.

Auſſi, dès que la révolte eut éclaté dans la Thuringe, Province ſoumiſe à l'Electeur de Saxe, & dont les habitants avoient preſque tous embraſſé le Luthéraniſme, elle y prit une forme nouvelle & bien plus terrible.

Thomas Muncer, un des disciples de
1526. Luther, s'étoit établi dans le pays, & y avoit acquis sur l'esprit du peuple un crédit étonnant. Il avoit répandu dans les esprits les opinions les plus bisarres & les plus fanatiques, mais dont l'effet naturel étoit d'encourager les peuples à la sédition.

Fanatisme des révoltés.

» Luther, leur disoit-il, a fait plus » de mal que de bien à la Religion: » il est vrai qu'il a délivré l'Eglise du » joug des Papes; mais sa doctrine » favorise la corruption des mœurs; » & sa vie licencieuse en donne l'exem» ple. Pour éviter le vice, ajoutoit» il, les hommes doivent pratiquer » des mortifications continuelles. Il » faut avoir un maintien grave, par» ler peu, porter les habits les plus » simples, être sérieux & austere dans » tout son extérieur. Ceux qui pré» parent ainsi leurs cœurs, ont droit » d'espérer que l'Etre suprême con» duira tous leurs pas, & leur ma» nifestera sa volonté par quelque signe » sensible. Et si le Tout-puissant leur » retiroit ensuite cette illumination, » ils pourroient se plaindre à lui de » de ce qu'il les traite si durement,

» & lui rappeller ſes promeſſes. Ces
» plaintes & cette ſainte colere ne 1526.
» peuvent manquer d'être ſouverai-
» nement agréables à Dieu, & de le
» déterminer à la fin à nous guider,
» de cette main toujours ſûre qui con-
» duiſit les Patriarches des premiers
» âges. Prenons garde cependant de
» l'offenſer par notre arrogance : tous
» les hommes ſont égaux à ſes yeux ;
» qu'ils reviennent à cette égalité dans
» laquelle il les a fait naître : qu'ils
» mettent tous les biens en commun,
» & qu'ils vivent enſemble comme
» des freres, ſans aucunes marques
» de ſubordination ni de prééminen-
» ce (*a*). »

Ces idées, tout extravagantes qu'elles étoient, flattoient trop les paſſions du cœur humain, pour ne pas faire des impreſſions profondes. C'étoit peu pour ces imaginations échauffées que de chercher à réprimer le pouvoir des Nobles : ce n'étoit à leurs yeux qu'une réforme partielle & de peu de

(*a*) Seckend. *l.* 11, *p.* 13, Sleid. *hiſt. p.* 83.

conſéquence, qui ne méritoit pas
1526. même qu'on s'en occupât. Ils ne ſe propoſoient rien moins que d'abolir toute diſtinction parmi le genre-humain, d'éteindre toute propriété, de ramener les hommes à cet état d'égalité originelle, où la ſubſiſtance de chacun ſe tireroit d'un fonds commun. Muncer les aſſuroit que ce deſſein étoit approuvé du Ciel, & que, dans un ſonge, le Tout-puiſſant lui en avoit garanti le ſuccès. Les payſans ne ſongerent plus qu'à le mettre à exécution; & non-ſeulement ils y porterent la fureur qui animoit ceux de leur claſſe révoltés dans les autres parties de l'Allemagne; mais excités par le zele qu'inſpire le fanatiſme, ils dépoſerent les Magiſtrats dans toutes les villes dont ils purent s'emparer; ils ſaiſirent les terres des Nobles; ils obligerent tous ceux qui tomberent entre leurs mains à prendre l'habit de payſan, à renoncer à tous leurs titres, & à ſe contenter des noms ſimples qu'on donnoit aux hommes du peuple. Des troupes nombreuſes de payſans accouroient de tous côtés pour s'engager dans cette biſarre en-

treprise ; mais Muncer, leur Chef & leur Prophete, n'avoit pas les qualités nécessaires pour les commander. Il avoit toute l'extravagance des fanatiques ; mais n'en avoit pas le courage. On eut beaucoup de peine à lui persuader de se mettre en campagne ; & quoiqu'il eût à ses ordres jusqu'à huit mille hommes, il se laissa envelopper par un corps de cavalerie que commandoient l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & le Duc de Brunswick. Ces Princes, qui ne pouvoient se résoudre à verser le sang de leurs sujets abusés par un insensé, envoyerent au camp des révoltés un jeune Gentilhomme pour leur offrir un pardon général, s'ils vouloient sur le champ mettre bas les armes, & leur livrer les auteurs de la sédition. Muncer, allarmé de cette proposition, se mit à les haranguer avec sa véhémence ordinaire, les exhortant à se défier des promesses perfides de leurs oppresseurs, & à ne pas trahir la cause de Dieu & de la liberté chrétienne. 1526.

Mais le sentiment du danger présent fit sur l'esprit de ces payſans une impression plus vive que l'élo- Les payſans mis en déroute.

quence de l'Orateur. La terreur & l'in-
1525. certitude ſe peignoient déjà ſur tous les viſages, lorſqu'un arc-en-ciel, ſymbole que les rebelles avoient peint ſur leurs drapeaux, vint à briller dans les nues; Muncer, par une préſence d'eſprit admirable, ſut tirer parti de cet incident; & levant auſſi-tôt les yeux & les mains vers le Ciel: » Voyez, » s'écria-t-il en élevant la voix, voyez » le ſigne que Dieu nous envoye; » voilà le gage de votre ſûreté, & » celui de la deſtruction des me- » chants ». Auſſi-tôt cette multitude fanatique pouſſe de grands cris de joie, comme ſi la victoire eût été certaine; & paſſant en un moment d'une extrêmité à l'autre, elle maſſacre le malheureux Gentilhomme qui étoit venu leur offrir leur pardon, & demande qu'on les mene à l'ennemi. Les Princes indignés de cet attentat
15 Mai. contre les loix de la guerre, prévinrent les rebelles, & commencerent l'attaque. Les payſans ne montrerent pas dans ce combat, la vigueur qu'on auroit pu attendre de leur férocité & de leur préſomption. Cette populace indiſciplinée n'étoit pas en état

de tenir contre des troupes aguerries: plus de cinq mille d'entr'eux reſterent ſur le champ de bataille, ſans avoir preſque fait de réſiſtance; le reſte prit la fuite, & Muncer leur Général fuyoit à leur tête. Il fut pris le lendemain; & ayant été condamné aux ſupplices que méritoient ſes crimes, il ſubit ſon ſort avec une honteuſe lâcheté. Sa mort mit un terme à ces révoltes de payſans, qui avoient jetté la terreur dans toute l'Allemagne (a); mais les idées fanatiques qu'il avoit répandues, n'étoient pas éteintes; elles produiſirent quelque temps après des effets plus extravagants encore & plus mémorables. 1526.

Pendant toutes ces ſéditions, Luther ſe conduiſit avec une prudence & une modération exemplaire; comme un pere commun, jaloux du bonheur de ſa famille diviſée; il s'occupa à faire le bien des deux partis, ſans épargner les fautes & les erreurs de l'un & de l'autre. Tandis qu'il Prudence & modération de Luther.

(a) Sleid. *hiſt.* p. 84. Seckend. *l.* 11, *p.* 12 Gnodalius, *tumult. ruſtican.* 155.

adreſſoit une remontrance où ils les
1526. conjuroit de traiter leurs ſujets avec plus de douceur & d'humanité, il blâmoit avec ſévérité l'eſprit ſéditieux des payſans, & les exhortoit à ne pas murmurer des peines inſéparables de leur conditions, ou à ne chercher des remedes à leurs ſouffrances que dans les voies que leur offroient les loix (*a*).

Ce fut en cette année que ſe fit le mariage ſi fameux de Luther avec Catherine Boria, religieuſe de famille noble, qui avoit quitté le voile, & s'étoit évadée de ſon monaſtere. Il s'en fallut beaucoup que ce mariage obtînt une approbation générale : les ennemis de Luther n'en parloient que comme d'un inceſte & d'une profanation ; & ſes plus zélés partiſans le regardoient comme une démarche indécente, dans un temps où ſa patrie étoit affligée de tant de calamités. Luther ſentit l'impreſſion déſavantageuſe que cet incident avoit fait ſur les eſprits ; mais ſatisfait de

(*a*) Sleid. *hiſt.* p. 87.

son propre témoignage, il supporta avec son courage ordinaire, la censure de ses amis & les invectives de ses ennemis (*a*). 1526.

La réforme perdit encore cette même année son premier protecteur, Fréderic, Electeur de Saxe : Jean, son frere & son successeur, rendit sa perte moins sensible : il n'avoit pas les mêmes talents pour protéger efficacement Luther & sa doctrine ; mais il se déclara plus ouvertement pour la cause, & montra plus de zele pour la défendre. 5 Mai.

Il se fit, environ vers le même temps, dans l'Etat de l'Allemagne un changement considérable, qui mérite qu'on en recherche les causes en remontant à son origine. Pendant que la manie des croisades agitoit toute l'Europe dans le douzieme & treizieme siecle, plusieurs ordres religieux de chevalerie furent fondés pour défendre la foi Chrétienne contre les payens & les infideles. Un des plus illustres étoit l'ordre Teutoni- La Prusse enlevée à

(*a*) Seckend. *lib.* 11, *p.* 15.

que établi en Allemagne. Les Chevaliers de cet ordre s'étoient singuliérement distingués dans toutes les expéditions entrepriſes pour la conquête de la Terre-Sainte. Chaſſés à la fin des établiſſements qu'ils avoient dans le Levant, ils furent obligés de revenir dans leur patrie. Leur valeur & leur zele avoient trop d'impétuoſité pour demeurer long-temps dans l'inaction. Ils envahirent, ſous d'aſſez mauvais prétextes, la Province de Pruſſe, dont les habitants étoient encore idolâtres ; & après l'avoir entiérement conquiſe vers le milieu du treizieme ſiecle, ils la poſſéderent pluſieurs années comme un fief dépendant de la Couronne de Pologne. Pendant cet intervalle, il s'éleva des conteſtations très-vives entre les Grands-Maîtres de l'ordre & les Rois de Pologne : les premiers aſpiroient à l'indépendance : les ſeconds défendoient avec vigueur leur droit de ſouveraineté. Albert, Prince de la Maiſon de Brandebourg, qui avoit été élu Grand-Maître en 1511, s'engagea avec beaucoup de chaleur dans cette querelle, & ſou-

1526. l'ordre Teutonique.

tint une longue guerre contre Sigiſmond, Roi de Pologne; mais ayant 1526.
embraſſé de bonne heure les opinions de Luther, ſon zele pour les intérêts de ſa confrairie ſe ralentit par degrés; il profita des troubles qui diviſoient l'Empire, & de l'abſence de l'Empereur, pour conclure un traité avec Sigiſmond, où il ne ſongea qu'à ſes avantages perſonnels. Par ce traité, la partie de la Pruſſe qui appartenoit à l'ordre Teutonique, fut érigée en Duché ſéculier & héréditaire; l'inveſtiture en fut donnée à Albert, qui, en retour, s'engageoit à en faire hommage aux Rois de Pologne, comme leur vaſſal. Auſſi-tôt après cette arrangement, il fit profeſſion publique de la religion réformée, & épouſa une Princeſſe de Danemarck. Les Chevaliers de l'ordre ſe plaignirent avec tant de hauteur de la trahiſon de leur Grand-Maître, qu'il fut mis au ban de l'Empire; mais il n'en conſerva pas moins la poſſeſſion de la Province qu'il avoit uſurpée, & il la tranſmit à ſa poſtérité. Dans la ſuite des temps, ce riche héritage paſſa dans la branche élec-

1526. torale de la famille qui ne reconnut plus aucune dépendance de la Couronne de Pologne ; & les Margraves de Brandebourg, ayant pris le titre de Roi de Pruſſe, non-ſeulement ſe ſont élevés au rang des premiers Princes de l'Allemagne, mais ils ſont parvenus à ſe placer parmi les plus grands Monarques de l'Europe (a).

Premieres meſures du Roi de France depuis ſon retour dans ce Royaume.

Dès que le Roi de France fut revenu dans ſes Etats, toutes les Puiſſances de l'Europe eurent les yeux fixés ſur lui, & obſerverent ſes premiers mouvements, pour juger de la conduite qu'il tiendroit enſuite. François ne les tint pas long-temps dans l'incertitude. Il ne fut pas plutôt arrivé à Bayonne, qu'il ſe hâta d'écrire au Roi d'Angleterre pour le remercier des ſoins pleins de zele & d'affection qu'il avoit pris en ſa faveur, & auxquels il reconnoiſſoit qu'il étoit redevable de ſa liberté. Le lendemain les Ambaſſadeurs de l'Empereur

(a) Sleid. *hiſt. p.* 98. Pfeffel, *abrégé de l'hiſt. & du droit public de l'Allem.*

l'Empereur demanderent audience, & le requirent de donner les ordres nécessaires pour faire exécuter pleinement, & sur le champ le traité de Madrid. François leur répondit froidement, qu'il étoit prêt à remplir scrupuleusement toutes ses promesses ; mais qu'il y avoit dans le traité tant d'articles qui ne le concernoient pas seul, & qui intéressoient la Monarchie Françoise, qu'il ne pouvoit prendre aucune résolution, sans avoir consulté les Etats de son Royaume ; il ajouta qu'il faudroit quelque temps pour faire agréer à ses peuples les conditions rigoureuses qu'il avoit consenti de ratifier (*a*). Cette réponse ne laissa plus douter que François n'eût prit la résolution d'éluder le traité ; & les témoignages de reconnoissance qu'il avoit prodigués à Henri, parurent n'avoir d'autre objet que d'engager ce Monarque à le secourir dans la guerre où l'inexécution du traité de Madrid alloit inévitablement l'engager avec l'Empe- 1526.

(*a*) *Mém. de* du Bellay, p. 97.

reur. Ces circonſtances, jointes aux
1526. déclarations expreſſes que François fit en ſecret aux Ambaſſadeurs de pluſieurs Princes d'Italie, perſuaderent aux politiques qu'ils ne s'étoient pas trompés dans leurs conjectures ſur la conduite qu'il alloit tenir. On vit clairement que, loin d'être diſpoſé à exécuter un traité déraiſonnable, il n'attendoit qu'une occaſion favorable pour ſe venger des affronts qui l'avoient forcé à feindre d'approuver une ſemblable convention. Clément, lui-même, ſortit pour cette fois de ſon irréſolution ordinaire : l'impatience que François montroit de rompre tous les engagements qu'il avoit pris avec l'Empereur, avoit diſſipé tous les doutes de ce Pontife, & ne lui laiſſoit ni craintes ni ſcrupules. Il eſt vrai que la ſituation où étoit alors l'Italie, ne lui permettoit pas de délibérer long-temps. Sforce étoit toujours aſſiégé par les Impériaux dans le château de Milan. Ce foible Prince, privé alors des conſeils de Moron, & dépourvu de tout moyen de défenſe, étoit parvenu à informer le Pape & les Vé-

nitiens, que s'ils ne se hâtoient de le secourir, il se verroit bientôt forcé de se rendre. Les troupes impériales, qui, depuis la bataille de Pavie, n'avoient point reçu de paye, vivoient à discrétion dans le Milanès; elles y levoient des contributions exorbitantes, qui montoient, s'il faut en croire (a) les calculs de Guichardin, jusqu'à cinq mille ducats par jour. On ne pouvoit pas douter qu'aussi-tôt que ce château seroit réduit, les soldats n'abandonnassent un pays dévasté qui ne pouvoit plus suffire à leur subsistance, pour aller s'établir dans les terres fertiles du Pape & des Vénitiens, lesquelles n'avoient point été exposées aux ravages de la guerre. Il n'y avoit donc plus que le secours du Roi de France qui pût sauver Sforce, & mettre ses troupes en état de défendre le Milanès contre les insultes des troupes de l'Empereur. 1526.

Pressés par ces motifs, le Pape, les Vénitiens & le Duc de Milan Ligue formée

(a) Guich. *l.* 17, 360.

1526. contre l'Empereur.

avoient tous une égale impatience de traiter avec François, qui, de son côté, n'avoit pas un desir moins vif de profiter des forces & du crédit que cette ligue ajouteroit à sa puissance. Le traité fut conclu à Cognac, le 21 Mai, & resta quelque temps secret. Les principaux articles étoient d'obliger l'Empereur à mettre en liberté les fils du Roi de France, en payant un prix raisonnable pour leur rançon, & à rétablir Sforce dans la possession tranquille du Duché de Milan. Si Charles refusoit ces deux articles, les alliés s'engageoient à fournir une armée de trente-cinq mille hommes, qui, après avoir chassé les Espagnols du Milanès, iroient attaquer le Royaume de Naples. Le Roi d'Angleterre fut nommé Protecteur de cette ligue, qui fut qualifiée du titre de sainte, parce que le Pape en étoit le chef; & afin de déterminer Henri par des motifs plus efficaces, on s'engagea à lui donner, dans le Royaume de Naples, une Principauté de trente mille ducats de revenu annuel, & à Wolsey, son favori, des

terres de la valeur de dix mille (*a*).

Dès que cette ligue eut été signée, Clément, en vertu de la plénitude de son autorité papale, releva François du serment qu'il avoit fait d'accomplir le traité de Madrid (*b*). Ce droit, si contraire à tous les principes de la morale, & destructeur de cette bonne foi qui fait la base de toute espece de convention entre les hommes, étoit une conséquence naturelle du pouvoir que les Papes s'arrogeoient en qualité de Vicaires infaillibles de J. C. sur la terre : l'habitude de les voir user de ce pouvoir pour dispenser d'obligations qu'on regardoit comme sacrées ; l'intérêt de ceux que ces dispenses favorisoient, la crédulité des autres, tout servit à faire croire que les décisions du Souverain Pontife pouvoient autoriser ou justifier des actions, qui, en elles-mêmes, étoient injustes ou criminelles.

1526. Le Pape releve François du serment qu'il avoit fait, d'exécuter le traité de Madrid.

(*a*) P. Heuter. *Rer. Austr. l.* 11, *c.* 3, *p.* 217. *Recueil des trait.* 11, 124.

(*b*) Goldast. *Polit. impérial.* p. 1002. Palav. *hist. p.* 70.

1526. Allarmes de l'Empereur.

Cependant lorſque l'Empereur ne put plus douter que le projet de François ne fût d'éluder le traité de Madrid, il en conçut de vives allarmes, & fut agité de mille penſées diverſes. Il ne pouvoit ſe diſſimuler la rigueur avec laquelle il avoit traité ce Monarque dans ſa captivité, & le blâme que cette conduite lui avoit attiré : il avoit d'ailleurs montré, dans toutes ſes négociations avec ſon priſonnier, une ambition inſatiable, & il n'ignoroit pas les allarmes qu'en avoient conçues toutes les Cours de l'Europe ; il n'avoit même retiré de ſes démarches aucun des avantages qui peuvent, aux yeux des politiques, excuſer la conduite la plus criminelle, & dédommager des cenſures les plus ſéveres. Il voyoit alors François hors de ſes mains ; & tous les fruits qu'il avoit eſpéré recueillir du traité qui avoit mis ce Prince en liberté, lui échappoient pour jamais. Il ſentit bientôt toute l'imprudence qu'il avoit faite en ſe confiant à la parole du Roi de France, malgré l'avis contraire de ſes plus ſages miniſtres ; & il prévit

aiſément que la même ligue qu'il avoit voulu prévenir, en rendant la liberté à François, alloit ſe former contre lui ſous la conduite d'un Monarque brave & irrité. Le repentir & la honte du paſſé, & les plus vives inquiétudes ſur l'avenir furent le réſultat néceſſaire de ſes réflexions ſur ſa conduite & ſur ſa ſituation préſente. Cependant le caractere de Charles étoit d'être ferme & inflexible dans tout ce qu'il avoit entrepris: en ſe rétractant ſur un ſeul article du traité de Madrid, il auroit cru faire l'aveu de ſon imprudence & déceler ſes craintes; il prit donc le parti qui convenoit le mieux à ſa dignité; & au riſque de tout ce qui pourroit en arriver, il réſolut d'inſiſter conſtamment ſur l'exécution ſtricte du traité, & ſur-tout de ne rien accepter de ce qu'on pourroit lui offrir en équivalent pour la reſtitution de la Bourgogne (*a*). 1526.

En conſéquence de cette réſolution, il nomma Lannoy & Alarçon Sommation qu'il

(*a*) Guich. *l.* 17, 366.

pour aller en qualité d'Ambaſſadeurs à la Cour de France, ſommer François dans les formes, ou d'exécuter le traité avec la bonne foi qui convenoit à un Roi, ou de retourner à Madrid, ſuivant ſa parole, pour y reprendre ſes fers. Au-lieu de leur faire une réponſe directe & poſitive, François donna audience, en leur préſence, aux députés des Etats de Bourgogne. Ceux-ci lui repréſenterent en termes reſpectueux, qu'il avoit excédé les pouvoirs d'un Roi de France, en conſentant à ce que leur Province fût aliénée de la Couronne, dont il avoit promis, par le ſerment de ſon ſacre, de conſerver les domaines dans toute leur intégrité. François les remercia de leur attachement pour ſa Couronne, & les exhorta enſuite, mais très-foiblement, à faire attention aux engagements qu'il avoit contractés avec l'Empereur, & à l'obligation où il étoit de les remplir. Alors les députés prenant un ton plus ferme, déclarerent qu'ils n'obéiroient point à des ordres qu'ils regardoient comme contraires aux loix du Royaume; & que ſi leur Roi les abandon-

1526. fait à François d'exécuter le traité.

noit aux ennemis de la France, ils étoient résolus de se défendre eux-mêmes de toute leur force, & de périr plutôt que de se soumettre à une domination étrangere. A cette réponse, François se tournant vers les Ambassadeurs de l'Empereur, leur représenta l'impossibilité où il étoit de remplir ses engagements, & leur offrit au lieu de la Bourgogne, de payer à l'Empereur deux millions d'écus. Alarçon & le vice-Roi voyant bien que la scene dont ils venoient d'être les témoins, n'étoit qu'un jeu concerté entre le Roi & ses sujets pour leur en imposer, lui déclarerent que leur maître étoit bien décidé à ne se relâcher en rien des conditions du traité, & ils se retirerent (*a*). Avant de partir du Royaume, ils eurent la mortification d'entendre publier, avec la plus grande solemnité, la sainte ligue qui venoit de se former contre l'Empereur.

1526. Réponse de François.

(*a*) Belcar. *Comment. de Reb. Gal.* 573. *Mém. de du Bellay*, 97.

1526. L'Empereur se prépare à la guerre.

Charles, à la nouvelle de cette ligue, ne ménagea plus rien, & déclama publiquement contre François, en le traitant de Prince sans foi & sans honneur. Il ne se plaignit pas moins de Clément, qu'il sollicita vainement d'abandonner ses nouveaux alliés : il l'accusa d'ingratitude, & le taxa d'une ambition indigne de son caractere. Il ne s'en tint pas à le menacer de toute la vengeance qu'on pouvoit redouter du pouvoir d'un Empereur; en publiant un appel à un concile général, il réveilla dans l'imagination du Pape toutes les terreurs qu'inspire aux Pontifes de Rome l'autorité de ces assemblées formidables. Il falloit cependant opposer quelque chose de plus que des reproches & des menaces, à la ligue puissante qui s'étoit formée contre lui. Animé par tant de passions diverses, il déploya une activité & une vigueur extraordinaire, afin de faire passer en Italie de nouvelles troupes, & surtout de prompts secours d'argent qui y étoient encore plus nécessaires. Les efforts des confédérés ne répondirent point à l'animosité qu'ils avoient fait

Foibles opérations des confédérés.

éclater contre l'Empereur en entrant dans la ſainte ligue. On imaginoit 1526.
que François alloit agir avec la plus grande vigueur, & communiquer le même eſprit & la même activité à tous ſes alliés. Il avoit ſon honneur flétri à réparer, & plus d'un affront à venger. Il lui falloit reprendre parmi les Princes de l'Europe, le rang qu'il avoit perdu. Tant de ſujets de reſſentiment, fortifiés par ſon impétuoſité naturelle, ſembloient menacer ſon rival d'une guerre plus cruelle & plus ſanglante que toutes les précédentes; on ſe trompa. Les épreuves cruelles par leſquelles François avoit paſſé, avoient laiſſé dans ſon ame des impreſſions ſi profondes & ſi vives, qu'il ſe défioit de lui-même & de la fortune, & qu'il n'aſpiroit qu'au repos. Obtenir l'élargiſſement de ſes enfants, & conſerver la Bourgogne en payant un équivalent raiſonnable, étoit le principal objet de ſes vœux; & à ce prix, il eût volontiers ſacrifié à l'Empereur & Sforce & la liberté de l'Italie. Il ſe flattoit que la ſeule crainte d'une ligue puiſſante porteroit Charles à écouter des

propoſitions équitables ; il craignoit
1526. encore qu'en envoyant une armée aſſez forte pour ſauver le Milanès, ſes alliés, qu'il avoit vus tant de fois beaucoup plus attentifs à leurs intérêts, qu'exacts à remplir leurs engagements, ne l'abandonnaſſent auſſitôt que les troupes de l'Empereur ſeroient chaſſées de ce pays ; défection qui priveroit ſes négociations avec l'Empereur, de l'importance & du poids que leur donnoit ſon influence, comme chef d'une ligue puiſſance. Cependant le ſiege du château de Milan ſe preſſoit plus vivement que jamais, & Sforce ſe trouvoit réduit à la derniere extrêmité. Le Pape & les Vénitiens comptant que François les ſeconderoit, firent marcher leurs troupes au ſecours de Sforce, & raſſemblerent bientôt une armée plus que ſuffiſante pour remplir cet objet. Les Milanois, paſſionnément attachés à leur Prince infortuné, & indignés contre les Impériaux qui les avoient ſi cruellement opprimés, étoient prêts à ſeconder les confédérés dans toutes leurs entrepriſes. Mais le Duc d'Urbin leur Général,

animé par une ancienne inimitié contre la famille des Médicis, auroit craint de faire aucune démarche qui pût contribuer à l'agrandiſſement ou à la gloire du Pape (*a*); & il laiſſa échapper ou à deſſein, ou par ſa lenteur & l'irréſolution naturelle de ſon caractere, les occaſions d'attaquer avec avantage les Impériaux, & de les forcer à lever le ſiege. 1526.

Ces délais donnerent à Bourbon le temps de faire venir un renfort de troupes fraîches, & de ſe procurer de l'argent. Il prit auſſi-tôt le commandement de l'armée, & pouſſa le ſiege avec tant de vigueur, que Sforce fut bientôt forcé de ſe rendre. Ce Prince, en ſe retirant à Lodi que les confédérés avoient ſurpris, laiſſa Bourbon paiſible poſſeſſeur de ce Duché, dont l'inveſtiture lui avoit été promiſe par l'Empereur (*b*). 24 Juillet.

Les Italiens commencerent à s'appercevoir que François les avoit amu- Inquiétudes des Puiſſances d'Italie.

(*a*) Guich. *l.* 17, 382.
(*b*) Guich. *l.* 17, 376, &c. 159, 160, 166.

1526. ſés, & que malgré la fineſſe & l'habileté dans l'art des négociations, dont ils ſe vantoient comme d'un talent qui leur étoit propre, ils s'étoient pour cette fois laiſſés duper par un Prince Ultramontain. François avoit juſques-là rejetté ſur eux tout le poids de la guerre, & il tiroit avantage de leurs efforts, pour donner plus de poids aux propoſitions qu'il faiſoit réitérer ſouvent à la Cour de Madrid, afin obtenir la liberté de ſes enfants (*a*). Le Pape & les Vénitiens s'en plaignirent, & lui en firent des reproches; mais voyant qu'ils ne pouvoient le tirer de ſon inaction, leur zele & leur ardeur ſe ralentirent par degrés; & Clément, qui avoit déjà paſſé les bornes de ſa circonſpection ordinaire, ne tarda pas à s'accuſer d'imprudence, & à retomber dans l'irréſolution qui lui étoit ſi naturelle.

Meſures des Impériaux.

Tous les mouvements de l'Empereur ne dépendant que de lui ſeul,

(*a*) Ruſcelli, *lettere de princip.* 2, 157, &c.

furent par-là même beaucoup plus prompts & mieux concertés. La modicité de ſes revenus ne lui permettoit pas de mettre dans ſes opérations de guerre beaucoup de vigueur & de célérité; mais il y ſuppléa par ſes intrigues & ſes négociations. La famille des Colonnes, la plus puiſſante de toutes les maiſons Romaines, avoit conſtamment ſuivi le parti de la faction Gibeline ou Impériale, pendant toutes ces querelles ſanglantes des Papes avec les Empereurs, qui, durant pluſieurs ſiecles, remplirent l'Allemagne & l'Italie de trouble & de carnage. Les cauſes qui avoient donné naiſſance à ces factions meurtrieres, n'exiſtoient plus alors, & la rage qui les avoit animées étoit preſqu'épuiſée; mais les Colonnes n'en conſervoient pas moins le même attachement pour les intérêts de l'Empereur: d'ailleurs, en ſe mettant ſous ſa protection, ils s'aſſuroient la poſſeſſion tranquille de leurs terres & de leurs privileges. Le Cardinal Pompée Colonne, homme remuant & ambitieux, alors le chef de ſa famille, étoit depuis long-temps l'ennemi de 1526.

Clément. Il aſpiroit à la thiare, &
1526. s'étoit flatté au dernier conclave que ſon étroite liaiſon avec l'Empereur lui aſſureroit la préférence ſur Clément; & lorſqu'il ſe vit trompé dans ſes eſpérances, il n'attribua ce mauvais ſuccès qu'aux intrigues de ſon rival. C'étoit une eſpece d'injure que ne pouvoit jamais pardonner un ambitieux; il avoit pourtant diſſimulé ſon reſſentiment juſqu'à donner ſa voix pour l'élection de Clément, & accepter de grands emplois dans ſa Cour; mais il n'en étoit pas moins impatient de trouver l'occaſion de ſe venger. Dom Hugues de Moncade, Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, qui connoiſſoit les ſentiments de Colonnes, n'eut pas de peine à lui perſuader de profiter de l'abſence des troupes du Pape, alors employées en Lombardie, pour tenter une entrepriſe qui, en rempliſſant ſa vengeance perſonnelle, ſerviroit eſſentiellement les intérêts de l'Empereur. Cependant le Pape, que ſa timidité perſonnelle rendoit clairvoyant, veilloit de près ſur toutes les démarches de ſes ennemis; il avoit démêlé leurs deſſeins

d'assez bonne heure, pour avoir le temps de rappeller un corps de troupes suffisant, & se mettre en état de rompre toutes les mesures de Colonnes : mais Moncade sut si bien l'amuser par ses négociations, ses promesses & ses fausses confidences, qu'il endormit tous ses soupçons, & lui ôta l'idée de prendre les précautions nécessaires à sa sûreté. A la honte éternelle d'un Pape puissant & renommé par sa politique, Colonne, à la tête de trois mille hommes, se saisit d'une des portes de Rome, au moment même où Clément étoit dans la plus parfaite sécurité, & se croyoit hors d'état de résister à un si foible ennemi. Les Romains qui n'avoient aucune insulte à craindre des troupes de Colonnes, les laisserent entrer sans obstacle : les gardes du Pape furent dispersés en un moment ; & Clément, épouvanté du danger qui le menaçoit, confus de sa crédulité, & presqu'abandonné de tout le monde, s'enfuit avec précipitation au château Saint-Ange, qui fut aussi-tôt investi. Le palais du Vatican, l'Eglise de Saint Pierre, les maisons des Ministres &

1526. 29 Septembre. Les Colonnes se rendent maîtres de Rome.

1526. des gens du Pape furent livrés ſans ménagement au pillage ; le reſte de la ville ne ſouffrit aucun dommage.

Accommodement entre le Pape & l'Empereur. Clément, privé de tout ce qui lui étoit néceſſaire, ſoit pour ſe défendre, ſoit pour ſubſiſter, fut bientôt forcé de demander à capituler ; & Moncade introduit dans le château, lui impoſa, avec toute la hauteur d'un conquérant, des conditions qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de refuſer. Le principal article fut que Clément ne ſe borneroit pas à pardonner aux Colonnes, mais qu'il les admettroit même à ſa faveur, & qu'il retireroit ſur le champ de l'armée des confédérés toutes les troupes qui étoient à ſa ſolde (*a*).

Les Colonnes, qui ne parloient de rien moins que de dépoſer Clément, & d'élever à ſa place ſur la chaire de Saint Pierre Pompée leur parent, ſe récrierent contre un traité qui les laiſſoit à la merci d'un Pontife juſte-

(*a*) Jovii, *vita Pomp. Colonn.* Guich. *l.* 17, 407. Ruſcelli, *lettere de princip.* 1, *p.* 104.

ment irrité contre eux; mais Moncade qui ne s'occupoit que des intérêts de ſon maître, eut peu d'égards à leurs plaintes, &, par cette heureuſe opération, déſunit entiérement les forces des confédérés. 1526.

Dans le temps même que l'armée des confédérés s'affoibliſſoit par une diminution ſi conſidérable, les Impériaux reçurent deux renforts; l'un, compoſé de ſix mille hommes, venoit d'Eſpagne ſous la conduite de Lannoy & d'Alarçon; l'autre avoit été levé dans l'Empire par George Frondſperg, Gentilhomme Allemand, qui, après avoir ſervi avec beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, avoit acquis tant de faveur & de crédit parmi ſes compatriotes, qu'ils venoient en foule ſe ranger ſous ſes étendards, ne cherchant que l'occaſion de s'engager dans quelqu'entrepriſe militaire, & impatients alors de ſe délivrer du joug du deſpotiſme civil & religieux : il s'en enrôla juſqu'à quatorze mille au ſervice de Frondſperg, ſans autre gratification qu'un écu pour chaque ſoldat. L'Archiduc Ferdinand y ajouta encore Renfort de l'armée Impériale.

1526. deux mille hommes de cavalerie levées en Autriche. L'Empereur ne manquoit donc pas de troupes; mais il ne pouvoit trouver les fonds néceſſaires à leur entretien. Ses revenus ordinaires étoient épuiſés: dans l'enfance du commerce, le crédit des Princes n'étoit pas fort étendu, & les Cortès de Caſtille, malgré tous les artifices auxquels on eut recours pour les gagner, malgré quelques changements qu'on fit dans leur conſtitution pour s'aſſurer de leurs ſuffrages, refuſerent conſtamment d'accorder à Charles aucun ſubſide extraordinaire (a); en ſorte que plus l'armée devenoit nombreuſe, plus les Généraux voyoient augmenter leur embarras. Bourbon, en particulier, ſe trouva dans une ſituation ſi critique, qu'il eut beſoin de tout ſon courage pour s'en tirer. On devoit des ſommes immenſes aux troupes Eſpagnoles qui étoient déjà dans le Milanès, lorſque Frondſperg arriva encore avec ſix mille Allemands af-

Epuiſement des finances de l'Empereur.

(a) Sandov. 1, 814.

famés & dépourvus de tout. Les premiers demandoient ce qu'on leur devoit, les autres la paye qu'on leur avoit promiſe à leur entrée dans le Milanès, & les uns & les autres parloient avec beaucoup de hauteur. Bourbon étoit hors d'état de les ſatisfaire; dans cette extrêmité, il ſe vit forcé de commettre des actes de violence qui répugnoient à ſon caractere, naturellement doux & humain. Il fit prendre les principaux citoyens de Milan; & à force de menaces & même de tourments, il en tira une ſomme conſidérable; il dépouilla les Egliſes de toute leur argenterie & de tous leurs ornements. Le produit de ces violences n'étoit pas encore ſuffiſant pour compléter la ſomme dont il avoit beſoin; mais en diſtribuant ce qu'il avoit aux ſoldats, il ſut ſi bien les adoucir par ſes careſſes & ſes témoignages d'amitié, qu'il appaiſa pour le moment tous les murmures, quoiqu'il fût bien loin d'avoir acquitté tout ce qui leur étoit dû (*a*). 1526.

(*a*) Ripamont. *hiſt. Mediol. l.* 9, *p.* 716.

1526. Bourbon met Moron en liberté.

Bourbon, obligé de chercher d'autres expédients pour se procurer de l'argent, accorda, pour vingt mille ducats, la vie & la liberté à Moron qui avoit été détenu en prison depuis la découverte de sa conspiration, & qui avoit été condamné à mort par les juges Espagnols nommés pour lui faire son procès. Tel étoit l'esprit & l'adresse de cet homme, & l'ascendant extraordinaire qu'il avoit sur l'esprit de tous ceux qu'il approchoit, qu'en peu de jours, de prisonnier qu'il étoit, il devint le plus intime confident de Bourbon, qui le consulta sur toutes les affaires importantes. Ce furent certainement ses insinuations qui firent naître, dans l'esprit du Connétable, le soupçon que l'Empereur n'avoit jamais eu dessein de lui donner l'investiture du Duché de Milan, & que Leve & les autres Généraux Espagnols étoient moins des adjoints destinés à le seconder de bonne foi dans l'exécution de ses projets, que des espions apostés pour veiller sur sa conduite. Comme il conservoit à l'âge de quatre-vingts ans toute l'audace de la

jeuneſſe, on peut encore lui attribuer l'idée du projet hardi & inattendu que Bourbon oſa tenter quelque temps après (*a*). 1526.

Les demandes & les beſoins des troupes du Milanès devinrent ſi preſſants, qu'il fallut néceſſairement ſonger à trouver quelqu'expédient pour les ſatisfaire. Les arrérages de leur ſolde s'accumuloient tous les jours; l'Empereur ne faiſoit paſſer aucunes remiſes à ſes Généraux, & toute la rigueur des exactions militaires ne pouvoit plus rien tirer d'un pays entiérement ruiné & épuiſé. Dans cette ſituation, il ne reſtoit plus que deux partis à prendre, ou de licencier l'armée, ou de la conduire dans le pays ennemi pour y ſubſiſter. Le territoire des Vénitiens étoit le plus voiſin; mais ils avoient ſu, par leur prévoyance ordinaire, mettre leur pays à l'abri de toute inſulte. Il falloit donc envahir les Etats de l'Egliſe ou ceux de Florence; & Clément avoit mérité, par ſes dernieres démarches, Il délibere ſur la marche qu'il doit tenir.

(*a*) Guich. l. 17, 419.

1526. que l'Empereur en tirât la vengeance la plus ſévere. Ses troupes n'étoient pas plutôt rentrées dans Rome après le ſoulevement des Colonnes, que, ſans aucun égard pour le traité conclu avec Moncade, il dégrada le Cardinal, excommunia le reſte de cette famille, s'empara de toutes les places fortes qu'elle poſſédoit, & fit ravager ſes terres avec toute la fureur que peut inſpirer le reſſentiment d'une injure récente : il tourna enſuite ſes armes contre Naples; & comme il étoit ſecondé par la flotte Françoiſe, il fit quelques progrès dans la conquête de ce Royaume, avec d'autant plus de facilité, que le vice-Roi, ainſi que les autres Généraux de l'Empereur, manquoit de l'argent dont il auroit eu beſoin pour faire une vigoureuſe réſiſtance (*a*).

1527. Il marche pour envahir le territoire du Pape.

Cette conduite du Pape juſtifia en apparence les meſures que la néceſſité fit prendre à Bourbon; le déſavantage

(*a*) Jovii, *vita Pomp. Colonn.* Guich. I. 18, 424.

vantage des circonſtances dans leſquelles il entreprit d'exécuter ſon projet, eſt une preuve inconteſtable & du déſeſpoir où il étoit réduit, & de la ſupériorité des talents qui lui firent ſurmonter tant d'obſtacles. Après avoir confié le gouvernement de Milan à Leve, qu'il n'étoit pas fâché de laiſſer derriere lui, il ſe mit en marche au fort de l'hyver à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, de nations, de mœurs & de langues différentes; ſans argent, ſans magaſins, ſans artillerie, ſans bagages; enfin, ſans aucune des choſes néceſſaires au plus petit détachement, & par conſéquent eſſentielles pour faire mouvoir & même exiſter une grande armée. Il avoit à traverſer un pays coupé de rivieres & de montagnes, dont les chemins étoient impraticables; & pour mettre le comble à toutes ces difficultés, il voyoit l'armée ennemie, ſupérieure en nombre, à portée d'épier tous ſes mouvements & de profiter de tous les avantages qui ſe préſenteroient. Heureuſement ſes troupes, laſſées de leurs ſouffrances préſentes, n'en cherchoient que la fin: animées 1527.

d'ailleurs par l'eſpérance d'un butin
1527. immenſe, elles ne firent pas ſeulement attention au mauvais état dans lequel elles entreprenoient une marche ſi pénible, & ſuivirent leur chef avec allégreſſe. Son premier but étoit de ſe rendre maître de Plaiſance, & d'accorder à ſes ſoldats le pillage de cette ville; mais la vigilance des Généraux des alliés fit échouer ce projet. Bourbon ne réuſſit pas mieux dans le deſſein de s'emparer de Bologne; cette ville ſe trouva pourvue à temps d'une garniſon aſſez forte pour la mettre à couvert des inſultes d'une armée qui n'avoit ni munitions ni artillerie. Le mauvais ſuccès de ces deux tentatives ne lui permettant plus d'eſpérer de conquérir aucune ville conſidérable, il fut forcé de marcher en-avant; mais il y avoit déjà deux mois qu'il étoit en route; ſes troupes avoient ſouffert tous les maux qu'une longue marche & la rigueur extraordinaire de la ſaiſon multiplioient ſous les pas d'une armée qui ſe trouvoit dépourvue de tout dans un pays ennemi. Les magnifiques promeſſes qui les avoient éblouies d'abord n'avoient

Révolte de ſes troupes.

eu aucun affet : elles ne voyoient aucune eſpérance d'un ſoulagement prochain : pouſſées à bout, elles commencerent à murmurer, & en vinrent bientôt à une révolte déclarée. Quelques officiers qui eurent la témérité de vouloir les réprimer, furent la victime de leur furie : Bourbon lui-même n'oſa s'expoſer aux premiers tranſports de leur rage, & il fut obligé de s'enfuir ſecretement de ſes quartiers (*a*). Mais leur fureur, après-les premiers tranſports, commença à ſe calmer peu-à-peu : Bourbon qui poſſédoit au ſuprême degré l'art de manier les eſprits des ſoldats, en profita pour leur renouveller ſes promeſſes avec un ton de confiance plus ferme encore qu'auparavant, & leur aſſura qu'ils en verroient bientôt l'accompliſſement. Il tâchoit de les engager à ſupporter leurs peines avec plus de patience, en les partageant lui-même : il ne ſe ménageoit pas plus que le dernier fantaſſin : il 1527.

(*a*) Guich. *l.* 18, 434. Jovii, *vita Colon.* 163.

1527. marchoit avec eux à pied ; il joignoit ſa voix aux chanſons qu'ils compoſoient, & dans leſquelles, au milieu des éloges qu'ils donnoient à ſa valeur, ils mêloient quelques railleries militaires ſur ſa pauvreté. Partout où ils paſſoient, il leur permettoit de piller à diſcrétion les villages voiſins, comme pour commencer à s'acquitter avec eux des promeſſes qu'il leur avoit faites : encouragés par ces adroites complaiſances, ils oublierent entiérement leurs ſouffrances & leurs plaintes, & continuerent de le ſuivre avec une confiance auſſi aveugle qu'ils lui en euſſent jamais montré (a).

Irréſolution & imprudence du Pape.

Cependant Bourbon cachoit avec ſoin ſes intentions. Rome & Florence ne ſachant de quel côté alloit fondre l'orage, étoient dans l'incertitude la plus inquiétante. Clément qui s'intéreſſoit à la ſûreté des deux villes, étoit plus irréſolu que jamais ; & lorſque les approches rapides du danger exigeoient les meſures les plus promp-

(a) *Œuvres de Brant. vol.* 4, 246, *&c.*

tes & les plus déciſives, il perdoit le temps à délibérer ſans rien conclure, ou à prendre un jour des réſolutions que ſon eſprit inquiet & plus adroit à découvrir les difficultés qu'à en trouver le remede, abandonnoit le lendemain, ſans pouvoir ſe fixer à aucun autre parti. Tantôt il étoit réſolu de s'unir plus étroitement que jamais à ſes alliés, & de pouſſer la guerre avec vigueur; tantôt il étoit d'avis de terminer à l'amiable tous les différends, en faiſant un traité avec Lannoy, qui, connoiſſant la paſſion du Pape pour les négociations, lui faiſoit chaque jour, dans cette vue, de nouvelles propoſitions. A la fin ſa timidité l'emporta & le détermina à conclure avec Lannoy un accommodement, dont les principaux articles étoient qu'il y auroit une ſuſpenſion d'armes de huit mois entre les troupes du Pape & celles de l'Empereur; que Clément avanceroit une ſomme de ſoixante mille écus pour payer les troupes Impériales; que les Colonnes ſeroient relevés des cenſures eccléſiaſtiques, & remis en poſſeſſion de leurs ter- 1527.

5 Mars. Il conclut un traité avec le Vice-Roi de Naples.

res & de leurs dignités ; que le vice-
1527. Roi iroit à Rome, & empêcheroit Bourbon de s'approcher plus près de cette ville, ainſi que de Florence (a). Quoique ce traité ne laiſſât plus à Clément aucune eſpérance d'être ſecouru par ſes alliés, & ne lui donnât cependant aucun garant ſolide de ſa ſûreté, il ſe crut par-là délivré tout d'un coup de tous les embarras qui l'effrayoient ; & dans l'excès de ſa confiance, il licencia toutes ſes troupes, à la réſerve de ce qui étoit néceſſaire pour la garde de ſa perſonne. Guichardin, qui ſe trouvoit alors au milieu de l'armée des alliés en qualité de Commiſſaire général du Pape, & que ce poſte ainſi que ſes grands talents mettoient à portée de voir toute l'illuſion des eſpérances dont Clément ſe laiſſoit abuſer, ne pouvoit concevoir cette étonnante confiance dans un Pape qui, en toute autre occaſion, s'étoit montré exceſſivement timide & ſoupçonneux ; il ne pouvoit expliquer cette condui-

(a) Guich. *l.* 18, 436.

te, qu'en l'attribuant à un esprit d'aveuglement dont sont frappés ceux que le Ciel a condamnés à une ruine inévitable (a). 1527.

Il paroît que l'intention de Lannoy étoit d'exécuter de bonne foi le traité qu'il venoit de faire ; ayant réussi à détacher Clément de la ligue, il eût voulu que Bourbon tournât ses armes contre les Vénitiens, qui, de toutes les Puissances en guerre avec l'Empereur, étoient ceux qui avoient montré le plus de vigueur. Dans cette vue, il dépêcha un courier à Bourbon pour l'informer de la suspension d'armes qu'il venoit de conclure avec le Pape, au nom de leur commun maître. Bourbon avoit d'autres projets, & il étoit trop avancé dans son entreprise pour l'abandonner. Il eût été dangereux de parler de retraite à ses soldats ; d'ailleurs, il étoit bien aise de mortifier un homme qu'il avoit tant de raisons de haïr : & comme son commandement ne dépendoit en rien de Lannoy, il ne tint aucun

Bourbon n'y eut aucun égard.

(a) Guich. *l.* 18, 446.

compte de ſon meſſage, & conti-
1527. nua de ravager les Etats eccléſiaſtiques & de s'avancer vers Florence. Son approche fit renaître toutes les terreurs & toutes les inquiétudes de Clément, qui eut recours à Lannoy, & le conjura d'arrêter la marche de Bourbon. En conſéquence, Lannoy partit pour ſe rendre à l'armée, mais il n'oſa s'en approcher. Dès que les ſoldats de Bourbon eurent connoiſſance de la treve, ils entrerent en fureur, ſe répandirent en menaces, & demanderent l'accompliſſement des promeſſes auxquelles ils s'étoient fiés; leur Général même pouvoit à peine les contenir; & tous les habitants de Rome virent bien qu'il ne reſtoit plus d'autre parti que de ſe préparer à réſiſter à l'orage qu'il n'étoit plus poſſible de détourner. Clément ſeul, comptant toujours ſur quelques proteſtations équivoques & trompeuſes que faiſoit Bourbon de ſon inclination pour la paix, retomba dans ſa premiere ſécurité (*a*).

(*a*) Guich. l. 18, 437, &c. *Mém. de du Bellay*, p. 109.

Bourbon, de ſon côté, n'étoit pas ſans inquiétude. Juſqu'ici toutes ſes tentatives ſur les places de quelque importance avoient échoué ; & Florence qu'il avoit menacée quelque temps, ſe trouvoit, par l'arrivée des troupes du Duc d'Urbin, en état de braver une attaque. Il fallut alors changer néceſſairement de route, & prendre ſur le champ une réſolution nouvelle ; il s'arrêta ſans héſiter à un parti qui étoit auſſi hardi qu'il parut impie à ſes contemporains ; c'étoit d'attaquer Rome, & de la livrer au pillage. Il avoit en effet pluſieurs raiſons pour s'y déterminer. Il étoit jaloux de traverſer Lannoy qui avoit entrepris de mettre cette ville en ſûreté ; il s'imagina que l'Empereur ſeroit très-ſatisfait de voir humilier Clément, le premier auteur de la ligue qui s'étoit formé contre lui ; il ſe flattoit, qu'en contentant l'avidité de ſes ſoldats par l'immenſe butin de cette capitale, il les attacheroit pour toujours à ſes intérêts ; ou, ce qui eſt plus vraiſemblable encore, il eſpéra que la puiſſance & la gloire que lui promettoit la priſe de la premiere

1527. Il s'avance vers Rome.

ville de la chrétienté, le mettroient
1527. en état de jetter les fondements d'un pouvoir indépendant ; & qu'après avoir rompu toute liaiſon avec l'Empereur, il pourroit poſſéder en ſon nom ſeul Naples ou quelques autres Etats d'Italie (*a*).

Préparatifs du Pape pour ſe défendre.

Quels que fuſſent ſes motifs, il exécuta ſon projet avec une célérité égale à l'audace qui l'avoit conçu. Ses ſoldats qui avoient leur proie ſous leurs yeux, ne ſe plaignoient plus ni de leurs fatigues, ni de la famine, ni du défaut de paye. Quand le Pape les vit s'avancer de la Toſcane vers Rome, il ſentit la frivolité des eſpérances dont il s'étoit bercé, & ſe réveilla tout-à-coup de ſon aſſoupiſſement ; mais il étoit trop tard. Un Pontife même hardi & prompt à ſe décider, n'auroit plus eu aſſez de temps pour prendre les meſures efficaces, & former avec ſuccès un plan de défenſe. Sous la foible adminiſtration de Clément, tout

(*a*) Brant. 4, 271, 6, 189. Belcarii, *comment.* 594.

ne fut que consternation, désordre & irrésolution. Il rassembla cependant ceux de ses soldats licenciés qui étoient restés dans Rome; il arma les artisans & les domestiques des Cardinaux; il fit réparer les breches des murailles, commença de nouvelles fortifications, & excommunia Bourbon & ses soldats, flétrissant les Allemands du nom de Luthériens, & les Espagnols de celui de Maures. (*a*). Se reposant ainsi sur ces préparatifs imparfaits, & sur la terreur de ses armes spirituelles, que mépriſoient encore plus des soldats affamés de butin, il parut quitter sa timidité naturelle; & contre l'avis de son conseil, il résolut d'attendre l'approche d'un ennemi qu'il auroit pu aisément éviter, s'il eût voulu se retirer à temps. 1527.

Bourbon qui vit la nécessité de ne perdre aucun instant, puisque ses intentions étoient connues, marcha avec tant de vîtesse, qu'il dévança de plusieurs journées l'armée du Duc Assaut donné à Rome.

(*a*) Seckend. l. 2. 68.

d'Urbin, & vint camper dans les
1527. plaines de Rome, vers le ſoir du 5 de Mai. Delà il montra à ſes ſoldats les palais & les égliſes de cette capitale de la République chrétienne, où les richeſſes de toute l'Europe étoient allées s'engloutir pendant tant de ſiecles, ſans avoir jamais été entamées par aucune main ennemie; il les exhorta à prendre quelque repos pendant la nuit, pour ſe préparer à donner aſſaut le lendemain, & leur promit pour prix de leur valeur & de leurs travaux, la poſſeſſion de tous les tréſors qui étoient raſſemblés dans Rome.

Bourbon, réſolu de rendre cette journée mémorable ou par le ſuccès de ſon entrepriſe, ou par ſa mort, parut dès le matin à la tête de ſes troupes, armé de toutes pieces, & portant par-deſſus ſon armure un habit blanc, pour être mieux vu de ſes amis & de ſes ennemis; & comme tout dépendoit de la vigueur de l'attaque, il mena ſur le champ ſes ſoldats à l'eſcalade des murailles. Il tira des trois nations qui compoſoient ſon armée, trois corps ſéparés, l'un d'Al-

lemands, l'autre d'Eſpagnols, & le troiſieme d'Italiens; chacun d'eux fut chargé d'une attaque différente, & le gros de l'armée s'avança pour les ſoutenir ſuivant les circonſtances. Un épais brouillard déroba leur approche juſqu'à ce qu'ils euſſent preſqu'atteint le bord du foſſé qui environnoit les fauxbourgs. Les échelles furent plantées en un moment, & chaque détachement monta à l'aſſaut avec une impétuoſité qu'animoit encore l'émulation nationale. Ils furent d'abord reçus avec un courage égal au leur; les Gardes Suiſſes du Pape & les vieux ſoldats qu'il avoit raſſemblés, combattirent avec une bravoure digne de guerriers à qui la défenſe de la plus fameuſe ville du monde étoit confiée. Les troupes de Bourbon, malgré toute leur valeur, ne faiſoient aucun progrès, & commençoient même à plier: Bourbon, qui ſentit que ce moment critique alloit décider du ſuccès de la journée, ſe précipite de ſon cheval, court à la tête des aſſaillants, & arrachant une échelle des mains d'un ſoldat, il la plante contre le mur, & commence 1527.

à y monter, encourageant de la voix
1527. & du geſte ſes troupes à le ſuivre. Mais au même inſtant un coup de mouſquet tiré des remparts lui perça
Bourbon eſt tué. les reins d'une balle. Il ſentit auſſi-tôt que la bleſſure étoit mortelle, mais il conſerva aſſez de préſence d'eſprit pour recommander à ceux qui ſe trouvoient près de lui, de couvrir ſon corps d'un manteau, afin que ſa mort ne décourageât pas ſes troupes; & quelques inſtants après, il expira avec un courage digne d'une meilleure cauſe, & qui auroit couvert ſon nom de la plus grande gloire, s'il eût péri ainſi en défendant ſon pays, & non pas à la tête des ennemis de ſa patrie (*a*).

Priſe de Rome. Il fut impoſſible de cacher longtemps ce funeſte événement; les ſoldats s'apperçurent bientôt de l'abſence de leur Général, qu'ils étoient accoutumés à voir par-tout où il y avoit du danger; mais loin d'être abattus

(*a*) Mém. de du Bellay, 101. Guic. *l.* 18, p. 445, &c. *Œuvr. de Brant.* 4, 257, &c.

par cette perte, elle ne fit que changer leur courage en fureur. Le nom de Bourbon retentiſſoit dans tous les rangs avec les cris de *ſang* & de *vengeance*. Les vieux ſoldats qui défendoient les remparts, furent accablés par le nombre; les nouvelles recrues de la ville prirent la fuite à la vue du péril, & l'ennemi pénétra dans Rome avec une violence irréſiſtible. 1527.

Durant le combat, Clément étoit au pied de l'autel de Saint Pierre, où il adreſſoit au Ciel des prieres inutiles pour la victoire. Dès qu'il eut appris que ſes troupes commençoient à reculer, il s'enfuit avec précipitation; & par un aveuglement plus étonnant encore que ſes fautes précédentes, au-lieu de s'évader par la porte oppoſée, où il n'avoit à craindre la rencontre d'aucun ennemi, il alla ſe renfermer avec treize Cardinaux, les Ambaſſadeurs des Cours étrangeres, & pluſieurs perſonnes de diſtinction, dans le même château Saint-Ange, que ſon dernier malheur eût dû lui faire enviſager comme un aſyle peu ſûr. Tandis qu'il alloit du Vatican à cette fortereſſe, il vit ſes

soldats fuyant devant un ennemi qui
1527. les poursuivoit sans faire de quartier ; il entendit les cris & les gémissements des citoyens, & vit commencer les maux que son imprudence & sa crédulité avoient attirés sur ses sujets (a).

Pillage de la ville. Il est impossible de décrire, & même d'imaginer le désastre & les horreurs qui suivirent cet événement. Tout ce qu'une ville prise d'assaut peut avoir à redouter de la rage d'une soldatesque effrénée ; tous les excès auxquels put se porter la férocité des Allemands, l'avarice des Espagnols, la licence des Italiens, les malheureux habitants de Rome y furent en proie. Eglises, palais, maisons particulieres, tout fut pillé, sans distinction : ni l'âge, ni le rang, ni le sexe ne sauva des plus cruels outrages. Cardinaux, Prêtres, Nobles, femmes, filles, tout fut livré à la merci des vainqueurs barbares, sourds à la voix de l'humanité. Ces violences ne cesserent pas même, comme il arrive d'ordinaire dans les villes prises d'as-

(a) Jov. *vita Colon.* 165.

saut, lorsque la premiere fureur du soldat fut assouvie. Les Impériaux resterent dans Rome plusieurs mois; & pendant tout ce temps, l'insolence & la brutalité du soldat ne se rallentirent presque point. Le butin qu'ils firent, seulement en especes monnoyées, montoit à un million de ducats; & ce qu'ils tirerent des rançons & de leurs exactions, fut encore beaucoup plus considérable. Rome avoit été prise plusieurs fois par les peuples du Nord qui renverserent l'Empire dans le cinquieme & le sixieme siecle; mais les peuples payens & barbares, les Huns, les Vandales, les Goths ne l'avoient jamais traitée avec autant de cruauté que le firent alors les sujets dévots d'un Monarque Catholique (*a*). 1527.

Après la mort de Bourbon, le commandement de l'armée Impériale passa à Philibert de Châlons, Prince d'Orange, qui eut bien de la peine à Le Pape assiégé dans le château Saint-Ange.

(*a*) Jov. *vit. Colon.* 166. Guich. *l.* 18, 440, &c. *Comment. de captâ urbe Româ ap. Scardium*, 2, 230. Ulloa, *vita dell Carl. V*, p. 110. Giannone, *hist. de Nap.* B. 31, *c.* 3, *p.* 507.

arracher du pillage assez de soldats
1527. pour investir le château Saint-Ange. Clément sentit aussi-tôt la faute qu'il avoit faite, en se retirant dans un fort si mal pourvu & si peu en état de défense ; mais voyant que les Impériaux, méprisant toute discipline, & ne s'occupant qu'à piller, poussoient le siege avec lenteur, il ne désespéra pas de tenir assez long-temps pour que le Duc d'Urbin pût venir à son secours. Ce Général s'avançoit à la tête d'une armée composée de Vénitiens, de Florentins & de Suisses soudoyés par la France, & cette armée étoit assez forte pour délivrer Clément du péril où il se trouvoit ; mais le Duc d'Urbin préféra le plaisir de satisfaire sa haine contre la famille des Médicis, à la gloire de sauver la capitale de la Chrétienté & le Chef de l'Eglise : il prétendit que l'entreprise étoit trop hasardeuse ; & par un raffinement de vengeance, après s'être avancé assez près pour être vu des remparts du château & pour donner au Pape l'espoir d'un secours prochain, il se retira avec précipitation

(*a*). Clément, privé de toute reſſource, & réduit par la famine à ſe nourrir de chair d'âne (*b*), fut obligé de capituler, & de ſouſcrire aux conditions qu'il plut aux vainqueurs de lui impoſer. Il ſe ſoumit à payer quatre cents mille ducats à l'armée, rendre à l'Empereur toutes les places fortes que poſſédoit l'Egliſe; & quoiqu'il donnât des ôtages, à reſter lui-même priſonnier, juſqu'à ce qu'il eût exécuté les principaux articles du traité. Le Pape fut mit ſous la garde d'Alarçon, qui, par ſa vigilance ſévere à garder François I, s'étoit bien fait connoître pour un homme propre à cet emploi. Ainſi, par un haſard ſingulier, cet officier eut la garde des deux perſonnages les plus illuſtres qui euſſent été faits priſonniers dans l'Europe depuis pluſieurs ſiecles. La nouvelle de cet événement ſi extraordinaire & ſi inattendu cauſa à l'Empereur autant de ſurpriſe que de joie; mais il diſſimula ſes ſentiments à

1527. 6 Juin. Il ſe rend priſonnier.

(*a*) Guich. *l.* 18, 450.
(*b*) Jov. *vit. Colon.* 167.

1527. dernier mâle de la famille royale des Jagellons, l'Archiduc Ferdinand prétendit avoir droit aux deux Couronnes. Il faiſoit valoir deux titres : l'un appuyé ſur les anciennes prétentions de la Maiſon d'Autriche à ces deux Royaumes ; l'autre étoit fondé ſur les droits de ſa femme, ſœur unique du Roi qui venoit de mourir. Cependant les loix féodales régnoient avec tant de vigueur dans la Hongrie & dans la Boheme, & la Nobleſſe y jouiſſoit d'un pouvoir ſi étendu, que les deux Couronnes étoient encore électives, & qu'on n'auroit eu aucun égard aux prétentions de Ferdinand, ſi elles n'avoient pas été ſoutenues de forces puiſſantes. Mais ſon mérite perſonnel, le reſpect dû au frere du plus grand Monarque de la Chrétienté, la néceſſité de choiſir un Prince qui pût par lui-même ajouter de nouvelles forces à celles de ſes ſujets, pour les protéger contre les armes Ottomanes, que leurs derniers ſuccès avoient rendues redoutables à la Hongrie ; enfin, les intrigues de ſa ſœur, veuve du feu Roi, l'emporterent ſur la prévention que les Hon-

Ferdinand élu Roi.

grois avoient conçue contre l'Archiduc, comme étranger ; & malgré un parti considérable qui avoit donné sa voix au Vaivode de Transilvanie, Ferdinand demeura paisible possesseur de cette couronne. Les Etats de Boheme suivirent l'exemple de la Hongrie : mais pour maintenir & assurer leurs privileges, ils obligerent Ferdinand de signer avant son couronnement, un acte, qu'ils appellerent *reverse*, & par lequel il déclaroit qu'il tenoit cette Couronne, non par aucun droit antérieur, mais par l'élection gratuite & volontaire de la nation. La réunion de tous ces Etats divers, dont les Princes de la Maison d'Autriche s'assurerent dans la suite la possession héréditaire, fut l'origine & le principe de cette supériorité de pouvoir qui les rendit depuis si formidables au reste de l'Allemagne (*a*). 1527.

(*a*) Steph. Bronderick, *Procancellarii Hungar. clades in campo Mohacz ap. Stardium* 2, 218. P. Barre, *hist. d'Allemagne, tom.* 8, *part.* 1, *p.* 198.

Les diſſentions qui diviſoient le
1527. Pape & l'Empereur, furent extrême-
Progrès de la réformation. ment favorables aux progrès du Luthéraniſme. Charles, irrité des procédés de Clément, & uniquement occupé à ſe défendre contre la ligue que ce Pape avoit formée, n'avoit ni la volonté ni le loiſir de prendre des meſures pour étouffer les nouvelles opinions qui s'accréditoient en
25 Juin. Allemagne. Dans une diete de l'Em-
1526. pire tenu à Spire, on examina l'état actuel de la religion; tout ce que l'Empereur y exigea des Princes, fut d'attendre avec patience & ſans encourager les novateurs, la convocation du concile général qu'il avoit demandé au Pape. Les membres de la diete convinrent que la convocation d'un concile étoit le parti le plus convenable & le plus régulier qu'on pût prendre pour parvenir à la réforme des abus de l'Egliſe: mais ils ſoutenoient qu'un concile national tenu en Allemagne, feroit plus d'effet que le concile général propoſé par l'Empereur. Quant à l'avis qu'il leur donnoit de ne point favoriſer les novateurs, ils en firent ſi peu

de

de cas, que même pendant la durée de la diete de Spire, les théologiens qui avoient ſuivi l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe-Caſſel, prêchoient publiquement & adminiſtroient les ſacrements ſuivant les rits de la religion réformée. L'exemple même de l'Empereur enhardit les Allemands à traiter avec peu de reſpect l'autorité des Papes. Dans la chaleur de ſon reſſentiment contre Clément, il publia une longue réponſe au bref plein de fiel que le Pape avoit compoſé pour faire l'apologie de ſa conduite. L'Empereur commençoit ſon manifeſte par une énumération détaillée de différents traits d'ingratitude, d'ambition & de mauvaiſe foi de ce Pontife; il les peignoit des couleurs les plus fortes & les plus chargées, & il finiſſoit par appeller de ſon autorité à un concile général. Il écrivit en même-temps au college des Cardinaux, pour ſe plaindre de l'injuſtice & de la partialité de Clément, & pour les ex- 1527.

(a) Sleid. 103.

horter, au cas que le Pape refusât
1527. ou différât la convocation d'un concile, à montrer l'intérêt qu'ils prenoient à la paix de l'Eglise Chrétienne, si honteusement abandonnée de son premier Pasteur, en convoquant eux-mêmes le concile en leur nom (*a*). On répandit avec soin dans toute l'Allemagne le manifeste de l'Empereur qui, pour la violence & l'amertume du style, ne le cédoit pas aux écrits de Luher même; il fut avidement lu par les personnes de tout rang; & l'impression qu'il fit, détruisit aisément l'effet des protestations que Charles avoit faites auparavant contre la nouvelle doctrine.

(*a*) Goldast. *Polit. imper.* p. 984.

Fin du Livre IV.

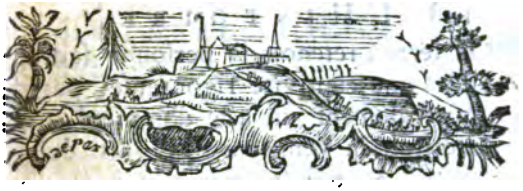

L'HISTOIRE
DU REGNE
DE L'EMPEREUR
CHARLES-QUINT.

LIVRE V.

LES détails de la maniere inhumaine dont le Pape avoit été traité, remplirent toute l'Europe d'étonnement & d'horreur. L'audace inouie d'un Empereur chrétien, à qui ſa dignité même impoſoit le devoir de protéger & de défendre le ſaint Siege, & qui, portant des mains violentes ſur celui qui repréſentoit J. C. ſur

1527. Indignation générale de l'Europe contre l'Empereur. 11 Juillet.

la terre, retenoit ſa perſonne ſacrée
1527. dans une captivité rigoureuſe, parut généralement un acte d'impiété qui méritoit la vengeance la plus éclatante, & qui ſollicitoit la prompte réunion de tous les fideles enfants de l'Egliſe contre le coupable. François & Henri, allarmés des progrès que l'Empereur faiſoit en Italie, s'étoient déjà étroitement liés avant la priſe de Rome; & pour mettre un frein à l'ambition de l'Empereur, ils étoient convenus de faire une puiſſante diverſion dans les Pays-Bas. Les différents motifs qui les avoient déterminés d'abord, n'avoient fait que ſe fortifier depuis; il s'y joignit encore le deſſein de délivrer le Pape des mains de l'Empereur, acte de politique qui favoriſoit leurs intérêts en faiſant honneur à leur piété. Mais pour parvenir à leur but, il falloit abandonner les projets formés ſur les Pays-Bas, & aller porter le théâtre de la guerre dans le ſein de l'Italie; car ce n'étoit que par les opérations les plus vigoureuſes qu'ils pouvoient ſe promettre avec certitude de délivrer Rome, & de mettre Clément en liber-

té. François commençoit à comprendre que l'esprit de raffinement qu'il avoit porté dans ses vues politiques sur l'Italie, l'avoit entraîné trop loin ; & que pour s'être trop relâché, il avoit laissé prendre à Charles des avantages qu'il lui eût été facile de prévenir : il voulut se hâter de réparer par une activité plus conforme à son caractere, une faute qu'il n'avoit pas eu souvent à se reprocher. Henri pensoit qu'il étoit temps de se joindre au Roi de France, pour empêcher l'Empereur de devenir le maître absolu de l'Italie, & d'acquérir par-là une supériorité de puissance qui l'eût mis en état de donner ensuite des loix à tous les autres Princes de l'Europe. Wolsey, dont François avoit eu soin d'entretenir l'amitié par des caresses & des présents, moyens infaillibles de se l'attacher, ne négligea rien de ce qui pouvoit animer son maître contre l'Empereur. Outre ces considérations publiques, Henri étoit encore excité par un motif particulier ; c'étoit à peu près vers ce temps qu'il formoit le grand projet de son divorce avec Catherine d'Ar- 1527.

ragon; il ſavoit qu'il auroit beſoin de
1527. l'autorité du Pape; & il étoit jaloux d'acquérir des droits à ſa reconnoiſſance, en paroiſſant le principal inſtrument de ſa liberté.

Ligue formée contre lui.

Avec ces diſpoſitions de la part des deux Rois, la négociation ne fut pas longue. Wolſey avoit reçu de ſon maître des pouvoirs ſans bornes. François traita en perſonne avec lui à Amiens, où le Cardinal ſe rendit, & où il fut reçu avec une magnificence royale. Le mariage du Duc d'Orléans, avec la Princeſſe Marie, fut l'article fondamental de cette ligue; il fut arrêté que l'Italie ſeroit le théâtre de la guerre: on régla les forces de l'armée qu'on mettroit en campagne, & la quantité de troupes & d'argent que fourniroit chaque Prince; & ſi l'Empereur n'acceptoit pas les propoſitions qu'on devoit lui faire au nom des deux Rois, ils s'engageoient à lui déclarer ſur le champ la guerre,
18 Août. & à commencer auſſi-tôt les hoſtilités. Henri, toujours impétueux dans ſes réſolutions, s'engagea avec tant de zele & d'ardeur dans cette nouvelle alliance, que pour donner à François

la plus grande preuve de son amitié & de son estime, il renonça formellement à toutes les prétentions anciennes des Rois d'Angleterre sur la Couronne de France; prétentions qui avoient fait si long-temps l'orgueil & la ruine de sa nation; & il accepta par forme d'imdemnité une pension de cinquante mille écus qui lui seroit payée annuellement à lui & à ses successeurs (a). 1527.

Cependant le Pape, se trouvant hors d'état de satisfaire aux conditions de la capitulation, restoit toujours prisonnier sous la garde sévere d'Alarçon. Les Florentins n'eurent pas plutôt appris le désastre de Rome, qu'ils coururent aux armes en tumulte, chasserent le Cardinal de Cortone qui gouvernoit leur ville au nom du Pape, mutilerent les armoiries des Médicis, mirent en pieces les statues de Léon & de Clément, se déclarerent un Etat libre, & rétablirent leur ancienne forme de gou- Les Florentins recouvrent leur liberté.

(a) Herbert, 85, &c. Rym. *fœder*, 14, 203.

vernement populaire. Les Vénitiens, voulant auſſi profiter des malheurs du Pape, leur allié, ſe ſaiſirent de Ravenne & d'autres places qui appartenoient à l'Etat eccléſiaſtique, ſous prétexte de les garder en dépôt. Les Ducs d'Urbin & de Ferrare prirent auſſi leur part des dépouilles de cet infortuné Pontife, qu'ils croyoient perdu ſans reſſource (*a*).

1527.

Inaction des troupes Impériales.

Lannoy, d'un autre côté, chercheit à retirer quelques avantages ſolides de cet événement imprévu, dont le ſuccès & l'éclat avoient donné tant de ſupériorité aux armes de ſon maître. Dans ce deſſein, il marche à Rome avec Moncade & le Marquis du Guaſt, à la tête de toutes les troupes qu'ils peuvent raſſembler dans le Royaume de Naples. L'arrivée de ce renfort fut un ſurcroît de calamité pour les malheureux habitants de Rome: les nouveaux venus, jaloux du riche butin qu'avoient fait leurs compagnons, imiterent leur licence, & dévorerent avec avidité les miſéra-

(*a*) Guich. *l.* 18, 453.

bles reſtes qui avoient échappé à la rapacité des Eſpagnols & des Allemands. 1527.

Il n'y avoit point alors en Italie d'armée capable de tenir tête aux Impériaux; & pour réduire Boulogne & les autres villes de l'Etat eccléſiaſtique, il ne falloit que ſe préſenter devant leurs murailles. Mais les ſoldats accoutumés depuis ſi long-temps ſous Bourbon à ſecouer toute diſcipline, & ayant goûté la douceur de vivre à diſcrétion dans une grande ville, ſans reconnoître preſque l'autorité d'un maître, étoient devenus ſi ennemis de la ſubordination militaire & du ſervice, qu'ils refuſerent de ſortir de Rome, avant qu'on leur eût payé les arrérages de leur ſolde; condition qu'ils ſavoient bien qu'on ne pouvoit pas leur accorder. Ils déclarerent de plus qu'ils n'obéiroient qu'au Prince d'Orange, que l'armée avoit choiſi pour Général. Lannoy, voyant qu'il n'y avoit pas de ſûreté pour lui à reſter plus long-temps au milieu d'une armée ſans ſubordination, qui mépriſoit ſa dignité & haïſſoit ſa perſonne, retourna à Naples,

où le ſuivirent bientôt par les mêmes raiſons de prudence, le Marquis du Guaſt & Moncade. Le Prince d'Orange qui n'avoit que le titre de Général, & qui ne tenoit ſon autorité que de la bonne volonté d'une ſoldateſque que le ſuccès & la licence avoient rendue inſolente, étoit obligé de reſpecter leurs fantaiſies, beaucoup plus qu'ils ne reſpectoient ſes ordres. Ainſi l'Empereur, loin de recueillir aucun des avantages qu'il pouvoit ſe promettre de la réduction de Rome, eut la mortification de voir l'armée la plus formidable qu'il eût jamais miſe ſur pied, reſter dans un état d'inaction dont il fut impoſſible de la tirer (a).

1527.

L'armée Françoiſe entre en Italie.

Le Roi de France & les Vénitiens eurent tout le loiſir de former de nouveaux projets, & de prendre de nouveaux engagements pour délivrer le Pape & défendre les droits de l'Italie. La nouvelle République de Florence eut l'imprudence de ſe joindre à eux; & Lautrec, aux talents

(a) Guich. *l.* 18, 454.

duquel les Italiens rendoient plus de juſtice que François, fut nommé Généraliſſime de la ligue. 1527. Il n'accepta cet office qu'avec la plus grande répugnance, craignant de s'expoſer une ſeconde fois aux embarras & aux diſgraces que pourroit lui attirer la négligence du Roi, ou la malice de ſes favoris. Les meilleures troupes de France marcherent ſous ſes ordres; & le Roi d'Angleterre, avant d'avoir encore déclaré la guerre à l'Empereur, avança une ſomme conſidérable pour ſubvenir aux fraix de l'expédition. Les premieres opérations de Lautrec furent conduites avec prudence, avec vigueur & avec ſuccès. Secondé d'André Doria, le plus grand homme de mer de ce ſiecle, il ſe rendit maître de Gênes, & rétablit dans cette République la faction des Frégoſes & la domination Françoiſe. Il obligea Alexandrie de ſe rendre après quelques jours de ſiege, & ſoumit tout le pays qui eſt en-deçà du Téſin. Il prit d'aſſaut Pavie qui avoit ſi long-temps tenu contre les armes de ſon maître, & la laiſſa piller avec toute la cruauté qu'inſpiroit natu-

rellement aux troupes Françoiſes, le
1527. ſouvenir du fatal déſaſtre qu'elles avoient eſſuyé devant les murs de cette ville. S'il eût continué de tourner ſes efforts contre le Milanès, Antoine de Leve qui le défendoit avec un petit corps de troupes qu'il ne conſervoit & n'entretenoit qu'à force d'adreſſe & d'induſtrie, eût bientôt été forcé de céder; mais Lautrec n'oſa pas achever une conquête qui lui eût fait tant d'honneur, & dont la ligue eût retiré de ſi grands avantages. François ſavoit que ſes alliés étoient bien moins jaloux de le voir étendre ſes poſſeſſions dans l'Italie, que d'affoiblir le pouvoir de l'Empereur; & il craignit que ſi une fois Sforce venoit à être rétabli dans Milan, ils ne ſecondaſſent que très-foiblement l'invaſion qu'il méditoit de faire dans le Royaume de Naples; en conſéquence, Lautrec eut ordre de ne pas pouſſer trop loin ſes conquêtes dans la Lombardie. Heureuſement les importunités du Pape qui le ſollicitoit d'aller à ſon ſecours, & celles des Florentins qui le prioient de les protéger, furent ſi preſſantes, qu'el-

les lui fournirent un prétexte honnête de marcher en-avant, ſans avoir égard aux inſtances des Vénitiens & de Sforce, qui inſiſtoient pour aller mettre le ſiege devant Milan (*a*). 1527.

Tandis que Lautrec avançoit lentement vers Rome, l'Empereur eut le temps de délibérer ſur ce qu'il devoit faire de la perſonne du Pape, toujours priſonnier au château St. Ange. Malgré le voile ſpécieux de la religion dont Charles s'efforça toujours de couvrir ſes démarches, il prouva en pluſieurs occaſions qu'il étoit peu touché des conſidérations religieuſes; dans celle-ci, en particulier, il avoit ſouvent marqué le deſir de faire tranſporter le Pape en Eſpagne, afin de ſatisfaire l'orgueil de ſon ambition par le ſpectacle des deux plus illuſtres perſonnages de l'Europe, ſucceſſivement priſonniers à ſa cour. Mais la crainte d'offenſer encore davantage toutes les Puiſſances de la Chrétienté, & de ſe rendre odieux à ſes ſujets mêmes, le

L'Empereur met le Pape en liberté.

(*a*) Guich. *l.* 18, 461. Du Bellay, 107, &c. Mauroc, *hiſt. Venet.* l. 3, 238.

forca de ſacrifier la vanité à la pru-
1527. dence (*a*). Les progrès des confédérés le mettoient dans la néceſſité de rendre promptement la liberté au Pape, ou de le faire conduire dans quelque retraite plus ſûre que le château St. Ange. Parmi les différentes raiſons qui lui firent préférer le premier parti, la plus forte étoit le défaut d'argent, & il en avoit un beſoin preſſant pour recrûter ſon armée, & pour payer les arrérages immenſes qu'il lui devoit. Il avoit aſſemblé les
11 Février. États de Caſtille à Valladolid, vers le commencement de l'année, pour leur expoſer l'état de ſes affaires; il leur repréſenta la néceſſité de faire de grands préparatifs pour réſiſter à tous ſes ennemis que la jalouſie de ſes ſuccès alloit réunir contre lui, & il demanda dans les termes les plus preſſants des ſubſides conſidérables. Mais les Etats refuſerent de charger d'un nouveau fardeau la nation déjà épuiſée par des dons extraordinaires,

(*a*) Guich. l. 18, 457.

& perſiſterent dans leur refus (a), mal-
gré tous les efforts qu'il fit pour ſé- 1527.
duire ou pour intimider les membres de l'aſſemblée. Il ne lui reſtoit donc plus d'autre reſſource que d'extorquer de Clément, par forme de rançon, une ſomme ſuffiſante pour acquitter ce qu'il devoit à ſes troupes, à qui il eût été fort inutile de propoſer de ſortir de Rome, avant de les avoir payées.

Le Pape, de ſon côté, ne reſtoit pas dans l'inaction, & il intriguoit avec aſſez de bonheur pour hâter ſa délivrance. Il vint à bout par ſes flatteries & les démonſtrations d'une confiance ſans réſerve, de déſarmer le reſſentiment de Colonne; & il ſut intéreſſer la vanité de ce Cardinal, jaloux de montrer à l'Europe qu'après avoir eu le pouvoir d'humilier le Pape, il avoit encore celui de le rétablir dans ſa dignité. Il gagna auſſi Moron par des diſtinctions & des promeſſes; cet homme, par une de ces révolutions biſarres aſſez ordinaires

(a) Sandov. 1, p. 814.

1527. dans la vie, & qui fait bien connoître son caractere, avoit repris toute l'autorité & tout le crédit qu'il avoit eu sur les Impériaux. L'adresse & l'ascendant de Colonne & de Moron, applanirent aisément toutes les difficultés que purent élever les Ambassadeurs de l'Empereur, & terminerent bientôt le traité de la délivrance de Clément, à des conditions dures à la vérité, mais aussi raisonnables qu'il pouvoit l'attendre dans la situation où il se trouvoit. Il fut obligé d'avancer argent comptant une somme de cent mille écus, pour payer l'armée; de s'engager à en payer autant dans quinze jours, & cent cinquante mille autres au bout de trois mois. On lui fit promettre de ne prendre aucune part à la guerre qui se faisoit contre l'Empereur, soit en Lombardie, soit dans le Royaume de Naples; il accorda à Charles une croisade, & le dixieme des revenus ecclésiastiques de l'Espagne; & non-seulement il donna des ôtages pour répondre de l'exécution de ces articles, il fut encore obligé, pour plus grande sûreté, de mettre l'Em-

pereur en poſſeſſion de pluſieurs villes (*a*). 1527.

Lorſque le Pape eut levé la premiere ſomme en vendant les dignités & les bénéfices Eccléſiaſtiques, & en employant d'autres expédients auſſi peu canoniques, on fixa un jour pour le mettre en liberté. Mais Clément, impatient de ſe voir libre après les ennuis d'une priſon de ſix mois, & agité par les ſoupçons & la défiance naturelle aux malheureux, craignoit tant que les Impériaux ne miſſent de nouveaux obſtacles à ſa délivrance, qu'il ſe déguiſa la nuit précédente en habit de marchand, profita du relâchement qu'Alarçon avoit mis dans ſa vigilance depuis la concluſion du traité, & s'évada ſans être reconnu. Il arriva devant le point du jour, ſans ſuite & avec un ſeul de ſes officiers, à Orvieto, d'où il écrivit auſſitôt une lettre de remerciment à Lautrec, comme au principal inſtrument de ſa liberté (*b*).

(*a*) Guich. *l.* 18, 467.
(*b*) Guich. *l.* 18, 467, &c. Jov. *vita Colon.* 169. Mauroc. *hiſt. Venet. l.* 3, 252.

1527. Pendant ces négociations, les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre s'étoient rendus en Eſpagne, en conſéquence du traité que Wolſey avoit conclu avec François. L'Empereur, qui ne vouloit pas attirer ſur lui les forces réunies de ces deux Monarques, ne parut pas éloigné de ſe relâcher en quelque choſe de la rigueur du traité de Madrid, ſur lequel il s'étoit juſques-là montré inflexible. Il offrit d'accepter les deux millions d'écus que François avoit propoſés en équivalent du Duché de Bourgogne, & de mettre ſes enfants en liberté, à condition qu'il rappelleroit ſon armée d'Italie, & lui rendroit Gênes avec les autres conquêtes qu'il avoit faites dans ce pays. A l'égard de Sforce, il perſiſtoit toujours à demander qu'on décidât de ſon ſort, en nommant des juges pour lui faire ſon procès. Ces propoſitions furent faites à Henri, qui les fit paſſer au Roi de France ſon allié, qu'elles intéreſſoient de plus près, pour avoir ſa réponſe. Si François eût été diſpoſé de bonne foi à conclure la paix, & à mettre de l'uniformité dans ſa

Propoſition de l'Empereur à François & à Henri.

conduite, il n'auroit pas hésité à accepter sur le champ ces propositions, qui différoient très-peu des offres qu'il avoit faites lui-même auparavant (a). Mais ses vues étoient bien changées. L'alliance de Henri, les progrès de Lautrec en Italie, & la supériorité de son armée sur celle de l'Empereur, ne lui permettoient pas de douter des succès de son entreprise sur Naples. Plein de ces hautes espérances, il ne fut pas embarrassé de trouver des prétextes pour refuser, ou pour éluder les propositions de l'Empereur, sous une apparence de pitié en faveur de Sforce, dont les intérêts n'avoient pas paru l'occuper jusqu'alors. Il demanda de nouveau que ce Prince infortuné fût entièrement & sans aucune condition, rétabli dans la pleine possession de ses Etats; & sous prétexte qu'il y auroit de l'imprudence à se reposer absolument sur la bonne foi de l'Empereur, François exigeoit qu'on lui rendît ses enfants avant que ses troupes quittas- 1527.

(a) *Recueil des traités*, 2, 249.

sent l'Italie, & rendissent Gênes. Des
1527. demandes si peu raisonnables & l'air de reproche qui les accompagnoit, irriterent Charles à un tel point, qu'il eut de la peine à retenir son emportement; il se répentit d'avoir montré une modération qui faisoit si peu d'effet sur l'esprit de ses ennemis, & déclara qu'il ne se départiroit pas du plus petit article des conditions qu'il venoit d'offrir. Il est inconcevable que Henri ait voulu prêter son nom à des propositions si étranges; on étoit pourtant venu à bout de l'y déterminer; & sur la déclaration de l'Empereur, les Ambassadeurs de France & d'Angleterre demanderent & obtinrent leur audience de congé (a).

22. Janvier. Le lendemain, deux héraults qui avoient accompagné à dessein les Ambassadeurs, & qui jusques-là avoient caché leur caractere, parurent à la Cour de l'Empereur avec les attributs de leur office; & dès qu'ils furent introduits, ils lui déclarerent la

Ils déclarent la guerre à l'Empereur.

(a) Rym. 14, 200. Herbert. 85. Guich. l. 18, 471.

guerre au nom de leurs maîtres dans toutes les formes accoutumées. Charles les reçut l'un & l'autre avec la dignité qui convenoit à son rang; mais il répondit à chacun en particulier avec un ton qui exprimoit la différence des sentiments qu'il avoit pour les deux Souverains. Il accepta le défi du Monarque Anglois avec une fermeté tempérée de quelques marques d'égard & de respect. Sa réponse au Roi de France étoit pleine de cette amertume d'expression que devoit lui inspirer une rivalité personnelle, irritée encore par le souvenir de plusieurs outrages réciproques. Il chargea le héraut François d'avertir son maître qu'il ne le regarderoit plus désormais que comme un vil infracteur de la foi publique, étranger aux sentiments d'honneur & de probité qui distinguent un Gentilhomme. François, trop fier pour souffrir patiemment une imputation si insultante, s'avisa d'un expédient singulier pour soutenir son caractere & venger son honneur. Il renvoya sur le champ son héraut avec un cartel en regle, par lequel il donnoit à

1528.

François défie Charles

l'Empereur un démenti formel, le défioit en combat ſingulier, le ſommoit de fixer le temps & le lieu du rendez-vous, & lui donnoit le choix des armes. Charles, auſſi vif & auſſi brave que ſon rival, accepta le défi ſans balancer; mais après divers meſſages de part & d'autre pour régler toutes les circonſtances du combat, meſſages toujours accompagnés de reproches mutuels, qui dégénérerent preſque en injures, le projet de ce duel, qui convenoit en effet beaucoup mieux à des héros de roman qu'aux deux plus grands Monarques du ſiecle, fut entiérement oublié (a).

1528, en combat ſingulier.

L'exemple que venoient de donner deux ſi grands Rois, attira l'attention générale; il eut tant d'autorité ſur les eſprits, qu'il produiſit une révolution ſenſible dans les mœurs de toute l'Europe. J'ai déjà dit que les duels avoient été permis long-temps par les loix de toutes les nations Européennes, qu'ils faiſoient partie de

Cet exemple accrédite l'uſage du duel.

(a) *Recueil des traités*, 2. *Mém. de du Bellay*, 108, &c. Sander. *hiſt.* 1, 837.

leur juriſprudence, & qu'ils étoient autoriſés par le magiſtrat en pluſieurs occaſions, comme le moyen le plus ſûr de décider des queſtions, tant civiles que criminelles. Mais comme ces combats ſinguliers étoient regardés comme des appels ſolemnels faits à la juſtice & à la toute-puiſſance de l'Etre ſuprême, la loi ne les autoriſoit que dans les cauſes publiques, & fixoit des formes juridiques pour y procéder. Les hommes accoutumés à voir employer cette méthode de juger par les cours de juſtice, ne tardereut pas à l'employer auſſi dans leurs querelles particulieres & perſonnelles, & ce ſecond pas ne fut pas éloigné du premier. Dès-lors les duels, qui d'abord ne pouvoient avoir lieu que par l'ordonnance du magiſtrat civil, s'engagerent bientôt ſans l'intervention de ce magiſtrat, & s'étendirent à pluſieurs cas que la loi n'avoit pas marqués. Ce qui venoit de ſe paſſer entre Charles & François, accrédita ſinguliérement cette pratique. Au premier affront, à la moindre inſulte qui touchoit l'honneur, un Gentilhomme ſe croyoit 1528.

1528. en droit de tirer l'épée & d'appeller ſon adverſaire en duel pour lui faire raiſon. Une pareille opinion, introduite parmi des peuples qui joignoient le courage & la fierté à des mœurs groſſieres & féroces, chez qui les inſultes étoient fréquentes & le reſſentiment actif, ne pouvoit manquer de produire les effets les plus funeſtes : le plus beau ſang de l'Europe fut verſé dans les duels ; milles vies utiles furent ſacrifiées ; & il y eut des temps où ces querelles d'honneur furent plus deſtructives que les guerres nationales. Tel eſt d'ailleurs l'empire de la mode, que ni la terreur des loix pénales, ni le reſpect pour la religion n'ont pu entiérement abolir une coutume inconnue aux anciens & contraire à tous les principes de la droite raiſon. Il faut pourtant avouer auſſi que nous devons en partie à cet uſage abſurde la politeſſe & la douceur remarquable des mœurs modernes, ces égards attentifs qu'un homme a pour un autre, & qui rendent aujourd'hui le commerce de la ſociété beaucoup plus agréable & bien plus décent qu'il

ne

ne l'a jamais été chez les nations de l'antiquité les mieux civilisées. 1528.

Tandis que les deux Monarques paroissoient si jaloux de terminer leur querelle par un combat singulier, Lautrec continuoit en Italie ses opérations, qui promettoient d'être beaucoup plus décisives. Son armée qui s'étoit groſſie, & qui étoit alors de trente cinq mille hommes, marchoit à grandes journées vers Naples. La terreur qu'inspira son approche, jointe aux représentations & aux instances du Prince d'Orange, détermina à la fin, mais après beaucoup de résistance, les troupes impériales à sortir de Rome, qu'elles opprimoient depuis dix mois entiers. Mais de cette armée floriſſante qui étoit entrée dans cette ville, à peine en restoit-il la moitié; l'autre détruite par la peste, ou par les maladies qui étoient le fruit d'une longue inaction, de l'intempérance, & de la débauche, fut la victime de ses propres crimes (a). Lautrec fit les plus grands efforts pour

Les Impériaux sortent de Rome.

(a) Guich. l. 18, 478.

1528. attaquer les Impériaux dans leur retraite, vers le territoire de Naples; dans ce moment, un seul succès auroit terminé la guerre; mais la prudence de leurs chefs déconcerta toutes ses mesures, & ils arriverent enfin à Naples sans beaucoup de perte. Le peuple de ce Royaume, qui avoit toujours été la proie du plus actif & du plus fort, impatient de secouer le joug Espagnol, reçut les François à bras ouverts, par-tout où ils voulurent se montrer & s'établir; à la réserve de Gaëte & de Naples, à peine resta-t-il aux Impériaux quelque place importante. Ils dûrent la conservation de Gaëte à la force naturelle de ses fortifications, & celle de Naples à la présence de l'armée impériale. Lautrec cependant se présenta sous les murs de Naples; mais voyant qu'il ne pouvoit espérer de réduire par la force une ville défendue par tant de troupes, il fut obligé de la bloquer, méthode plus lente, mais moins dangereuse; & après avoir pris les mesures qui lui parurent les plus certaines, il assura avec confiance à son maître que la famine obligeroit

Février. Les François bloquent Naples.

bientôt les assiégés de capituler. Cette espérance se fortifia encore par le mauvais succès d'une tentative vigoureuse que les ennemis venoient de faire pour se rendre maîtres de la mer. Les galeres d'André Doria, commandées par son neveu Philippin, gardoient l'entrée du port. Moncade qui avoit succédé à Lannoy en qualité de vice-Roi, arma un nombre de galeres supérieur à celles de Doria ; & s'embarquant lui-même avec le Marquis du Guast & l'élite des officiers & des soldats Espagnols, il attaqua Doria avant la jonction des flottes Françoise & Vénitienne. Mais Doria par sa supériorité dans l'art des manœuvres, triompha aisément & de la valeur & du nombre des Espagnols. Le vice-Roi fut tué, & la plus grande partie de sa flotte détruite. Plusieurs officiers de distinction ayant été faits prisonniers, Philippin les fit embarquer sur les galeres qu'il avoit prises, & les envoya à son oncle, comme des trophées de sa victoire (*a*). 1528.

Malgré cet avantage, qui flattoit

(*a*) Guich. *l.* 19, 487. P. Heuter *l.* 10, *c.* 2, *p.* 231.

Lautrec d'un ſuccès prochain ; pluſieurs circonſtances ſe réunirent pour traverſer ſes vues, & tromper ſes eſpérances. Quoique Clément eût reconnu mille fois qu'il devoit à François ſa liberté, & qu'il ſe fût plaint ſouvent de la maniére cruelle dont l'Empereur l'avoit traité, il ne régloit plus ſa conduite ſur ſa reconnoiſſance ; & ce qui eſt plus extraordinaire, il ne ſongeoit plus à ſe venger de l'Empereur. Ses malheurs paſſés l'avoient rendu plus circonſpect que jamais ; il repaſſa dans ſa mémoire toutes les fautes qu'il avoit faites, & ſes réflexions ne firent qu'augmenter l'irréſolution naturelle de ſon caractére. Tandis qu'il amuſoit François par des promeſſes, il négocioit en ſecret avec Charles ; jaloux de rendre à ſa famille l'autorité qu'elle exerçoit auparavant à Florence, il ſentoit qu'il ne pouvoit attendre ce ſervice de François, qui avoit formé une alliance des plus étroites avec la nouvelle république ; il penchoit donc beaucoup plus du côté de ſon ennemi, que du côté de ſon bienfaiteur, & il ne ſeconda en rien les

1528. Circonſtances qui retardent les progrès du ſiege.

opérations de Lautrec. Les Vénitiens de leur côté voyoient avec jalousie les progrès de l'armée Françoise : occupés uniquement à reprendre pour eux-mêmes quelques villes maritimes du Royaume de Naples, ils ne prenoient aucun intérêt à la réduction de Naples, d'où dépendoit le succès de la cause commune (*a*). 1528.

Le Roi d'Angleterre ne put exécuter le projet qu'il avoit formé d'embarrasser l'Empereur en l'attaquant dans les Pays-Bas. Il avoit trouvé dans ses sujets la plus grande aversion pour une guerre inutile, qui ne tendoit qu'à ruiner le commerce de la nation; afin d'appaiser leurs clameurs, & de prévenir une révolte prête à éclater, il fut même forcé de conclure une treve de huit mois avec la Gouvernante des Pays-Bas (*b*). François lui-même, par une suite de cette inattention inexcusable, qui lui avoit déjà été si souvent fatale, négligea de faire passer à Lautrec les

(*a*) Guich. *l.* 19, 491.
(*b*) Herbert. 90. Rymer. 14, 258.

fonds nécessaires (a) pour l'entretien de son armée.

1528.

Révolte d'André Doria qui prend le parti de l'Empereur contre la France.

Ces événements imprévus retardoient les progrès des François, & décourageoient à la fois les soldats & le Général, lorsque la révolte inattendue d'André Doria vint achever de renverser toutes leurs espérances. Ce brave Officier, citoyen d'une république, & élevé dès son enfance dans le service maritime, avoit conservé l'esprit d'indépendance naturel à un républicain, avec toute la franchise & la simplicité de mœurs qui distinguent les gens de mer. Incapable de se plier à l'esprit d'intrigue & de flatterie, nécessaire pour réussir dans les Cours, & ayant d'ailleurs le sentiment de son mérite & de son prix, il disoit en toute occasion son avis avec liberté, & faisoit sans ménagement ses plaintes & ses remontrances sur ce qui le blessoit. Les Ministres François, peu accoutumés à ces libertés, résolurent de perdre un homme qui les traitoit avec si peu

(a) Guich. t. 18, 478.

d'égards; & quoique François sentît toute la valeur des services de Doria, & qu'il eût une haute idée de son caractere, les courtisans, en le représentant sans cesse comme un homme hautain, intraitable, & plus occupé de son propre agrandissement que des intérêts de la France, vinrent à bout de détruire insensiblement son crédit, & de jetter dans l'esprit du Roi des soupçons & de la défiance. Bientôt Doria eut à souffrir beaucoup d'affronts & d'injustices; ses appointements n'étoient pas réguliérement payés; ses avis même sur les affaires maritimes, furent souvent dédaignés; on fit une tentative pour enlever à son neveu les prisonniers qu'il avoit faits dans le combat naval de Naples : tous ces procédés l'avoient déjà rempli de ressentiment, lorsqu'une nouvelle injure faite à sa patrie acheva de lasser sa patience. Les François commençoient à fortifier Savone, & à nettoyer son port; & en y transportant quelques branches de commerce dont Gênes étoit en possession, ils montrerent assez que leur intention étoit de faire de cette 1528.

ville, qui depuis long-temps étoit
1528. l'objet de la jalousie & de la haine des Génois, la rivale de leur commerce & de leur opulence. Doria, animé d'un zele patriotique pour l'honneur & pour l'intérêt de son pays, s'en plaignit avec beaucoup de hauteur, & alla même jusqu'à menacer, si l'on n'abandonnoit aussi-tôt ce projet. Cette démarche hardie, exagérée par la haine des courtisans, & présentée dans le jour le plus odieux, irrita si fort François, qu'il donna ordre à Barbésieux, Amiral du Levant, de faire voiles vers Gênes avec la flotte Françoise, pour arrêter Doria & s'emparer de ses galeres. Il eût fallu le plus profond secret pour assurer l'exécution de cet ordre imprudent; mais on prit si peu de soin de le cacher, que Doria en fut instruit de bonne heure, & eut tout le temps de se retirer avec ses galeres dans un lieu sûr. Du Guast, son prisonnier, qui, depuis long-temps observoit les progrès de son mécontentement & cherchoit à l'accroître, qui l'avoit souvent sollicité d'entrer au service de l'Empereur en lui promettant les

plus grands avantages, n'eut garde de laiſſer échapper une ſi belle occaſion. Lorſqu'il vit que le reſſentiment & l'indignation de Doria étoient à leur comble, il profita de ce moment & le détermina à envoyer un de ſes officiers à la Cour de l'Empereur pour faire de ſa part des ouvertures & des propoſitions. La négociation ne fut pas longue : Charles ſentit toute l'importance d'une telle acquiſition, & conſentit à toutes ſes demandes. Doria renvoya auſſi-tôt à François ſa commiſſion & le collier de Saint Michel ; & arborant le pavillon de l'Empereur, il fit voiles avec toutes ſes galeres vers Naples, non pour bloquer le port de cette malheureuſe ville, comme il s'y étoit engagé, mais pour la ſecourir & la délivrer. 1528.

Son arrivée r'ouvrit la communication de la mer, & ramena l'abondance dans Naples, qui ſe trouvoit alors réduite à la plus grande diſette. Les François qui n'étoient plus les maîtres de la mer, ne tarderent pas à manquer de vivres, & ſe trouverent réduits aux plus fâcheuſes extrêmités. Situation déplorable de l'armée françoiſe devant Naples.

Le Prince d'Orange qui avoit succé-
1528. dé au vice-Roi, dans le commande-
ment de l'armée Impériale, se mon-
tra, par sa bonne conduite, digne
de cet honneur, que sa bonne for-
tune & la mort de ses Généraux lui
avoient procuré deux fois. Chéri des
troupes, qui se souvenoient des suc-
cès qu'ils avoient eus sous son com-
mandement & qui lui obéissoient avec
le plus grand zele, il ne laissoit échap-
per aucune occasion de harasser l'en-
nemi, & ne cessoit de le harceler &
de l'affoiblir par des allarmes & des
sorties continuelles (a). Pour comble
d'infortunes, les maladies si commu-
nes dans ce pays pendant les cha-
leurs de l'été, commencerent à se
répandre parmi les François. Les pri-
sonniers avoient apporté la peste de
Rome à Naples; elle fit tant de ra-
vages dans leur camp, qu'il n'y eut
bientôt qu'un très-petit nombre de
soldats & d'officiers qui échapperent

(a) Jov. *hist.* l. 36, p. 31, &c. Sigo-
nii *vita Doriæ*, p. 1139. Du Bellay, 124,
&c.

à la contagion. De toute l'armée, il ne reſtoit pas quatre mille hommes en état de faire le ſervice (*a*), nombre qui ſuffiſoit à peine pour défendre le camp, où bientôt aſſiégés à leur tour, les François éprouverent tous les maux dont les Impériaux venoient d'être délivrés. Lautrec, après avoir lutté long-temps contre tant d'obſtacles & de calamités, qui abattoient ſon ame en même-temps que la peſte dévoroit ſes entrailles, mourut en déplorant la négligence de ſon Souverain & l'infidélité de ſes alliés, dont tant de braves gens étoient les victimes (*b*). Sa mort & la maladie des autres Officiers généraux firent tomber le commandement au Marquis de Saluces. Cet officier qui n'avoit pas des talents propres à ſoutenir un ſi grand fardeau, ſe retira en déſordre à Averſa, traînant après lui des troupes découragées & réduites à un très-petit nombre. La ville fut

1528.

15 Août.

Leve le ſiege.

(*a*) Du Bellay, 117, &c.
(*b*) P. Heuter. *rerum Auſtr. l.* 10, *c.* 2 231.

bientôt inveſtie par le Prince d'Oran-
1528. ge, & Saluces ſe vit dans la néceſ-
ſité de conſentir à reſter priſonnier
de guerre, à perdre tout ſon baga-
ge, & à laiſſer conduire, ſous la
garde d'un détachement, ſes troupes
déſarmées & ſans drapeaux, juſqu'aux
frontieres de France. Cette honteuſe
capitulation ſauva les malheureux dé-
bris de l'armée Françoiſe, & l'Em-
pereur, par ſa fermeté & par la bonne
Gênes conduite de ſes Généraux, reprit ſa
recouvre ſupériorité en Italie (*a*).
ſa liberté.

La perte de Gênes ſuivit de près la ruine de l'armée Françoiſe devant Naples. La premiere ambition de Doria avoit toujours été de délivrer ſa patrie de toute domination étrangere; c'étoit-là le principal motif qui l'avoit engagé à quitter le ſervice de France pour paſſer à celui de l'Empereur. Jamais il n'avoit eu une occaſion plus favorable d'exécuter cette noble entrepriſe. La ville de Gênes, affligée de la peſte, étoit preſque aban-

(*a*) Du Bellay, 117, &c. Jovii *hiſt. l.* 25, 26.

donnée de ſes habitants : la garniſon Françoiſe étoit mal payée & réduite à une poignée de ſoldats, ſans qu'on ſongeât à y faire paſſer des recrues : les émiſſaires de Doria virent que ceux des citoyens qui y reſtoient, également fatigués de la domination Françoiſe & de la domination Eſpagnole, dont ils avoient alternativement éprouvé la rigueur, étoient prêts à le recevoir comme leur libérateur, & à ſeconder toutes ſes meſures. Doria, aſſuré que tout favoriſoit ſon deſſein, fit voiles le long de la riviere de Gênes ; à ſon approche les galeres Françoiſes ſe retirerent ; & un petit détachement qu'il mit à terre, ſurprit pendant la nuit une des portes de la ville. Trivulce, Gouverneur François, s'enferma dans la citadelle avec ſa foible garniſon ; & Doria prit poſſeſſion de la ville ſans livrer de combat & ſans verſer de ſang. Trivulce, à qui les vivres manquerent, fut bientôt obligé de capituler ; & les Génois, voulant abolir l'odieux monument de leur ſervitude, coururent en tumulte à la citadelle, & la raſerent juſqu'aux fondements.

1528.

12 Septembre.

1528. Conduite désintéressée de Doria.

Doria, qui venoit de délivrer si heureusement son pays de l'oppression, pouvoit sans obstacle s'emparer du pouvoir absolu. La réputation qu'il s'étoit acquise par ses exploits, le succès de cette derniere entreprise, l'attachement qu'avoient pour lui ses amis, la reconnoissance dont ses compatriotes étoient pénétrés, l'appui de l'Empereur, tout conspiroit à lui applanir le chemin de la souveraineté; tout l'invitoit à s'en emparer. Mais par une grandeur d'ame dont il est peu d'exemples, il sacrifia toute idée de s'agrandir à la vertueuse satisfaction d'établir la liberté dans sa patrie, objet le plus noble que l'ambition puisse se proposer. Ayant assemblé le peuple dans la cour qui étoit devant son palais, il déclara que le plaisir qu'il ressentoit de voir ses compatriotes libres encore une fois, étoit pour lui la récompense la plus douce de tous ses services; que le nom de citoyen avoit pour lui plus de charmes que celui de Souverain; qu'il ne vouloit ni autorité ni prééminence sur ses égaux, & qu'il les laissoit entiérement les maîtres d'éta-

blir la forme de gouvernement qu'ils jugeroient à propos de choisir. Le peuple l'écoutoit en versant des larmes d'admiration & de joie. On choisit douze personnes pour former le plan de la nouvelle République. L'exemple de Doria inspira à ses concitoyens le même enthousiasme de générosité & de vertu ; les malheureuses factions qui avoient si long-temps déchiré & ruiné cet Etat, parurent entièrement oubliées, & l'on prit toutes les précautions que dicta la prudence, pour les empêcher de renaître ; on établit enfin, avec un applaudissement universel, la même forme de gouvernement qui a subsisté à Gênes depuis ce temps-là jusqu'à nos jours, presque sans aucune altération. Doria vécut jusqu'à un âge fort avancé, chéri, respecté & honoré de ses compatriotes ; jamais sa modération ne se démentit ; & sans s'arroger aucun droit au-dessus des autres citoyens, il conserva le plus grand ascendant dans tous les conseils d'une République qui devoit son existence à sa générosité. L'autorité dont il jouissoit, étoit sans 1528.

doute plus flatteuse & plus satisfaisante que celle qu'il auroit empruntée du titre de Souverain : son Empire fondé sur la reconnoissance, étoit soutenu par l'amour & le respect qu'inspire la vertu, & non par la crainte qu'excite le pouvoir. Sa mémoire est encore revérée des Génois; dans tous leurs monuments publics, comme dans tous les ouvrages de leurs historiens, son nom paroît toujours décoré des plus honorables des titres, de ceux de PERE DE SA PATRIE, & de RESTAURATEUR DE SA LIBERTÉ (*a*).

1528.

1529. Opérations dans le Milanès.

François, jaloux de rétablir la réputation de ses armes, flétrie par tant de revers, fit de nouveaux efforts dans le Milanès. Mais le Comte de Saint-Pol, officier téméraire & sans expérience, à qui il donna le commandement de son armée, n'étoit pas un émule à opposer à Antoine de Leve, le plus habile des Généraux de

(*a*) Guich. *l.* 19, 498. Sigon. *vita Doriæ*, p. 1146. Jov. *hist. l.* 26, p. 36. &c.

l'Empereur. Celui-ci profondément instruit dans l'art de la guerre, sut repousser avec une poignée de soldats, & rendre inutiles les attaques assez vives, mais mal concertées des François; & malgré ses infirmités qui l'obligeoient à se faire constamment porter dans une litiere, il les surpassa toujours dans l'occasion en activité & en prudence. Par une marche imprévue, il surprit, battit, prit le Comte de Saint-Pol, & détruisit l'armée Françoise dans le Milanès, aussi complétement que le Prince d'Orange avoit détruit celle qui assiégeoit Naples (*a*). 1529.

Négociations entre Charles & François,

Malgré la vigueur avec laquelle on continuoit la guerre, chaque parti laissoit voir le plus grand désir de la paix, & l'on ne cessoit de négocier pour y parvenir. Le Roi de France découragé & presqu'entiérement épuisé par tant d'entreprises malheureuses, n'espéroit plus de se procurer par la

(*a*) Guich. *l.* 19, 320. P. Heuter. *rerum Austr. l.* 10, *c.* 3, *p.* 233. Du Belay, 121.

force de ſes armes, l'élargiſſement de
1529. ſes enfants, & il étoit réduit à propoſer des dédommagements pour l'obtenir. Le Pape comptoit regagner par un traité ce qu'il avoit perdu dans la guerre. Charles, malgré tous ſes ſuccès, ne manquoit pas non plus de raiſons pour ſouhaiter un accommodement. Spliman, après avoir ravagé la Hongrie, étoit près de fondre ſur l'Autriche avec toutes les forces de l'Orient. La réformation gagnoit tous les jours du terrein en Allemagne, & les Princes qui la favoriſoient avoient formé une confédération qui allarmoit l'Empereur pour la tranquillité de l'Empire. Les Eſpagnols murmuroient d'une guerre dont ils portoient preſque ſeuls tout le poids; & la modicité des revenus de Charles ne pouvoient ſuffire à la multiplicité & à l'étendue de ſes opérations. Tous les ſuccès qu'il avoit eus juſqu'alors, il les devoit principalement à ſon bonheur & à l'habileté de ſes Généraux, & il ne pouvoit pas ſe flatter que des troupes qui manquoient de tout, euſſent toujours l'avantage ſur des ennemis qui

étoient encore en état de renouveller leurs attaques. Cependant toutes les Puissances étoient également embarrassées pour cacher ou pour dissimuler leurs véritables sentiments. L'Empereur, afin qu'on ne le soupçonnât pas d'être hors d'état de continuer la guerre, exigeoit des conditions dures & d'un ton de conquérant. Le Pape ne voulant pas perdre ses alliés actuels, avant d'avoir fait quelque accommodement avec Charles, continuoit de leur faire mille protestations de fidélité, & négocioit secrétement avec l'Empereur. François, dans la crainte que ses alliés ne le prévinssent & ne fissent avec l'Empereur leur traité particulier, eut recours à plusieurs artifices peu honorables, afin de détourner leur attention des mesures qu'il prenoit pour concilier ses différends avec son rival. 1529.

Dans cette situation des affaires, tandis que tous les partis desiroient la paix, & n'osoient pourtant se hâter de faire les avances nécessaires pour l'obtenir, deux femmes entreprirent de remplir les vœux de toute

l'Europe, & de lui procurer ce bien
1529. tant desiré. Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoie & tante de l'Empereur, & Louise, mere de François, convinrent d'une entrevue à Cambrai; s'étant logées dans deux maisons contiguës, auxquelles on ouvrit une communication, elles s'y aboucherent sans cérémonial ni formalités, & y tinrent seules des conférences journalieres, où personne n'étoit admis. Comme elles étoient toutes deux très versées dans les affaires, parfaitement instruites des secrets de leurs cours respectives, & qu'elles avoient l'une pour l'autre une confiance sans réserve, elles firent bientôt des progrès rapides vers un accommodement définitif; tous les Ambassadeurs des alliés attendirent avec la plus grande inquiétude que ces deux Princesses eussent prononcé sur le destin de l'Europe (*a*).

20 Juin. Traité particulier entre le Pape & Charles.

Mais quelque diligence qu'elles pussent faire pour accélérer la conclusion

(*a*) P. Heuter. *Rer. Austr. l.* 10, *c.* 3, *p.* 133. Du Bellay, 122.

d'une paix générale, le Pape eut encore le secret & l'adresse de prévenir ses alliés; & de conclure à Barcelone son traité particulier. L'Empereur impatient de visiter l'Italie en allant en Allemagne, voulut rétablir la tranquillité dans la premiere de ces contrées, avant que de travailler à appaiser les troubles dont la seconde étoit remplie; il crut donc nécessaire de s'assurer du moins, avec quelque Puissance d'Italie, une alliance sur laquelle il pût compter. Celle du Pape, qui ne cessoit de le solliciter, lui parut préférable à toutes les autres. Charles desiroit vivement une occasion de réparer, en quelque sorte, les insultes qu'il avoit faites au caractere sacré du Chef de l'Eglise, & de lui faire oublier le passé par quelques services présents; en conséquence, il traita Clément, après toutes ses infortunes, beaucoup plus favorablement que ce Pape n'eût pu l'attendre d'une longue suite de succès. Entr'autres articles, l'Empereur s'engagea à lui rendre tous les territoires qui appartenoient à l'Etat ecclésiastique; à rétablir dans Flo- 1529.

1529. rence la domination des Médicis, à marier sa fille naturelle à Alexandre, chef de cette famille ; à laisser le Pape l'arbitre absolu de la destinée de Sforce & de la Souveraineté du Milanès. En retour de ces importantes concessions, Clément donna à l'Empereur l'investiture du Royaume de Naples, sans se réserver d'autre tribut que le présent d'une haquenée blanche, en reconnoissance de sa suzeraineté ; il donna de plus une absolution générale à tous ceux qui avoient eu part à l'assaut & au pillage de Rome ; il permit à Charles & à son frere Ferdinand de lever dans leurs Etats un quart des revenus ecclésiastiques (a).

5 Août. Paix de Cambrai entre Charles & François.

La nouvelle de ce traité accéléra les négociations de Cambrai, & détermina Marguerite & Louise à conclure sur le champ. Le traité de Madrid servit de base à celui qu'elles firent, & dont l'objet fut d'adoucir la rigueur des conditions du premier. Les articles principaux furent, que

(a) Guich. 4. 18, 512.

l'Empereur ne demanderoit pas, pour le préſent, la reſtitution de la Bourgogne, ſe réſervant cependant de faire valoir dans toute leur force, ſes droits & ſes prétentions à ce Duché; que François payeroit deux milions d'écus pour la rançon de ſes fils; & qu'avant leur élargiſſement, il rendroit toutes les villes qu'il tenoit encore dans le Milanès; qu'il céderoit la Souveraineté de la Flandre & de l'Artois; qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions ſur Naples, Milan, Gênes, & ſur toutes les autres villes ſituées au-delà des Alpes; qu'auſſi-tôt après le traité, il épouſeroit, comme il en avoit déjà été convenu, Eléonore, ſœur de l'Empereur (a). 1529.

Ce fut ainſi que François, par l'exceſſive impatience qu'il avoit de revoir ſes enfants en liberté, ſacrifia tout ce qui l'avoit d'abord porté à prendre les armes & à continuer les hoſtilités pendant neuf années con- Avantageuſe pour l'Empereur.

(a) P. Heuter. *rer. Auſtr.* l. 10, c. 3, p. 234. Sandov. 2, 28.

ſécutives ; ce qui faiſoit une guerre
1529. d'une longueur preſque inconnue à l'Europe, avant que l'établiſſement des troupes réglées & l'impoſition des taxes extraordinaires fuſſent devenus univerſels. Par ce traité, l'Empereur devint le ſeul arbitre du ſort de l'Italie ; il affranchit ſes domaines des Pays-Bas d'une marque honteuſe de ſervitude ; & après avoir vaincu ſon rival les armes à la main, il lui impoſa en maître les conditions de la paix. La guerre devoit naturellement finir ainſi, à en juger par la conduite différente que les deux Rois avoient tenue dans leurs opérations. Charles, par caractere, autant que par la néceſſité de ſa ſituation, combinoit tous ſes plans avec la plus grande prudence, & les ſuivoit avec fermeté : toujours attentif à obſerver les circonſtances & les événements, il ne laiſſoit échapper aucune des occaſions qui pouvoient lui procurer quelque avantage. François, plus entreprenant que conſtant dans ſes projets, s'engageoit avec ardeur dans de grandes entrepriſes, & ſe refroidiſſoit dans l'exécution : diſtrait par

ſes

ſes plaiſirs, ou trompé par ſes courtiſans, il perdoit ſouvent les occaſions les plus favorables. Les qualités oppoſées des Généraux qu'employerent les deux Rois, n'influerent pas moins ſur les ſuccès de la guerre, que la différence du caractere de leurs maîtres. On vit toujours dans les Généraux de l'Empereur la valeur tempérée par la prudence; un eſprit fertile en reſſources & éclairé par l'expérience; une grande ſagacité à pénétrer les vues de l'ennemi; une grande habileté à conduire leurs propres deſſeins; tous les talents enfin, qui forment les grands capitaines, & qui aſſurent la victoire. Les Généraux François manquerent de toutes ces qualités, & avoient la plupart les défauts contraires; ſi l'on excepte Lautrec, qui fut toujours malheureux, il n'y en eut pas un ſeul qui pût ſe vanter d'égaler le mérite de Pescaire, de Leve, de du Guaſt, du Prince d'Orange, & des autres chefs que Charles oppoſa aux François. Bourbon, Moron & Doria, qui, par leurs grands talents & par leur conduite, eſſeurent pu balancer la ſu- 1529.

1529. périorité que les Impériaux avoient acquiſe, furent perdus pour la France par la négligence du Roi, ou par la méchanceté & l'injuſtice de ſes courtiſans; & l'on a dû remarquer que les plus grands coups qui furent portés à la France pendant toute la durée de la guerre, furent dirigés par le reſſentiment & le déſeſpoir de ces trois hommes, qui s'étoient vus forcés d'abandonner ſon ſervice.

Déshonorante pour François. Les rigoureuſes conditions que François fut obligé de ſubir, ne furent pas ce qu'il y eut de plus mortifiant pour lui dans le traité de Cambrai. Il perdit encore ſa réputation & la confiance de toute l'Europe, en ſacrifiant ſes alliés à ſon rival. Comme il ne vouloit pas entrer dans tous les détails néceſſaires pour concilier leurs intérêts; & qu'il craignoit peut-être d'être obligé d'acheter, par de plus grands ſacrifices de ſa part, ce qu'il auroit réclamé pour eux, il les abandonna tous également, & laiſſa, ſans aucune ſtipulation, à la merci de l'Empereur, les Vénitiens, les Florentins, le Duc de Ferrare, & quelques Barons Napolitains qui s'étoient

joints à ſon armée. Auſſi ſe récrierent-ils contre la lâcheté & la perfidie 1529.
de ce procédé ; & François en fut ſi confus lui-même, que ne pouvant ſe réſoudre à entendre de la bouche de leurs Ambaſſadeurs, les juſtes reproches qu'il méritoit, il laiſſa paſſer quelque temps ſans vouloir leur donner audience. Charles au contraire avoit eu la plus grande attention à ménager les intérêts de tous ceux qui s'étoient attachés à ſon parti : il avoit aſſuré juſqu'aux droits de quelques-uns de ſes ſujets Flamands, qui avoient des biens ou des prétentions en France ; il avoit fait inſérer un article qui obligeoit François à réhabiliter la famille & la mémoire du Connétable de Bourbon, & à rendre à ſes héritiers les terres qui avoient été confiſquées ; par un autre article, il avoit ſtipulé une indemnité pour les Gentilshommes François qui avoient ſuivi Bourbon dans ſon exil (*a*). Cette conduite, louable par elle-même, & que le contraſte de celle de

(*a*) Guich. l. 19, p. 525. P. Heuterer. *Auſtr.* l. 10, c. 4, p. 235.

François relevoit d'une maniere encore plus frappante, procura à Charles autant d'eſtime que le ſuccès de ſes armes lui avoit acquis de gloire.

1529.

Henri acquieſce au traité.

François ne traita pas le Roi d'Angleterre avec la même indifférence que ſes autres alliés. Il ne faiſoit pas un pas dans la négociation de Cambrai ſans en faire part à ſon allié; & heureuſement pour lui, Henri ſe trouvoit alors dans une ſituation qui ne lui laiſſoit d'autre parti à prendre que d'approuver ſans réſerve toutes les démarches du Roi de France, & d'y concourir avec lui. Le Roi d'Angleterre ſollicitoit depuis quelque temps le Pape pour obtenir la permiſſion de répudier ſa femme, Catherine d'Arragon. Pluſieurs motifs lui faiſoient deſirer ce divorce: d'abord Catherine étoit la veuve de ſon frere, & comme il y avoit certains temps de l'année où les idées religieuſes faiſoient une plus vive impreſſion ſur ſon eſprit, il avoit des ſcrupules ſur la légitimité de ſon mariage; il y avoit déjà long-temps qu'il n'aimoit plus la Reine, qui étoit beaucoup plus âgée que lui, & qui avoit

perdu tous les agréments de sa jeunesse ; il avoit d'ailleurs un désir extrême d'avoir des enfants mâles. Wolsey, qui ne cherchoit qu'à fortifier la mésintelligence de son maître avec l'Empereur, neveu de Catherine, employoit tout son art pour nourrir les scrupules de Henri, & l'encourager dans le projet de son divorce. Enfin, un dernier motif, peut-être plus puissant que tous les autres ensemble, étoit la passion violente que Henri avoit conçue pour la célebre Anne de Boulen, jeune Dame d'une grande beauté & d'un mérite plus éclatant encore : ce Prince voyant qu'il ne pouvoit obtenir ses faveurs qu'en lui donnant sa main, se détermina à l'élever au trône. Les Papes avoient souvent usé de leur autorité pour permettre des divorces sur des raisons moins spécieuses que celles que Henri alléguoit en faveur du sien. Lorsque la premiere proposition en fut faite à Clément, il étoit dans la prison du château Saint-Ange ; & comme il n'espéroit alors sa liberté que du Roi d'Angleterre & du Roi de France, ses 1529.

alliés, il témoigna la plus grande in-
1529. clination à favoriſer le divorce du premier ; mais dès qu'il ſe vit libre, il laiſſa voir des ſentiments tout oppoſés. Charles, qui épouſoit le parti de ſa tante avec un zele animé par le reſſentiment, intimida le Pontife par des menaces qui allarmerent vivement ſon ame craintive, & le flatta d'un autre côté par les promeſſes qu'il lui fit à l'avantage de ſa famille ; promeſſes qu'il réaliſa en effet quelque temps après. Ces conſidérations firent oublier à Clément toutes les obligations qu'il avoit à Henri, & ſon zele pour les intérêts de l'Empereur alla juſqu'à expoſer l'intérêt de la Religion Romaine en riſquant de détacher pour jamais l'Angleterre de la dépendance du ſaint Siege. Après avoir amuſé Henri pendant deux années entieres par toutes les ſubtilités & toutes les chicanes que la Cour de Rome ſait employer avec tant d'adreſſe, pour prolonger ou faire échouer une affaire ; après avoir déployé toutes les reſſources de ſa politique équivoque & artificieuſe, dont les hiſto-

riens Anglois qui ont traité ce ſujet, ont eu bien de la peine à ſuivre & à démêler les détours, il finit par retirer les pouvoirs donnés aux juges qu'il avoit commis pour juger cette queſtion; il évoqua la cauſe à Rome, & ne laiſſa plus au Roi d'autre eſpérance d'obtenir un divorce que de la déciſion du Pape lui-même. Comme Clément étoit alors étroitement lié avec l'Empereur qui avoit acheté ſon amitié par des ſacrifices ſans bornes, Henri déſeſpéra d'obtenir d'autre jugement que celui que l'Empereur prononceroit par la bouche du Pape. Cependant l'intérêt de ſon honneur & celui de ſes paſſions, ne lui permettoient pas de renoncer à ſon projet; il réſolut d'employer d'autres voies, & de réuſſir à quelque prix que ce fût. Il avoit donc beſoin, pour balancer le pouvoir de l'Empereur, de s'aſſurer l'amitié de François: dans cette vue, loin de lui faire aucuns reproches ſur ce qu'il avoit abandonné ſes alliés dans le traité de Cambrai, il lui fit préſent d'une ſomme conſidérable, qu'il lui offrit comme une con- 1529.

tribution fraternelle pour payer la rançon de ſes enfants (a).

1529. 12 Août. L'Empereur viſite l'Italie.

Cependant l'Empereur aborda en Italie ſuivi d'un cortege nombreux de Nobleſſe Eſpagnole & d'un corps conſidérable de troupes; il avoit laiſſé le gouvernement de l'Eſpagne, pendant le temps de ſon abſence, à l'Impératrice Iſabelle. Le long ſéjour qu'il avoit fait dans le Royaume, l'avoit mis à portée de connoître à fond le caractere des Eſpagnols, & il avoit appris à les gouverner par des maximes aſſorties à leur génie. Il ſut même en quelques occaſions prendre des manieres populaires, qui flattoient ſinguliérement la nation. Quelques jours avant qu'il s'embarquât pour l'Italie, il donna un exemple frappant des ſoins qu'il prenoit de lui plaire. Il falloit faire ſon entrée publique dans la ville de Barcelone, & les habitants étoient embarraſſés de ſavoir s'ils le recevroient ſous le titre d'Empereur ou de Comte de Barcelone. Charles donna ſur le champ la préférence au dernier, déclarant qu'il ſe tenoit plus

(a) Herbert. du Bellay, *p.* 122.

honoré de ce titre ancien, que de la Couronne impériale. Enchantés de cette préférence qui les flattoit infiniment, les habitants le reçurent avec des acclamations de joie, & les Etats de la Province prêterent ſerment d'obéiſſance à ſon fils Philippe, en qualité d'héritier du Comte de Barcelone. Tous les Royaumes d'Eſpagne avoient déjà prêté le même ſerment, avec la même ſatisfaction. 1529.

L'Empereur parut en Italie avec toute la pompe & toute l'appareil d'un conquérant; les Ambaſſadeurs de tous les Princes & de tous les Etats de ce pays, ſuivoient ſa Cour & attendoient leur ſort de ſa déciſion. A Gênes, où il débarqua d'abord, il fut reçu avec les tranſports que devoit inſpirer le protecteur de la liberté. Après avoir honoré Doria de pluſieurs marques de diſtinction, & gratifié la République de nouveaux privileges, il s'avança vers Bologne, lieu fixé pour ſon entrevue avec le Pape. Dans ſon entrée publique en cette ville, il affecta de joindre toute la magnificence & la majeſté d'un Empereur, à l'humilité d'un enfant 5 Novembre.

1529. ſoumis de l'Egliſe ; & à la tête de vingt mille ſoldats qui le mettoient en état de donner des loix à toute l'Italie, il baiſa à genoux les pieds de ce même Pape, qui, quelques mois auparavant, étoit ſon priſonnier. Les Italiens qui avoient tout ſouffert de la licence & de la férocité de ſes troupes, s'étoient accoutumés à ſe former, dans leur imagination, un portrait de l'Empereur, aſſez reſſemblant à l'idée qu'ils avoient des Souverains barbares des Goths ou des Huns, qui n'avoient pas fait plus de mal que lui à leur pays. Ils furent très-ſurpris de voir un Prince aimable & plein de grace, affable & prévenant dans ſes manieres, régulier dans ſa conduite & dans ſes mœurs, & donnant l'exemple d'une attention ſcrupuleuſe à remplir tous les devoirs de la Religion (*a*). Ils furent encore plus étonnés quand ils le virent concilier les intérêts de tous les Princes & de tous les Etats qui dépendoient alors entiérement de lui,

(*a*) Sandov. 2, p. 50, 53, &c.

avec une modération & une équité à laquelle ils étoient bien loin de s'attendre. 1529.

Lorsque Charles partit d'Espagne, il ne songeoit guere à donner des preuves si extraordinaires de désintéressement. Il paroît même qu'il étoit décidé à tirer le plus d'avantages qu'il pourroit de la supériorité qu'il avoit acquise en Italie; mais différentes circonstances lui firent sentir la nécessité de changer de plan. Les progrès du Sultan, qui de la Hongrie avoit pénétré dans l'Autriche, & mis le siege devant Vienne avec une armée de cent cinquante mille hommes, le pressoient de rassembler toutes ses forces pour résister à ce torrent. Quoique la valeur des Allemands, la conduite prudente de Ferdinand, & la trahison du Visir eussent bientôt obligé Soliman d'abandonner son entreprise avec non moins de honte que de désavantage, la présence de l'Empereur n'en étoit pas moins nécessaire (a) en Allemagne pour y arrêter le

Sa modération & ses motifs.

13 Septembre.

16 Octobre.

(a) Sleidan, 421. Guich. l. 20, 550.

1529. cours & les progrès ſenſibles des troubles qu'avoient excités les diſputes de religion. Les Florentins, loin de conſentir au rétabliſſement des Médicis, article auquel l'Empereur s'étoit engagé par le traité de Barcelone, ſe préparoient à défendre leur liberté par la voie des armes. Les grands préparatifs qu'il avoit faits pour ſon voyage, l'avoient engagé dans des dépenſes extraordinaires; & dans cette occaſion comme dans pluſieurs autres, la multiplicité de ſes affaires & l'extrême médiocrité de ſes revenus, l'obligeoient à reſſerrer les plans trop vaſtes de ſon ambition, & à ſacrifier des avantages certains & préſents, pour prévenir des dangers plus éloignés, mais inévitables. Tous ces motifs réunis firent ſentir à Charles la néceſſité de prendre un air de modération & de déſintéreſſement, & il joua ſon rôle avec beaucoup de naturel. Il permit à Sforce de venir le voir à ſa cour; & au pardon de toutes les offenſes qu'il en avoit reçues, il joignit l'inveſtiture du Duché de Milan, & lui donna encore en mariage la fille du Roi de Dane-

marck, sa niece. Il consentit à ce que le Duc de Ferrare prît possession de tous ses domaines, & termina tous les différends qui restoient à vuider entre ce Duc & le Pape, avec une impartialité qui ne plut pas beaucoup au dernier. Il en vint aussi à un accommodement définitif avec les Vénitiens, sous la condition assez juste qu'ils lui rendroient tout ce qu'ils avoient usurpé, pendant la derniere guerre, soit dans le Royaume de Naples, soit dans le territoire du Pape. En dédommagement de tant de concessions, il exigea des sommes considérables de chacune des Puissances avec lesquelles il traita. Ces sommes lui furent payées sans délais, & lui fournirent le moyen de continuer son voyage en Allemagne, avec la magnificence qui convenoit à son rang (*a*). 1529.

Tous ces traités qui rendoient la paix & la tranquillité à l'Italie, après une guerre si longue dont le poids s'étoit particuliérement fait sentir à ce pays, furent publiés à Bologne 1530. Il rétablit l'autorité des Médicis dans Florence.

(*a*) Sandov. 2, 55, &c.

avec la plus grande ſolemnité, le pre-
1530. mier jour de l'année 1530, au mi-
lieu des acclamations unanimes des peuples. On combla d'éloges l'Empereur, & l'on fit honneur à ſa modération & à ſa généroſité, de l'avantage de jouir enfin de la paix qu'on deſiroit depuis ſi long-temps. Les Florentins furent les ſeuls qui ne partagerent point la joie univerſelle; animés d'un zele pour leur liberté, plus louable que prudent, ils prirent la réſolution de s'oppoſer au rétabliſſement des Médicis. L'armée Impériale étoit déjà entrée dans leur territoire, & formoit le ſiege de leur capitale; abandonnés de tous leurs alliés, & ſans eſpoir d'aucun ſecours, ils ſe défendirent pluſieurs mois avec une valeur opiniâtre & digne d'un meilleur ſuccès; & lorſqu'ils ſe rendirent, ils obtinrent encore une capitulation qui leur laiſſoit l'eſpérance de ſauver quelque reſtes de leur liberté. Mais l'Empereur ne ſongeant qu'à favoriſer le Pape, fruſtra leur attente, abolit l'ancienne forme de leur gouvernement, & remit dans les mains d'Alexandre Médicis le mê-

me pouvoir abſolu que ſa famille avoit juſqu'alors exercé dans cet Etat. 1530.

Philibert de Châlons, Prince d'Orange, Général de l'Empereur, fut tué pendant le ſiege : ſes biens & ſes titres paſſerent à ſa ſœur Claude de Châlons qui étoit mariée à René, Comte de Naſſau, & qui par ſes enfants, tranſmit le titre de Prince d'Orange à cette famille qui l'a rendu depuis ſi illuſtre (*a*).

Etat des affaires civiles & de la religion en Allemagne.

Après la publication de la paix à Bologne, & la cérémonie du couronnement de Charles, comme Roi de Lombardie & Empereur des Romains, cérémonie que le Pape fit avec les formalités accoutumées, ce Prince, que rien ne retenoit plus en Italie (*b*), ſe diſpoſa à prendre le chemin de l'Allemagne. Sa préſence y devenoit de jour en jour plus néceſſaire : les catholiques & les partiſans des nouvelles opinions, le preſ-

22 & 24 Février.

(*a*) Guich. *l.* 20, *p.* 541, &c. P. Heuter. *rer. Auſtr. l.* 10, *c.* 4, *p.* 246.

(*b*) H. Cornel. Agrippa, *de duplici Coronatione Car. V, ap. Scard.* 2, 266.

ſoient de s'y rendre avec une égale
1530. importunité. L'abſence de l'Empereur, ſes conteſtations avec le Pape, les ſoins qu'exigeoit la guerre de France, avoient donné aux réformateurs un long intervalle de tranquillité pendant lequel leurs doctrines avoient fait des progrès ſenſibles. La plupart des Princes qui avoient embraſſé les opinions de Luther, ne s'étoient pas contentés d'établir dans leurs territoires la nouvelle forme de culte, ils avoient encore entiérement aboli les rits de l'Egliſe Romaine. Pluſieurs des villes libres avoient ſuivi leur exemple : la moitié du Corps Germanique avoit preſque entiérement abandonné le ſaint Siege ; & dans les pays même qui n'avoient pas encore ſecoué le joug du Pape, ſa puiſſance étoit conſidérablement affoiblie par l'exemple des États voiſins, ou par les progrès cachés de la nouvelle doctrine qui en minoit ſourdement les fondements. Quelque ſatisfaction que l'Empereur eût pu reſſentir des événements qui tendoient à mortifier ou à embarraſſer le Pape, dans le temps de ſa rupture déclarée avec le ſaint

Siege, il ne pouvoit se dissimuler alors que les troubles dont la religion avoit rempli l'Allemagne, pouvoient à la fin devenir très-funestes à l'autorité impériale. La foiblesse de ses prédécesseurs avoit encouragé les grands vassaux de l'Empire à étendre leur pouvoir aux dépens des droits & des prérogatives du Souverain ; de sorte que dans tout le cours d'une guerre qui demandoit les plus grands efforts, Charles n'avoit tiré presqu'aucun secours effectif de l'Allemagne, & n'avoit guere trouvé d'autres avantages, dans sa dignité d'Empereur, que des titres fastueux & vains & des prétentions surannées. Il sentit vivement que, s'il ne recouvroit une partie des prérogatives que ses prédécesseurs avoient laissé perdre, & s'il n'avoit que le titre de Chef de l'Empire, sans en avoir l'autorité, cette grande dignité l'embarrasseroit plus dans ses projets ambitieux, qu'elle ne lui serviroit. Pour parvenir à cet objet, rien ne lui parut plus essentiel que d'étouffer promptement des opinions qui pouvoient former entre les Princes de l'Empire une ligue redou- 1530.

table, dont les liens ſeroient plus
1530. forts & plus ſacrés que tous ceux de la République. Rien auſſi ne lui parut plus propre à le conduire au but qu'il ſe propoſoit, que de faire ſervir à l'agrandiſſement de ſon autorité civile, un zele conſtant pour la religion établie, dont il étoit le protecteur naturel.

Diete de l'Empire à Spire. 15 Mars 1529.

Dans cette idée, dès qu'il avoit vu jour à traiter d'un accommodement avec le Pape, il avoit convoqué à Spire une diete de l'Empire, dont l'objet fut de délibérer ſur l'état actuel de la religion. Le décret de la diete qui s'y étoit tenue en 1526, établiſſoit à-peu-près la tolérance des opinions de Luther, & avoit par-là choqué le reſte de la Chrétienté. Il falloit pourtant beaucoup d'art & une conduite bien délicate, pour procéder à une déciſion plus rigoureuſe contre les novateurs. Les eſprits, qui avoient été tenus dans une agitation perpétuelle par une diſpute qui duroit douze années ſans interruption & ſans qu'aucun des deux partis ſe fût refroidi, ſe trouvoient alors portés au plus haut degré de fermenta-

tion. On étoit accoutumé aux innovations, & on avoit vu les plus hardies entrepriſes couronnées par le ſuccès. En aboliſſant l'ancien culte, les peuples y avoient ſubſtitué des formes de culte nouveau; & leur haine pour le culte qu'ils avoient abandonné, ſe fortifioit encore par l'attachement qu'ils avoient adopté. Luther n'étoit pas d'un caractere à ſe rebuter par la longueur ou l'opiniâtreté de la réſiſtance, ou à s'endormir ſur des ſuccès; & il continuoit ſes attaques avec la même vigueur qu'il avoit montrée dès le commencement. Ses diſciples, dont pluſieurs avoient autant de zele, & quelques-uns même plus de lumieres que leur maître, n'étoient pas moins en état de ſoutenir la diſpute avec courage & avec habileté. Pluſieurs laïques, quelques Princes même, en vivant au milieu de ces diſputes éternelles, s'étoient accoutumés à diſcuter les arguments des deux partis, qui s'en rapportoient tour-à-tour à leur déciſion; ils s'inſtruiſirent à fond de toutes les queſtions qui étoient agitées, & ſe mirent en état de les ſoutenir eux-mê- 1530.

mes avec honneur, & de manier avec
1530. ſuccès les armes ſcholaſtiques employées dans ces guerres de théologie. Il étoit évident que dans ces circonſtances une déciſion trop rigoureuſe de la diete auroit ſur le champ produit une confuſion générale, & auroit pu allumer une guerre de religion en Allemagne. Dans cette crainte, tout ce que l'Archiduc & les autres députés de l'Empereur demanderent à la diete, fut donc d'enjoindre aux Etats de l'Empire, qui avoient juſqu'alors obéi au décret de la diete de Worms, lancé contre Luther en 1524, de continuer à s'y conformer, & de défendre aux autres Etats de faire à l'avenir aucune innovation dans la religion, & ſur-tout d'abolir la Meſſe, avant la convocation d'un concile général. Après bien des débats, ce décret paſſa à la pluralité des voix (*a*).

Proteſtation des ſectateurs

L'Electeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Landgrave de Heſſe, les Ducs de Lunebourg, le Prince

(*a*) Sleid. *hiſt.* 117.

d'Anhalt avec les Députés des (a) quatorze villes libres ou impériales, firent contre ce décret une proteſtation ſolemnelle, par laquelle ils le déclaroient injuſte & impie. Delà vint le nom de Proteſtants, nom qui eſt devenu mieux connu, & bien plus honorable depuis qu'il a été donné indiſtinctement à toutes les ſectes qui ſe ſont ſéparées de l'Egliſe de Rome. Les Proteſtants n'en reſterent pas là; ils envoyerent des Ambaſſadeurs en Italie pour faire leurs plaintes à l'Empereur, qui les reçut de la maniere la plus propre à les décourager (b). Charles étoit alors étroitement lié avec le Pape, & ne ſongeoit qu'à l'attacher inviolablement à ſes intérêts. Pendant le long ſéjour qu'ils firent tous les deux à Bologne, ils eurent enſemble pluſieurs conférences

1530. Les Luthériens contre le décret, 19 Avril.

(a) Ces quatorze villes étoient Straſbourg, Nuremberg, Ulm, Conſtance, Reutlingen, Windsheim, Meinungen, Landaut, Kempten, Hailbron, Iſne, Weiſſembourg, Nordlingen & St. Gal.

(b) Sleid. *hiſt.* 119. F. Paolo, *hiſt.* p. 45. Seckend. 2, *p.* 117.

allemands sur les points contestés.
1530. Il trouva par-tout les esprits si aigris & si animés, qu'il resta convaincu qu'il ne falloit parler de rigueur & d'autorité qu'après avoir tenté tous les autres moyens, & lorsque le mal seroit désespéré. Il fit son entrée publique dans Ausbourg avec une pompe extraordinaire, & il y trouva une assemblée qui, par l'éclat & le nombre de ses membres, répondoit à l'importance des affaires qu'on devoit traiter dans la diète, & qui étoit digne de faire honneur à l'entrée d'un Empereur, revenant après une longue absence, comblé de bonheur & de gloire. On a dit que sa présence avoit communiqué à tous les partis un esprit tout nouveau de modération & d'inclination à la paix. L'Electeur de Saxe ne voulut pas permettre à Luther de venir prêcher à la diète, dans la crainte d'irriter l'Empereur en exposant à ses yeux un homme excommunié par le Pape & l'auteur des troubles. Tous les princes Protestants, à la prière de l'Empereur, accordèrent aux Théologiens qui

qui les accompagnoient, de prêcher en public tant qu'ils réſideroient à Ausbourg. Par les mêmes raiſons, ils choiſirent Mélanchthon, celui des réformateurs qui, avec le plus de ſcience, avoit auſſi le caractere le plus doux & le plus pacifique, pour dreſſer leur confeſſion de foi dans les termes les moins choquants pour les Catholiques Romains, ſans pourtant trahir l'intérêt de la vérité. Mélanchthon, qui n'avoit jamais trempé ſa plume dans le fiel théologique, & qui ſortoit rarement des bornes de la politeſſe, même dans ſes écrits purement polémiques, ſe chargea de cette commiſſion qui convenoit ſi bien à ſon caractere, & s'en acquitta avec un ſuccès digne de ſa modération. Le ſymbole qu'il compoſa, connu ſous le nom de Confeſſion d'Auſbourg, nom qu'il prit du lieu même où on le préſenta, fut lu publiquement devant la diete. Des théologiens Catholiques furent nommés pour l'examiner : ils propoſerent leurs critiques ; la diſpute s'engagea entr'eux & Mélanchthon, ſoutenu de quelques-uns de ſes partiſans : mais

1530. Confeſſion d'Auſbourg.

quoique Mélanchthon adoucît quelques
1530. articles, se relâchât sur d'autres, & prît soin de donner à tous, le sens le moins choquant pour ses adversaires ; quoique l'Empereur lui-même fît tout son possible pour rapprocher les deux partis, il se trouvoit déjà tant de marques de séparation établies, tant de barrieres insurmontables élevées entre les deux Eglises, qu'on désespéra dès-lors de pouvoir jamais concilier & réunir les esprits (*a*).

Charles voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur les théologiens, s'adressa aux Princes qui les protégeoient; mais quelque desir que ceux-ci eussent d'accommoder les choses, & quelle que fût leur inclination à obliger l'Empereur, il ne les trouva pas plus disposés que les théologiens à renoncer à leurs opinions. Dans ce temps-là, le zele pour la religion agi-

(*a*) Seckend. *l.* 2, 159, &c. Abr. Scultetí *annales evangelici ap. Herm. Von der Hard, hist. lit. reform. Leipsi.* 1717, *fol.* p. 159.

toit les esprits à un degré que peuvent à peine concevoir ceux qui vivent dans notre siecle : les passions qu'excitoient la découverte de la vérité & le premier sentiment de la liberté, ont aujourd'hui presqu'entiérement perdu leur énergie. Le zele étoit alors si puissant, qu'il l'emportoit même sur l'attachement aux intérêts politiques, qui est ordinairement le mobile prédominant des démarches des Princes. L'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & les autres chefs des Protestants, quoique sollicités chacun en particulier par l'Empereur, & tentés par l'espérance & la promesse des avantages politiques qu'ils étoient le plus jaloux d'obtenir, refuserent tous avec un courage digne d'être imité, d'abandonner pour aucune acquisition terrestre, ce qu'ils croyoient être la cause de Dieu (*a*). 1530.

Les moyens qu'on employa pour gagner ou pour désunir le parti protestant, n'ayant eu aucun succès, il Décret rigoureux contre les Protestants.

(*a*) Sleid. 132. Sculter. *annal.* 158.

ne restoit plus à l'Empereur d'autre
1530. parti à prendre, que d'exercer son pouvoir, pour défendre par quelque acte de vigueur, la doctrine & l'autorité de l'Eglise établie. Campeggio, Nonce du Pape, n'avoit cessé de représenter à l'Empereur, que la sévérité étoit la seule maniere de traiter avec des hérétiques si obstinés. La diete cédant à ses instances & à son
19 Novembre. avis, donna un décret qui condamnoit la plupart des opinions soutenues par les Protestants; défendoit à toute personne de protéger ou de tolérer ceux qui les enseigneroient; enjoignoit l'exacte observation du culte établi, & défendoit toute innovation pour l'avenir, sous des peines séveres. Tous les ordres étoient en même-temps requis de concourir de leurs biens & de leurs personnes à l'exécution de ce décret, & ceux qui refuseroient d'obéir, étoient déclarés incapables d'exercer les fonctions de juges, ou de paroître comme parties à la chambre impériale, qui étoit la Cour souveraine de l'Empire. Il fut encore arrêté par ce décret, qu'on s'adresseroit au Pape pour le

requérir de convoquer dans le délai de six mois, un concile général, dont les décisions souveraines pussent terminer toutes les disputes (a). 1539.

La rigueur de ce décret allarma les Protestants ; ils le regardèrent comme le prélude des plus violentes persécutions, & resterent convaincus que l'Empereur avoit résolu leur destruction. La crainte des calamités qui menaçoient l'Eglise, accabla le foible courage de Mélanchon ; & comme si sa cause eût été déjà désespérée, il s'abandonna à la mélancolie & aux plaintes. Mais Luther, qui n'avoit cessé pendant la tenue de la diete d'affermir & d'encourager son parti par différents écrits qu'il avoit publiés, ne se laissa ni effrayer, ni déconcerter par l'approche de ce nouveau danger. Il rassura Mélanchon & ceux de ses disciples qui étoient tombés dans le même découragement ; il exhorta les Princes à ne pas abandonner des vérités qu'ils venoient de défendre

Ils forment une ligue à Smalkalde.

(a) Sleid. 139.

1530. avec une fermeté si digne d'éloges (a). Ses exhortations firent sur leurs esprits une impression d'autant plus profonde, qu'ils venoient d'apprendre avec la plus grande inquiétude, la nouvelle d'une ligue qu'avoient formée les Princes Catholiques de l'Empire, pour le soutien de la Religion établie, & dans laquelle Charles étoit entré lui-même (b). Ils sentirent la nécessité de se tenir sur leurs gardes, & virent que leur sûreté, aussi-bien que le succès de leur cause, dépendoit de leur union. Pleins des allarmes que leur inspiroit la ligue Catholique, mais déterminés sur la conduite qu'ils devoient tenir, ils s'assemblerent à Smalkalde. Là, ils conclurent une ligue défensive contre tout agresseur (c), par laquelle tous les Etats protestants de l'Empire s'unissent pour ne former qu'un corps; & commençant à se concilier sous cet aspect, ils résolurent de s'adresser aux Rois

22 Décembre.

(a) Sack. 2, 180. Sleid. 140.
(b) Sack. 2, 200, 3, 2.
(c) Sleid. hist. 142.

de France & d'Angleterre, & d'implorer leurs ſecours & leur appui en faveur de leur nouvelle confédération. 1530.

L'Empereur propoſe d'élire ſon frere Roi des Romains.

Une affaire qui n'avoit aucun rapport à la Religion, leur fournit un prétexte pour rechercher l'aſſiſtance des Princes étrangers. Charles, dont l'ambition croiſſoit dans la même proportion que ſa grandeur & ſa puiſſance, avoit formé le projet de rendre la Couronne impériale héréditaire dans ſa famille, en faiſant élire ſon frere Ferdinand, Roi des Romains. Les circonſtances étoient très-favorables à l'exécution de ce deſſein : la victoire avoit ſuivi par-tout les armes de l'Empereur ; il venoit de dicter des loix à toute l'Europe dans la derniere paix ; il ne lui reſtoit point de rival en état de contrebalancer ou d'arrêter l'exercice de ſes forces ; les Electeurs étoient éblouis par l'éclat de ſes ſuccès, & l'étendue de ſon pouvoir leur en impoſoit ; ils oſoient donc à peine contredire les volontés d'un Prince dont les ſollicitations avoient toute l'autorité du commandement. Charles d'ailleurs ne man-

quoit pas de raiſons plauſibles pour
1530. appuyer ſa demande : les affaires de ſes autres Royaumes l'obligeoient, diſoit-il, à s'abſenter ſouvent de l'Allemagne ; les déſordres toujours croiſſants qu'avoient excités les diſputes de Religion, & le voiſinage redoutable des Turcs, qui menaçoient continuellement d'entrer dans le cœur de l'Empire avec ces armées innombrables qui ravageoient tous les lieux de leur paſſage, demandoient la continuelle préſence d'un Prince, qui eût en même-temps aſſez de prudence pour appaiſer les querelles théologiques, & aſſez de valeur & de puiſſance pour repouſſer les Ottomans. Son frere Ferdinand poſſédoit ces qualités dans un degré éminent ; ſa longue réſidence en Allemagne l'avoit mis à portée de connoître à fonds la conſtitution de ſon gouvernement & le caractere des peuples ; comme il avoit vu naître les querelles de Religion & qu'il les avoit ſuivies depuis leur origine, il ſavoit mieux que perſonne quels étoient les remedes convenables, & quelle étoit la meilleure méthode de les appliquer ;

enfin, la position de ses Etats, qui touchoient aux frontieres de l'Empire Ottoman, le rendoit le défenseur naturel de l'Allemagne contre les invasions des infideles; &, étant Roi des Romains, son intérêt se trouveroit d'accord avec son devoir pour l'engager à s'opposer aux entreprises des Turcs. 1530.

Toutes ces raisons firent peu d'impression sur les Protestants. Ils savoient par expérience que rien n'avoit tant favorisé les progrès de leur doctrine, que l'interregne après la mort de Maximilien, la longue absence de Charles, & le relâchement dans l'administration du gouvernement, qui avoit résulté de ces deux incidents. Ils avoient tiré trop d'avantages de cet état d'anarchie, pour ne pas craindre la domination toujours présente d'un nouveau chef. Ils pénétrerent toute l'étendue des projets ambitieux de Charles, & virent clairement que son but étoit de rendre la Couronne impériale héréditaire dans sa famille, & d'établir par-là dans l'Empire une autorité absolue, que des Princes électifs ne pou- Opposition des Protestants.

voient pas se promettre d'obtenir avec
1531. la même facilité. Ils résolurent donc de s'opposer de toutes leurs forces à l'élection de Ferdinand, & d'encourager leurs compatriotes par leur exemple & leurs exhortations à ne pas souffrir cette entreprise contre leurs libertés. En conséquence, l'Electeur de Saxe ne se contenta pas de refu-
5 Janvier. ser de se trouver à l'assemblée des Electeurs que l'Empereur convoqua à Cologne; il chargea encore son fils aîné d'y paroître à sa place, & de protester contre l'élection, comme étant faite contre toutes les formes & toutes les loix, contraire aux articles de la bulle d'or, & destructive
Ferdinand est élu. des libertés de l'Empire. Mais les autres Electeurs que Charles avoit gagnés, quoiqu'avec beaucoup de peine, n'eurent égard ni à l'absence ni à la protestation de l'Electeur de Saxe; ils élurent Ferdinand Roi des Romains, & il fut quelques jours après couronné à Aix-la-Chapelle (*a*).

(*a*) Sleid. 142. Seck. 3, 1. P. Heuter. *rer. Austr. l.* 10, *c.* 6, *p.* 240.

Lorſque les Proteſtants qui s'étoient aſſemblés une ſeconde fois à Smalkalde, reçurent la nouvelle de cette élection, avec celle de quelques procédures que la chambre impériale commençoit contre eux à l'occaſion de leurs principes religieux, ils crurent qu'il étoit néceſſaire de renouveller leur premiere confédération, & d'envoyer ſur le champ des Ambaſſadeurs en France & en Angleterre. François avoit vu avec toute la jalouſie d'un rival; la réputation que l'Empereur s'étoit acquiſe par la modération & le déſintéreſſement dont il avoit fait parade, en réglant les intérêts de l'Italie. Il fut encore plus vivement affecté de la nouvelle élection du Roi des Romains, & ne put voir ſans inquiétude le ſuccès de l'Empereur dans une entrepriſe qui tendoit véritablement à augmenter & à perpétuer ſon autorité en Allemagne. Mais il ſentit en même-temps que ce ſeroit le comble de l'imprudence, que d'engager dans une nouvelle guerre ſa nation épuiſée par les efforts extraordinaires qu'elle avoit faits, &

1531. Négociations des Proteſtants avec la France.

29 Février.

1531. découragée par tant de mauvais ſuccès, avant qu'elle eût eu le temps de reprendre de nouvelles forces & d'oublier ſes malheurs paſſés. Il ne pouvoit non plus, ſans être provoqué & ſans avoir de prétexte, violer un traité de paix qu'il venoit de ſolliciter; il ſe fût expoſé à perdre l'eſtime de toute l'Europe, & à être déteſté comme un Prince ſans honneur & ſans probité. C'étoit donc un ſpectacle agréable pour François, que de voir des factions puiſſantes commencer à ſe former dans l'Empire. Il écouta avec le plus grand intérêt les plaintes des Princes Proteſtants; & ſans paroître ſoutenir les opinions qu'ils avoient adoptées ſur la religion, il réſolut de fomenter en ſecret ces étincelles de diſcorde politique, qui pourroient bientôt produire un embraſement général. Dans cette vue, il envoya en Allemagne Guillaume du Bellay, un des plus habiles négociateurs de France, qui, en viſitant les Cours des Princes mécontents, ſut, par différents artifices, exciter à propos leur reſſentiment, & conclut enfin une alliance

entr'eux & ſon maître (*a*). Cette alliance reſta ſecrete, & ne produiſit, pour le moment, aucun effet ſenſible; mais elle ſervit de baſe à une union qui fut ſouvent fatale aux projets ambitieux de Charles, & qui apprit aux Princes mécontents de l'Allemagne, où ils pourroient à l'avenir trouver un protecteur puiſſant & diſpoſé à les défendre contre les entrepriſes de l'Empereur. 1531.

Avec l'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre, plein de reſſentiment contre Charles, parce qu'il ſavoit que par complaiſance pour ce Prince, le Pape avoit ſi long-temps retardé ſon divorce, & venoit enfin de s'y oppoſer ouvertement, n'étoit pas moins diſpoſé que François à ſoutenir une ligue qui pouvoit devenir ſi formidable à l'Empereur. Mais le divorce, qui étoit ſon objet eſſentiel, le jetta dans un tel labyrinthe de projets & de négociations; il étoit en même-temps ſi occupé d'abolir en Angleterre la juriſ-

(*a*) Du Bellay, 129. A. 130. B. Sect. 3, 14.

1531. diction papale, qu'il ne lui reſtoit aucun loiſir pour s'occuper des affaires du dehors. Il ſe contenta de donner des promeſſes vagues, & d'envoyer un ſecours médiocre d'argent aux confédérés de Smalkalde (*a*).

Charles flatte les Proteſtants.

Cependant Charles voyoit de plus en plus que ce n'étoit pas encore le moment d'employer la rigueur & la violence, pour extirper l'héréſie; que ſa complaiſance pour les vues du Pape, lui avoit déjà fait faire une démarche imprudente & précipitée; & qu'il étoit bien plus de ſon intérêt de réunir toutes les parties de l'Allemagne, pour en former un corps vigoureux & bien uni, que de la diviſer & de l'affoiblir par une guerre civile. Les Proteſtants, qui pouvoient déja ſe faire craindre par leur nombre & par le zele qui les animoit, étoient devenus encore plus forts & plus redoutables par la confédération que le décret rigoureux de la diete d'Ausbourg les avoit forcés de former. Enhardis par le ſentiment de

(*a*) Herbert, 152, 154.

leurs forces, ils mépriſerent les déciſions de la chambre impériale; & ſûrs d'être appuyés par les Puiſſances étrangeres, ils étoient prêts à braver le Chef de l'Empire. D'ailleurs, ſa paix avec la France étoit peu ſolide; il ne pouvoit compter ſur l'amitié d'un Pape irréſolu & intéreſſé; il ſavoit que Soliman, pour réparer la honte & les pertes de ſa derniere campagne, ſe diſpoſoit à entrer en Autriche avec une armée encore plus nombreuſe. Toutes ces raiſons, ſur-tout la derniere, lui firent ſentir la néceſſité d'un prompt accommodement avec les Princes mécontents, s'il vouloit préparer l'exécution de ſes deſſeins futurs, & pourvoir même à ſa ſûreté préſente. Il commença en conſéquence à [illegible]ocier avec l'Electeur Saxe & [illegible]aſſociés. La jalouſie [illegible]lle de [illegible]inces, & celle qui [illegible]oit [illegible]tre l'Empereur, [illegible]délais qui pro- [illegible]ifficultés in- néceſſaire- opinions Il leur altérer, accorde [illegible]uſſi ai- des con-

1531.

sément que des objets d'intérêt politique. Cependant la négociation se termina enfin, & l'on convint à Nuremberg des termes d'une pacification qui fut ratifiée solemnellement à la diète de Ratisbonne. Dans le traité, il fut stipulé qu'il y auroit une paix universelle en Allemagne jusqu'au concile général, dont l'Empereur tâcheroit de procurer la convocation dans l'espace de six mois; qu'on n'inquiéteroit personne pour cause de religion; qu'on arrêteroit les procédures commencées par la chambre impériale contre les Protestants, & que toutes les sentences qui se trouveroient déjà portées contr'eux, resteroient nulles & sans exécution. De leur part, les Protestants s'engagerent à aider l'Empereur de toutes leurs forces, pour repousser l'invasion des Turcs (a). Ainsi, par leur fermeté dans leurs principes, par leur unanimité à soutenir leurs prétentions, par leur habileté à se

1532. dispositions favorables.

23 Juillet.

3 Août.

(a) Dumont, *corpus diplomat. tom. 4, part. 2, 87, 88.*

prévaloir de l'embarras de l'Empereur, les Proteſtants obtinrent des conditions qui équivaloient preſque à la tolérance de leur religion. L'Empereur fit tous les ſacrifices, & ils n'en firent aucun; il n'oſa pas même leur propoſer d'appouver l'élection de ſon frere, quelque importance qu'il mît à cette affaire; & les Proteſtants, qui juſques-là n'avoient encore été regardés que comme une ſecte religieuſe, acquirent dès-lors le rang & le crédit d'un corps politique qu'il falloit ménager (*a*). 1532.

Campagne en Hongrie.

Charles apprit peu de temps après que Soliman étoit entré en Hongrie à la tête de trois cents mille hommes. Cette nouvelle termina bientôt les délibérations de la diete de Ratisbonne, où l'on avoit déjà fixé le contingent de troupes & d'argent que chaque Prince devoit fournir pour la défenſe de l'Empire. Les Proteſtants, pour marquer leur reconnoiſſance à l'Empereur, le ſervirent avec un zele extraordinaire; & mirent en

(*a*) Sleid. 149, &c. Seck. 3, 19.

campagne beaucoup plus de troupes
1532. qu'ils n'étoient obligés d'en donner; & les Catholiques ayant imité leur exemple, Vienne vit raſſembler près de ſes murs une des plus grandes & des plus belles armées qui euſſent jamais été levées en Allemagne. Après la jonction d'un corps de vieilles troupes Eſpagnoles & Italiennes, conduites par le Marquis du Guaſt, de quelques eſcadrons de cavalerie peſante tirés des Pays-Bas, & des troupes que Ferdinand avoit levées dans la Boheme, dans l'Autriche & dans ſes autres Etats, cette armée montoit à quatre-vingt dix mille hommes d'infanterie réglée, & à trente mille chevaux, ſans compter un nombre prodigieux de troupes irrégulieres. Ce corps redoutable méritoit d'avoir à ſa tête le premier Monarque de la Chrétienté; l'Empereur voulut le commander en perſonne, & l'Europe en ſuſpens attendit l'iſſue d'une bataille déciſive entre les deux plus grands Princes du monde : mais redoutant mutuellement les forces & la bonne fortune l'un de l'autre, ils ſe conduiſirent tous les deux avec tant de

circonſpection, que cette campagne, après des préparatifs immenſes, finit ſans aucun événement mémorable. Soliman, voyant l'impoſſibilité d'obtenir aucun avantage ſur un ennemi toujours attentif & ſur ſes gardes, retourna à Conſtantinople vers la fin de l'automne (a). Dans un ſiecle ſi belliqueux, où tout Gentilhomme étoit ſoldat, & tout Prince général, il eſt à remarquer que ce fut la premiere fois que Charles parut à la tête de ſes troupes, quoiqu'il eût déja ſoutenu de ſi longues guerres, & remporté tant de victoires. Ce ne fut pas un honneur médiocre pour lui, que d'avoir oſé, pour le premier eſſai de ſes armes, ſe meſurer avec Soliman, & il ſe couvroit de gloire par le ſuccès de ſes opérations.

1535. Septembre & Octobre.

Vers le commencement de cette campagne, l'Electeur de Saxe mourut & fut remplacé par Jean-Frédéric, ſon fils & ſon héritier. La réforme gagna plus qu'elle ne perdit

16 Août.

(a) Jov. *hiſt. l.* 30, *p.* 100, &c. Barre, *hiſt. de l'Empire*, 1, &, 947.

à cette mort. Le nouvel Electeur, non moins attaché aux opinions de Luther que ſes prédéceſſeurs, prit leur place à la tête du parti proteſtant, & défendit avec toute l'audace & tout le zele de la jeuneſſe, une cauſe que ſes ancêtres avoient, pour ainſi dire, nourrie & entretenue avec toute la prudence que peut donner l'expérience de l'âge. 1532.

Entrevue de l'Empereur avec le Pape dans ſon retour en Eſpagne.

Immédiatement après la retraite des Turcs, Charles, impatient de revoir l'Eſpagne, partit pour ce Royaume, & prit ſa route par l'Italie. Il deſiroit vivement d'avoir une ſeconde entrevue avec le Pape; ils ſe virent encore à Bologne, & ſe traiterent avec les mêmes démonſtrations extérieures de reſpect & d'amitié; mais ils n'avoient plus l'un pour l'autre cette confiance qui régnoit entr'eux, lors de leurs dernieres négociations dans cette ville. Clément étoit très-mécontent de la conduite que l'Empereur avoit tenue à Ausbourg; en conſentant à la convocation prochaine d'un concile, ce Prince avoit perdu tout le mérite qu'il s'étoit fait auprès du Pontife par le décret rigou-

reux qui avoit été porté d'abord contre la doctrine des réformateurs. Le Pape étoit encore plus offensé de la tolérance qu'accordoit aux Protestants la diete de Ratisbonne, & de la promesse positive que Charles avoit faite de demander un concile. Cependant l'Empereur, convaincu que la tenue d'un concile général produiroit de bons effets, & d'ailleurs désirant de plaire aux Allemands, renouvella de vive voix à Bologne les sollicitations qu'il avoit déja fait faire au Pape par ses Ambassadeurs, & le pressa de convoquer ce concile sans délai; Clément fut très-embarrassé sur la réponse qu'il devoit faire à une requête, qu'il ne pouvoit ni refuser décemment, ni accorder sans danger. Il tâcha d'abord de détourner Charles de cette idée; mais le trouvant inflexible, il eut recours à des artifices qui, s'ils ne pouvoient pas faire échouer entiérement ce projet, devoient du moins lui faire gagner du temps. Sous le prétexte plausible qu'il falloit commencer par régler avec toutes les parties intéressées, le lieu de l'assemblée, la forme

1532.

Négociation au sujet du concile général.

n'avoit renoncé aux prétentions qu'il
1532. avoit dans cette contrée, qu'à la derniere extrêmité, & il ne pouvoit pas douter que ce Prince ne saisît le premier prétexte & la premiere occasion de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Il falloit donc songer à prendre des mesures pour assembler une armée en état de résister aux forces de cet ennemi. Comme le trésor de Charles, épuisé par une longue guerre, ne pouvoit fournir les fonds nécessaires pour entretenir une armée assez forte, il essaya de se décharger de ce fardeau sur ses alliés, & de pourvoir à leurs dépens, à la sûreté de ses propres domaines, en proposant aux Puissances d'Italie de former une ligue défensive contre tout agresseur; & pour cet effet, de lever à la premiere apparence du danger, une armée qu'elles entretiendroient à frais communs, & dont Antoine de Leve seroit nommé généralissime. Le Pape goûta cette proposition, mais par des raisons très-différentes de celles qui l'avoient inspirée à l'Empereur. Il espéroit par ce moyen délivrer l'Italie des vieux corps de troupes Allemandes

mandes & Eſpagnoles qui avoient fait ſi long-temps la terreur de ce pays, & qui le tenoient encore ſous le joug de l'Empereur. La ligue fut conclue : tous les Etats d'Italie, excepté les Vénitiens, y accéderent ; on régla la ſomme que chacun des alliés devoit fournir pour l'entretien de l'armée ; & l'Empereur ſe voyant hors d'état de ſoudoyer plus long-temps ſes troupes qui leur donnoient tant d'ombrage, conſentit à les retirer. Après en avoir licencié une partie, & diſtribué le reſte dans la Sicile & en Eſpagne, il s'embarqua ſur les galeres de Doria & arriva à Barcelone (*a*).

1533. 24 Février. 22 Avril.

Malgré toutes les précautions qu'il venoit de prendre pour affermir la paix de l'Allemagne, & maintenir le ſyſtême qu'il avoit établi en Italie, il n'étoit pas encore tranquille. Il craignoit, & ſes allarmes s'augmentoient de jour en jour, que ſes meſures ne fuſſent bientôt troublées par les intrigues ou par les armes du Roi de

Projet & négociation du Roi de France contre l'Empereur.

(*a*) Guich. *l.* 20, 551. Ferreras, 9 149.

France. Ses craintes étoient fondées : 1533. le déſeſpoir ſeul & la néceſſité avoient arraché à François le conſentement qu'il avoit donné à un traité auſſi déſavantageux & auſſi déshonorant pour lui que celui de Cambrai : lors même qu'il le ratifia, il avoit déjà formé la réſolution de ne l'obſerver que tant qu'il y ſeroit contraint, & il fit une proteſtation en forme, quoique dans le plus grand ſecret, contre pluſieurs des articles du traité, particuliérement contre la renonciation à toutes ſes prétentions ſur le Duché de Milan, clauſe qu'il regardoit comme injuſte, injurieuſe pour ſes ſucceſſeurs, & nulle par elle-même. Un des Juriſconſultes de la Couronne fit par l'ordre du Roi une proteſtation ſemblable & avec le même ſecret, lorſque la ratification du traité fut enregiſtrée au Parlement de Paris (a). On diroit que François croyoit de bonne foi, qu'en employant un artifice indigne d'un Roi, tendant à dé-

(a) Dumont, *corps diplomat. tom. 4, part. 2, p. 52.*

truire la foi publique & la confiance réciproque qui ſert de baſe à tous les contrats entre les nations, il étoit réellement diſpenſé de toute obligation d'accomplir ſes promeſſes les plus ſolemnelles, & de remplir ſes engagements les plus ſacrés. Dès le moment que François eut conclu la paix de Cambrai, il deſira & chercha l'occaſion de la violer avec impunité. C'étoit dans cette vue qu'il cultivoit avec la plus grande aſſiduité l'amitié du Roi d'Angleterre, & ne négligeoit rien pour s'aſſurer de plus en plus de ſon alliance; qu'il mettoit les forces militaires de ſon Royaume ſur un meilleur pied que jamais, & qu'il fomentoit adroitement la jalouſie & le mécontentement des Princes d'Allemagne. 1533.

Mais ce que François avoit le plus à cœur, c'étoit de rompre l'étroite union qui ſubſiſtoit entre Charles & Clément; il vit bientôt avec ſatisfaction des germes de dégoût & d'éloignement pour l'Empereur ſe développer dans l'ame ſoupçonneuſe du Pontife intéreſſé, & il commença à ſe flatter que leur union ne ſeroit pas du- Particuliérement avec le Pape.

rable. Le Pape ne pouvoit pardonner
1533. à l'Empereur la déciſion qu'il avoit portée en faveur du Duc de Ferrare. François exagéra l'injuſtice de ce procédé, & fit entendre au Pape qu'il pourroit trouver en lui un protecteur auſſi puiſſant & plus impartial; & comme Clément voyoit avec impatience les ſollicitations importunes de Charles pour l'engager à convoquer un concile, François eut l'art de créer des obſtacles pour différer cette convocation, & fit ſes efforts pour empêcher les Allemands ſes alliés d'inſiſter avec tant d'obſtination ſur cet article (*a*). C'étoit en partie en contribuant à l'agrandiſſement & à l'élévation de la famille de Médicis, que Charles avoit pris ſur le Pape un ſi grand aſcendant; François lui préſenta le même appas, en lui offrant de marier ſon ſecond fils Henri, Duc d'Orléans, à Catherine fille de Laurent de Médicis, couſin de Clément. L'Empereur, en apprenant les pre-

(*a*) Du Bellay, 141, &c. Seck. 3, 48. Fra-Paolo, 63.

mieres ouvertures de ce mariage, ne put ſe perſuader que Francois voulût ſérieuſement avilir le ſang royal de France par une alliance avec Catherine, dont les ancêtres n'étoient quelque temps auparavant que de ſimples citoyens & négociants de Florence; il crut que cette propoſition n'avoit d'autre objet que de flatter & d'amuſer l'ambition du Pontife. Il crut pourtant devoir travailler à effacer l'impreſſion qu'avoit pu faire ſur ſon eſprit une offre ſi éblouiſſante; & pour cet effet, il promit de rompre le mariage qui avoit été arrêté entre ſa niece la fille du Roi de Danemarck & le Duc de Milan, & de ſubſtituer Catherine à ſa place. Mais les Ambaſſadeurs de France ayant montré, contre toute attente, le plein pouvoir dont ils étoient munis pour conclure les articles du mariage de Catherine avec le Duc d'Orléans, l'expédient n'eut aucun effet. Clément fut ſi flatté d'un honneur qui relevoit ſi fort l'éclat & la dignité de la Maiſon des Médicis, qu'il offrit de donner à Catherine par forme de dot l'inveſtiture de pluſieurs 1533.

terres considérables de l'Italie ; il parut même disposer à se joindre à François pour faire valoir ses anciennes prétentions dans ce pays, & consentit à une entrevue avec ce Monarque (*a*).

1533.

Entrevue entre le Pape & François.

Charles mit tout en œuvre pour empêcher une entrevue dont il y avoit lieu de croire que l'objet & le résultat ne lui seroient pas favorables. Ce Prince, qui avoit eu deux fois la complaisance d'aller visiter le Pape, ne pouvoit se consoler de voir Clément donner à son rival une marque si singuliere de distinction, que d'entreprendre un voyage par mer dans une saison défavorable, pour aller faire la cour a ce Monarque dans son propre Royaume. Mais l'impatience de conclure une alliance brillante, étouffa tous les scrupules d'orgueil, de crainte & de jalousie, qui auroient arrêté Clément en toute autre occasion. Malgré toutes les manœuvres que fit jouer l'Empereur,

(*a*) Guich. *l.* 20, 551, 533. Du Bellay, 138.

l'entrevue qu'il redoutoit ſe fit à Marſeille avec une pompe extraordinaire, & l'on s'y donna de part & d'autre les plus grands témoignages de confiance; ce mariage qui, par l'ambition & les talents de Catherine, fut dans la ſuite auſſi funeſte à la France, qu'il étoit alors déshonorant pour elle, fut enfin conſommé. Le Pape & François concerterent enſemble pluſieurs arrangements en faveur du Duc d'Orléans, & ſon pere offrit de lui abandonner tous ſes droits ſur l'Italie; mais tout ſe paſſa dans le ſecret, & ils éviterent avec tant de ſoin d'offenſer l'Empereur, qu'il n'y eut entr'eux aucun (*a*) traité de conclu; même dans le contrat de mariage, Catherine renonça à tous ſes droits & pretentions en Italie, à la réſerve du Duché d'Urbin (*b*). 1533. 1534.

Dans le temps que Clément négocioit avec le Roi de Francs, & formoit avec lui ces liaiſons qui don- Conduite du Pape relative

(*a*) Guich. *l.* 20, 553.
(*b*) Dumont, *corps diplom.* 4, *p.* 2, 101.

noient tant d'ombrage à l'Empereur, il laiſſoit Charles diriger à ſon gré toute l'affaire du divorce du Roi d'Angleterre, & il ſe montroit auſſi porté à le ſatisfaire ſur cet objet, que ſi l'union la plus intime eût encore régné entr'eux : tant la mauvaiſe foi & la duplicité lui étoient naturelles. Il y avoit déjà près de ſix ans que Henri ſollicitoit ce divorce, & le Pape avoit paſſé ces ſix années à négocier, à promettre, à ſe rétracter, & à ne rien conclure. On pourroit s'étonner qu'un Prince, d'un caractere ſi impétueux & ſi facile à s'irriter, eût pu ſupporter tant de délais & de dégoûts : auſſi ſa patience en fut épuiſée, & il s'adreſſa à un autre tribunal pour en obtenir le décret qu'il avoit vainement ſollicité à la Cour de Rome. Cranmer, Archevêque de Cantorbéri, par une ſentence fondée ſur l'autorité des univerſités, des docteurs & des rabins, qui avoient été conſultés ſur cette queſtion, annulla le mariage du Roi avec Catherine, déclara illégitime la fille qui en étoit née, & reconnut Anne de Boulen pour Reine d'An-

1533. tivement au divorce du Roi d'Angleterre.

gleterre. Dès ce moment, Henri ceſſa de faire ſa cour au Pape ; il commença à le négliger, à le menacer même, & à faire des innovations dans l'Egliſe qu'il avoit auparavant défendue avec tant de zele. Clément, qui avoit déjà vu tant de Provinces & de Royaumes ſe ſéparer du ſaint Siege, craignit à la fin que l'Angleterre n'imitât leur exemple. L'intérêt qu'il avoit à prévenir ce coup fatal, joint à ſa déférence pour les ſollicitations du Roi de France, le détermina à donner à Henri toutes les ſatisfactions qu'il jugea propres à le retenir dans le ſein de ſon Egliſe. Mais la violence de ceux des Cardinaux qui étoient dévoués à l'Empereur, ne donna pas au Pape le temps d'exécuter cette ſage réſolution, & le précipita dans une démarche imprudente qui fut fatale au ſiege de Rome : on l'obligea de publier une bulle qui caſſoit la ſentence de Cranmer, confirmoit le mariage de Henri avec Catherine, & déclaroit ce Prince excommunié, ſi, dans un temps preſcrit, il ne quittoit pas ſa nouvelle femme pour reprendre celle qu'il avoit

1534.

23 Mars.

1534. abandonnée. Irrité de ce décret, auquel il étoit loin de s'attendre, Henri ne garda plus aucune mesure avec la Cour de Rome : ses sujets seconderent son ressentiment, & partagerent son indignation. Le Parlement passa un acte qui abolit le pouvoir & la juridiction du Pape en Angleterre ; & par un autre acte, le Roi fut déclaré chef suprême de l'Eglise Anglicane, & fut revêtu de toute l'autorité dont on dépouilloit le Pape. Ce vaste édifice de la domination ecclésiastique, élevé avec tant d'art, & dont les fondements paroissoient si profonds, s'écroula en un moment, dès qu'il ne fut plus appuyé sur la vénération des peuples. Henri, par une bisarrerie qui étoit dans son caractere, continua de défendre la doctrine de l'Eglise de Rome, avec la même chaleur qu'il mettoit à attaquer sa juridiction. Il persécuta tour-à-tour les Protestants & les Catholiques ; les premiers, parce qu'ils rejettoient les opinions de l'Eglise Romaine ; les seconds, parce qu'ils reconnoissoient son autorité civile : mais ses sujets ayant eu la liberté d'entrer dans une nouvelle route, ne jugerent pas à pro-

L'autorité du Pape abolie en Angleterre.

pos de s'arrêter au terme précis qu'il leur marquoit. Encouragés par l'exemple de leur Roi à briſer une partie de leurs entraves, ils étoient ſi impatients de s'en délivrer tout-à-fait (a), que, ſous le regne ſuivant, il ſe fit, avec l'applaudiſſement général de la nation, une ſéparation totale de l'Angleterre & de l'Egliſe de Rome, dans les points de doctrine, comme dans les matieres de diſcipline & de juriſdiction. 1534.

Quelques délais de plus euſſent pu épargner au ſiege de Rome les ſuites fâcheuſes qu'eut la démarche imprudente de Clément. Peu de temps après la ſentence qu'il avoit rendue contre Henri, il tomba dans une maladie de langueur qui, minant par degrés ſa conſtitution, mit enfin un terme à ſon pontificat, le plus funeſte par ſa longue durée & par ſes effets, que la Cour de Rome eût vu depuis pluſieurs ſiecles. Le jour même que les Cardinaux entrerent au conclave, ils éleverent au Trône pa- Mort de Clément VII. 25 Septembre. Election de Paul III.

(a) Hebert. Burnet, *hiſt. de la ref.*

pal Alexandre Farneſe, Doyen du ſacré College, & le plus ancien des Cardinaux, lequel prit le nom de Paul III. Le peuple de Rome fit éclater les plus grands tranſports de joie, en apprenant cette promotion. Il étoit ravi de voir, après un intervalle de plus d'un ſiecle, la couronne de ſaint Pierre, orner la tête d'un citoyen Romain. Les hommes les plus éclairés augurerent favorablement de ſon adminiſtration : ils fondoient leur jugement ſur l'expérience qu'il avoit acquiſe ſous quatre pontificats, & ſur le caractere de prudence & de modération qu'il avoit conſtamment ſoutenu dans un poſte éminent, & pendant un temps de trouble & de criſe qui demandoit à la fois des talents & de l'adreſſe (*a*).

1534. 13 Octobre.

Il eſt vraiſemblable que l'Europe dut la continuation de la paix à la mort de Clément. Quoiqu'il ne reſte dans l'hiſtoire aucunes traces d'une ligue conclue entre François & lui, il ne faut pas douter qu'il n'eût ſe-

(*a*) Guich. *l.* 20, 556. Fra-Paolo, 64.

condé les opérations des armées Françoiſes en Italie. Son ambition n'auroit pas réſiſté au plaiſir de voir ſa famille donner un maître à Florence & un autre à Milan; mais l'élection de Paul III, qui juſqu'alors étoit demeuré conſtamment attaché aux intérêts de l'Empereur, mit François dans la néceſſité de ſuſpendre pour quelques temps ſes opérations, & de différer encore l'exécution du deſſein qu'il avoit formé de commencer les hoſtilités contre l'Empereur. 1534.

Soulèvement des Anabaptiſtes en Allemagne.

Tandis que François épioit l'occaſion de recommencer une guerre qui juſqu'alors avoit été ſi fatale à ſes ſujets & à lui-même, il ſe paſſoit en Allemagne un événement d'une nature très-ſinguliere. Parmi pluſieurs effets ſalutaires, dont la réformation fut la cauſe immédiate, elle en produiſit quelques autres tout oppoſés; & c'eſt une fatalité inévitable dans toutes les affaires & dans tous les événements qui dépendent des hommes. Lorſque l'eſprit humain eſt remué par de grands objets, & agité par des paſſions violentes, il acquiert ordinairement dans ſes opréations,

une ſur-abondance de force qui le
1534. jette dans des écarts & des extravagances. Dans toute révolution importante qui arrive dans la religion, ces écarts ſont plus fréquents, ſurtout à ce période où les hommes, en ſecouant le joug de leurs anciens principes, ne conçoivent pas encore clairement la nature du nouveau ſyſtême qu'ils embraſſent, & n'ont pas un ſentiment diſtinct des obligations nouvelles qu'il leur impoſe. Alors l'eſprit marche toujours en-avant avec la même audace qui lui a fait rejetter les opinions établies; comme il n'eſt point guidé par une connoiſſance éclairée de la doctrine qu'il a miſe à la place, il ne peut ſouffrir aucun frein, & il ſe livre à des idées biſarres d'où réſultent ſouvent la corruption des principes & la licence des mœurs. Ainſi, dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, on vit une foule de nouveaux Chrétiens, après avoir renoncé à leur ancienne croyance, adopter les opinions les plus abſurdes, également deſtructives de toute piété & de toute vertu, faute de bien connoître encore les dogmes & les

préceptes du Chriſtianiſme. On vit enſuite ces mêmes erreurs proſcrites, ſe diſſiper d'elles-même, à meſure que les vrais principes de la religion furent mieux connus & plus généralement répandus. De même, quelque temps après que Luther eut paru, la témérité ou l'ignorance de quelques-uns de ſes diſciples, les porta à publier des maximes abſurdes & pernicieuſes qui furent trop facilement adoptées par des hommes ignorants, mais paſſionnés pour toutes les nouveautés, & dans un temps où tous les eſprits étoient tournés vers les ſpéculations religieuſes. C'eſt à ces cauſes qu'il faut attribuer la naiſſance des opinions extravagantes que répandit Muncer dans l'année 1525, & les rapides progrès qu'elles firent parmi les payſans. Le ſoulevement qu'avoit excité ce fanatique, fut bientôt étouffé; mais pluſieurs de ſes ſectateurs ſe cacherent en différentes retraites, d'où ils s'efforcerent de répandre leurs opinions. 1534.

Dans les Provinces de la haute Allemagne, où la rage de ces fanatiques avoit déjà fait tant de ravages, les

L'origine & les opinions de cette ſecte.

magiſtrats veillerent ſur-eux de ſi
1534. près, & les traiterent avec tant de ſévérité, qu'après en avoir puni quelques-uns, banni d'autres, & forcé un grand nombre à ſe retirer en d'autres pays, on vint à bout d'extirper entiérement leurs erreurs. Mais dans les Pays-Bas & dans la Weſtphalie, où l'on étoit moins en garde contre leurs opinions, parce qu'on n'en ſentoit pas les dangereuſes conſéquences, ils s'introduiſirent dans pluſieurs villes, & y répandirent la contagion de leurs principes. Le plus remarquable de leurs dogmes religieux regardoit le ſacrement de baptême; ils ſoutenoient qu'on ne devoit l'adminiſtrer qu'aux perſonnes qui avoient atteint l'âge de raiſon, & qu'il ne falloit pas le donner par aſperſion, mais par immerſion. En conſéquence ils condamnoient le baptême des enfants, & rebaptiſoient tous ceux qui entroient dans leur ſociété; c'eſt de-là que leur ſecte a reçu le nom d'Anabaptiſtes. Cette idée particuliere ſur le baptême paroiſſoit fondée ſur l'uſage de l'Egliſe du temps des Apôtres, & n'avoit rien de contraire à

la paix & au bon ordre de la ſociété; mais ils avoient d'autres principes d'un enthouſiaſme plus exalté, & bien plus dangereux. Ils prétendoient que parmi les Chrétiens, qui avoient les préceptes de l'Evangile pour regle de leur conduite, & l'eſprit de Dieu pour guide, l'office du magiſtrat n'étoit pas ſeulement inutile, mais que c'étoit un empiétement illégitime ſur leur liberté ſpirituelle; qu'il falloit anéantir toute diſtinction de naiſſance, de rang & de fortune, comme contraire à l'eſprit de l'Evangile qui ne voit dans tous les hommes que des êtres égaux; que tous les Chrétiens devoient mettre en commun tous leurs biens, & vivre enſemble dans cette parfaite égalité qui convient aux membres d'une même famille; enfin, que la loi naturelle & le nouveau Teſtament n'ayant établi aucune regle ſur le nombre des femmes qu'un homme pouvoit épouſer, on pouvoit uſer de la liberté que Dieu même avoit accordée aux anciens Patriarches. 1534.

Ils s'établiſſent dans Munſter.

De pareils principes, répandus & ſoutenus avec tout le zele & toute

l'audace du fanatiſme, ne tarderent
1534. pas à produire les effets violents qui en étoient la ſuite naturelle. Deux Prophetes Anabaptiſtes, Jean Mathias, Boulanger de Harlem, & Jean Boccold ou Beükels, compagnon tailleur de Leyde, poſſédés de la rage du proſélytiſme, établirent leur réſidence à Munſter, ville impériale du premier ordre, en Weſtphalie, ſoumiſe à la domination de ſon Evêque, mais qui ſe gouvernoit par ſon propre ſénat & ſes conſuls. Comme ces deux fanatiques ne manquoient ni l'un ni l'autre, des talents néceſſaire pour réuſſir dans leur entrepriſe, leur audace, une apparence de ſainteté, la prétention ouverte d'être inſpirés par le Saint-Eſprit, de la facilité & de la confiance pour parler en public, tous ces moyens réunis leur firent bientôt des ſectateurs. De ce nombre furent Rothman, qui avoit d'abord prêché le proteſtantiſme à Munſter, & Cnipperdoling, citoyen qui avoit de la naiſſance & de la conſidération perſonnelle. Enhardis par le crédit de ces diſciples, ils commencerent à enſeigner publique-

ment leurs opinions ; & non contents de cette liberté, ils firent plusieurs tentatives pour ſe rendre maîtres de la ville, afin de donner à leur doctrine le ſceau de l'autorité publique. Ils échouerent dans leurs premieres entrepriſes ; mais ayant appellé ſecretement un grand nombre de leurs aſſociés répandus dans les contrées voiſines, ils ſe ſaiſirent pendant la nuit de l'arſénal & de l'hôtel du ſénat, & ſe mirent à parcourir les rues, armés d'épées nues, pouſſant des hurlements horribles, & criant alternativement, tantôt : *Repentez-vous & ſoyez baptiſés ;* tantôt, *Retirez-vous, impies.* Les Sénateurs, les Chanoines, la Nobleſſe, la plus ſaine partie des citoyens & Catholiques & Proteſtants, effrayés de leurs cris & de leurs menaces, s'enfuirent en déſordre, & abandonnerent leur ville à la diſcrétion de cette multitude frénétique, compoſée pour la plus grande partie d'étrangers. Comme il ne reſtoit perſonne en état de les contenir ou de leur en impoſer, ils tracerent le plan d'un nouveau gouvernement, conforme à leurs ex-

1529. Il ſe rendent maîtres de la ville.

travagantes idées. S'ils parurent d'abord reſpecter aſſez l'ancienne conſtitution, pour élire des ſénateurs de leur ſecte, & pour établir conſuls Cnipperdoling & un autre de leurs proſélytes, ce ne fut que pour la forme. Toutes leurs démarches étoient dirigées par Mathias, qui, prenant le ton & l'autorité d'un prophete, dictoit ſes ordres & puniſſoit de mort dans l'inſtant ceux qui oſoient y déſobéir. Il commença par exhorter la multitude à piller les Egliſes, & à en détruire les ornements; il leur enjoignit enſuite de brûler *tous* les livres, comme étant inutiles ou impies, & de ne conſerver que *la Bible*; il confiſqua les biens de ceux qui s'étoient enfouis de la ville, & les vendit aux habitants des cantons voiſins; il ordonna à chaque habitant d'apporter à ſes pieds, ſon or, ſon argent & tous ſes effets précieux; il dépoſa ces richeſſes dans un tréſor public, & nomma des diacres chargés de les diſtribuer pour l'uſage commun de tous. Après avoir ainſi établi, parmi les membres de ſa république, une parfaite égali-

1534.

Ils établiſſent une nouvelle forme de gouvernement.

té, il leur ordonna de manger enſemble à des tables dreſſées en public, & alla même juſqu'à régler les mêts qu'on devoit ſervir chaque jour. 1534.
Dès qu'il eut achevé ſa réforme ſur ce plan, ſon premier ſoin fut de pourvoir à la défenſe de la ville; & les meſures qu'il prit pour cet effet, montroient une prudence qui ne tenoit point du fanatiſme. Il forma de vaſtes magaſins de toute eſpece, répara les anciennes fortifications, & y en ajouta de nouvelles, obligeant chaque habitant ſans diſtinction, d'y travailler à ſon tour; il forma de ſes diſciples de bons ſoldats & des troupes réglées, & n'épargna rien pour ajouter la vigueur de la diſcipline à la fougue de l'enthouſiaſme. Il envoya des émiſſaires aux Anabaptiſtes des Pays-Bas pour les inviter à ſe rendre à Munſter, qu'il qualifioit du nom de *Montagne de Sion*, afin d'en ſortir enſuite, diſoit-il, pour aller ſoumettre à leur puiſſance toutes les nations de la terre. Il ne ſe permettoit preſque aucun repos, & ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit ſervir à la ſûreté ou à la propaga-

tion de la ſecte ; il donnoit à ſes
1534. diſciples l'exemple de ne refuſer aucune eſpece de travail, & de ſupporter toute ſorte de peines. Ainſi l'enthouſiaſme de ces ſectaires, exalté ſans ceſſe par une ſuite non-interrompue d'exhortations, de révélations & de prophéties, les animoit à tout entreprendre & à tout ſouffrir pour la défenſe de leurs opinions.

L'Evêque de Munſter armé contre eux.

Cependant l'Evêque de Munſter avoit aſſemblé une armée conſidérable, & s'avançoit pour aſſiéger la ville. A ſon approche, Mathias en ſortit, à la tête de quelques troupes choiſies, attaqua un des quartiers de ſon camp, le força ; & après l'avoir rempli de carnage, il rentra dans la ville chargé de dépouilles & couvert de gloire. Enivré de ce ſuccès, il parut le lendemain devant le peuple une lance à la main, & déclara qu'à l'exemple de Gédéon, il iroit avec une poignée de ſoldats exterminer
Mai. l'armée des impies. Trente perſonnes qu'il nomma le ſuivirent ſans balancer dans cette entrepriſe extravagante, & allerent ſe précipiter ſur les ennemis avec une rage inſenſée ; ils

furent tous mis en pieces ſans qu'il en échappat un ſeul. La mort du Prophete jetta la conſternation dans le cœur de ſes diſciples; mais Boccold, par les mêmes dons prophétiques & les mêmes artifices qui avoient donné autant de crédit à Mathias, ranima bientôt leur courage & leurs eſpérances, au point qu'ils le laiſſerent prendre le même rang & la même autorité abſolue. Mais comme il n'avoit pas le courage audacieux qui diſtinguoit ſon prédéceſſeur, il ſe contenta de faire une guerre défenſive; & ſans haſarder aucune ſortie ſur l'ennemi, il attendit tranquillement les ſecours qu'il eſpéroit des Pays-Bas, & dont l'arrivée étoit ſouvent prédite & promiſe par ſes Prophetes. Mais s'il n'étoit pas auſſi entreprenant que Mathias, il étoit encore plus fanatique que lui, & d'une ambition plus démeſurée. Quelque temps après la mort de ſon prédéceſſeur, quand il eut, par des viſions myſtérieuſes & des prophéties équivoques, préparé la multitude à l'attente d'un événement extraordinaire, il ſe dépouilla, & courut tout nud dans les rues,

1534. Jean de Leyde acquiert une grande autorité parmi les Anabaptiſtes.

criant à haute voix : *Que le Royaume de Sion étoit proche ; que tout ce qui étoit élevé ſur la terre ſeroit abaiſſé, & que tout ce qui étoit abaiſſé, ſeroit élevé.* Pour commencer l'accompliſſement de cette prédiction, il fit raſer juſqu'aux fondements les Egliſes, qui étoient les édifices les plus hauts de la ville ; il dégrada les ſénateurs que Mathias avoit choiſis ; & dépouillant Cnipperdoling du conſulat, la premiere charge de la république, il le réduiſit à la plus vile & à la plus infâme des profeſſions, celle de bourreau, que celui-ci accepta non-ſeulement ſans murmurer, mais avec les marques de la plus grande joie ; & tel étoit l'excès du deſpotiſme & la rigueur de l'adminiſtration de ce Boccold, que Cnipperdoling fut appellé preſque chaque jour pour exercer quelques-unes des fonctions de ſon horrible miniſtere. A la place des Sénateurs qu'il avoit dépoſés, il nomma douze juges pour préſider à toutes les affaires, à l'imitation des douze tribus d'Iſraël, retenant pour lui la même autorité dont Moiſe jouiſſoit anciennement comme légiſlateur de ſon peuple. 1534.

Cependant

Cependant ce degré de puiſſance & ces titres n'étoient pas aſſez pour l'ambition de Boccold; il vouloit la ſouveraineté abſolue, & il y parvint. Un Prophete qu'il avoit gagné & inſtruit, aſſembla un jour le peuple, & déclara que la volonté de Dieu étoit que Jean Boccold fût Roi de Sion, & s'aſſît ſur le trône de David. Jean ſe proſternant à terre, ſe réſigna humblement à la volonté du Ciel, & proteſta ſolemnellement qu'elle lui avoit déjà été annoncée dans une révélation. Il fut ſur le champ reconnu Roi par cette multitude crédule; & dès ce moment, il déploya l'appareil & la pompe de la royauté. Il avoit une couronne d'or, & les habits les plus ſomptueux. A l'un de ſes côtés, on portoit une bible, & de l'autre une épée nue. Il ne paroiſſoit jamais en public, ſans une garde nombreuſe. Il fit frapper de la monnoie avec ſon portrait, & créa des grands officiers de ſa maiſon & de ſon Royaume, parmi leſquels Cnipperdoling fut nommé Gouverneur de la ville, en récompenſe du dernier acte de ſon obéiſſance.

1534. Il eſt élu Roi.

24 Juin.

1534. Licence de ses principes & de sa conduite.

Parvenu au faîte du pouvoir, Boccold commença à donner carriere à des passions, qu'il avoit jusqu'alors contenues; ou qu'il ne satisfaisoit qu'en secret. On a remarqué dans tous les temps que les excès de l'enthousiasme accompagnent d'ordinaire le penchant à l'amour, & que le même tempérament porte également à ces deux passions. Boccold chargea des prophetes & des docteurs de haranguer le peuple plusieurs jours de suite, sur la légitimité & la nécessité même d'épouser plus d'une femme; ce qu'ils prétendirent être un des privileges que Dieu réserve à ses saints. Quand il eut accoutumé les oreilles de la multitude à cette doctrine licencieuse, & enflammé les imaginations par l'attrait d'un libertinage sans frein, il donna le premier l'exemple de ce qu'il appelloit la liberté chrétienne, en épousant à la fois trois femmes, dont une étoit la veuve de Mathias, femme d'une beauté extraordinaire. Comme l'amour de la beauté & le goût de la variété l'entraînoient sans cesse, il augmenta par degrés le nombre de ses femmes jusqu'à qua-

torze ; mais il n'y avoit que la veuve de Mathias qui eût le titre de Reine, & qui partageât avec lui l'éclat de la royauté. A l'exemple de leur prophete, la multitude s'abandonna ſans réſerve à la débauche la plus effrénée. Il ne reſta pas un ſeul homme qui ſe contentât d'une ſeule femme. On regarda comme un crime de ne pas uſer de la liberté Chrétienne. Il y avoit des gens employés à chercher dans les maiſons les jeunes filles nubiles, & on les forçoit auſſi-tôt à ſe marier. A la ſuite de la polygamie, la liberté du divorce qui en eſt inſéparable, s'introduiſit & devint une nouvelle ſource de corruption. Ces inſenſés ſe porterent à tous les excès dont les paſſions humaines ſont capables lorſqu'elles ne ſont point réprimées par l'autorité des loix ou par le ſentiment de la pudeur (*a*); 1534.

(*a*) *Prophetæ & concionatorum autoritate juxtâ & exemplo totâ urbe ad rapiendas pulcherrimas quaſque fœminas diſcurſum eſt. Nec intrà paucos dies, in tantâ hominum turbâ, ferè ulla reperta eſt ſuprà annum* 14, *quæ ſtruprum paſſa non fuerit.* Lamb. Hoy-

enfin, l'on vit, par un alliage monſtrueux & preſque incroyable, la débauche entée ſur la religion, & tous les excès du libertinage accompagnés des auſtérités de la ſuperſtition.

1534.

Ligue contre les Anabaptiſtes.

Cependant les Princes d'Allemagne voyoient avec la plus vive indignation un fanatique obſcur inſulter à leur dignité, en uſurpant avec tant d'inſolence les honneurs de la Souveraineté; d'ailleurs, les débordements de ces ſectaires étoient l'opprobre du chriſtianiſme, & révoltoient les hommes de tous les Etats. Luther qui, dès l'origine, avoit déſavoué leur fanatiſme, en déploroit alors les pro-

---

tens. *p.* 303. *Vulgò viris quinas eſſe uxores, pluribus ſenas, non nullis ſeptenas & octonas. Puellas ſuprà duodecimum ætatis annum ſtatim amare.* Id. 305. *Nemo unâ contentus fuit, neque cuiquam extrà effætas & viris immaturas continenti eſſe licuit.* Id. 307. *Tacebo hîc, ut ſit ſuus honor auribus, quantâ barbarie & malitiâ uſi ſint in puellis viriandis nondum aptis matrimonio, id quod mihi neque ex vano, neque ex vulgi ſermonibus hauſtum eſt, ſed ex eâ vetulâ, cui cura ſic vitiatarum demandata fuit, auditum* 105. Joh. Corvinus, 316.

grès ; il écrivit avec autant d'amertume que de ſolidité contre leurs extravagances, & il exhorta vivement tous les Etats de l'Allemagne à arrêter le cours d'une manie auſſi funeſte à la ſociété que fatale à la religion. L'Empereur étoit trop occupé d'autres ſoins & d'autres projets, pour avoir le loiſir de donner ſon attention à un objet ſi éloigné de lui. Mais les Princes de l'Empire, aſſemblés par le Roi des Romains, convinrent de fournir un ſecours d'hommes & d'argent à l'Evêque de Munſter, qui, ne pouvant entretenir aſſez de troupes pour continuer le ſiege, ſe bornoit à bloquer la ville. Les troupes qui furent levées en conſéquence de cette réſolution, furent miſes ſous la conduite d'un capitaine expérimenté, lequel s'approcha de Munſter vers la fin de l'année 1535, & preſſa le ſiege plus vivement; mais il trouva la ville ſi bien fortifiée & ſi bien gardée, qu'il n'oſa haſarder un aſſaut. Il y avoit alors plus de quinz mois que les Anabaptiſtes avoient établi leur domination à Munſter; & pendant tout ce temps, ils avoient ſouffert des fati-

1534.

Siege de Munſter.

1535.

1535. Mai. Détresse & fanatisme des assiégés.

gues excessives, soit à travailler aux fortifications, soit à faire le service militaire. Malgré les soins & l'attention de Boccold pour se procurer tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des assiégés, malgré son économie frugale & réguliere dans la distribution des aliments, ils commençoient à sentir les approches de la famine. Plusieurs petits détachements de leurs freres, qui venoient des Pays-Bas à leur secours, avoient été enlevés où taillés en pieces; ils voyoient toute l'Allemagne prête à se réunir pour les accabler, sans avoir aucun secours à espérer. Mais tel étoit l'ascendant que Boccold avoit sur la multitude, tels sont la force & l'aveuglement du fanatisme, qu'ils étoient toujours pleins de la plus vive confiance dans leur cause & dans leur zele; ils ajoutoient foi, avec la plus crédule simplicité, aux visions & aux prédictions de leurs prophetes, qui les assuroient que le Tout-Puissant étendroit bientôt son bras pour délivrer leur ville. Il s'en trouva pourtant quelques-uns, dont la foi violemment ébranlée par la rigueur & la longue durée de leurs

souffrances, commençoient à chanceler; mais dès qu'ils furent soupçonnés 1535
d'avoir l'intention de se rendre à l'ennemi, ils furent punis de mort sur le champ, comme coupables d'impiété en se défiant de la puissance de Dieu. Une des femmes du Roi laissa échapper quelques mots qui annonçoient des doutes sur la divinité de sa mission; cet imposteur audacieux les fit toutes assembler sur le champ, & ayant ordonné à la blasphématrice, c'étoit le nom qu'il lui donna, de se mettre à genoux, il lui trancha la tête de sa propre main. Les autres femmes, loin de marquer aucun sentiment d'horreur à la vue de cette barbarie, prirent Boccold par la main, & danserent en rond avec une joie frénétique autour du corps sanglant de leur compagne.

La famine augmentoit cependant toujours, & avoit réduit les assiégés aux plus cruelles extrêmités: mais ils aimoient mieux souffrir des maux horribles, dont le seul récit affligeroit l'humanité, que d'accepter les conditions de la capitulation que leur offroit l'Evêque. Enfin, un déserteur

Prise de la ville. Premier Juin.

qu'ils avoient pris à leur ſervice, trou-
1535. va le moyen de s'évader de la ville ; & ſoit que l'ivreſſe du fanatiſme ſe fût diſſipée, ſoit qu'il n'eût pu réſiſter plus long-temps à ſes ſouffrances, il paſſa chez les aſſiégeants. Il fit connoître au Général ennemi un côté foible qu'il avoit remarqué dans les fortifications, l'aſſura que les aſſiégés, épuiſés de fatigue & de faim, le gardoient avec peu de ſoin, & offrit d'y conduire un détachement pendant la nuit. On accepta ſa propoſition, & on lui donna un corps des meilleures troupes. Tout réuſſit comme il l'avoit promis. Le déta-
24 Juin. chement eſcalada les murs ſans être apperçu, ſe ſaiſit d'une des portes, & introduiſit le reſte de l'armée. Les Anabaptiſtes, quoique ſurpris, ſe défendirent dans la place du marché avec tout le courage qu'inſpire le déſeſpoir ; mais accablés par le nombre, & enveloppés de toutes parts, la plupart d'entr'eux furent tué ſur la place ; les autres furent faits priſonniers, & de ce nombre furent le Roi & Cnipperdoling. Boccold, chargé de chaînes & conduit de ville en ville,

Punition du Roi &

fut donné en ſpectacle à la curioſité du peuple, & expoſé à toute ſorte d'outrages. Cette étrange révolution dans ſa deſtinée ne parut ni l'humilier ni l'abattre : il demeura attaché aux maximes de ſa ſecte avec une fermeté inébranlable; enſuite conduit à Munſter, le théâtre de ſa grandeur & de ſes crimes, il y fut mis à mort après les tourments les plus longs & les plus recherchés, qu'il ſouffrit avec un courage héroïque. Cet homme extraordinaire, qui avoit eu l'art d'acquérir un empire ſi abſolu ſur les ames de ſes ſectateurs, & de faire une révolution ſi dangereuſe pour la ſociété, avoit à peine vingt-ſix ans (*a*). 1535. de ſes aſſociés.

Le Royaume des Anabaptiſtes finit avec la vie de leur Roi; mais leurs principes avoient jetté de profondes Caractere de ſa ſecte depuis cette époque.

(*a*) Sleid. 196, &c. *Tumultuum Anabaptiſtarum liber unus. Ant. Lamberto Hortentio autore ap. Scardium, vol. 2, p. 298, &c. De miſerabili monaſterienſium obſidione, &c. Libellus Anton. Corviniap. Sard.* 313. *Annales Anabaptiſtici à Joh. Henrico Ottio*, 4°. *Baſileæ* 1672. Cor. Heersbachius, *hiſt. Anab. edit.* 1637, *p.* 140.

racines dans les Pays-Bas, & cette
1535. secte y subsiste encore sous le nom de Mennonites. Par un changement bien étrange, cette secte qui fut si factieuse & si sanguinaire à sa naissance, est devenue singuliérement innocente & pacifique. Ces Mennonites, regardent comme un crime de faire la guerre & d'exercer les emplois civils; ils se dévouent entiérement aux devoirs de simples citoyens; & par leur industrie & leur charité, ils (a) semblent vouloir faire à la société une sorte de réparation des violences commises par leurs fondateurs. Quelques-uns se sont établis en Angleterre, & y ont conservé les maximes anciennes de la secte sur le baptême; mais sans aucun mêlange dangereux de fanatisme.

Opération de la ligue de Smalkalde & son autorité.

Quoique la révolte des Anabaptistes eût attiré l'attention générale, elle n'occupa cependant pas assez les Princes d'Allemagne, pour les empêcher de songer à leurs intérêts politiques. L'alliance secrette qui s'étoit formée

(a) Bayle, *dictionn. art. Anabaptistes.*

entre le Roi de France & les confédérés de Smalkalde, commença vers ce temps à produire de grands effets. Ulric, Duc de Wittemberg, ayant été chassé de ses Etats, en 1519, par ses propres sujets, révoltés des violences & de l'oppression qu'il exerçoit sur eux, la Maison d'Autriche avoit pris possession de ce Duché. Ce Prince, après avoir expié par un long exil, des fautes qui étoient plutôt l'effet de son inexpérience que d'un caractere tyrannique, étoit devenu à la fin l'objet de la compassion générale. Le Landgrave de Hesse, en particulier, son proche parent, embrassa avec la plus grande vivacité ses intérêts, & fit plusieurs efforts pour lui faire rendre l'héritage de ses peres; mais le Roi des Romains refusa constamment de se dessaisir d'une riche Province, dont l'acquisition avoit si peu coûté à sa famille. Le Landgrave, trop foible pour reprendre le Wittemberg par la force des armes, s'adressa au Roi de France son nouvel allié. François, qui ne cherchoit que l'occasion d'embarrasser la Maison d'Autriche, & qui avoit un grand desir de lui ôter un 1535.

territoire qui, en lui donnant de l'in-
1535. fluence dans une partie de l'Allemagne très-éloignée de ses autres Etats, la mettoit à portée d'y dominer, encouragea le Landgrave à prendre les armes, & lui fournit en secret une somme considérable. Le Landgrave ayant levé des troupes, marcha en diligence à Wittemberg, attaqua, défit & dispersa un corps considérable d'Autrichiens qui gardoient ce pays. Tous les sujets du Duc reçurent à l'envi leur Prince naturel, & lui rendirent avec joie l'autorité souveraine, dont jouissent encore aujourd'hui ses descendants. L'exercice de la Religion Protestante fut en même-temps établi dans ses Etats (a).

Quelque sensible que fût Ferdinand à ce coup imprévu, il n'osa attaquer un Prince que tout le parti Protestant d'Allemagne se disposoit à soutenir; & il jugea qu'il étoit plus prudent de conclure un traité par lequel il reconnût, de la maniere la plus solemnelle, les droits d'Ulric au Du-

(a) Sleid. 172. Du Bellay, 159, &c.

ché de Wittemberg. Ferdinand convaincu, par le succès des opérations du Landgrave en faveur du Duc de Wittemberg, qu'il falloit éviter avec le plus grand soin toute rupture avec une ligue aussi formidable que celle de Smalkalde, entra aussi en négociation avec l'Electeur de Saxe qui en étoit le chef; & moyennant quelques concessions en faveur de la Religion Protestante, il vint à bout de se faire reconnoître Roi des Romains par l'Electeur & les confédérés. Mais pour prévenir dans la suite une élection aussi précipitée & aussi irréguliere que l'avoit été celle de Ferdinand, il fut convenu que personne désormais ne seroit élevé à cette dignité que du consentement unanime des Electeurs, article qui fut peu de temps après confirmé par l'Empereur (*a*). 1535.

Cette indulgence pour les Protestants, & l'étroite liaison que le Roi des Romains commençoit à former avec les Princes de ce parti, déplu- Paul III fixe Mantoue pour le lieu de l'assemblée d'un concile général.

(*a*) Sleid. 1737. *Corps diplom. tom.* 4, *p.* 2, 119.

rent beaucoup à la Cour de Rome.
1535. Paul III n'avoit pas adopté la réſolution où étoit ſon prédéceſſeur de ne jamais conſentir à la convocation d'un concile général : il avoit même promis, dans le premier conſiſtoire qui ſuivit ſon élection, de convoquer cette aſſemblée que deſiroit toute la Chrétienté ; mais il étoit auſſi irrité que Clément des innovations qui ſe faiſoient dans l'Allemagne ; & il n'étoit pas moins éloigné d'approuver aucun plan pour réformer la doctrine de l'Egliſe & les abus de la Cour de Rome. Seulement, comme il avoit été témoin du blâme univerſel que Clément s'étoit attiré par ſon obſtination ſur l'aſſemblée d'un concile, il eſpéroit échapper au même reproche, en affectant de la propoſer lui-même avec empreſſement, bien convaincu qu'il s'éleveroit toujours aſſez de difficultés ſur le temps & le lieu de cette aſſemblée, ſur les perſonnes qui auroient droit d'y aſſiſter, & ſur la forme dans laquelle on devoit y procéder, pour fruſtrer l'intention de ceux qui demandoient ce concile, ſans s'expoſer lui-même aux repro-

ches qu'ils ne manqueroient pas de lui faire, s'il refuſoit d'y conſentir. 1535.
Plein de cette confiance, il députa des Nonces aux différentes Cours, pour leur faire part de ſes intentions, & leur annoncer qu'il avoit choiſi Mantoue, comme le lieu le plus propre à la tenue du concile. Les difficultés que le Pape avoit prévues, ſe préſenterent en foule. Le Roi de France déſapprouva le choix que le Pape avoit fait, ſous prétexte que le Pape & l'Empereur auroient trop d'autorité dans une ville ſituée dans cette partie de l'Italie. Le Roi d'Agleterre ſe réunit à François, & fit la même objection; il déclara de plus qu'il ne reconnoîtroit aucun concile, convoqué au nom & par l'autorité du Pape.
Les Proteſtants d'Allemagne, aſſemblés à Smalkalde, inſiſterent ſur leur premiere propoſition, & demanderent que le concile ſe tînt en Allemagne : ils s'autoriſoient de la promeſſe que leur avoit faite l'Empereur, & de la réſolution qui en avoit été priſe à la diete de Ratisbonne; & ils déclarerent qu'ils ne regarderoient point l'aſſemblée de Mantoue comme un concile légal tenu en pleine liber- 12 Décembre.

té, & représentant véritablement l'Eglise. Cette diversité de sentiments & d'intérêts ouvrit un champ si vaste aux intrigues & aux négociations, qu'il fut aisé au Pape de se faire un mérite de son feint empressement à assembler ce concile, dont il mettoit tous ses soins à éloigner la convocation. Les Protestants, d'un autre côté, soupçonnant ses desseins, & connoissant la force que leur donnoit leur union, renouvellerent pour dix ans la ligue de Smalkalde, que l'accession de plusieurs nouveaux membres rendit encore plus puissante & plus formidable (*a*).

1535.

(*a*) Cette ligue fut conclue au mois de Décembre de l'année mil cinq cent trente-cinq; mais elle ne fut signée en forme qu'au mois de Septembre de l'année suivante. Les Princes qui y accéderent, étoient Jean, Electeur de Saxe; Ernest, Duc de Brunswick; Philippe, Landgrave de Hesse; Ulric, Duc de Wittemberg; Barnim & Philippe, Ducs de Poméranie; Jean, Georges & Joachim, Princes d'Anhalt; Gerhard & Albert, Comtes de Mansfeld; Guillaume, Comte de Nassau; les villes étoient Strasbourg, Nuremberg, Constance, Ulm,

Ce fut à cette époque que l'Empereur entreprit ſa fameuſe expédition contre les pirates d'Afrique. La partie du continent d'Afrique, qui borde les côtes de la Méditerranée, & qui formoit anciennement les Royaumes de Mauritanie & de Maſſylie, & la République de Carthage, eſt connue aujourd'hui ſous le nom général de Barbarie. Ce pays avoit ſubi pluſieurs révolutions : ſubjugué par les Romains, il fut d'abord une Province de leur Empire; il fut enſuite conquis par les Vandales, qui y fonderent un Royaume. Béliſaire l'ayant détruit, toute cette contrée demeura ſous la domination des Empereurs Grecs juſqu'à la fin du ſeptieme ſiecle; elle fut alors envahie par les Arabes, dont les armes ne trouvoient de réſiſtance nulle part; & pendant quelque temps, elle fit par-

1535. Expédition de l'Empereur en Afrique. Etat de ce pays.

Magdebourg, Breme, Reutlingue, Hailbron, Memmingen, Lindau, Campen, Iſne, Bibrac, Vindsheim, Ausbourg, Francfort, Eſſling, Brunſvick, Goſlar, Hanovre, Gottingue, Eimbeck, Hambourg, Minden.

tie du vaſte Empire que gouvernerent
1535. les Califes. L'éloignement du centre de l'Empire encouragea dans la ſuite les deſcendants des guerriers qui avoient anciennement ſubjugué ce pays, ou des chefs des Maures ſes anciens habitants, à ſecouer le joug & à ſe rendre indépendants. Les Califes, dont l'autorité n'étoit fondée que ſur un reſpect de fanatiſme, plus propre à favoriſer les conquêtes qu'à les conſerver, furent obligés de fermer les yeux ſur ces révoltes, qu'ils n'étoient pas en état de réprimer; & la Barbarie fut diviſée en pluſieurs Royaumes, dont les plus conſidérables furent Maroc, Alger & Tunis. Les habitants de ces Royaumes étoient un mêlange de familles Arabes, de races Negres des Provinces méridionales, & de Maures nés en Afrique ou chaſſés de l'Eſpagne, tous ſectateurs zélés de la religion Mahométane, & animés contre les Chrétiens d'une haine ſuperſtitieuſe digne de leur ignorance & de leurs mœurs barbares.

Formation des Chez ce peuple, non moins hardi, inconſtant & perfide que l'étoient,

si l'on en croit les historiens Romains, les anciens habitants du même pays, les séditions furent fréquentes; le gouvernement passa par un grand nombre de révolutions successives; mais comme elles étoient renfermées dans l'intérieur d'un pays barbare, elles sont peu connues, & méritent peu de l'être. Cependant vers le commencement du seizieme siecle, il s'y fit une révolution qui rendit les Etats barbaresques redoutables aux Européens, & leur histoire plus digne d'attention. Les auteurs de cette révolution étoient des hommes, qui, par leur naissance, ne paroissoient pas destinés à jouer un grand rôle. Horuc & Chairadin, tous deux fils d'un potier de l'isle de Lesbos, entraînés par l'impulsion d'un caractere inquiet & entreprenant, abandonnerent la profession de leur pere, coururent la mer, & se joignirent à une troupe de pirates. Ils se distinguerent bientôt par leur valeur & leur activité; & s'étant emparés d'un petit brigantin, ils continuerent ce vil métier avec tant d'habileté & de succès, qu'ils rassemblerent une flotte, composée

1535. Etats barbaresques.

Entreprise des Barberousses.

de douze galeres & de pluſieurs au-
1535. tres vaiſſaux moins conſidérables. Horuc qui étoit l'aîné, & qu'on appella Barberouſſe à cauſe de la couleur de ſa barbe, fut l'amiral de cette flotte; Chairadin étoit ſon ſecond, mais il avoit à-peu-près la même autorité. Ils ſe donnerent le titre d'amis de la mer, & d'ennemis de tous ceux qui voguoient ſur ſes eaux. La terreur de leurs noms ſe répandit bientôt depuis le détroit des Dardanelles juſqu'à celui de Gibraltar. Leurs projets d'ambition s'étendirent à meſure que leur puiſſance & leur renommée s'accroiſſoient; & ils effacerent l'infamie de leurs brigandages par des talents & des vues dignes de conquérants. Ils conduiſoient ſouvent dans les ports de Barbarie les priſes qu'ils avoient faites ſur les côtes d'Italie & d'Eſpagne; & comme ils enrichiſſoient les habitants de ces ports par la vente de leur butin & par les extravagantes profuſions de leurs matelots, ils étoient bien reçus dans tous les lieux où ils abordoient. La ſituation avantageuſe de ces ports, voiſins des grands Etats de la Chrétienté qui faiſoient

alors le commerce, inſpira aux deux freres l'idée de faire un établiſſement dans ce pays. L'occaſion d'exécuter leur projet ſe préſenta bientôt, & ils ne la laiſſerent pas échapper. Eutemi, Roi d'Alger, qui avoit pluſieurs fois tenté ſans ſuccès de s'emparer d'un fort que les gouverneurs Eſpagnols d'Oran avoient bâti aſſez près de cette capitale, fut aſſez imprudent pour implorer le ſecours de Barberouſſe, dont les Africains regardoient la valeur comme invincible. Le corſaire actif reçut avec joie cette invitation; & laiſſant à ſon frere Chairadin le commandement de la flotte, il marcha à la tête de cinq mille hommes à Alger, où il fut reçu comme un libérateur. Une troupe ſi conſidérable le rendoit le maître de la ville; ayant obſervé que les Maures ne le ſoupçonnoient d'aucun mauvais deſſein, & que d'ailleurs ils étoient hors d'état, avec leurs troupes armées à la légere, de réſiſter à de vieux ſoldats aguerris, il aſſaſſina ſecrétement le Prince qui l'avoit appellé à ſon ſecours, & ſe fit proclamer Roi d'Alger à ſa place. Après

1535.

1516.

avoir uſurpé l'autorité par ce meur-
1535. tre audacieux, il chercha à la main-
Horuc l'aîné des deux freres ſe rend maître d'Alger. tenir par une conduite aſſortie au génie du peuple qu'il avoit à gouverner. Libéral à l'excès pour tous ceux qui ſe déclaroient les partiſans de ſon uſurpation, il exerçoit une cruauté ſans bornes contre ceux dont il avoit lieu de craindre les diſpoſitions. Non content du trône qu'il avoit conquis, Horuc attaqua le Roi de Tremiſen ſon voiſin; & l'ayant vaincu dans une bataille, il joignit ſes Etats à ceux d'Alger. Il continuoit en même-temps d'infeſter les côtes d'Eſpagne & d'Italie, avec des flottes qui reſſembloient plus aux armements d'un grand Monarque, qu'aux petites eſcadres d'un corſaire. Les déprédations de ces brigands déterminerent Charles, dès le commencement de ſon regne, à envoyer au Marquis de Comares, Gouverneur d'Oran, un nombre de troupes ſuffiſant pour attaquer Horuc. Cet Officier, ſecondé par le Roi détrôné de Tremiſen, exécuta ſa commiſſion avec tant de vigueur & d'habileté, que les troupes de Barberouſſe furent battues en pluſieurs rencontres,

& qu'il se trouva lui-même enfermé dans Tremisen. Après s'y être défendu jusqu'à la derniere extrêmité, il fut surpris dans le moment qu'il cherchoit à s'échapper, & il périt en combattant avec une valeur opiniâtre, digne de ses exploits & de sa renommée. 1531.

Progrès de Chairadin.

Chairadin, connu de même sous le nom de Barberousse, prit le sceptre d'Alger avec la même ambition & les mêmes talents, & fut plus heureux que son frere aîné. Son regne n'étant point troublé par les armes des Espagnols, à qui les guerres d'Europe donnoient assez d'occupation, il régla avec une prudence admirable la police intérieure de son Royaume, continua ses expéditions maritimes avec la plus grande vigueur, & étendit ses conquêtes dans le continent de l'Afrique. Mais voyant que les Maures & les Arabes ne se soumettoient à son gouvernement qu'avec la plus grande répugnance, & craignant que ses pirateries continuelles n'attirassent un jour sur lui les armes des Chrétiens, il mit ses Etats sous la protection du Grand Seigneur,

Il

qui lui donna un corps de ſoldats
1535. Turcs, aſſez conſidérable pour le mettre en ſûreté contre les révoltes de ſes ennemis domeſtiques, & contre les attaques des étrangers. A la fin, la renommée de ſes exploits croiſſant de jour en jour, Soliman lui offrit le commandement de la flotte Turque, comme au ſeul homme qui, par ſa valeur & ſon expérience maritime, méritât d'être oppoſé à André Doria, le plus grand homme de mer de ſon ſiecle. Fier de cette diſtinction, Barberouſſe ſe rend à Conſtantinople ; ſon caractere ſouple ſut ſi bien mêler l'adreſſe du courtiſan à l'audace du corſaire, qu'il gagna l'entiere confiance du Sultan & de ſon Viſir. Il leur fit part d'un plan qu'il avoit formé pour ſe rendre maître de Tunis, qui étoit alors le Royaume de plus floriſſant de la côte d'Afrique ; le Sultan & ſon Viſir approuverent ſon projet, & ne lui refuſerent rien de ce qu'il demanda pour l'exécuter.

Il met ſes Etats ſous la protection du Sultan.

Son projet de conquérir Tunis.

Il fondoit les eſpérances des ſuccès de cette entrepriſe, ſur les diviſions inteſtines qui déchiroient le Royaume

me de Tunis. Mahmed, le dernier Roi de cet Etat, avoit eu, de plusieurs femmes différentes, trente-quatre enfants, parmi lesquels il avoit pour son successeur Muley-Assan, le plus jeune de tous. Ce Prince foible ne devoit point cette préférence à son mérite, mais à l'ascendant que sa mere avoit pris sur l'esprit affoibli du vieux Monarque; il commença à empoisonner Mahmed son pere, afin de prévenir un changement de résolution. Ensuite, suivant cette politique barbare, en usage dans tous les pays où la polygamie est permise sans que l'ordre de la succession soit bien marqué, il mit à mort tous ceux de ses freres qui tombèrent entre ses mains. Alraschild, un des aînés, eut le bonheur d'échapper à sa rage, & trouva une retraite chez les Arabes errants. Aidé de quelques-uns de leurs chefs, il fit plusieurs tentatives pour recouvrer le trône, qui lui appartenoit de droit; mais aucune ne réussit: les Arabes, par une suite de leur inconstance naturelle, étoient même prêts à le livrer à son impitoyable frere, lorsqu'il s'enfuit à Al- 1535.

ger, le ſeul aſyle qui lui reſtât. Là,
1535. il implora la protection de Barberouſſe, qui voyant d'un coup d'œil tous les avantages qu'il pourroit retirer pour lui-même en ſoutenant les droits de ce malheureux Prince, le reçut avec toutes ſortes de démonſtrations d'amitié & de reſpect. Comme Barberouſſe étoit alors ſur le point de partir pour Conſtantinople, il perſuada aiſément à Alraſchild de l'y accompagner, en lui promettant les plus grands ſecours de la part de Soliman, qu'il lui peignit comme le plus généreux & le puiſſant Monarque de l'univers. Alraſchild, ſéduit par l'eſpoir d'une couronne, étoit diſpoſé à tout croire & à tout entreprendre pour l'obtenir. Mais à peine furent-ils arrivés à Conſtantinople, que le perfide corſaire donna au Sultan l'idée de conquérir Tunis, & d'annexer ce Royaume à ſon Empire, en profitant du nom du Prince détrôné, & des diſpoſitions du parti qui étoit prêt à ſe déclarer en ſa faveur. Soliman ſe prêta trop facilement à cette perfidie, bien digne du caractere de ſon auteur, mais indi-

gne de celui d'un grand Monarque. Le Sultan eut bientôt assemblé une armée nombreuse & équipé une flotte considérable; le trop crédule Alraschild, en voyant ces grands préparatifs, se flattoit déjà d'entrer bientôt triomphant dans sa capitale. 1535.

Mais au moment ou ce Prince infortuné alloit s'embarquer, il fut arrêté par l'ordre du Sultan, & enfermé dans le serrail: on n'en a jamais entendu parler depuis. Barberousse fit voile vers l'Afrique avec une flotte de deux cents cinquante vaisseaux: après avoir ravagé les côtes de l'Italie, & répandu la terreur dans toutes les parties de cette contrée, il parut devant Tunis. En débarquant ses troupes, il annonça qu'il venoit soutenir les droits d'Alraschild, qu'il disoit avoir laissé malade à bord de la galere amirale. Il fut bientôt maître du fort de la Goulette, qui commande la baye, & dont il s'empara en partie par son adresse, en partie par la trahison du commandant. Les habitants de Tunis, dégoûtés du gouvernement de Muley-Assan, prirent les armes, & se déclarerent pour Al- Son succès.

raſchild avec un un zele ſi vif & ſi uni-
1535. verſel, qu'ils obligerent ſon frere de fuir avec précipitation, ſans avoir même le temps d'emporter ſes tréſors. Les portes furent auſſi-tôt ouvertes à Barberouſſe, comme au reſtaurateur de leur Souverain légitime; mais quand on vit qu'Alraſchild ne paroiſſoit point, & qu'au-lieu de ſon nom, celui de Soliman ſeul retentiſſoit au milieu des acclamations des ſoldats Turcs, le peuple de Tunis commença à ſoupçonner la trahiſon du corſaire. Leurs ſoupçons s'étant bientôt chargés en certitude, ils coururent aux armes avec la plus grande furie, & environnerent la citadelle où Barberouſſe avoit conduit ſes troupes; mais cet habile brigand avoit prévu cette révolution, & s'y étoit préparé: il fit auſſi-tôt pointer contre eux l'artillerie des remparts; & par une vive canonnade, accompagnée des décharges de la mouſqueterie, il diſperſa les aſſaillants, qui étoient en grand nombre, mais ſans chef & ſans ordre, & les força à reconnoître Soliman pour leur Souverain, & lui pour vice-Roi.

Dans la ville.

Son premier ſoin fut de mettre le Royaume, dont il venoit de s'embarquer, en état de défenſe. Il fit faire à grands frais des fortifications régulieres au fort de la Goulette, qui devint l'abri principal de ſa flotte, & ſon grand arſenal de mer & de guerre. Maître d'une ſi grande étendue de pays, il continua d'exercer ſes brigandages contre les Etats Chrétiens, & il ſe trouva en état de porter encore plus loin & avec plus d'impunité ſes déprédations & ſes violences. L'Empereur recevoit chaque jour de ſes ſujets d'Eſpagne & d'Italie, des plaintes ſur les outrages continuels que commettoient les vaiſſeaux de ce pirate. Toute la Chrétienté jettoit les yeux ſur lui : c'étoit au Prince le plus puiſſant & le plus plus heureux qui régnât alors, à mettre fin à ce genre d'oppreſſion ſi odieux & ſi nouveau. De ſon côté, Muley-Aſſan, chaſſé de Tunis, & ne trouvant aucun des Princes Mahométans d'Afrique qui eût la volonté ou le pouvoir de l'aider à reconquérir ſon trône, s'adreſſa à Charles, comme à la ſeule Puiſſance qui pût défendre ſes droits contre un uſur-

1535. Puiſſance formidable de Barbeouſſe.

Le Roi détrôné de Tunis implore le ſecours de l'Empereur.

pateur si formidable. L'Empereur également jaloux de délivrer ses Etats d'un voisin aussi dangereux que Barberousse, & de paroître le protecteur d'un Prince malheureux, vouloit aussi recueillir la gloire qu'on attachoit alors à toute expédition contre les Mahométans : il conclut aussi-tôt un traité avec Muley-Assan, & se disposa à faire une descente à Tunis. Depuis l'essai qu'il avoit fait de ses talents pour la guerre dans la derniere campagne de Hongrie, il étoit devenu si avide de réputation militaire, qu'il résolut de commander ses troupes en personne. Il rassembla toutes les forces réunies de ses Etats pour une entreprise où il alloit exposer sa gloire, & qui fixoit l'attention de toute l'Europe. Une flotte Flamande amena des Pays-Bas un corps d'infanterie Allemande (*a*) : les galeres de Naples & de Sicile prirent sur leur bord les bandes Espagnoles & Italiennes, composées de vieux soldats qui s'étoient distinguées par tant de victoires rem-

1535. 21 Avril. 1535.

Ses préparatifs pour cette expédition,

(*a*) Hardi, *Annales Brabant.* 1, 599.

portées sur les François. L'Empereur s'embarqua à Barcelone avec l'élite de la Noblesse Espagnole, que joignit un détachement considérable venu de Portugal sous la conduite de l'Infant Dom Louis, frere de Charles. André Doria fit voile avec ses galeres, les mieux équipées de tous les vaisseaux de l'Europe, & commandées par les plus habiles officiers. Le Pape fournit tous les secours qui furent en son pouvoir pour concourir au succès de cette pieuse entreprise; & l'ordre de Malte, éternel ennemi des infideles, équipa aussi une flotte, peu nombreuse, mais formidable par la valeur des Chevaliers qu'elle portoit. Le port de Cagliari en Sardaigne, fut le rendez-vous général. Doria fut nommé le grand Amiral de la flotte; & le commandement en chef des forces de terre fut donné au Marquis de Guast. 1535.

Il descend en Afrique.

Cette flotte composée de près de cinq cents navires, à bord desquels étoient plus de trente mille hommes de troupes réglées, partit de Cagliari le 16 Juillet; & après une heureuse navigation, prit terre à la vue

de Tunis. Barberouſſe qui avoit été
1535. informé de bonne heure de l'armement immenſe que faiſoit l'Empereur, & qui en avoit aiſément démêlé l'objet, s'étoit préparé avec autant de prudence que de vigueur, à bien défendre ſa nouvelle conquête. Il rappella ſes corſaires de tous les lieux où ils croiſoient; il fit venir d'Alger toutes les troupes qu'il put en retirer ſans dégarnir cette ville; il envoya des meſſagers à tous les Princes d'Afrique, Maures & Arabes, à qui il peignit Muley-Haſſan comme un infâme apoſtat, qui, excité par l'ambition & le deſir de la vengeance, s'étoit rendu le vaſſal d'un Prince chrétien, avec qui il ſe joignoit pour détruire la Religion de Mahomet; il ſut avec tant d'art enflammer le zele de ces Princes ignorants & ſuperſtitieux, qu'ils prirent les armes comme pour défendre une cauſe commune. Vingt mille chevaux, avec un corps nombreux d'infanterie, s'aſſemblerent à Tunis; & Barberouſſe, en leur diſtribuant à propos des préſents, entretenoit leur ardeur, & l'empêchoit de ſe refroidir. Mais il con-

noiſſoit trop bien l'ennemi à qui il avoit affaire, pour eſpérer que des troupes légeres puſſent tenir contre la cavalerie peſamment armée & la vieille infanterie de l'armée Impériale; ſa principale confiance étoit dans le fort de la Goulette & dans ſon corps de ſoldats Turcs, qui étoient armés & diſciplinés à la maniere Européenne. Il jetta dans le fort ſix mille de ces Turcs ſous le commandement de Sinan, rénegat Juif, le plus brave & le plus expérimenté de tous ſes pirates. Le fort fut auſſi-tôt inveſti par l'Empereur. Comme ce Prince étoit maître de la mer, ſon camp étoit pourvu de toutes les denrées néceſſaires, & même de toutes les commodités de la vie, en ſi grande abondance, que Muley-Aſſan qui n'étoit pas accoutumé à voir faire la guerre avec tant d'ordre & de luxe, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la puiſſance de l'Empereur. Ses troupes animées par ſa préſence, & ſe faiſant un mérite de verſer leur ſang pour une cauſe ſi ſainte, ſe diſputoient à l'envi tous les poſtes où il y avoit de l'honneur & du péril. Il ordonna trois attaques 1535. Siege de la Goulette.

distinctes, & en chargea séparément
1535. les Allemands, les Espagnols & les Italiens, qui les poussèrent avec toute l'ardeur qu'inspire l'émulation nationale. Sinan déploya de son côté une fermeté & une habileté qui justifièrent la confiance dont son maître l'avoit honoré : la garnison supporta, avec le plus grand courage, la fatigue d'un service pénible & continu ; mais malgré les fréquentes sorties qui interrompoient les travaux des assiégeants, malgré les allarmes que les Maures & les Arabes donnoient au camp de l'Empereur par leurs incursions continuelles, les brèches devinrent si considérables du côté de la terre, tandis que la flotte battoit avec la même vigueur & le même succès les fortifications construites du côté de la mer, que la place fut emportée dans un assaut général. Sinan, après la résistance la plus opiniâtre, se retira avec les débris de sa garnison vers la ville, en traversant les bas-fonds de la baye. La prise du fort de la Goulette rendit l'Empereur maître de la flotte de Barberousse, composée de dix-huit galeres & galiotes,

Le fort est pris d'assaut le 25 Juillet.

ainſi que de ſon arſenal, & de trois cent canons, la plupart de fonte, qui étoient placés ſur les remparts; un tel nombre de canons étoit étonnant pour ce temps-là, & prouve également l'importance de ce fort & la puiſſance de Barberouſſe. L'Empereur entra dans la Goulette par la brêche, & ſe tournant vers Muley-Aſſan : *Voici*, lui dit-il, *une porte ouverte par laquelle vous rentrerez dans vos Etats.* 1535.

Barberouſſe ſentit toute l'étendue de la perte qu'il venoit de faire; mais loin de ſe décourager, il n'en fut pas moins déterminé à bien défendre Tunis. L'enceinte de cette ville étoit trop vaſte & les murs étoient en trop mauvais état pour qu'il pût eſpérer de la défendre avec avantage; comme d'ailleurs il ne pouvoit compter ſur la fidélité des habitants, ni eſpérer que les Maures & les Arabes ſoutinſſent les travaux & les fatigues d'un ſiege, il prit (*a*) la réſolution hardie de s'avancer vers le camp des

(*a*) Ruſcelli, *lettere dei principi*, p. 119, &c.

ennemis à la tête de ſon armée, qui
1535. montoit à cinquante mille hommes, & d'abandonner la deſtinée de ſon Royaume au ſort d'une bataille. Il fit part de ſon deſſein à ſes principaux officiers : en leur repréſentant le danger de laiſſer dans la citadelle dix milles eſclaves Chrétiens qu'il y avoit enfermés, & qui pourroient fort bien ſe révolter pendant l'abſence de ſes troupes, il leur propoſa, comme une précaution néceſſaire à la ſûreté commune, de maſſacrer ſans miſéricorde ces eſclaves avant de ſe mettre en marche. Les Officiers applaudirent avec joie au deſſein qu'il avoit de haſarder une bataille ; mais quoique leur métier de pirates les eût familiariſés avec toutes les ſcenes de carnage & de barbarie, l'affreuſe propoſition d'égorger dix mille hommes à la fois, leur fit horreur ; & Barberouſſe, plutôt par la crainte de les irriter, que par aucun ſentiment d'humanité, conſentit à laiſſer la vie aux eſclaves.

Il défait l'armée de Barberouſſe.

Pendant ce temps-là, l'Empereur commençoit à s'avancer vers Tunis ; & quoique ſes troupes ſouffriſſent des

fatigues incroyables, en marchant sur les sables brûlants qu'il leur falloit traverser, sans trouver d'eau, & sous le poids d'un soleil ardent, elles se trouverent bientôt à portée de l'ennemi. Les Maures & les Arabes enhardis par la supériorité de leur nombre, attaquerent les troupes impériales dès qu'elles parurent, & se précipiterent sur elles avec de grands cris; mais leur impétuosité sans discipline ne put tenir un seul instant contre le choc soutenu de ces troupes réglées; & malgré la présence d'esprit de Barberousse & tous les efforts qu'il fit pour les rallier, malgré l'exemple qu'il leur donnoit en s'exposant aux plus grands périls, la déroute fut si générale, qu'il se trouva entraîné lui-même dans la fuite de ses soldats vers la ville. Il la trouva dans la plus grande confusion : une partie des habitants en sortoient avec leurs familles & leurs effets, d'autres étoient prêts à en ouvrir les portes au vainqueur; les soldats Turcs se disposoient à la retraite, & les esclaves Chrétiens étoient déjà maîtres de la citadelle, qui, dans ce désastre, 1535.

eût pu lui ſervir d'aſyle. Ces malheureux captifs, animés par le déſeſpoir, avoient profité de l'abſence de Barberouſſe, comme il l'avoit bien prévu : dès qu'ils ſentirent que ſon armée étoit éloignée de la ville, ils corrompirent deux de leurs gardes, briſerent leurs fers ; & forçant leurs priſons, ils repouſſerent la garniſon Turque, & tournerent l'artillerie du fort contre leurs tyrans. Barberouſſe, furieux & déſeſpéré, s'enfuit avec précipitation à Bona, reprochant à ſes officiers leur fauſſe compaſſion, & ſe reprochant à lui-même la foibleſſe qu'il avoit eue de céder à leur avis.

1535.

Tunis ſe rend.

Cependant Charles ſatisfait d'une victoire aiſée, qui ne lui avoit preſque pas coûté de ſang, s'avançoit vers Tunis lentement & avec toutes les précautions néceſſaires dans un pays ennemi. Il ne connoiſſoit pas encore toute ſa bonne fortune. Un courier député par les eſclaves révoltés, vint lui apprendre le ſuccès de leurs nobles efforts & la nouvelle de leur liberté ; en même-temps arrivérent des députés de la ville qui

lui en préſenterent les clefs, & implorerent ſa protection pour les préſerver des inſultes de ſon armée. Tandis qu'il s'occupoit des moyens de prévenir le déſordre & le pillage, ſes ſoldats qui craignoient d'être fruſtrés du butin qu'ils s'étoient promis, fondirent ſoudain & ſans aucun ordre dans la ville, & commencerent à tuer & à piller ſans aucun ménagement. Il étoit trop tard alors pour ſonger à réprimer leur cruauté, leur avarice & leur licence. Tunis fut en proie à tous les outrages que le ſoldat eſt capable de commettre dans une ville priſe d'aſſaut, & à tous les excès où peuvent porter les paſſions, quand elles ſont irritées par le mépris & la haine qu'inſpire la différence de mœurs & de religion. Plus de trente mille habitants innocents périrent dans ce jour funeſte, & dix mille furent emmenés en eſclavage. Muley-Aſſan remonta ſur ſon trône au milieu du ſang & du carnage, en exécration à ſes ſujets ſur leſquels il avoit fait tomber tant de calamités; il fut un objet de pitié pour ceux mêmes dont la fureur étoit la cauſe de 1535.

tous ces maux. L'Empereur gémit de
1530. l'accident fatal qui avoit ſouillé l'éclat de ſa victoire; cependant au milieu de cette ſcene d'horreur, un ſpectacle intéreſſant lui fit éprouver un ſentiment conſolant & agréable; dix mille eſclaves Chrétiens, parmi leſquels ſe trouvoient pluſieurs perſonnes de diſtinction, vinrent au-devant de lui lorſqu'il entra dans la ville, & tombant à ſes pieds, le remercierent & le bénirent comme leur libérateur.

Il rétablit Muley-Aſſan ſur ſon trône.

Charles, en accompliſſant la promeſſe qu'il avoit faite au Roi Maure de le rétablir dans ſes Etats, ne négligea pas de prendre les précautions néceſſaires pour réprimer le pouvoir des corſaires Africains, & pour aſſurer la tranquillité de ſes ſujets & les intérêts de la Couronne d'Eſpagne; il conclut un traité avec Muley-Aſſan, aux conditions ſuivantes; que le Roi Maure tiendroit le Royaume de Tunis en fief de la Couronne d'Eſpagne, & en feroit hommage à l'Empereur comme à ſon Seigneur ſuzerain; que tous les eſclaves Chrétiens qui ſe trouvoient alors dans ſes Etats, de quelque nation qu'ils fuſſent, ſe-

roient remis en liberté ſans rançon; que les ſujets de l'Empereur auroient dans ſon Royaume la liberté de faire le commerce, & de profeſſer publiquement la religion Chrétienne; qu'outre le fort de la Goulette, dont l'Empereur reſteroit en poſſeſſion, tous les ports du Royaume qui étoient fortifiés, lui ſeroient encore remis; que Muley-Aſſan payeroit tous les ans douze mille écus pour l'entretien de la garniſon Eſpagnole qui reſteroit dans le fort de la Goulette; qu'il ne feroit aucune alliance avec les ennemis de l'Empereur, & qu'il lui feroit préſent tous les ans, en reconnoiſſance de ſa vaſſalité, de ſix chevaux Maures, & d'autant de fauçons (*a*). Après avoir ainſi réglé les affaires d'Afrique, châtié l'inſolence des corſaires, aſſuré à ſes ſujets une retraite, & à ſes flottes une rade favorable, ſur les côtes même d'où tant de pirates étoient venus ravager ſes Etats, Charles ſe rembarqua pour re-

1535. 17 Août.

(*a*) Dumont *corps diplom.* 2, 128. Summonte, *hiſt. di Napoli*, 4, 89.

tourner en Europe, la saison orageuse
1530. & les maladies de son armée ne lui permettant pas de poursuivre Barberousse (*a*).

Gloire qu'acquit l'Empereur.

Cette expédition, dont il paroît que les contemporains mesurerent plutôt le mérite sur la générosité apparente de l'entreprise, sur la magnificence avec laquelle elle fut conduite, & sur le succès qui la couronna, que sur l'importance des suites qu'elle eut, éleva l'Empereur au comble de la gloire, & fit de cette époque la plus éclatante de toutes celles de son regne. Vingt mille esclaves qu'il arracha à la captivité, tant par ses armes que par son traité avec Muley-Assan (*b*), & à qui il fournit des habits & de l'argent pour les mettre en état de retourner chacun dans leur

(*a*) Joh. Etropii *diarum expedition. Tunetanæ, ap. Scard. V*, 2, p. 320, &c. Jovii, *hist. l.* 34, 153, &c. Sandov. 2, 154, &c. Vertot. *hist. des Cheval. de Malthe. Epîtres des Princes par Ruscelli, traduites par Belleforest*, p. 119, 120, &c.

(*b*) Summonte, *hist. di Nap.* vol. 4, p. 103.

patrie, publierent dans toute l'Europe les éloges de la généroſité de leur bienfaicteur, & exalterent ſa puiſſance & ſes talents avec l'exagération naturelle aux ſentiments de la reconnoiſſance & de l'admiration. La renommée de Charles éclipſa alors celle des autres Monarques de l'Europe. Tandis que tous ces Princes ne s'occupoient que d'eux-mêmes & de leurs intérêts particuliers, il ſe montra digne d'occuper le rang de premier Prince de la Chrétienté, en paroiſſant ne ſonger qu'à défendre l'honneur du nom Chrétien, & à aſſurer le bien-être & la tranquillité de l'Europe. 1535.

Fin du Livre V.

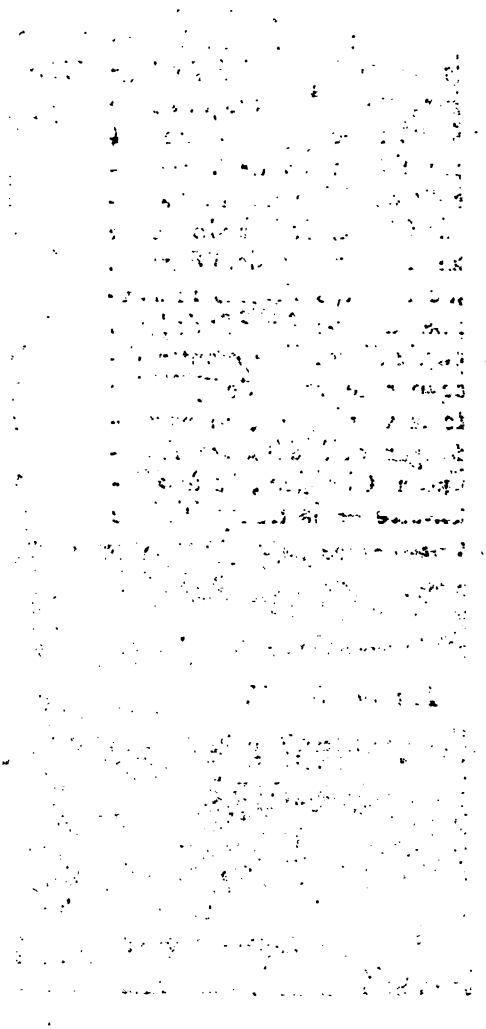

L'HISTOIRE

DU REGNE

DE L'EMPEREUR

CHARLES-QUINT.

LIVRE VI.

MALHEUREUSEMENT pour la réputation de François premier, la conduite qu'il tint alors parut à ſes contemporains former un contraſte frappant avec celle de ſon rival. Ils ne lui pardonnoient pas de profiter du moment où l'Empereur avoit tourné toutes ſes forces contre l'ennemi commun, pour faire revivre ſes préten- 1535. Cauſes d'une nouvelle guerre entre l'Empereur & François.

tentions ſur l'Italie, & replonger l'Eu-
1535. rope dans une nouvelle guerre. J'ai déjà obſervé que le traité de Cambray n'avoit pas étouffé les germes de l'inimitié qui animoit les deux Princes l'un contre l'autre, & qu'il avoit tout au plus couvert, mais non éteint les feux de la diſcorde. François, ſur-tout, qui n'aſpiroit qu'au moment favorable de recouvrer la réputation & les territoires qu'il avoit perdus, continuoit de négocier avec les Cours étrangeres; il faiſoit tous ſes efforts pour irriter la jalouſie que la plupart des Princes avoient conçue de la puiſſance & des deſſeins de l'Empereur, & pour faire naître dans le cœur des autres les ſoupçons & les allarmes dont le ſien étoit dévoré. Il s'adreſſa ſur-tout à François Sforce, qui étoit, il eſt vrai, redevable à Charles de la poſſeſſion du Duché de Milan, mais qui le tenoit à des conditions ſi dures, qu'elles le rendoient non-ſeulement vaſſal de l'Empire, mais encore tributaire & dépendant de l'Empereur. L'honneur d'avoir épouſé la niece du plus grand Souverain de l'Europe, ne pouvoit

lui faire oublier la honteuſe ſervitude à laquelle il ſe trouvoit abaiſſé, & cet état lui parut ſi inſupportable, que tout foible & timide qu'il étoit, il prêta avidement l'oreille aux premieres propoſitions que lui fit François, de l'affranchir du joug. Les ouvertures lui furent portées par Merveille, Gentilhomme Milanois, réſident à Paris ; & quelque temps après, afin d'avancer la négociation, Merveille fut envoyé à Milan ſous prétexte de viſiter ſes parents, mais avec des lettres de créance ſecretes, qui lui donnoient le titre d'Ambaſſadeur de François. Ce fut en cette qualité que Sforce le reçut ; mais malgré tous les ſoins qu'on prit pour empêcher ce ſecret de tranſpirer, Charles le pénétra, ſoit qu'il en eût des avis poſitifs, ſoit qu'il n'eût que des ſoupçons. Il fit au Duc des réprimandes & des menaces ſi ſéveres, que ſes miniſtres & lui-même également intimidés, donnerent à l'Europe la preuve la plus ignominieuſe pour eux de la crainte ſervile qu'ils avoient d'offenſer l'Empereur. Ils vinrent à bout d'engager Merveille dans 1535.

1535. une querelle avec un des domeſtiques du Duc; l'Ambaſſadeur qui n'avoit ni la prudence ni la modération qu'auroit exigé l'emploi qui lui étoit confié, tua ſon adverſaire; on l'arrêta ſur le champ, on lui fit ſon procès, il fut condamné à perdre la tête, & la ſentence fut exécutée au mois de Décembre 1533. François étonné qu'on eût ainſi violé un caractere qui étoit ſacré parmi les nations les plus barbares, & indigné de l'affront fait à la majeſté de ſa Couronne, menaça Sforce des effets de ſon reſſentiment, & porta ſes plaintes à l'Empereur, qu'il regardoit comme le véritable auteur de cet outrage inouï. Mais n'ayant pu obtenir aucune ſatisfaction de l'un ni de l'autre, il en appella à tous les Princes de l'Europe, & ſe crut alors en droit de tirer vengeance d'une inſulte, qu'il ne pouvoit laiſſer impunie ſans avilir ſon caractere, & ſans déshonorer ſon rang.

François ne trouve point d'alliés.

Armé de ce prétexte pour commencer une guerre, à laquelle il étoit réſolu, il redoubla d'efforts pour engager les autres Princes à prendre part dans

dans sa querelle; mais des événements imprévus rendirent toutes ses mesures inutiles. Après avoir sacrifié l'honneur de sa maison en mariant son fils à Catherine de Médicis, dans la vue de s'attacher Clément, la mort de ce Pontife le priva de tous les avantages qu'il attendoit de cette alliance. Paul III, successeur de Clément, quoique disposé par inclination à servir les intérêts de l'Empereur, parut déterminé à garder la neutralité qui convenoit à son caractere de pere commun des Princes divisés. Le Roi d'Angleterre occupé de projets & de soins domestiques, évita, pour cette fois, de s'engager dans les affaires du continent; & refusa de secourir François, à moins qu'il ne voulût suivre son exemple, & secouer le joug de l'autorité des Papes. 1535.

Ses négociations avec les Protestants d'Allemagne.

Ces refus inattendus obligerent François à solliciter plus vivement le secours des Princes Protestants qui formoient la ligue de Smalkalde. Pour gagner plus aisément leur confiance, il chercha à flatter le zele qu'ils avoient pour leurs nouvelles doctrines, & qui étoit leur passion dominante. Il affecta une modération particuliere sur

tous les points conteſtés. Il permit à
1535. du Bellay, ſon envoyé en Allemagne, d'expoſer ſes ſentiments ſur les articles les plus importants, dans des termes qui ne différoient pas beaucoup de ceux qu'employoient les Proteſtants (*a*) : il pouſſa même la condeſcendance juſqu'à inviter Melanchthon, que la douceur de ſes mœurs & ſon caractere pacifique diſtinguoient parmi les réformateurs, à ſe rendre à Paris, ſous prétexte de vouloir prendre avec lui les meſures les plus propres à réconcilier les ſectes oppoſées, qui diviſoient ſi malheureuſement l'Egliſe (*b*). Toutes ces complaiſances étoient plutôt des artifices de la politique de ce Prince, que l'effet de ſa conviction : car quelque impreſſion que les nouvelles opinions euſſent faite ſur l'eſprit de ſes ſœurs, la Reine de Navarre, & la Ducheſſe de Ferrare, la gayeté & l'amour du plaiſir, qui formoient le caractere de François,

(*a*) Freheri, *ſcript. rer. German.* 3, 255, &c. Sleid. *hiſt.* 178, 183. Seckend. *l.* 3, 103.

(*b*) Camerarii, *vita Ph. Melanthon.* 12°. *Hag.* 1655, p. 12.

ne lui laiſſoient guere le temps d'approfondir des diſputes théologiques. 1535.

Il perdit bientôt tous les fruits de ces artifices peu honorables, par une démarche qui ne s'accordoit guere avec les déclarations qu'il avoit faites aux Princes Allemands. Il ne faut cependant pas oublier qu'il fut forcé à cette démarche par les préjugés de ſon ſiecle, & par les idées ſuperſtitieuſes de ſes propres ſujets. Son étroite liaiſon avec le Roi d'Angleterre, hérétique excommunié, ſes fréquentes négociations avec les Proteſtants d'Allemagne, & l'audience publique qu'il donna à un envoyé du Sultan Soliman, avoient fait naître de violents ſoupçons ſur la ſincérité de ſon attachement à la religion; & ces ſoupçons s'étoient encore ſinguliérement fortifiés par la réſolution qu'il avoit priſe d'attaquer l'Empereur, qui, dans toutes ſes occaſions, avoit montré le plus grand zele pour la défenſe de la religion, & dans le moment même où il ſe préparoit à une expédition contre le corſaire Barberouſſe, expédition qu'on regardoit alors comme une ſainte entrepriſe. Le Roi de France Il les irrite.

avoit donc beſoin de juſtifier ſes ſenti-
1535. ments par quelque preuve éclatante de ſon reſpect pour la doctrine reçue dans l'Egliſe. Le zele indiſcret de quelques-uns de ſes ſujets, qui avoient adopté les opinions du proteſtantiſme, lui préſenta l'occaſion qu'il cherchoit. Ils avoient affiché aux portes du Louvre, & dans toutes les places publiques, des placards qui contenoient des ſatyres indécentes ſur les dogmes & les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Six des auteurs ou complices de ces placards téméraires, furent decouverts & arrêtés. Le Roi, pour conjurer les malheurs qu'on ſuppoſoit que ces blaſphêmes pourroient attirer ſur la nation, ordonna une proceſſion ſolemnelle : le ſaint Sacrement fut porté en grande pompe dans les principales rues de la ville. François marchoit devant, la tête nue, une torche à la main : les Princes du ſang portoient le dais, & toute la Nobleſſe marchoit en ordre à la ſuite. En préſence de cette nombreuſe aſſemblée, le Roi, qui s'exprimoit ordinairement dans un langage énergique & animé, déclara que ſi une de ſes mains étoit

infectée d'héréſie, il la couperoit avec l'autre, & qu'il n'épargneroit pas même ſes propres enfants s'il les trouvoit coupables de ce crime; & pour prouver que cette proteſtation étoit ſincere, il condamna les ſix malheureux qu'on avoit pris, à être brûlés publiquement avant la fin de la proceſſion, & leur exécution fut accompagnée des traitements les plus barbares & les plus révoltants (*a*). 1535.

Les Princes de la ligue de Smalkalde, pleins du reſſentiment & de l'indignation que leur avoit inſpiré la cruauté avec laquelle on avoit traité leurs freres, ne pouvoient plus ajouter de foi aux déclarations du Roi de France, lorſqu'il offroit de protéger en Allemagne les mêmes opinions qu'il perſécutoit avec tant de rigueur dans ſes propres Etats; en ſorte que tout l'art & toute l'éloquence qu'employa du Bellay pour juſtifier ſon maître, & faire l'apologie de ſa conduite, ne firent aucune impreſ- Ils refuſerent de ſe joindre à lui.

(*a*) Belcarii, *comment. rer. gallic.* 646. Sleid. *hiſt.* 175, &c.

sion sur leurs esprits. D'ailleurs, l'Em-
1535. pereur n'avoit jusqu'alors usé d'aucune violence contre les réformés; il ne s'étoit jamais opposé aux progrès de leur doctrine, & il s'étoit même engagé, dans la diete de Ratisbonne, à ne pas inquiéter ceux qui l'avoient embrassée. Ils eurent la prudence de compter beaucoup plus sur la certitude de cet engagement subsistant, que sur les espérances précaires & éloignées dont François vouloit les amuser. La foiblesse sur-tout avec laquelle il avoit abandonné ses alliés à la paix de Cambray, étoit trop récente pour être oubliée, & n'encourageoit personne à se fier à son amitié & à compter sur sa générosité. Déterminés par tous ces motifs, les Protestants refuserent de fournir à François aucun secours contre l'Empereur. L'Electeur de Saxe, le plus zélé d'entr'eux, craignant de donner de l'ombrage à l'Empereur, ne voulut jamais permettre à Melanchthon de se rendre à la Cour de François, malgré l'extrême desir qu'avoit Mélanchthon d'entreprendre ce voyage, soit qu'il fût flatté de l'invitation d'un

grand Monarque, ou qu'il crût que sa préſence pourroit y être utile au parti Proteſtant. 1535.

Quoique parmi le grand nombre des Princes à qui la puiſſance toujours croiſſante de Charles inſpiroit de la crainte ou de la jalouſie, il ne s'en trouvât aucun qui voulût ſeconder François dans les efforts qu'il méditoit pour balancer ou limiter cette puiſſance, il n'en donna pas moins ordre à ſon armée de s'avancer vers les frontieres d'Italie. Comme il n'avoit pris les armes que ſous le prétexte de châtier l'inſolence du Duc de Milan, qui avoit oſé violer d'une maniere atroce le droit des gens, il ſembloit que tout le poids de ſa vengeance n'eût dû tomber que ſur les Etats du coupable. Mais tout-à-coup & dès le commencement même de la campagne, les opérations de la guerre prirent une autre direction. Charles, Duc de Savoie, le moins actif & le moins habile des Princes de la branche dont il deſcendoit, avoit épouſé Béatrix de Portugal, ſœur de l'Empereur. Cette femme par ſes grands talents ſe rendit bientôt

L'armée françoiſe marche vers l'Italie.

maîtreſſe abſolue des volontés de ſon
1535. époux ; fiere d'être la ſœur de l'Empereur, ou ſeduite par les grandes promeſſes dont il flattoit ſon ambition, elle forma, entre la Cour Impériale & le Duc ſon mari, une union peu compatible avec cette neutralité qu'une ſage politique & la ſituation de ſes Etats lui avoient fait garder juſqu'alors entre les deux Monarques rivaux. François ſentoit vivement à quels périls il pouvoit ſe trouver expoſé, ſi en entrant en Italie il laiſſoit derriere lui les Etats d'un Prince tellement dévoué aux intérêts de l'Empereur, qu'il avoit envoyé ſon fils aîné à la Cour de Madrid pour y être élevé & pour y ſervir d'otage de la fidélité du pere. Clément VII, dans l'entrevue qu'il avoit eue avec François à Marſeille, lui avoit peint ce danger avec les couleurs les plus fortes, & lui avoit en même-temps ſuggéré le moyen de s'en garantir, en lui conſeillant de commencer ſon expédition contre le Milanès, par la priſe de la Savoie & du Piémont, comme la ſeule reſſource pour s'aſſurer une communication avec ſon

Royaume. François, qui avoit plusieurs raisons de haïr le Duc, ne pouvoit lui pardonner sur-tout d'avoir fourni à Bourbon l'argent avec lequel ce rebelle avoit levé les troupes qui défirent les François à la funeste bataille de Pavie; il saisit avec ardeur une occasion de faire connoître combien il avoit été sensible à ces outrages, & comment il savoit les punir. Il ne manqua pas de prétextes qui pouvoient donner quelque apparence de justice à la violence qu'il méditoit. Les Etats de France & de Savoie se touchoient & se trouvoient même en plusieurs endroits engagés l'un dans l'autre, d'où naissoient des disputes inévitables & toujours subsistantes sur les limites des propriétés respectives des deux Princes. François avoit encore, par sa mere Louise de Savoie, de grandes prétentions sur le partage qu'elle devoit faire avec le Duc son frere, de la succession paternelle. Il ne vouloit pas cependant commencer les hostilités sans quelque raison plus spécieuse que ne pouvoient l'être des prétentions équivoques & pour la plupart surannées;

1535. Il s'empare des Etats du Duc de Savoie.

il demanda la permiſſion de paſſer
1535. par le Piémont pour entrer dans le Milanès, ne doutant pas que le Duc, par un excès d'attachement pour l'Empereur, ne le refuſât, & ne donnât par-là une plus grande apparence de juſtice à l'invaſion qu'il projettoit. Mais s'il faut en croire les hiſtoriens de Savoie, qui doivent être mieux inſtruits de ce fait que ceux de France, le Duc lui accorda ſans héſiter & de la meilleure grace du monde, ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de refuſer ſans danger, & promit de donner un libre paſſage à l'armée Françoiſe. Il ne reſta plus alors à François d'autre expédient pour rompre entiérement & juſtifier ſon projet, que de demander une entiere ſatisfaction ſur toutes les demandes que la Couronne de France pouvoit faire à la Maiſon de Savoie, en vertu des droits de Louiſe (*a*). Il ne reçut ſur cet article qu'une réponſe vague, & il s'y attendoit ſans doute; auſſi-tôt

(*a*) Hiſt. généalog. de Savoie, par Guichenon, *folio* 3, 1660, 1, 659.

l'armée Francoiſe, ſous les ordres de l'Amiral de Brion, fondit par différents endroits à la fois ſur les Etats du Duc. Les pays de Breſſe & du Bugey, qui dans ce temps-là étoient annexés à la Savoie, furent envahis en un moment. La plupart des villes du Duché ouvrirent leurs portes à l'approche de l'ennemi; le petit nombre de celles qui reſtoient & qui voulurent faire réſiſtance, fut bientôt emporté; & avant la fin de la campagne, le Duc ſe vit dépouillé de tous ſes Etats, à la réſerve du Piémont, où il ne lui reſtoit que quelques places fortes en état de ſe défendre. 1535.

La ville de Geneve recouvre ſa liberté.

Pour comble d'infortune, la ville de Geneve, dont le Duc prétendoit avoir la ſouveraineté qu'il exerçoit déjà en partie, ſecoua le joug, & ſa révolte entraîna la perte de toutes les terres adjacentes. Geneve étoit alors une ville impériale, quoique ſoumiſe au domaine directe de ſes propres Evêques, & ayant les Ducs de Savoie pour Souverains éloignés. La forme de ſa conſtitution intérieure étoit purement républicaine; elle étoit

gouvernée par des ſyndics & un con-
1535. ſeil, dont les membres étoient choiſis par le peuple. De ces juriſdictions diverſes, ſouvent opoſées l'une à l'autre, naquirent deux partis qui ſubſiſterent long-temps dans cet Etat: le premier étoit compoſé de ceux qui ſe donnoient pour défenſeurs des privileges de la République; ils prenoient le nom d'*Eignotz* ou de confédérés pour la défenſe de la liberté commune, & avoient flétri du nom de *Mammelus* ou eſclaves, le parti de ceux qui ſoutenoient les prérogatives des Evêques & du Duc de Savoie. A la fin, quand le proteſtantiſ-
1532. me commença à s'introduire dans cette ville, il inſpira à ceux qui l'embraſſerent, cet eſprit d'audace & d'entrepriſe qui paſſoit ordinairement avec ſes opinions dans l'ame des proſélites, ou ne tardoit pas à y naître. Comme le Duc & l'Evêque étoient par intérêt, par préjugé, & par des vues politiques, ennemis jurés de la réformation, tous les nouveaux Proteſtants s'unirent avec ardeur au parti des Eignotz; & le zele de la Religion ſe joignant à l'amour de la liber-

té, cette paſſion généreuſe prit de nouvelles forces. La fureur, l'animoſité de deux factions renfermées dans la même enceinte, occaſionna de fréquentes ſéditions, & elles ſe terminerent preſque toujours à l'avantage des partiſans de la liberté, leſquels gagnoient tous les jours du terrein. 1535.

Le Duc & l'Evêque, oubliant leurs anciennes conteſtations ſur les limites de leur pouvoir, ſe réunirent contre leurs communs ennemis, & les attaquerent, chacun avec les armes qui lui étoient propres. L'Evêque excommunia le peuple de Geneve, comme coupable du double crime d'apoſtaſie, en abandonnant la religion établie, & de ſacrilege, en uſurpant les droits de ſon ſiege épiſcopal. Le Duc les attaqua comme des rebelles à leur Prince légitime, & tenta de ſe rendre maître de la ville, d'abord par ſurpriſe, enſuite à force ouverte. Les Genevois mépriſerent les foudres eccléſiaſtiques de l'Evêque, & défendirent hardiment leur indépendance contre le Duc; ſoutenus autant par leur propre valeur que par

1535. les ſecours puiſſants qu'ils reçurent du canton de Berne leur allié, & du Roi de France, qui leur fit paſſer ſecretement quelques ſoldats & quelque argent, ils firent échouer toutes les tentatives du Duc. Non contents de l'avoir repouſſé, & ne voulant plus eux-mêmes ſe borner à ſe défendre, ils profiterent de l'impuiſſance où étoit alors le Duc de leur réſiſter; & tandis qu'il étoit accablé par l'armée Françoiſe, ils s'emparerent de pluſieurs châteaux & places fortes qu'il poſſédoit dans le voiſinage de Geneve; ils ſe délivrerent ainſi de la vue de ces odieux monuments de leur ancienne dépendance, & aſſurerent pour l'avenir un appui de plus à leur liberté. En même-temps le canton de Berne, envahit & conquit le pays de Vaux, ſur lequel il avoit quelques prétentions. Le canton de Fribourg, quoique paſſionnément attaché à la religion Catholique, & ſans avoir aucun ſujet particulier de querelle avec le Duc, voulut auſſi partager les dépouilles de ce Prince infortuné. Une grande partie de ces conquêtes ou uſurpa-

tions, conservées depuis par ces deux cantons, ont considérablement augmenté leurs forces, & sont devenus la plus belle portion de leur territoire. Malgré tous les projets & toutes les entreprises des Ducs de Savoie pour rétablir dans la suite leur domination dans Geneve, cette ville a toujours conservé son indépendance; & cet avantage lui a procuré un degré de considération, d'opulence & de politesse, qu'elle n'eut jamais atteint sans la liberté (a). 1535.

L'Empereur hors d'état de secourir le Duc de Savoie.

Au milieu de cet enchaînement de malheurs & de pertes, le Duc de Savoie ne voyant de ressource que dans la protection de l'Empereur, le sollicita avec la plus grande importunité, dès que ce Prince fut revenu vainqueur de son expédition de Tunis; & il avoit bien le droit d'en attendre du secours, puisque son attachement pour les intérêts de Char-

(a) *Hist. de la ville de Geneve, par Spon*, 12°. *Utr.* 1685, p. 99. *Hist. de la réformation de Suisse, par Ruchat, Gen.* 1728, tom. 4, 294, &c. tom. 5, p. 216, &c. *Mémoires de du Bellay*, 181.

les avoit été la cauſe principale de
1535. ſes malheurs. Cependant Charles n'étoit pas en état de le ſecourir avec la vigueur & la diligence que demandoit ſa ſituation. La plus grande partie des troupes qui avoient été employées à l'expédition d'Afrique, n'ayant été engagées que pour ce ſervice ſeul, furent licenciées à la fin de la campagne. Les vieux corps que commandoit Antoine de Leve, ſuffiſoient à peine pour la défenſe du Milanès, & le tréſor de l'Empereur étoit entiérement épuiſé par les fraix immenſes qu'avoit coûté la campagne d'Afrique.

24 Octobre. Mort de Sforce, Duc de Milan.

Mais la mort de François Sforce, occaſionnée, ſuivant quelques hiſtoriens, par la terreur que jetta dans ſon eſprit l'invaſion des François, dont les deux précédentes avoient été ſi fatales à ſa famille, donna à l'Empereur tout le loiſir de ſe préparer à la guerre. Cet événement inattendu changea totalement les ſujets de querelle & la nature de la guerre. François n'avoit d'abord eu d'autre prétexte pour prendre les armes, que celui de punir Sforce de l'affront qu'a-

voit reçu la Couronne de France, & ce prétexte ſe trouva éteint par ſa mort; mais comme ce Prince ne laiſſoit point de poſtérité, tous les droits qu'avoit François ſur le Duché de Milan, & qu'il n'avoit cédés qu'à Sforce & à ſes enfants, revenoient en entier au Roi de France. L'objet favori de ce Monarque étoit de recouvrer le Milanès; auſſi le reclama-t-il ſur le champ; & s'il avoit appuyé ſon droit en faiſant avancer ſans perdre de temps vers Milan la forte armée qui étoit cantonnée dans la Savoie, il s'en ſeroit aiſément aſſuré la poſſeſſion, ce qui étoit l'objet le plus important. Mais François, à meſure qu'il avançoit en âge, devenoit de jour en jour moins entreprenant; & le ſouvenir de ſes infortunes paſſées, qui ne s'effaçoit point de ſon ame, le jettoit quelquefois dans une exceſſive timidité. Au-lieu de ſe ſervir de ſes forces, il ſe borna aux négociations; & par une modération qui venoit de la crainte, & qui eſt ordinairement fatale dans toutes les grandes affaires, il négligea de ſaiſir l'occaſion favorable qui s'offroit à

1535.

Prétentions de François ſur ce Duché.

lui. Cependant Charles, en qualité
1535. de Souverain, prit poſſeſſion du Duché, comme d'un fief de l'Empire qui ſe trouvoit vacant; & tandis que François perdoit le temps à expliquer & à défendre ſes droits par des arguments & des mémoires, tandis qu'il employoit tout ſon art à familiariſer les Puiſſances Italiennes avec l'idée de le revoir s'établir en Italie, Charles prenoit en ſilence toutes les meſures propres à faire échouer ce projet. Il eut grand ſoin de ne pas laiſſer voir trop tôt ſes intentions ſecretes; il affectoit de reconnoître la juſtice de la réclamation de François, & paroiſſoit n'être inquiet que des moyens de lui laiſſer prendre poſſeſſion du Milanès, ſans troubler la paix de l'Europe, & ſans détruire l'équilibre des Puiſſances d'Italie, que les politiques de ce ſiecle étoient ſi jaloux de maintenir. Il trompa François par cette conduite artificieuſe, & gagna tellement la confiance du reſte de l'Europe, que ſans preſque donner lieu à aucun ſoupçon, il ſut embarraſſer l'affaire de difficultés nouvelles, & prolonger à

ſon gré les négociations. Il propoſa de donner l'inveſtiture du Milanès, tantôt au Duc d'Oléans, ſecond fils de François, tantôt au Duc d'Angoulême, ſon troiſieme fils; & comme les vues & les inclinations de la Cour de France ſe balançoient entre ces deux Princes, il tranſporta alternativement ſon choix de l'un à l'autre avec tant d'adreſſe & avec une diſſimulation ſi profonde, qu'il ne paroît pas que François ni ſes miniſtres ayent jamais pénétré ſes véritables intentions, & que toutes les opérations de la guerre demeurerent entiérement ſuſpendues, comme s'il n'eût reſté au Roi de France, qu'à prendre paiſiblement poſſeſſion du Duché qu'il réclamoit. 1535.

Charles mit à profit tout le temps qu'il avoit ſu gagner, & vint à bout de déterminer les Etats de Sicile & de Naples à lui accorder des ſubſides les plus conſidérables qu'il n'étoit d'uſage d'en accorder alors. Mais ſe trouvant très-honorés de la préſence de leur Souverain à ſon retour de Tunis; charmés d'ailleurs du déſintéreſſement qu'il avoit montré dans 1536. Préparatifs de Charles pour la guerre.

son expédition d'Afrique, & éblouis
1536. du succès qui avoit suivi ses armes, ils voulurent se montrer généreux. Ce secours le mit en état de recrûter les vieux corps, d'en lever un en Allemagne, & de prendre toutes les précautions convenables pour exécuter les projets qu'il avoit formés. Du Bellay, envoyé de France en Allemagne, découvrit, malgré tous les prétextes qu'on employa pour lui donner le change, l'intention où l'on étoit de lever des troupes, & instruisit son maître d'une disposition qui prouvoit évidemment le peu de sincérité (*a*) de l'Empereur. Cet avis eût dû réveiller François de l'indolence où il s'étoit plongé; mais il étoit alors si passionné pour les négociations, dont son rival connoissoit bien mieux que lui les *finesses* & les artifices, qu'au-lieu de faire agir ses forces & de pousser avec vigeur ses opérations militaires, ou de s'emparer du Milanès avant que l'armée impériale fût rassemblée, il se

(*a*) *Mém. de du Bellay*, 192.

contenta de faire de nouvelles offres à l'Empereur, pour obtenir de ſa libre volonté l'inveſtiture de ce Duché. Les offres étoient ſi avantageuſes, que Charles n'eût pu les refuſer, s'il eût eu l'attention d'accorder ce qu'on lui demandoit; mais il les éluda adroitement, en déclarant qu'il ne pouvoit prendre de réſolution définitive ſur un article qui intéreſſoit de ſi près l'Italie, avant d'en avoir conféré avec le Pape. Par ce ce ſubterfuge, il gagna encore du temps; ce qui lui ſervit à laiſſer mûrir les projets qu'il avoit en vue. 1536.

A la fin, l'Empereur vint à Rome, & y fit ſon entrée publique avec la plus grande magnificence. Il eſt une circonſtance frivole dont les hiſtoriens font mention, & qu'ils ont la manie de regarder comme un préſage de la guerre ſanglante qui ſuivit: c'eſt que pour élargir les rues & donner un paſſage plus libre au cortege de l'Empereur, on eut beſoin d'enlever les ruines d'un temple ancien de la paix. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Charles avoit alors banni de ſon ame toute idée de paix; & 6. Avril. L'Empereur entre dans Rome.

1536. à la fin, il leva le masque sous lequel il avoit si long-temps dérobé ses desseins à la vue de la Cour de France, en déclarant ses sentiments d'une maniere aussi positive qu'extraordinaire. Les Ambassadeurs de France avoient au nom de leur maître demandé une réponse décisive sur les offres qu'il faisoit pour obtenir l'investiture du Milanès : Charles promit de la donner le lendemain en présence du Pape & des Cardinaux assemblés en plein consistoire. Le Pape & les Cardinaux s'y trouverent, & tous les Ambassadeurs étrangers furent invités à y assister : l'Empereur se leva, & s'adressant au Pape, il s'étendit assez au long sur la sincérité de ses vœux pour la paix de la Chrétienté, & sur son aversion pour la guerre & pour les malheurs qu'elle produit ; & il en fit une longue énumération dans un discours étudié & préparé d'avance : il déclara que tous ses efforts pour maintenir la tranquillité de l'Europe, avoient jusqu'alors été traversés par l'insatiable & injuste ambition du Roi de France : que dès sa minorité même, ce

Sa déclamation publique contre François.

Prince lui avoit donné des preuves de ſon inimitié & de ſes pernicieux deſ- 1536.
ſeins ; que dans la ſuite il n'avoit plus caché ſes intentions ; qu'il avoit eſſayé de lui ravir à force ouverte la couronne impériale qui lui appartenoit par des droits auſſi juſtes que naturels ; qu'il venoit tout récemment d'envahir ſon Royaume de Navarre ; que non content de ces injuſtices, il avoit attaqué ſes domaines & ceux de ſes alliés dans l'Italie & dans les Pays-Bas ; qu'après que la valeur de ſes troupes, rendues invincibles par la protection du Tout-Puiſſant, eut arrêté les progrès & ruiné les armées de François, qu'il eut été fait priſonnier lui-même, il n'avoit pas encore renoncé à ſon injuſte entrepriſe, & qu'il avoit continué d'employer la fraude au défaut de la force ; qu'il avoit violé tous les articles du traité de Madrid, auquel il devoit ſa liberté ; & qu'à peine étoit-il rentré dans ſes Etats, qu'il avoit pris des meſures pour rallumer une guerre que ce traité devoit éteindre ; que forcé par de nouvelles diſgraces d'implorer encore la paix à Cambray, il

1536. ne l'avoit conclue & exécutée qu'avec beaucoup de mauvaiſe foi ; qu'il avoit bientôt formé des liaiſons dangereuſes avec les Princes hérétiques d'Allemagne, & les avoit excités à troubler la tranquillité de l'Empire ; qu'il venoit de chaſſer tout nouvellement le Duc de Savoie, ſon beau-frere & ſon allié, de la plus grande partie de ſes Etats ; qu'après tant d'outrages multipliés, & au milieu de tant de ſujets de diſcorde, il n'y avoit plus ni amitié ni réconciliation à eſpérer. Charles ajouta que tout diſpoſé qu'il étoit à accorder l'inveſtiture de Milan à un des Princes de France, il n'étoit pas probable qu'il pût le faire, parce que François, d'un côté, n'accepteroit pas les conditions qu'il jugeoit indiſpenſables d'y attacher pour maintenir la tranquillité de l'Europe, & que de ſon côté il ne trouvoit ni raiſonnable ni prudent de lui donner ſans précaution ni conditions la poſſeſſion pure & ſimple du Duché. Cependant, ajouta-il, ne prodiguons pas le ſang de nos ſujets innocents ; décidons notre querelle d'homme à homme, avec les armes

armes qu'il jugera à propos de choisir & à nos risques & périls, dans une isle, sur un pont, ou à bord d'une galere amarrée sur une riviere ; que le Duché de Bourgogne soit mit en dépôt de sa part, & celui de Milan de la mienne, & qu'ils soient le prix du vainqueur; unissons ensuite les forces de l'Allemagne, de l'Espagne & de la France pour abaisser la puissance Ottomane, & pour extirper l'hérésie du sein de la Chrétienté. Mais si François refuse de terminer par cette voie tous nos différends, s'il rend la guerre inévitable, rien alors ne pourra m'empêcher de la pousser jusqu'à ce que l'un de nous deux soit réduit à n'être que le plus pauvre Gentilhomme de ses propres Etats : & je ne crains pas que ce soit à moi que ce malheur arrive ; j'entre en lice avec les plus belles espérances de succès : la justice de ma cause, l'union de mes sujets, le nombre & la valeur de mes troupes, l'expérience & la fidélité de mes Généraux, tout se réunit pour m'assurer la victoire. Le Roi de France n'a aucun de ces avantages; & si mes ressources n'étoient

1536. Il le défie en combat singulier.

pas plus ſolides, & mes eſpérances
1536. de vaincre plus fondées que les ſiennes, j'irois dans l'inſtant, les bras liés, la corde au col, me jetter à ſes pieds, & implorer ſa pitié (*a*).

L'Empereur prononça cette longue harangue à haute voix, d'un ton impérieux, dans les termes les plus véhéments. Les Ambaſſadeurs François, qui n'en concevoient pas bien le ſens, parce qu'il la fit en langue Eſpagnole, furent totalement déconcertés, & ils ne ſavoient que répondre à cette invective inattendue : l'un d'eux ayant voulu parler pour juſtifier la conduite de ſon maître, Charles l'interrompit bruſquement, & ne voulut pas lui permettre de continuer. Le Pape, ſans entrer dans aucun détail, ſe contenta de recommander la paix en peu de mots, mais d'une maniere pathétique, & offrit en même-temps de faire ſérieuſement tous ſes efforts pour procurer ce bonheur à la Chrétienté. L'aſſemblée ſe ſépara, encore péné-

(*a*) Du Bellay, 199. Sandov. *hiſt. del Emper.* 2, 226.

trée de la surprise qu'avoit excitée cette scène singuliere. Il faut avouer que dans toute sa conduite, Charles ne s'écarta jamais tant de son caractere. Au-lieu de cette prudence réfléchie, de cette conduite modérée & toujours réguliere, de cette attention scrupuleuse à observer les bienséances qui cachoient avec tant d'art ses passions secretes, & qu'on admira dans tant d'autres occasions, on le voit ici se vanter avec arrogance de son pouvoir & de ses exploits, en face de la plus auguste assemblée de l'Europe, déclamer contre son ennemi avec autant d'emportement que d'indécence, & le défier en combat singulier avec un air de bravade, qui convenoit mieux à un champion de la chevalerie romanesque qu'au premier Monarque de la Chrétienté; mais il est aisé d'expliquer cette inconséquence apparente dans sa conduite, par les effets puissants & bien connus que font sur les ames les plus fortes la continuité des succès & les louanges exagérées des flatteurs. Après avoir forcé Soliman de se retirer devant lui, & avoir dépouillé Barbe- 1536.

Causes de cet éclat de sa vanité.

rousse d'un Royaume, il commença
1536. à se croire invincible. Depuis son retour d'Afrique, les fêtes multipliées & les réjouissances publiques, où l'on ne cessoit de célébrer ses triomphes, l'entretenoient continuellement de sa puissance. Les Orateurs & les Poëtes d'Italie, le pays de l'Europe où les beaux arts étoient alors le plus florissants, avoient épuisé leur génie à faire son panégyrique; & les astrologues ajoutoient à ces flatteries la promesse d'une destinée plus brillante encore qui l'attendoit. Enyré de tout cet encens, il oublia sa réserve & sa modération ordinaire, & ne put retenir cet élan insensé de sa vanité, qui fut d'autant plus remarqué, qu'il parut plus extraordinaire & qu'il fut plus solemnel.

Charles parut avoir bientôt senti lui-même l'excès où il s'étoit porté; & lorsque les Ambassadeurs François vinrent le lendemain lui demander une explication plus claire & plus précise de ce qu'il avoit dit au sujet du duel, il leur répondit qu'il ne falloit pas regarder cette proposition comme un défi en forme fait à leur maître, mais seulement comme un moyen qu'il imagi-

quoit pour épargner du sang. Il tâcha aussi d'adoucir les autres expressions de son discours, & leur parla de leur maître en termes pleins de respect ; mais quoique cette apologie tardive fut loin d'être suffisante pour effacer l'insulte qu'il avoit faite à François, ce Prince, par un esprit d'aveuglement inconcevable, continua encore de négocier, comme s'il eût été possible alors de terminer à l'amiable de tels différends. Charles voyant qu'il vouloit absolument se précipiter dans le piege entretint son erreur ; & en paroissant écouter ses propositions, il gagna encore du temps pour se mieux préparer à l'exécution de ses desseins (a).

1536.

Charles entre en France.

A la fin, l'armée impériale composée de quarante mille hommes d'infanterie, & de dix mille chevaux, s'assembla sur les frontieres du Milanès ; celle de France, bien inférieure en nombre, étoit campée près de Verceil, dans le Piémont ; elle venoit d'être encore affoiblie par la retraite d'un corps de Suisses, que sur les adroites insinuations de Charles,

(a) *Mém. de du Bellay*, 285, &c.

les cantons catholiques avoient rappellé, sous le prétexte qu'il ne convenoit pas qu'ils servissent contre le Duc de Savoie, leur ancien allié. Le Général François, n'osant risquer une bataille, se retiroit à mesure que les Impériaux avançoient. L'Empereur se mit à la tête de ses troupes, que commandoient sous lui le Marquis du Guast, le Duc d'Albe & Ferdinand de Gonzague; mais c'étoit Antoine de Leve qui en étoit généralissime, & ses talents & son expérience le rendoient digne de cette distinction. Charles fit bientôt voir que son dessein n'étoit pas de se borner à reconquérir le Piemont & la Savoie, mais d'aller plus loin, & d'envahir les Provinces méridionales de la France. Il y avoit long-temps qu'il méditoit cette entreprise, & qu'il s'appliquoit à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécuter avec une vigueur qui pût en assurer le succès. Il avoit fait passer des fonds considérables à sa sœur, Gouvernante des Pays-Bas, & au Roi des Romains son frere, avec ordre de lever autant de troupes qu'ils pourroient, afin de

1536.

6 Mai.

former deux corps séparés, dont l'un marcheroit en France du côté de la Picardie, l'autre du côté de la Champagne, tandis qu'avec l'armée impériale, il entreroit dans ce Royaume par les frontieres opposées. 1536.

Ses Ministres & ses Généraux, loin de concevoir de si hautes espérances, lui représentèrent dans les termes les plus pressants le danger auquel il s'exposoit en conduisant ses troupes si loin de ses Etats & de ses magasins, & dans des Provinces qui pouvoient à peine nourrir leurs habitants. Ils le prierent de considérer d'une part les ressources inépuisables de la France toutes les fois qu'elle n'avoit à soutenir qu'une guerre défensive, de l'autre, l'activité & le zele d'une Noblesse brave & guerriere armée pour servir un Prince qu'elle aimoit & pour repousser les ennemis de l'Etat; ils lui rappellerent les mauvais succès de Bourbon & de Pescaire, lorsqu'ils hasarderent la même entreprise dans des circonstances non moins favorables. Le Marquis du Guast, en particulier, tomba à ses genoux, & le conjura d'abandonner un projet,

téméraire. Mais les raiſons multipliées
1536. qui avoient déterminé l'Empereur à former ce projet, ne lui permettoient pas d'avoir aucun égard aux remontrances de ſes officiers. En toute occaſion, il étoit rare qu'il ſe départît d'une réſolution qu'il avoit une fois arrêtée; dans celle-ci il étoit trop porté à rabaiſſer & à mépriſer les talents du Roi de France, ſon rival, talents en effet bien différents des ſiens; la préſomption qui accompagne la proſpérité, l'aveugloit auſſi; & peut-être avoit-il la foibleſſe de compter un peu ſur les prédictions qui lui avoient promis l'accroiſſement de ſa grandeur. Non-ſeulement il perſiſta opiniâtrément dans ſon deſſein; mais il ſe détermina à marcher vers la France ſans attendre même la réduction du Piémont, ſi ce n'eſt de quelques villes abſolument néceſſaires pour entretenir la communication de ſon armée avec le Milanès.

Il reprend une partie des Etats du Duc de Savoie.

Le Marquis de Saluces, à qui François avoit confié le commandement d'un petit corps de troupes deſtinées à défendre le Piémont, lui rendit ce paſſage plus aiſé qu'il n'avoit lieu de

l'attendre. Ce Gentilhomme, élevé à la Cour de France, que le Roi n'avoit cessé de combler de faveurs, & qu'il venoit d'honorer encore en lui confiant un poste de cette importance, abandonna tout-à-coup son bienfaiteur, & le trahit sans aucune raison, sans même aucun prétexte de mécontentement. Les motifs qui le porterent à cette perfidie étoient aussi puérils que l'action elle-même étoit lâche. Il avoit une foi superstitieuse à la divination & à l'astrologie judiciaire; il se persuada que la fin de la nation Françoise étoit venue; que sur ses ruines l'Empereur alloit établir une monarchie universelle; que c'étoit donc suivre les conseils de la prudence, que de s'attacher à la fortune naissante de l'Empereur, & qu'il ne méritoit aucun blâme en abandonnant un Prince que le Ciel avoit dévoué à la destruction (a). Sa trahison fut d'autant plus odieuse, que pour ouvrir aux ennemis l'entrée de la France, il employa l'autorité mê- 1536.

(a) Du Bellay, 222. B. 246, 6.

me qu'il avoit reçue de son Roi. Tout
1536. ce que les Officiers qui lui étoient subordonnés purent proposer ou entreprendre pour la défense de leurs conquêtes, il le rejetta ou le rendit inutile. Il négligea entiérement les précautions & tous les devoirs que lui imposoit son titre de commandant en chef; & par cette indigne conduite, il mit les places les plus fortes hors d'état de résister, en les laissant manquer soit de vivres, de munitions, d'artillerie, ou de garnison; il n'eût fallu aux Impériaux, pour réduire le Piémont, que le temps de le traverser, si Monpezat, Gouverneur de Fossano, par un effort extraordinaire de courage & d'habileté, ne les eût arrêtés presqu'un mois entier devant cette petite place.

Plan de François pour défendre son Royaume.

Cet important service, rendu si à propos, donna à François le temps de rassembler ses forces, & de combiner un plan de défense contre des dangers qui lui parurent alors inévitables. Ce Prince s'arrêta au seul plan qui pouvoit le mettre en état de résister à l'invasion d'un ennemi puissant; sa prudence dans le choix

des moyens & ſa perſévérance dans l'exécution, méritent d'autant plus d'éloges, que ce plan n'étoit pas plus conforme à ſon caractere qu'au génie de ſa nation. Il réſolut de reſter ſur la défenſive; de ne haſarder aucune bataille, ni même aucune eſcarmouche un peu conſidérable, à moins que le ſuccès n'en fût aſſuré; d'environner ſon camp de fortifications régulieres; de ne jetter des garniſons que dans les plus fortes places; d'affamer l'ennemi, en ravageant tout le pays des environs, & de ſauver ainſi le Royaume, en ſacrifiant une de ſes Provinces. Il abandonna l'exécution de ce projet au Maréchal de Montmorency, qui en étoit l'auteur, & que la nature ſembloit avoir fait naître exprès pour l'exécuter. Hautain, ſévere, inexorable, plein de confiance en ſes talents & de dédain pour ceux des autres, également inſenſible à l'amour & à la pitié, jamais Montmorency n'abandonna la réſolution qu'il avoit une fois embraſſée. 1536. Montmorency eſt chargé de ſon exécution.

Le Maréchal établit un camp bien fortifié ſous les murs d'Avignon, au pe Il campe près

confluent du Rhône & de la Durance ; l'une de ces rivieres apportoit à ſes troupes, du ſein des Provinces intérieures, toutes leurs ſubſiſtances ; l'autre, couvroit ſon camp du côté par lequel il étoit le plus probable que l'ennemi approcheroit. Il travailla ſans relâche à fortifier ce camp & à le rendre inexpugnable, & il y raſſembla une armée conſidérable, quoique fort inférieure à celle de l'ennemi. Le Roi avec un autre corps de troupes, alla camper près de Valence, plus haut en remontant le Rhône. Marſeille & Arles furent les ſeules villes qu'il jugea à propos de défendre ; la premiere, pour reſter maître de la mer ; la ſeconde, pour ſervir de barriere à la Province du Languedoc ; & il mit dans ces deux villes deux garniſons nombreuſes compoſées de ſes meilleures troupes, avec des Officiers dont la fidélité & la valeur lui étoient connues. On força les habitants des autres villes ainſi que ceux des campagnes, à abandonner leurs maiſons, & on les diſtribua en partie dans les montagnes, en partie dans le camp, ou dans l'intérieur du

1536. d'Avignon.

Royaume. Les fortifications de toutes les places qui auroient pu ſervir de retraite, ou de défenſe à l'ennemi, furent démolies. Les grains, les fourrages & les proviſions de toute eſpece furent enlevées ou détruites ſur les lieux; tous les moulins, tous les fours furent ruinés, & les puits comblés ou mis hors d'état de ſervir. La dévaſtation s'étendoit depuis les Alpes juſqu'à Marſeille, & du rivage de la mer juſqu'aux confins du Dauphiné. L'hiſtoire ne fournit point d'exemple, où des nations civiliſées ayent employé avec tant de rigueur cet expédient terrible pour aſſurer la défenſe d'un Royaume. 1536.

Cependant l'Empereur arriva avec l'avant-garde de ſon armée ſur les frontieres de la Provence; il étoit encore tellement enivré de l'eſpérance du ſuccès, que pendant quelques jours qu'il fut obligé de faire halte pour attendre le reſte de ſon armée, il commença à diſtribuer à ſes Officiers les conquêtes qu'il alloit faire, leur promettant libéralement, afin d'encourager leur zele, les offices, les ter- Charles entre dans la Provence.

res & les dignités de la France (*a*).
1536. Mais à l'aſpect de la dévaſtation qui s'offrit à ſes yeux en entrant dans le pays, ces brillantes eſpérances commençerent à s'évanouir; il conçut bientôt qu'un Roi qui, pour affamer ſes ennemis, avoit pu ſe réſoudre à faire un déſert d'une de ſes plus riches Provinces, étoit bien déterminé à défendre les autres juſqu'à la derniere extrêmité. La flotte, de laquelle Charles attendoit ſes principales reſſources pour ſe procurer des ſubſiſtances, retenue par les vents contraires & par d'autres accidents auxquels les opérations maritimes ſont expoſées, reſta long-temps ſans pouvoir approcher des côtes de France; & lorſqu'elle aborda, elle n'avoit pas aſſez de vivres pour une armée ſi nombreuſe (*a*); il n'y en avoit point à eſpérer dans la Provence, & l'on ne pouvoit tirer de grands ſecours des Etats du Duc de *Savoie*, déjà épuiſés par l'entretien de deux

(*a*) Du Bellay, 226. A.
(*b*) Sandov. 2, 231.

grandes armées. L'Empereur se trouvoit également embarrassé & sur l'emploi qu'il devoit faire de ses troupes, & sur les moyens de les faire subsister; car quoiqu'il fût alors en possession d'une Province presqu'entiere, il ne pouvoit pas s'en regarder comme le maître, n'ayant que les villes qui étoient sans défense, tandis que les François retranchés dans leur camp d'Avignon, étoient toujours maîtres de Marseille & d'Arles. Charles voulut d'abord attaquer le camp, & tenter de finir la guerre par un coup décisif; mais d'habiles Officiers, qui avoient été chargés d'aller reconnoître le terrein, déclarerent que l'entreprise étoit impraticable. Il commanda donc alors qu'on investît Arles & Marseille, espérant que pour venir au secours de ces deux villes, les François quitteroient le poste avantageux où ils étoient retranchés; mais Montmorency, attaché à son plan, resta immobile dans le camp; & les Impériaux furent reçus avec tant de vigueur par les garnisons des deux villes, qu'ils abandonnerent leur entreprise, non sans

1536.

Il assiége Marseille.

perte & ſans honte. Enfin, l'Empereur
1536. fit un dernier effort & s'avança encore plus près d'Avignon; mais ſon armée continuellement harcelée par les incurſions ſucceſſives de petits détachements des troupes légeres, & affoiblie par les maladies, perdit tout eſpoir de ſurmonter tant d'obſtacles, d'autant plus décourageants qu'ils étoient moins attendus.

Fermeté de Montmorency à ſuivre ſon plan de défenſe.

Pendant les opérations, Montmorency eut plus à ſe défendre de ſes propres troupes que de l'ennemi même; leur valeur inconſidérée faillit à précipiter la France dans tous les malheurs dont il cherchoit à la garantir par ſes ſoins & ſa prudence. Les François ne pouvoient s'accoutumer à voir un ennemi ravager ſans réſiſtance leur patrie ſous leurs yeux; impatients de la longue inaction où ils avoient été retenus, & ne prévoyant pas les avantages certains, mais lents & éloignés, que Montmorency devoit retirer du ſyſtême de défenſe qu'il avoit adopté, ils demandoient la bataille avec autant d'ardeur que les Impériaux eux-mêmes. Ils regardoient la conduite de leur Général

comme l'opprobre de la nation ; ils traitoient sa prudence de timidité, sa circonspection de foiblesse, & la constance avec laquelle il suivoit son plan, d'entêtement & d'orgueil. Ces réflexions qui, d'abord, se répandirent sourdement parmi les soldats, & les subalternes, furent adoptées par degrés par les officiers d'un rang plus élevé ; & comme la plupart d'entr'eux étoient ou jaloux de la faveur dont Montmorency jouissoit auprès du Roi, ou dégoûtés de ses hauteurs & révoltés par son caractere impérieux, le mécontentement devint bientôt général dans tout le camp ; officiers, soldats, tous commencerent à murmurer & à se plaindre hautement de sa conduite. Montmorency ne fut pas plus ébranlé par les opinions & l'injustice de ses troupes, que par les insultes des ennemis, & n'en demeura pas moins ferme dans son plan ; mais pour reconcilier les esprits avec des principes qui n'étoient pas moins contraires au génie de la nation, qu'aux idées que des troupes mal disciplinées se font de l'art de la guerre, il mit dans ses manieres une affabi- 1536.

lité qui ne lui étoit pas ordinaire; il
1536. eut souvent la condescendance d'expliquer à ses officiers les motifs de sa conduite, de leur faire voir les avantages qui en étoient déjà résultés, & le succès assuré qui en seroit la suite. A la fin, François vint se joindre au camp d'Avignon, où l'armée reçut encore plusieurs renforts; & il la crut alors assez nombreuse pour être en état de faire face à celle des ennemis. Comme il avoit eu besoin lui-même de faire violence à son caractere, pour consentir à ce que ses troupes restassent si long-temps sur la défensive, il est probable que sa passion pour toutes les entreprises d'éclat & qui demandoient de la hardiesse, excitée encore par l'impatience de ses officiers & de ses soldats, l'auroit emporté sur la sage conduite de Montmorency, & en auroit détruit les salutaires effets (a).

Retraite de l'armée Impériale.

Heureusement la retraite de l'ennemi délivra le Royaume du danger où pouvoit l'exposer quelque réso-

(a) *Mém. de du Bellay*, 269, &c. 312, &c.

lution téméraire. L'Empereur, après avoir perdu deux mois dans la Provence, où il étoit déjà resté trop long-temps pour sa gloire, fut obligé d'en sortir, sans avoir rien fait qui fût digne des vastes préparatifs de cette campagne, ni qui pût justifier la présomption avec laquelle il s'étoit vanté de son pouvoir. Outre la perte d'Antoine de Leve & de plusieurs autres Officiers de distinction, il vit que la moitié de ses troupes avoit été détruite par les maladies ou par la famine, & que le reste n'étoit pas en état de lutter long-temps contre les maux qui avoient fait périr un si grand nombre d'hommes. Il obéit malgré lui à la nécessité, & donna enfin des ordres pour la retraite. Les François ne démêlerent pas d'abord le but des mouvements de son armée, & ne songerent pas à la poursuivre; mais un corps de troupes légeres, aidé de plusieurs troupes de paysans impatients de se venger de la dévastation de leur pays, s'attacherent à l'arriere-garde des ennemis, & saisissant tous les moments favorables pour les attaquer, jetterent

1536. périale: état malheureux où elle étoit réduite.

plusieurs fois parmi eux le trouble
1536. & la confusion. Cette retraite, ou plutôt cette fuite des Impériaux, se fit avec tant de désordre & de précipitation, que toute leur route se trouva jonchée d'armes & de bagages abandonnés, & couverte de malades, de blessés & de morts; ensin, Martin du Bellay qui vit de ses propres yeux toutes leurs misères, ne peut en donner une idée à ses lecteurs, qu'en comparant leurs désastres à ceux des Juifs accablés sous les armes victorieuses (a) & destructives des Romains. Si dans ce moment critique Montmorency se fût avancé avec ses troupes, rien n'auroit pu sauver l'armée Impériale d'une entière destruction; mais ce Général, en restant si long-temps & avec tant d'opiniâtreté sur la défensive, étoit devenu circonspect à l'excès. Son ame accoutumée à garder long-temps l'impulsion qu'elle avoit reçue, ne pouvoit changer de direction aussi prompt-

(a) *Mém. de du Bellay*, 316. Sandov. *hist. del Emper.* 2, 232.

rement que les circonſtances changeoient. Il continuoit encore de répéter ſes maximes favorites, qu'il eſt plus prudent de laiſſer échapper le lion, que de le pouſſer au déſeſpoir, & qu'il faut faire un pont d'or à un ennemi qui ſe retire. 1536.

Lorſque l'Empereur eut conduit les débris épars de ſes troupes juſqu'aux frontières de Milan, & nommé le Marquis du Guaſt pour ſuccéder à Leve dans le gouvernement de ce Duché, il partit pour Gênes. Après ce revers humiliant, il ne voulut pas s'expoſer au mépris des Italiens, & repaſſer par les villes qu'il avoit traverſées, il y avoit quelques mois, dans tout l'éclat d'un Monarque triomphant & marchant à de nouvelles victoires : il prit donc le parti de s'embarquer directement pour l'Eſpagne (a).

Ses armes n'eurent pas ſur les frontières oppoſées de la France des ſuccès capables de le dédommager des pertes qu'il venoit d'eſſuyer en Pro- Novembre. Opérations dans la Picardie.

(a) Jovii hiſt. l. 35, p. 174, &c.

vence. Du Bellay, à force d'adreſſe
1536. & d'intrigues, avoit déterminé tant de Princes Allemands à rappeller le contingent de troupes qu'ils avoient fourni au Roi des Romains, qu'il fut obligé de renoncer entiérement au projet de faire une irruption dans la Champagne. L'armée nombreuſe des Pays-Bas étoit entrée dans la Picardie, & l'avoit trouvée aſſez mal gardée, parce que toutes les forces du Royaume s'étoient portées du côté du midi; mais la Nobleſſe courut aux armes, ſuppléa par ſon courage & ſon activité ordinaires au défaut de préparatifs & à la négligeance de ſon Roi; elle défendit Péronne & les autres villes attaquées, avec tant de vigueur, que les ennemis furent obligés de ſe retirer, ſans avoir pu faire aucune conquête importante (a).

Ce fut ainſi que François, par la prudence de ſes meſures, par l'union & la valeur de ſes ſujets, fit échouer tous ces efforts extraordinaires, dans leſquels ſon rival épuiſa ſes forces.

(a) *Mém. de du Bellay*, 358, &c.

Jamais l'Empereur, dans tout le cours de ſes longues querelles avec le Roi de France, ne reçut de mortification plus ſenſible; cette diſgrace, en humiliant ſon orgueil, affoiblit réellement ſa puiſſance. 1536.

Un événement imprévu vint empoiſonner la joie que donnoit à François le ſuccès de cette campagne. Ce fut la mort du Dauphin, ſon fils aîné, Prince qui donnoit les plus grandes eſpérances, & qui étoit ſinguliérement aimé du peuple à cauſe de ſa reſſemblance avec ſon pere. Cette mort preſque ſubite fut attribuée au poiſon, non-ſeulement par le vulgaire qui aime à imputer à des cauſes extraordinaires la mort des perſonnes illuſtres; mais par le Roi même & par ſes Miniſtres. Le Comte de Montecuculli, Gentilhomme Italien, Echanſon du Dauphin, fut arrêté ſur quelques ſoupçons, & appliqué à la torture. Il chargea publiquement les Généraux de l'Empereur, Gonzague & Leve, les accuſa de l'avoir porté à cet attentat; il alla même juſqu'à jetter ſur l'Empereur des imputations indirectes & équivoques. Dans un

Mort du Dauphin.

On l'attribue au poiſon.

1536. temps où toute la France étoit animée d'une haine implacable contre Charles, il ne falloit pas d'autres indices pour convaincre toute la nation de la réalité de ce forfait, & l'on n'eût égard ni à l'assurance avec laquelle Charles & ses officiers protestoient de leur innocence, ni à l'indignation & à l'horreur qu'ils témoignerent de ce qu'on pouvoit les supposer capables d'une action si exécrable. Il est évident cependant que l'Empereur n'avoit aucun motif qui pût l'intéresser à commettre un tel crime; outre le Dauphin, François avoit deux fils, tous deux en âge de lui succéder, & il étoit lui-même dans la vigueur de son âge. Sans parler même du caractere de l'Empereur, à qui l'on n'a jamais pu reprocher aucune action qui ressemblât à cette atrocité, cette seule considération est plus que suffisante pour contrebalancer le poids d'un témoignage équivoque arraché dans les tourments de la question (a); les hi-

toriens

(a) Sandov. Hist. de l'Emp. 2, 251.

toriens les moins prévenus disent que la mort du Dauphin fut occasionnée par de l'eau froide qu'il but imprudemment après s'être fort échauffé en jouant à la paume ; & cette cause, qui est des plus simples, est aussi la plus vraisemblable. Mais s'il est vrai qu'il ait été empoisonné, l'Empereur rencontra vraisemblablement assez juste dans ses conjectures, lorsqu'il assura que le poison lui avoit été donné par les ordres de Catherine de Médicis, dans la vue d'assurer la Couronne au Duc d'Orléans son mari (*a*). Il est évident qu'elle eût retiré les plus grands avantages de la mort du Dauphin ; & l'on sait que son ambition sans frein & sans mesure n'eut jamais aucun scrupule sur les moyens qui pouvoient la conduire à son but. 1536.

L'année suivante s'ouvrit par un événement fort extraordinaire ; quoique peu important par lui-même, il ne mériteroit pas qu'on en parlât, 1537. Décret du Parlement de Paris contre l'Empereur.

(*a*) Vera y Zuniga, *vida de Carlo V*, p. 75.

s'il n'étoit pas une preuve frappante
1537. de cette animosité personnelle qui se mêla dans toutes les querelles de Charles & de François, & qui les porta l'un envers l'autre à des excès indécents & aviliſſants pour tous deux. François accompagné des Pairs & des Princes du ſang, ayant été prendre place au Parlement de Paris avec les formalités uſitées, l'Avocat général ſe leva ; & après avoir accuſé Charles d'Autriche (c'eſt le nom qu'il affecta de donner à l'Empereur) d'avoir violé le traité de Cambrai, qui le diſpenſoit de l'hommage qu'il devoit à la Couronne de France pour les Comtés de Flandre & d'Artois, il ſoutint que ce traité n'ayant pas eu ſon effet, l'Empereur devoit toujours être regardé comme le vaſſal de la Couronne, & qu'il étoit coupable de rébellion pour avoir pris les armes contre ſon Souverain ; il conclut en conſéquence à ce que Charles fût ajourné à comparoître en perſonne ou par procureur, pour répondre ſur cette accuſation devant le Parlement de Paris, comme ſon juge légitime. Cette étrange requête

fut admiſe : un héraut ſe rendit ſur les frontieres de la Picardie, & ſomma Charles dans les formes accoutumées de comparoître dans un délai preſcrit. Ce terme étant expiré, & perſonne ne paroiſſant au nom de l'accuſé, le Parlement rendit un arrêt par lequel il jugea que Charles d'Autriche avoit forfait & perdu ſes fiefs pour cauſe de rébellion & de contumace, déclara la Flandre & l'Artois réunis à la Couronne, & ordonna que l'arrêt ſeroit publié à ſon de trompe ſur les frontieres de ces deux Provinces (*a*). 1537.

François, preſqu'auſſi-tôt après ce vain étalage de reſſentiment plutôt que de puiſſance, marcha vers les Pays-Bas, comme pour exécuter l'arrêt qu'avoit rendu ſon Parlement, & pour prendre poſſeſſion des territoires qui lui étoient adjugés. Comme la Reine de Hongrie, à qui l'Empereur ſon frere avoit confié le gouvernement de cette partie de ſes Etats, La campagne s'ouvre dans les Pays-Bas. Mars.

(*a*) *Lettres & mémoires d'Etat par Ribier*, 2 *tom.. Blois*, 1666, *tom.* 1, *p.* 1.

n'étoit pas préparée à cette invasion
1537. soudaine, François fit d'abord quelques progrès, & prit quelques villes importantes. Mais forcé bientôt de quitter son armée pour aller diriger les autres opérations de la guerre, les Flamands assemblerent une armée nombreuse, reprirent la plupart des villes qu'ils avoient perdues, & commencerent à faire à leur tour des conquêtes. A la fin ils investirent Terouenne; le Duc d'Orléans, alors Dauphin par la mort de son frere, & Montmorency que François avoit honoré de l'épée de Connétable en récompense des grands services qu'il avoit rendus dans la campagne précédente, résolurent de hasarder une bataille pour faire lever le siege de la place.

Suspension d'armes dans les Pays-Bas.

Tandis qu'ils s'avançoient dans ce dessein, ils furent arrêtés à quelques milles de l'ennemi, par l'arrivée d'un héraut qui venoit de la part de la Reine de Hongrie, leur apprendre la conclusion d'une suspension d'armes.

On dut cette suspension imprévue au zele & aux efforts des deux sœurs,

la Reine de France & celle de Hongrie, qui ne ceſſoient de travailler à réconcilier les deux Monarques. La guerre des Pays-Bas avoit ravagé les Provinces frontieres des deux États, ſans aucun avantage réel pour les deux partis ; les François & les Flamands regettoient également l'interruption de leur commerce, qui faiſoit leur bien commun ; & Charles & François qui avoient épuiſé leurs ſujets pour ſoutenir les opérations diſpendieuſes de la campagne précédente, virent qu'ils ne pouvoient alors entretenir dans ce pays des armées ſur pied, ſans affoiblir leurs opérations dans le Piémont, où ils vouloient tous deux faire les plus grands efforts. Toutes ces circonſtances ſeconderent les négociations des deux Reines ; on conclut une treve qui devoit durer dix mois, mais qui n'avoit lieu que pour les Pays-Bas (*a*). 1537. 30 Juillet.

La guerre ſe faiſoit toujours avec beaucoup de vivacité dans le Piémont. Et dans le Piémont.

(*a*) *Mémoires de Ribier*, 56.

mont. Charles & François n'étoient
1537. pas, il eſt vrai, en état de faire des efforts proportionnés à leur animoſité mutuelle ; mais ils continuoient les hoſtilités comme deux combattants que la haine ſoutient encore, lorſque leurs forces ſont épuiſées. Les mêmes villes étoient alternativement priſes & repriſes, il ne ſe paſſoit pas de jours qu'il n'y eût quelques petits combats ; on verſoit beaucoup de ſang, ſans qu'il y eût aucune action qui donnât la ſupériorité à l'un ou à l'autre parti. A la fin les deux Reines ne voulant pas laiſſer imparfaite la négociation ſalutaire qu'elles avoient commencée, firent tant par leurs ſollicitations & leurs importunités, l'une auprès de ſon frere, l'autre auprès de ſon mari, qu'elles les déterminerent à conſentir auſſi à une treve de trois mois dans le Piémont. On convint que chacun des deux Rois garderoit tout le pays dont il ſe trouvoit en poſſeſſion, & retireroit ſon armée de la Province, en laiſſant des garniſons dans les villes ; & qu'on nommeroit des plénipotentiaires pour terminer toutes les con-

teſtations par un traité définitif (*a*).

Les motifs qui déterminerent les deux Rois à cet accommodement, ſont les mêmes que ceux dont j'ai déjà fait mention pluſieurs fois. Les dépenſes de la guerre avoient excédé de beaucoup les fonds que pouvoient fournir leurs revenus, & ils n'oſoient pas tenter d'ajouter de nouveaux impôts à ceux qui étoient déjà établis. Dans ce temps-là les peuples n'étoient pas encore accoutumés à porter ſans murmure les fardeaux immenſes dont on les a chargés depuis. L'Empereur, ſur-tout, quoiqu'il eût contracté des dettes qui paroiſſent énormes pour ſon ſiecle (*b*), ne pouvoit payer les ſommes conſidérables qui étoient dues depuis tant de temps à ſon armée. Il ne lui reſtoit point d'eſpoir de tirer du Pape ou des Vénitiens aucun ſecours d'hommes ou d'argent, quoiqu'il n'eût épargné pour y réuſſir ni promeſſes, ni menaces. Le Pape, toujours ferme dans

1537. Motifs de cette treve.

(*a*) *Mémoires de Ribier*, 62.
(*b*) Ribier, 1, 294.

la réſolution qu'il avoit priſe de garder une parfaite neutralité, déclara que c'étoit le ſeul parti qui convînt à ſon caractere, & il ne s'occupa que des moyens de rétablir la paix. Les Vénitiens ſuivoient toujours leur ancien ſyſtême, dont le but étoit de tenir la balance égale entre les deux rivaux, & d'éviter de mettre d'un côté un poids trop conſidérable qui rompît l'équilibre

1537.

Le Motif le plus fort fut l'alliance que François avoit faite avec l'Empereur Turc.

Mais ce qui fit ſur Charles plus d'impreſſion encore que tous ces motifs, ce fut la crainte des Turcs, que François avoit encore ſuſcités contre lui, en faiſant un traité avec Soliman. Quoique François eût une guerre à ſoutenir contre un ennemi beaucoup plus puiſſant que lui, ſans être ſecondé d'aucun allié, il avoit longtemps balancé; les Chrétiens avoient alors tant d'horreur pour toute eſpece d'union avec les infideles, union qu'ils regardoient comme déshonorante & comme impie, qu'il héſita beaucoup à profiter des avantages évidents que lui offroit l'alliance du Sultan. A la fin cependant la néceſſité fit taire ſes ſcrupules & ſurmonta ſa

délicateſſe. Vers la fin de l'année précédente, La Forêt, qui étoit ſon agent ſecret à la Porte Ottomane, avoit conclu avec Soliman un traité par lequel le Sultan s'engageoit à envahir dans la campagne ſuivante le Royaume de Naples, & à attaquer le Roi des Romains en Hongrie avec une armée nombreuſe, tandis que François, de ſon côté, ſe chargeroit d'entrer en même-temps dans le Milanès avec un corps de troupes ſuffiſant pour s'en emparer. Soliman avoit ponctuellement rempli ſes engagements. Barberouſſe parut avec une flotte conſidérable devant les côtes de Naples, jetta la conſternation dans ce Royaume, d'où toutes les troupes impériales étoient ſorties pour paſſer dans le Piémont, débarqua ſans obſtacle près de Tarente, obligea Caſtres, ville aſſez forte, à ſe rendre, ravagea le pays adjacent, & ſe préparoit déjà à aſſurer & à étendre ſes conquêtes, lorſque l'arrivée ſoudaine de Doria, ſoutenu des galeres du Pape & d'un détachement de la flotte Vénitienne, força le Corſaire à ſe retirer. Les Turcs avoient 1537.

fait dans la Hongrie des progrès plus
1537. redoutables. Mahmet leur Général, après plusieurs légers avantages, défit les Allemands dans une grande bataille qui se donna à Essek sur la Drave (*a*).

Heureusement pour la Chrétienté, il ne fut pas au pouvoir de François d'exécuter avec la même exactitude la clause du traité, à laquelle il s'étoit engagé : il ne put assembler alors une armée assez forte pour pénétrer dans le Milanès, & il perdit par-là l'occasion de recouvrer la possession de ce Duché; ainsi son impuissance sauva l'Italie des calamités d'une nouvelle guerre & du malheur de se voir en proie, après tous les maux qu'elle avoit déjà soufferts, à la fureur destructive des armées Turques (*b*). L'Empereur sentit qu'il ne résisteroit pas long-temps aux efforts réunis de deux alliés si puissants, & qu'il ne devoit pas espérer que des hasards

(*a*) Istuanhaffi, *hist. Hung.* l. 13, p. 139.

(*b*) Jov. *hist. l.* 35, *p.* 183.

heureux vinſſent une ſeconde fois délivrer Naples & ſauver le Milanès; 1537.
il prévit que les Etats d'Italie l'accuſeroient hautement d'une ambition inſatiable, & peut-être même tourneroient leurs armes contre lui, s'il prenoit aſſez peu d'intérêt au danger dont ils étoient ménacés, pour s'obſtiner à prolonger la guerre. Toutes ces raiſons lui firent ſentir la néceſſité de conſentir à une treve, pour l'intérêt de ſa gloire & de ſa propre ſûreté. François ne voulut pas non plus ſe charger de tout le blâme auquel il s'expoſeroit en s'oppoſant ſeul au rétabliſſement de la paix, ni courir le danger d'être abandonné des Suiſſes & des autres troupes étrangeres, qui étoient à ſon ſervice, & que ſon refus pourroit dégoûter. Il commençoit même à craindre que ſes ſujets ne le ſerviſſent avec répugnance, ſi, en contribuant à l'agrandiſſement de la puiſſance des infideles, puiſſance que ſon propre devoir & l'exemple de ſes ancêtres ſembloient lui ordonner d'abaiſſer, il continuoit de ſe conduire d'une maniere directement contraire à tous les principes

qui devoient guider un Monarque distingué par le nom de Roi très-Chrétien. Ces considérations le déterminerent : il aima donc mieux courir le risque de désobliger son nouvel allié, que de s'exposer à des dangers bien plus graves, par une fidélité déplacée à remplir les conditions du traité qu'il avoit conclu avec ce Sultan.

1537.

Négociations de paix entre Charles & François.

Quoique les deux parties consentissent à une treve ; cependant lorsqu'il fut question de régler les articles d'un traité définitif, les plénipotentiaires trouverent des difficultés insurmontables. Chacun des deux Monarques vouloit prendre le ton de vainqueur, & dicter à l'autre des loix : ni l'un ni l'autre ne vouloit avouer son infériorité, en faisant le sacrifice de quelque point d'honneur ou d'intérêt. En sorte que les plénipotentiaires perdirent le temps en longues & inutiles négociations, & finirent par se séparer après avoir conclu seulement une prolongation de treve pour quelques mois.

1538.

Conduites par le

Cependant le Pape se flattant d'être plus heureux que les plénipotentiai-

res, prit sur lui tout le fardeau des négociations de la paix : ses deux grands objets étoient de former une ligue capable de défendre la Chrétienté contre les invasions formidables des Turcs, & de concerter des mesures efficaces pour l'extirpation de l'hérésie de Luther ; & il regardoit l'union de l'Empereur avec le Roi de France, comme le premier pas nécessaire pour parvenir à ce but. D'ailleurs, en réconciliant par sa médiation ces deux Monarques rivaux, que ses prédécesseurs avoient si souvent brouillés par leurs intrigues indécentes & intéressées, cette démarche ne pouvoit manquer de jetter un grand éclat sur son caractere, & de faire honneur à son administration. Il pouvoit encore espérer qu'en suivant des vues si louables, il en retireroit des avantages pour sa propre famille dont il ne négligeoit pas l'agrandissement, quoiqu'il mît dans ce projet beaucoup moins d'audace & d'ambition que n'en ont mis ordinairement les Papes de ce siecle. Déterminé par tous ces motifs, il proposa une entrevue à Nice entre les deux Monarques, & offrit

1538. Pape en personne.

de s'y rendre lui-même en perſonne,
1538. afin d'agir comme médiateur, & d'accommoder leurs différends. En voyant un Pontife, vénérable par ſon caractere & par ſon âge, ſe réſoudre par zele pour la paix, à eſſuyer les fatigues d'un ſi long voyage, Charles, ni François ne purent décemment refuſer l'entrevue. Ils ſe trouverent tous deux au lieu du rendez-vous; mais il s'éleva tant de difficultés ſur le cérémonial, & il reſtoit encore au fond de leur cœur tant de défiance & d'animoſité, qu'ils refuſerent de ſe voir, & que tout ſe négocia par l'entremiſe du Pape qui alloit les viſiter tour-à-tour. Malgré tout ſon zele, malgré la droiture de ſes intentions & de ſa conduite, il ne put venir à bout de lever les obſtacles qui s'oppoſoient à un accommodement définitif, ſur-tout ceux qui regardoient la poſſeſſion du Mi-
Treve de dix années conclue à Nice. 18 Juin.
lanès; & tout le poids de ſon autorité ne put vaincre l'obſtination avec laquelle chacun des deux Rois inſiſtoit ſur ſes prétentions. Enfin, pour ne pas paroître avoir travaillé ſans ſuccès, il les fit conſentir à ſigner une treve de dix années, aux mêmes

conditions que la premiere, & par laquelle on convint, que chacun garderoit ce qu'il avoit en ſa poſſeſſion, & que dans cet intervalle les deux Rois enverroient à Rome des Ambaſſadeurs pour y diſcuter à loiſir leurs prétentions reſpectives (*a*). 1538.

Ainſi finit une guerre qui ne fut pas de longue durée, mais qui fut très-importante par la vaſte étendue des opérations qu'elle embraſſoit, & par les efforts qu'y firent les deux rivaux. Quoique François eût manqué l'objet qu'il avoit principalement en vue, & qui étoit de recouvrer le Milanès, il s'acquit néanmoins une grande réputation par le ſuccès de ſes armes & par la ſageſſe des meſures qu'il prit pour repouſſer une invaſion formidable; & la moitié des Etats du Duc de Savoie, dont il s'aſſura la poſſeſſion, ne laiſſa pas d'ajouter à ſon Royaume un domaine aſſez conſidérable. Charles, au contraire, repouſſé, humilié, après s'ê-

(*a*) *Recueil des traités*, 210. *Relatione del Nicolo Tiepolo dell'aboccamento di Nizza.* Dumont, *corps diplom. par.* 2, *p.* 177.

tre flatté avec tant d'arrogance d'un
1538. triomphe assuré, se voyoit obligé d'acheter une treve peu honorable, en sacrifiant un allié qui s'étoit trop reposé sur son amitié & sur sa puissance. L'infortuné Duc de Savoie murmura, se plaignit, déclama contre un traité qui lui étoit si désavantageux, mais ce fut en vain; trop foible pour résister aux circonstances, il fallut s'y soumettre. De tous ses Etats, Nice avec ses dépendances fut la seule portion dont il resta possesseur: il vit le reste partagé entre un puissant agresseur, & ce même allié dont il avoit imploré la protection: c'est un triste exemple de l'imprudence des Princes foibles, qui ayant le malheur d'avoir des voisins puissants & de se trouver engagés dans leurs querelles, sont nécessairement écrasés dans le choc.

Entrevue entre Charles & François à Aigues-Mortes.

Quelques jours après la signature de la treve, l'Empereur s'embarqua pour Barcelone; mais les vents contraires le pousserent vers l'isle de Sainte-Marguerite sur les côtes de Provence. François, qui ne s'en trouvoit pas fort éloigné, en ayant eu avis,

ſe fit un devoir de lui offrir un aſyle dans ſes Etats, & lui propoſa une entrevue particuliere à Aigues-Mortes. L'Empereur ne voulut pas que ſon rival le ſurpaſſât en généroſité, & il ſe rendit auſſi-tôt au lieu indiqué. Dès qu'il eut jetté l'ancre dans la rade, François, oubliant tout cérémonial & ſe repoſant aveuglément de ſa ſûreté ſur les ſentiments d'honneur de l'Empereur, lui rendit viſite à bord de ſa galere, où Charles le reçut avec toutes les démonſtrations de l'eſtime & de l'affection la plus ſincere. Le lendemain, l'Empereur donna à François la même marque de confiance : il débarqua à Aigues-Mortes avec auſſi peu de précautions, & fut reçu avec la même cordialité. Les deux Monarques paſſerent la nuit ſur le rivage ; & dans leurs viſites réciproques, ils ſembloient ſe diſputer à qui témoigneroit à l'autre le plus de reſpect & d'amitié (*a*). 1538.

(*a*) Sandov. *hiſt. vol. 238. Relation de l'entrevue de Charl. V & Franç. par M. de la Rivoire. Hiſt. de Languedoc par D. D. de Vic & Vaiſſette, tom. 5, preuves, p. 93.*

1538. Après vingt années de guerre déclarée ou d'inimitié ſecrete, après tant d'injures reciproques, après s'être donnés tour-à-tour un démenti formel & s'être propoſé publiquement un cartel; après que l'Empereur avoit déclamé à la face de l'Europe contre François, & l'avoit traité de Prince ſans honneur & ſans probité, & que François l'avoit accuſé d'être complice de l'empoiſonnement de ſon fils aîné, une telle entrevue dut paroître bien ſinguliere & même aſſez peu naturelle; mais l'hiſtoire de ces deux Monarques eſt pleine de contraſtes auſſi frappants & auſſi bruſques. En un moment ils paroiſſoient paſſer d'une haine implacable, à la réconciliation la plus ſincere; de la défiance & des ſoupçons, à une confiance ſans réſerve; & de toutes les manœuvres ténébreuſes d'une politique perfide, à la franchiſe généreuſe de deux braves Gentilshommes.

Le Pape joignit à la gloire d'avoir rendu la paix à l'Europe, la ſatisfaction de travailler avec ſuccès à l'agrandiſſement de ſa famille; il vint à bout de déterminer l'Empereur à

fiancer Marguerite d'Autriche, ſa fille naturelle, veuve d'Alexandre de Médicis, à Octave Farneſe; & Charles, en conſidération de ce mariage, accorda en même-temps à ſon gendre futur des honneurs & des territoires conſidérables. Marguerite avoit perdu ſon mari vers la fin de l'année 1537, par un événement des plus tragiques. Ce jeune Prince, que la faveur de l'Empereur avoit élevé dans Florence au pouvoir ſuprême ſur les ruines de la liberté publique, négligea abſolument le ſoin du gouvernement, & s'abandonna à la débauche la plus effrénée. Laurent de Médicis, ſon plus proche parent, ne ſe contentoit pas d'être le compagnon de ſes plaiſirs, il en étoit encore le miniſtre; & faiſant ſervir à cet infâme emploi toutes les reſſources d'un génie cultivé & inventif, il ſavoit répandre ſur ce libertinage tant de recherche & de variété, qu'il prit ſur l'eſprit d'Alexandre l'aſcendant le plus abſolu. Mais tandis que Laurent paroiſſoit s'abymer avec lui dans le vice, & affectoit en apparence tant d'indolence & de molleſſe, qu'il ne vou-

1539.

Aſſaſſinat d'Alexandre de Médicis.

loit pas porter une épée, & qu'il feignoit de friſſonner à la vue du ſang, il cachoit ſous ces dehors hypocrites une ame dévorée d'une ambition audacieuſe & profonde. Soit amour de la liberté, ſoit eſpérance d'atteindre au rang ſuprême, il réſolut d'aſſaſſiner Alexandre, ſon bienfaiteur & ſon ami. Quoiqu'il eût long-temps roulé dans ſon ſein cet horrible projet, ſon caractere ſoupçonneux & circonſpect l'empêcha d'en faire part à perſonne; il continua de vivre avec Alexandre dans la même familiarité; enfin, une nuit, ſous prétexte de lui avoir obtenu un rendez-vous avec une Dame du premier rang, dont Alexandre avoit ſouvent ſollicité les faveurs, il attira ce Prince inconſidéré dans un appartement ſecret de ſa maiſon, & l'y poignarda, au moment où couché nonchalamment ſur un lit, il ſe préparoit à recevoir la Dame dont on lui avoit promis la jouiſſance: mais Laurent n'eut pas plutôt commis ce forfait, que demeurant immobile & confondu, frémiſſant d'horreur à la vue de ſon atrocité, il oublia en un mo-

1538.

ment tous les motifs qui l'y avoient porté. Au-lieu d'exciter le peuple à reprendre sa liberté, en lui annonçant la mort du tyran; au-lieu de prendre quelque mesure pour se frayer la route à la dignité qu'il venoit de rendre vacante, il ferma la porte de l'appartement; & comme un homme qui a perdu la tête, il s'enfuit avec la plus grande précipitation hors du territoire de Florence. Ce ne fut que fort tard dans la matinée du lendemain, que l'on fut instruit du sort du malheureux Alexandre; car ses gens accoutumés à l'irrégularité de sa vie, n'entroient jamais de bonne heure dans son appartement. Les premiers de l'Etat s'assemblerent aussitôt. Le Cardinal Cibo, animé par son zele pour la Maison de Médicis, à laquelle il tenoit de fort près, & secondé par François Guichardin, qui retraça à la mémoire des Florentins, avec les couleurs les plus vives, les caprices & les troubles de leur ancien gouvernement populaire, les détermina à mettre à la tête du gouvernement, Côme de Médicis; jeune homme de 18 ans, le seul héritier

1538. Côme de Médi-

mâle de cette famille célebre. En même-temps, l'amour que ces peuples conſervoient pour la liberté, leur fit faire pluſieurs réglements qui modéroient & limitoient ſon pouvoir.

1538. Cis placé à la tête de l'Etat de Florence.

Cependant Laurent ayant gagné un lieu de ſûreté, raconta ce qu'il avoit fait à Philippe Strozzi & aux autres Florentins qui avoient été exilés, ou qui s'étoient bannis volontairement, lorſqu'on avoit aboli la forme républicaine pour établir la domination des Médicis. Des républicains donnerent à ſon forfait des éloges extravagants; ils comparerent la vertu de Laurent à celle des deux Brutus, qui ſacrifierent à la liberté de leur patrie, l'un, les droits de la nature & du ſang, l'autre, les devoirs de la reconnoiſſance & de l'amitié (*a*). Ils ne ſe bornerent pas à ces vains panégyriques; ils ſortirent de leurs différentes retraites, aſſemblerent des troupes, animerent leurs vaſſaux & leurs partiſans à prendre les armes, & à profiter d'une occa-

Les bannis de Florence s'oppoſent à ſon élévation.

(*a*) *Lettere de principi*, tom. 3 p. 52.

ſion ſi favorable pour rétablir la li- 1536.
berté publique ſur ſes anciens fondements. Protégés ouvertement par l'Ambaſſadeur que la France avoit à la Cour de Rome, & ſecrétement encouragés par le Pape, qui n'aimoit pas la famille de Médicis, ils entrerent dans le territoire de Florence avec un corps de troupes aſſez conſidérable. Mais ceux qui avoient élu Côme, étoient pourvus de toutes les reſſources néceſſaires pour ſoutenir leur choix, & doués de tous les talents qu'il falloit pour employer à propos ces reſſources. Ils leverent avec la plus grande diligence un aſſez grand nombre de troupes, & mirent toute leur adreſſe à gagner les citoyens les plus conſidérables, & à faire goûter au peuple l'adminiſtration du jeune Prince. Sur-tout, ils firent leur cour à l'Empereur, & rechercherent ſa protection comme la ſeule baſe ſolide qui pût ſoutenir l'élévation & le pouvoir de Côme. Charles ſavoit combien les Florentins avoient de goût pour l'alliance de la France, & il n'ignoroit pas combien il étoit déteſté de tous

1538. les partiſans du gouvernement républicain, qui le regardoient comme l'oppreſſeur de leur liberté. Il avoit donc le plus grand intérêt à empêcher le rétabliſſement de l'ancienne conſtitution. Il le ſentit, & ne ſe contenta pas de reconnoître Côme pour le chef de l'Etat Florentin, & de lui prodiguer tous les titres d'honneur dont Alexandre avoit été décoré; il s'engagea encore à le défendre avec zele; & pour gage de ſa promeſſe, il envoya aux commandants des troupes impériales qui ſe trouvoient cantonnées ſur les frontieres de la Toſcane, ordre de le ſoutenir contre ſes ennemis. Côme, aidé de ces ſecours, triompha aiſément des bannis; il ſurprit leurs troupes dans une nuit, & prit la plupart de leurs chefs. Cet événement rompit toutes les meſures du parti, & ſon autorité demeura ſolidement établie. Il auroit deſiré d'ajouter à tous les honneurs dont il étoit comblé, celui d'épouſer la veuve de ſon prédéceſſeur Alexandre, fille de Charles: mais l'Empereur, ſe croyant déjà ſûr de l'attachement de Côme, aima mieux

mieux satisfaire le Pape en la donnant à son neveu (a). 1538.

Pendant que l'Empereur & François se faisoient la guerre, il se passa un événement qui refroidit beaucoup l'amitié & la confiance réciproque, établie depuis long-temps entre le Roi d'Angleterre & le Roi de France. Jacques V, Roi d'Ecosse, jeune Prince entreprenant, ayant appris que l'Empereur avoit formé le projet d'envahir la Provence, voulut faire voir qu'il ne le cédoit point à ses ancêtres dans son attachement pour la France; jaloux en même-temps de se distinguer par quelque exploit militaire, il leva un corps de troupes, avec le projet de le conduire lui-même au secours de François. Plusieurs accidents malheureux ne lui ayant pas permis de mener sa petite armée en France, il ne renonça pas pour cela au dessein d'y passer lui-même. Dès

L'amitié qui subsistoit entre François & Henri VIII s'affoiblit.

(a) Jov. *hist. l.* 98, p. 218, &c. Belcar. *comment. l.* 22, p. 696. *Istoria de sui tempi di Giov. bat. Adriani, Venet.* 1587, p. 10.

qu'il fut débarqué, il ſe hâta de ſe
1538. rendre en Provence; mais il étoit trop tard; il avoit été arrêté ſi long-temps dans ſon voyage, qu'il ne put ſe trouver à aucune action, & il ne joignit le Roi de France, qu'après la retraite des Impériaux. Un zele ſi vif, joint à des manieres & à une converſation aimable, plurent ſi fort à François, qu'il ne put lui refuſer
Premier Janvier 1537. ſa fille Madgeleine en mariage. Cette nouvelle affligea ſenſiblement Henri: il étoit devenu jaloux de Jacques, qu'il avoit traité long-temps, ainſi que ſes ſujets, avec beaucoup de mépris, & il ne pouvoit voir avec indifférence un mariage qui devoit infailliblement augmenter les forces & la réputation du jeune Prince qu'il haïſſoit (a). Il ne pouvoit pourtant avec bienſéance empêcher François de marier ſa fille avec un Souverain, deſcendu d'une famille de Princes, anciens & fideles alliés de la Couronne de France; mais Magdeleine étant morte preſque auſſi-tôt, & Jac-

(a) *Hiſt. of Scotland.* vol. 1, p. 77.

ques demandant en seconde noces
Marie de Guise, Henri sollicita vive- 1538.
ment François de refuser son consentement à ce mariage ; & pour faire échouer plus sûrement la proposition de Jacques, il demanda cette Princesse pour lui-même. François donna la préférence au Roi d'Ecosse, dont la recherche étoit sincere, & n'écouta point les propositions artificieuses & mal intentionnées de Henri, qui en fut vivement blessé. D'un autre côté, la pacification conclue à Nice & l'entrevue familiere des deux Monarques à Aigues-Mortes, avoient jetté dans l'ame de Henri de nouveaux soupçons ; il s'imagina que François avoit entiérement renoncé à son amitié, pour former de nouvelles liaisons avec l'Empereur. Charles qui connoissoit à fond le caractere du Roi d'Angleterre, observoit avec attention tous les changements & les caprices de ses passions, & il jugea que le moment étoit venu de renouveller avec lui ses anciennes négociations, depuis si long-temps interrompues. La mort de la Reine Catherine, dont l'Empereur n'avoit pu désarmer

1538. abandonner les intérêts, avoit éteint la principale cauſe de leurs diviſions; ainſi, ſans toucher à la queſtion délicate du divorce, il ſut employer auprès de Henri les moyens qu'il crut les plus propres à regagner ſon amitié. Dans cette vue, il lui propoſa pluſieurs mariages; il lui offrit même ſa niece, fille du Roi de Danemarck; il demanda la Princeſſe Marie pour un des Princes du Portugal, & conſentit même à la recevoir comme fille légitime de Henri (*a*). Aucune de ces alliances ne s'accomplit; peut-être même qu'aucune ne fut propoſée ſérieuſement; mais elles n'en donnerent pas moins lieu à un commerce ſi ſuivi entre les deux Cours, & à tant de proteſtations réciproques d'égards & d'eſtime, qu'elles affoiblirent beaucoup le reſſentiment de Henri contre l'Empereur, & préparerent de loin cette union, qui devint dans la ſuite ſi fatale au Roi de France.

Progrès de la réformation. Les vaſtes entrepriſes ou l'ambition avoit engagé l'Empereur, & les

(*a*) *Mém. de Ribier*, t. 1, p. 496.

guerres qu'il avoit soutenues pendant plusieurs années, avoient continué de favoriser & d'accélérer les progrès de la réformation en Allemagne. Pendant son expédition d'Afrique, & dans le temps qu'il étoit occupé de ses grands projets contre la France, son principal objet en Allemagne, fut d'empêcher que les querelles de religion ne troublassent la tranquillité publique; & pour cela, il traita toujours les Princes Protestants avec une indulgence propre à les rendre favorables à ses desseins, ou du moins à les empêcher de se joindre à son rival. Ce fut par les mêmes motifs, qu'il prit grand soin d'assurer aux Protestants la jouissance de tous les avantages qui leur avoient été accordés par les articles de la pacification conclue à Nuremberg en 1532 (*a*); à l'exception de quelques procedures de la Chambre impériale, ils ne furent aucunement troublés dans l'exercice de leur religion, & rien ne tra- 1538.

(*a*) Dumont, *corps diplomat. tom.* 4, *part.* 2, *p.* 138.

versa leur zele & leurs succès dans la propagation de leur doctrine. Cependant le Pape continuoit de négocier pour la convocation d'un concile général ; & malgré le mécontentement qu'avoient marqué les Protestants sur le choix de Mantoue, il persista dans sa résolution, & donna le 2 Juin 1536, une bulle qui indiquoit le jour de l'assemblée dans cette ville, au 23 Mai de l'année suivante ; il nommoit trois Cardinaux pour y présider en son nom, enjoignoit à tous les Princes Chrétiens d'appuyer le concile de leur autorité, & invitoit les Prélats de toutes les nations à s'y trouver. Cette convocation d'une assemblée qui, par sa nature, demande des temps paisibles & des esprits disposés à la concorde, parut très-déplacée dans une conjoncture où l'Empereur marchoit contre la France, & étoit près de replonger une grande partie de l'Europe dans les troubles de la guerre. La bulle n'en fut pas moins signifiée à toutes les Cours par des Nonces extraordinaires. L'Empereur, pour gagner les Allemands, avoit pendant son séjour

1538. Négociations & intrigues pour le concile général.

à Rome vivement pressé le Pape d'assembler un concile; mais en même-temps afin d'engager Paul à renoncer à la neutralité qu'il avoit toujours gardée entre François & lui, il envoya, avec le Nonce que le Pape députoit en Allemagne, son vice-Chancelier Heldo, chargé de seconder toutes les représentations du Nonce, & de les appuyer de tout le poids de l'autorité Impériale. Les Protestants leur donnerent audience à Smalkalde, où ils s'étoient assemblés en corps pour les recevoir; mais après avoir bien pesé leurs raisons, ils refuserent, d'une voix unanime, de reconnoître un concile qui étoit convoqué au nom & de l'autorité du Pape, & où il s'arrogeoit le droit de présider; qui devoit se tenir dans une ville si éloignée de l'Allemagne, soumise à un Prince étranger pour eux & étroitement lié avec la Cour de Rome; où leurs théologiens ne pourroient se rendre en sûreté, sur-tout après que leurs opinions avoient été flétries du nom d'héresie dans la bulle même de convocation. Ces objections contre le concile, jointes à beaucoup

1538.

25 Février 1537.

d'autres qui leur paroiſſoient ſans re-
1538. plique, furent détaillées dans un long manifeſte, qu'ils publierent pour juſtifier leur conduite.

La Cour de Rome s'emporta contre le refus des Proteſtants, & le donna comme une preuve inconteſtable de leur préſomption & de leur entêtement; & le Pape perſiſta toujours dans ſa réſolution de tenir le concile dans le lieu & au temps qu'il avoit fixés. Mais il ſurvint quelques difficultés de la part du Duc de Mantoue, tant ſur ſon droit de juriſdiction à l'égard de ceux qui ſe rendroient au concile, que ſur la ſûreté de ſa capitale au milieu d'un ſi nombreux concours d'étrangers : le Pape n'ayant pu les lever d'abord, il dif-
8 Octob. féra le concile de quelques mois : il
1538. tranſporta enſuite le lieu de l'aſſemblée à Vicence dans les Etats de Veniſe, & l'indiqua pour le premier Mai de l'année ſuivante. Comme ni l'Empereur, ni le Roi de France, qui n'avoient encore fait enſemble aucun accommodement, ne voulurent permettre à leurs ſujets de s'y rendre, & qu'il ne s'y trouva pas un ſeul Pré-

lat au jour marqué, le Pape, pour éviter de compromettre ſon autorité par tant de convocations inutiles, remit l'aſſemblée à un temps indéfini. 1538.

Cependant Paul qui ne vouloit pas paroître avoir tourné toute ſon attention ſur une réforme qu'il ne dépendoit pas de lui d'accomplir, tandis qu'il négligeoit celle qui étoit en ſon pouvoir, députa un certain nombre de Cardinaux & d'Evêques, avec plein pouvoir d'examiner les abus & les déſordres de la Cour de Rome, & de propoſer, pour les corriger, les moyens les plus efficaces. Cette commiſſion fut acceptée avec répugnance, & exécutée avec lenteur & avec molleſſe. On ne porta ſur tous les déſordres qu'une main timide, qui trembloit de ſonder trop avant la profondeur de la plaie, ou d'en dévoiler toute l'étendue. Malgré toute la partialité de cet examen, on ne laiſſa pas de découvrir pluſieurs irrégularités, & de mettre au jour des abus monſtrueux; mais les remedes qu'on indiquoit, ou étoient inſuffiſants, ou ne furent jamais appliqués. On étoit bien réſolu de te- Le Pape réforme quelques abus.

nir dans le secret le rapport & l'avis
1538. des Commissaires ; mais il arriva par quelque accident, qu'ils transpirerent en Allemagne, où ils devinrent bientôt publics, & fournirent une ample matiere aux réflexions & au triomphe des Protestants (*a*). D'un côté, ils démontroient la nécessité de faire une réforme dans le corps entier de l'Eglise, & faisoient voir que plusieurs des abus dont on convenoit, étoient ceux mêmes contre lesquels Luther & ses sectateurs s'étoient élevés avec le plus de chaleur ; de l'autre côté, ils prouvoient qu'il étoit inutile d'attendre des Ecclésiastiques assez de courage pour faire eux-mêmes cette réforme ; eux qui, suivant l'expression de Luther, *s'amusoient à guérir des verrues, tandis qu'ils négligeoient des ulceres, ou les envenimoient encore* (*b*).

Ligue formée en opposition de Smalkalde.

L'activité avec laquelle l'Empereur parut d'abord solliciter les Princes Protestants d'acquiescer à la con-

(*a*) Sleidan, 233.
(*b*) Seck. *l.* 3, 164.

vocation d'un concile en Italie, les allarma si fort, qu'ils crurent qu'il étoit prudent de donner encore à leur confédération une nouvelle force, en y recevant plusieurs membre nouveaux qui demandoient à y être admis, particuliérement le Roi de Danemarck. Heldo, qui, pendant sa résidence en Allemagne, avoit observé les grands avantages qu'ils retiroient de cette union, essaya d'en contrebalancer la force, en formant une semblable union entre les Puissances catholiques de l'Empire. Cette ligue, décorée du nom de sainte ligue, étoit purement défensive; & quoique Heldo l'eût formée au nom de l'Empereur, Charles la désavoua ensuite, & il n'y entra qu'un très-petit nombre de Princes (a). 1538. 1539.

Les Protestants furent bientôt instruits de cette association, malgré toutes les précautions qu'on avoit prises pour la cacher. Leur zele, toujours porté à soupçonner & à craindre qu'à l'excès tout ce qui pouvoit Allarmes des Protestants.

(a) Seck. l. 3, 171. Recueil de traités.

menacer la religion, prit auſſi-tôt l'al-
1539. larme, comme ſi l'Empereur eût été ſur le point d'exécuter quelque plan terrible pour l'extirpation de leurs doctrines. Sérieuſement occupés de cette idée, & voulant ſe mettre à l'abri de ce prétendu danger, ils tinrent de fréquentes aſſemblées, firent aſſiduement leur cour aux Rois de France & d'Angleterre, & commencerent même à parler de lever le contingent de troupes & d'argent, que chaque membre étoit obligé de fournir par le traité de Smalkalde. Mais ils ne tarderent pas à s'appercevoir que leurs craintes étoient chimériques, & que l'Empereur, qui avoit le plus grand beſoin de la paix & du repos, après l'épuiſement où l'avoient jetté les efforts extraordinaires qu'il avoit faits dans la guerre contre la France, ne ſongeoit nullement à troubler la tranquillité de l'Al-
19 Avril. lemagne. Les Princes Proteſtants en furent convaincus dans une entrevue qu'ils eurent à Francfort avec ſes Ambaſſadeurs; il y fut arrêté que toutes les conceſſions qui leur avoient été faites, particuliérement celles qui

étoient contenues dans la pacification conclue à Nuremberg, continueroient de subsister dans toute leur force durant l'espace de quinze mois; que pendant cet intervalle, la chambre Impériale suspendroit toutes procédures contre eux; qu'il se tiendroit une conférence entre un petit nombre de théologiens des deux partis, afin de discuter les points de controverse & de préparer les articles d'accommodement, qui seroient proposés à la prochaine diete. L'Empereur ne ratifia jamais cette convention dans les formes, afin de ne pas irriter le Pape qui soutenoit que le premier article étoit contraire aux véritables intérêts de l'Empereur, & que le second étoit un attentat impie sur les droits du saint Siege; mais elle n'en fut pas moins observée avec la plus grande exactitude, & elle fortifia la base de cette liberté religieuse, que les Protestants reclamoient (*a*). 1539.

(*a*) Fra-Paolo, 82. Sleid. 147. Seck. p. 3, 200.

1539. Quelques jours après la convention de Francfort, on apprit la mort de Georges, Duc de Saxe, événement très-avantageux à la réforme. Ce Prince, chef de la branche Albertine ou cadette des Princes de Saxe, poſſédoit, comme Marquis de Miſnie & de Thuringe, des territoires très-étendus, où étoient enclavés Dreſde, Leipſick & d'autres villes des plus conſidérables de l'Electorat. Dès que la réformation s'étoit déclarée, ce Prince s'en étoit montré l'ennemi avec autant de chaleur, que les Princes Electeurs en avoient mis à la défendre. Il s'étoit oppoſé ſans relâche à ſes progrès avec tout le zele qu'inſpirent les préjugés de religion, avec toute l'aigreur que lui donnoit ſon antipathie perſonnelle pour Luther, & avec tout le fiel de l'animoſité domeſtique, qui régnoit entre lui & l'autre branche de ſa famille. Comme il mourut ſans laiſſer de poſtérité, ſa ſucceſſion échut à ſon frere Henri, dont l'attachement pour la religion Proteſtante, ſurpaſſoit, s'il eſt poſſible, celui de ſon prédéceſſeur pour la Catholique. Henri n'eut pas

plutôt pris poſſeſſion de ſes nouveaux domaines, que, ſans avoir égard à une clauſe du teſtament de Georges, que lui avoit dictée ſon zele ſuperſtitieux, & par laquelle il léguoit tous ſes territoires à l'Empereur & au Roi des Romains, dans le cas où ſon frere tenteroit de faire des innovations dans la religion, il invita quelques Docteurs Proteſtants & Luther avec eux à ſe rendre à Leipſick. Aidé de leurs avis & de leur crédit, il renverſa dans l'eſpace de quelques ſemaines l'ancien culte, & rétablit le plein exercice de la religion réformée avec l'applaudiſſement général de ſes ſujets, qui ſoupiroient depuis long-temps après ce changement, que l'autorité ſeule de leur Duc avoit retardé juſqu'alors. Cette révolution délivra les Proteſtants du danger dont ils étoient à chaque inſtant menacés par la haine invétérée d'un ennemi, qui ſe trouvoit placé au milieu de leurs territoires; ils virent alors leurs domaines s'étendre & former une ligne ſuivie preſque ſans interruption, depuis les bords de la mer Baltique, juſqu'aux rives du Rhin. 1539.

1539. Peu de temps après la concluſion de la treve de Nice, il arriva un événement qui fit connoître à toute l'Europe que l'Empereur avoit pouſſé la guerre auſſi loin que le lui avoit permis la ſituation de ſes affaires. Il devoit depuis long-temps des ſommes immenſes à ſes troupes, qu'il avoit toujours amuſées d'eſpérances & de vaines promeſſes. Comme elles prévirent qu'on auroit encore moins d'égard à leurs demandes, depuis que le rétabliſſement de la paix rendoit leurs ſervices moins néceſſaires, elles perdirent patience, ſe révolterent ouvertement, & déclarerent qu'elles ſe croyoient autoriſées à ravir par la force ce qu'on leur retenoit juſtement. Cet eſprit de ſédition ne ſe renferma pas dans une partie des Etats de l'Empereur; la révolte devint preſque auſſi générale, que l'étoit la cauſe qui la fit naître. Les ſoldats, qui étoient dans le Milanès, pillerent à diſcrétion le plat pays, & jetterent la conſternation dans la capitale. La garniſon du fort de la Goulette, menaça de livrer à Barberouſſe cette importante forteresſe. Dans la ſuite les trou-

Révolte des troupes Impériales.

pes Impériales ſe porterent encore à de plus grands excès : après avoir chaſſé leurs officiers, & en avoir élu d'autres à leur place, ils défirent un détachement que le vice-Roi avoit envoyé contre eux, prirent & pillerent pluſieurs villes, & ſe conduiſirent avec tant d'unanimité, que leurs opérations reſſembloient plus à la conduite réguliere d'une révolte concertée, qu'à la violence paſſagere & déſordonnée de ſoldats mutinés. Cependant les Généraux de l'Empereur, à force d'adreſſe & de prudence, ſoit en empruntant de l'argent en leur nom ou au nom de Charles, ſoit en forçant les villes de leurs Provinces reſpectives à payer de fortes contributions, leverent l'argent néceſſaire pour acquitter la ſolde des troupes, & appaiſerent les émeutes : enſuite ils licentierent la plus grande partie des ſoldats, & n'en garderent qu'autant qu'il en falloit pour les garniſons des places principales, & pour protéger les côtes de la mer contre les inſultes des Turcs (*a*). 1539.

(*a*) Jov. *hiſt. l.* 37, 203. *c.* Sandov. Ferreras, 9, 209.

1559. Les Etats de Castille s'assemblent à Tolede.

Il fut heureux pour l'Empereur, que l'habileté de ses Généraux le tirât de cette situation embarrassante, d'où il n'auroit pu sortir seul. Toutes ses espérances & ses ressources pour s'acquitter avec ses soldats, se bornoient aux subsides qu'il attendoit de ses sujets de Castille. En conséquence, il assembla les Etats de ce Royaume à Tolede; il leur exposa les grandes dépenses où l'avoient jetté ses opérations militaires, & les dettes immenses qu'il n'avoit pu s'empêcher de contracter, & leur proposa de lui fournir les secours qu'exigeoit la situation actuelle de ses affaires, en mettant un impôt général sur toutes les marchandises. Mais les Espagnols qui se sentoient déjà chargés de taxes inconnues à leurs ancêtres, & qui s'étoient souvent plaints de voir leur patrie épuisée d'hommes & d'argent pour des querelles qui ne les intéressoient point, & pour des guerres dont le succès ne leur rapporteroit aucun avantage, étoient bien résolus de ne pas s'imposer de nouveaux fardeaux, & de ne pas fournir à l'Empereur les moyens de

s'engager dans de nouvelles entrepriſes, auſſi ruineuſes pour l'Eſpagne, que l'avoient été la plupart de celles qu'il avoit formées juſqu'alors. Les Nobles en particulier s'éleverent avec force contre l'impôt propoſé, & ſoutinrent qu'il portoit atteinte au premier & au plus précieux privilege de leur ordre, celui d'être exempt de payer aucune ſorte de taxe. Ils demanderent de conférer avec les repréſentants des villes ſur l'état de la nation; ils repréſenterent à Charles, que ſi, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il réſidoit conſtamment en Eſpagne, & qu'il évitât de ſe mêler d'une multitude d'affaires étrangeres à ſes Etats Eſpagnols, les revenus fixes de la couronne ſeroient plus que ſuffiſants pour ſubvenir à toutes les dépenſes néceſſaires du gouvernement; ils ajouterent que, tandis qu'il négligeoit ce moyen ſage & toujours efficace de rétablir le crédit public & d'enrichir la nation (a), il ſeroit ſouverainement injuſte de mettre en-

1539. Plaintes & mécontentement de cette aſſemblée.

(a) Sandov. *hiſt. vol.* 2, 269.

core de nouveaux impôts sur le peuple. Charles, après avoir inutilement employé les raisons, les prieres, les promesses pour vaincre l'entêtement des Etats, les congédia, le cœur plein d'indignation. Depuis cette époque, ni les Nobles, ni les Prélats n'ont plus été appellés à ces assemblées, sous prétexte que, lorsqu'il s'agissoit d'imposer des taxes publiques, des sujets qui n'en payoient point leur part, n'avoient pas droit de donner leur voix. On n'admit aux Etats que les procureurs ou représentants des dix-huit villes. Ceux-ci sont au nombre de de trente-six, parce que chaque communauté en nomme deux; ils forment une assemblée qui n'a plus rien du pouvoir, de la dignité & de l'indépendance des anciens *Cortès*, & ils sont entiérement dévoués à la Cour dans toutes leurs délibérations (*a*). Ce fut ainsi que le zele inconsidéré avec lequel les nobles Castillans avoient défendu les prérogatives du Monar-

1539. L'ancienne constitution des Cortès est détruite.

(*a*) Sandov. *ibid. La science du gouvernement, par M. de Réal*, tom. 2, p. 102.

que contre les prétentions des Communes dans les émeutes de l'année 1521, devint fatale à tout leur corps. En aidant Charles à abaiſſer un des ordres de l'Etat, ils détruiſirent cette balance qui faiſoit la ſûreté de la conſtitution, & mirent ce Prince & ſes ſucceſſeurs en état d'abaiſſer enſuite l'ordre de la Nobleſſe, & de la dépouiller de ſes plus beaux priviléges. 1539.

Cependant dans ce temps-là même, il reſtoit aux Grands d'Eſpagne un pouvoir & des privileges extraordinaires, qu'ils exerçoient & qu'ils défendoient avec la hauteur qui leur étoit propre. L'Empereur lui-même en fit une épreuve mortifiante pendant la tenue des Etats à Tolede. Un jour qu'il revenoit d'un tournoi, accompagné de la plus grande partie de la Nobleſſe, un des ſergents de la Cour, animé par un zele trop officieux, pour faire ouvrir le paſſage à l'Empereur, frappa de ſon bâton le cheval du Duc d'Infantado; le Duc hautain s'en offenſa, tira ſon épée & bleſſa l'officier. Charles, indigné de cette violence commiſe ſous ſes yeux

Les Grands d'Eſpagne poſſédoient encore de grands priviléges.

1539. & ſans reſpect pour ſa préſence, ordonna à Ronquillo, page de la Cour, d'arrêter le Duc ſur le champ; Ronquillo s'avançoit pour exécuter cet ordre, lorſque le Connétable de la ville s'y oppoſa, l'arrêta lui-même, réclama, comme un privilege de ſa charge, le droit de juriſdiction qu'il avoit ſur un Grand d'Eſpagne, & conduiſit Infantado dans ſon propre appartement. Ceux des Nobles qui étoient préſents, furent ſi ſatisfaits de ce zele courageux pour les privileges de leur ordre, qu'ils abandonnerent l'Empereur, & accompagnerent le Connétable juſqu'à ſon palais avec des acclamations réitérées; Charles fut obligé de s'en retourner, n'ayant avec lui que le ſeul Cardinal Tavera. Quelque ſenſible que fût l'Empereur à cet affront, il ſentit tout le danger qu'il y auroit à pouſſer à bout un corps ſi jaloux & ſi fier, que l'offenſe la plus légere pourroit porter aux plus grandes extrêmités. Au lieu de faire valoir ſes droits avec une rigueur hors de ſaiſon, il ferma prudemment les yeux ſur l'arrogance de ce corps trop puiſſant, qu'il ne pouvoit re-

primer ſans danger, & envoya le lendemain matin chez le Duc d'Infantado, à qui il fit offrir de faire punir à ſon gré, le ſergent qui l'avoit inſulté. Le Duc regarda cette démarche comme une pleine réparation, faite à ſon honneur, pardonna ſur le champ à l'officier, & lui fit même un préſent conſidérable, en indemnité de ſa bleſſure. Cette affaire fut bientôt entiérement oubliée (*a*); elle ne mériteroit pas d'être citée, ſi ce n'étoit un exemple frappant de l'eſprit de hauteur & d'indépendance qu'affectoit alors la Nobleſſe Eſpagnole, & en même-temps une preuve de la dextérité avec laquelle l'Empereur ſavoit ſe plier aux circonſtances où il ſe trouvoit placé. 1539.

Soulévement de la ville de Gand.

Charles fut bien loin de montrer la même condeſcendance & la même douceur pour les bourgeois de Gand, lorſque, quelque-temps après, ils ſe révolterent contre ſon gouvernement. Une affaire, arrivée en l'année 1536,

(*a*) Sandov. *hiſt.* 2, 274. Ferreras, 9, 212. Miniana, 112.

occaſionna cette émeute téméraire
1539. qui fut ſi fatale à cette ville floriſſante. La Reine douairiere de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, ayant reçu de ſon frere l'ordre d'envahir la France avec les troupes qu'elle pourroit lever, aſſembla les Etats des Provinces-Unies, & obtint d'eux un ſubſide de douze mille florins pour les fraix de cette entrepriſe. Le Comté de Flandre devoit en payer un tiers pour ſon contingent; mais les habitants de Gand, la ville la plus conſidérable de ce Comté, étoient intéreſſés à éviter toute guerre contre la France, avec laquelle ils faiſoient un commerce très-étendu & très-lucratif; ils refuſerent de payer leur part, & ſoutinrent que d'après les conventions faites entr'eux & les ancêtres de l'Empereur, leur Souverain actuel, on ne pouvoit impoſer aucune taxe ſur leur ville, qu'ils n'y euſſent expreſſément donné leur conſentement. La Reine de Hongrie ſoutenoit de ſon côté que le ſubſide de douze cents mille florins ayant été accordé par les Etats de Flandre, dont les repréſentants de Gand étoient membres,

Prétentions des Gantois.

membres, cette ville étoit liée par les délibérations de ces Etats, & qu'un des premiers principes de toute ſociété, celui d'où dépendent eſſentiellement le bon ordre & la tranquillité de tout gouvernement, c'eſt que la volonté du plus petit nombre doit céder au jugement & aux déciſions de la pluralité. 1539.

Ces raiſons ne perſuadoient point les Gantois; & ils n'étoient pas diſpoſés à laiſſer échapper de leurs mains un privilege ſi important. Accoutumés, ſous le gouvernement de la Maiſon de Bourgogne, à jouir d'immunités très-étendues, & à être traités avec une grande indulgence, ils refuſerent de ſacrifier à l'autorité ſubalterne d'une Régente, des droits & des privileges qu'ils avoient tant de fois défendus avec ſuccès contre leurs plus grands Princes & leurs Souverains immédiats. La Reine chercha d'abord à les gagner par la douceur, & eſſaya de les ramener à leur devoir par pluſieurs marques de condeſcendance; mais n'ayant pu réuſſir à vaincre leur obſtination, elle en fut tellement irritée, qu'elle donna

des ordres pour arrêter tous les Gantois qu'on pourroit saisir dans l'étendue des Pays-Bas. Cette violence n'étoit pas propre à en imposer à des hommes agités par toutes les passions fougueuses qu'inspirent le ressentiment de l'oppression & l'amour de la liberté. Moins touchés du danger que pouvoient courir leurs compatriotes & leurs amis, qu'irrités contre la Gouvernante, ils mépriserent son autorité, & envoyerent des députés aux autres villes de Flandre, pour les conjurer de ne pas abandonner la cause commune dans cette circonstance critique, & de se joindre à eux pour soutenir leurs droits contre les entreprises d'une femme, qui ne connoissoit pas l'étendue de leurs immunités, ou qui affectoit de les dédaigner. A l'exception de quelques petites villes, toutes les autres refuserent de se liguer contre la Gouvernante; elles s'unirent cependant pour la prier de suspendre la perception de la taxe, jusqu'à ce que les Gantois eussent pu envoyer quelques députés en Espagne, afin de mettre sous les yeux du Souverain leur titre

1539.

d'exemption. Après quelques difficultés, la Reine accorda cette permission; mais Charles reçut leurs députés avec une hauteur qu'ils n'étoient pas accoutumés à trouver dans leurs anciens maîtres; il leur enjoignit d'obéir à sa sœur comme à lui-même, & renvoya l'examen de leur prétention au conseil de Malines. Ce tribunal, qui étoit proprement une commission sédentaire du Parlement ou des Etats du Comté, avec une juriſdiction suprême dans toutes les matieres civiles & criminelles (*a*), jugea que la prétention des Gantois étoit mal fondée, & leur enjoignit de payer sans délai leur portion de la taxe. 1539.

Indignés de cette déciſion, qu'ils regarderent comme une injuſtice criante, & déſeſpérés de voir leurs droits trahis par la Cour même qui s'étoit engagée à les protéger, les Gantois courent de toutes parts aux armes, chaſſent de la ville tous les Nobles. *Ils prennent les armes, & offrent à la France de le donner à elle.*

(*a*) *Deſcriptione di tutti paeſi baſſi di Luil. Guicciardini, Ant.* 1571. *fol. p.* 53.

qui y demeurent, s'assurent de la per-
1539. sonne de plusieurs Officiers de l'Empereur, & appliquent à la question un de ces Officiers, accusé d'avoir soustrait ou déchiré le registre qui contenoit les titres de l'exemption qu'ils réclamoient ; ils nomment en même-temps un conseil à qui ils remettent la conduite de leurs affaires, donnent des ordres pour réparer les fortifications & en faire de nouvelles, & levent ouvertement l'étendard de la révolte contre leur Souverain (*a*). Cependant comme ils sentoient bien qu'ils étoient trop foibles pour soutenir seuls la démarche où leur zele venoit de les porter, ils songerent à s'assurer un protecteur contre les forces redoutables qu'ils s'attendoient à voir bientôt rassemblées contre eux. Ils prirent donc le parti de députer quelques-uns d'entr'eux à François, pour lui offrir non-seule-

(*a*) *Mémoires sur la révolte des Gantois en* 1539 *par Jean d'Hollander, écrits en* 1547. *A la Haye* 1749. P. Heuter. *rer. austr. l.* 2, *p.* 262. Sandov. *hist. tom.* 2, *p.* 282.

ment de le reconnoître pour leur Souverain, mais même de l'aider de toutes leurs forces à reconquérir dans les Pays-Bas les Provinces qui avoient anciennement appartenu à la Couronne de France, & qui venoient encore d'y être réunies de nouveau par un Arrêt du Parlement de Paris. Une propoſion ſi inattendue, faite par un peuple qui pouvoit en exécuter ſur le champ une partie, & influer ſi puiſſamment ſur le ſuccès du reſte, devoit flatter l'ambition de François, & préſenter à ſon imagination une perſpective auſſi vaſte que ſéduiſante. Les Comtés de Flandre & d'Artois étoient d'une beaucoup plus grande valeur que le Duché de Milan, dont l'acquiſition ſi paſſionnément deſirée lui coûtoit depuis ſi long-temps des travaux & des efforts inutiles; la proximité où ces deux Comtés étoient de la France, en rendoit la conquête & la conſervation beaucoup plus aiſées; & l'on pouvoit en former pour le Duc d'Orléans une Principauté ſéparée, auſſi convenable à la dignité d'un Prince du ſang que celle que ſon pere vouloit lui procurer. Il 1539.

1539. étoit vraisemblable que les Flamands, qui connoissoient les mœurs & le gouvernement des François, ne feroient aucune difficulté de s'y soumettre, & que les François eux-mêmes, lassés des guerres sanglantes & ruineuses de l'Italie, porteroient plus volontiers leurs armes du côté des Pays-Bas, & y feroient la guerre avec plus de vigueur & de succès. Quoique cette occasion d'étendre ses Etats & d'humilier l'Empereur fût en apparence la plus favorable qui se fût jamais offerte à François, plusieurs considérations l'empêcherent cependant d'en profiter. Depuis l'entrevue des deux Monarques à Aigues-Mortes, Charles avoit continué de ménager le Roi de France avec une attention particuliere, & il lui faisoit souvent espérer qu'il satisferoit à la fin ses vœux sur le Milanès, en lui en accordant l'investiture, soit pour lui, soit pour l'un de ses fils. Toutes ces flatteuses promesses n'étoient rien moins que sinceres, & l'Empereur n'avoit d'autre objet que de détacher François de l'alliance du Grand-Seigneur, ou de faire naître

François refuse leurs offres.

des ſoupçons dans l'eſprit de Soliman, par l'apparence d'un commerce très-intime & très-ſuivi entre les Cours de Madaid & de Paris ; mais François avoit toujours la foibleſſe de courir après le fantôme qui l'avoit déçu ; & ſon ardeur à s'y attacher, lui fit négliger une acquiſition bien plus avantageuſe que celle à laquelle il aſpiroit. D'un autre côté, le Dauphin, jaloux à l'excès de ſon frere, dont il connoiſſoit le caractere audacieux & entreprenant, voyoit avec peine qu'on lui préparât un établiſſement, qui, par ſa poſition, pouvoit être regardé comme placé dans l'intérieur du Royaume. Il ſe ſervit de Montmorency, qui, par un bonheur aſſez rare, étoit à la fois le favori du pere & celui du fils, pour détourner le Roi d'accepter l'offre des Flamands, & d'épouſer leurs intérêts. 1539.

Dans cette vue, Montmorency vanta à François la réputation & la puiſſance qu'il alloit acquérir, en recouvrant les Etats qu'il avoit autrefois poſſédés en Italie, & lui repréſenta qu'une obſervation ſcrupuleuſe

de la treve, & le refus qu'il alloit
1539. faire de prêter la main à des ſujets révoltés, étoient des moyens infaillibles de vaincre la répugnance qu'avoit l'Empereur pour le remettre en poſſeſſion du Milanès. François, porté naturellement à s'exagérer l'importance de ce Duché, dont il meſuroit la valeur ſur ce qu'il lui en avoit coûté de temps & d'efforts pour le reconquérir, amoureux d'ailleurs de toute action qui avoit une apparence de généroſité, entra ſans peine dans des ſentiments ſi conformes à ſes vues & à ſon caractere; il rejetta auſſitôt les propoſitions des Gantois, & renvoya leurs députés avec une réponſe mortifiante (*a*).

Il inſtruit l'Empereur de leurs deſſeins.

François ne s'en tint pas-là : par un raffinement de généroſité, il fit part à l'Empereur de tout ce qui s'étoit paſſé entre lui & les rebelles, & l'inſtruiſit de tout ce qu'il ſavoit de leurs projets & de leurs meſures (*b*).

(*a*) *Mém. de du Bellay*, p. 263. P. Heuter. *rer. auſtr. l.* 2, 263.

(*b*) Sand. *hiſt. tom.* 2, 284.

Une preuve si convaincante du désintéressement de François dans cette révolte, délivra Charles de ses craintes les plus vives, & lui ouvrit une route pour sortir de tous ses embarras. Il avoit déjà été informé de tout ce qui se passoit dans les Pays-Bas, & de la fureur avec laquelle les habitants de Gand avoient pris les armes contre lui. Il connoissoit à fond le génie & les mœurs de cette portion de ses sujets, leur amour pour la liberté, leur attachement à leurs anciens privileges & à leurs coutumes, l'obstination invincible de leur caractere, d'abord lent à se déterminer, mais ferme & constant dans les résolutions qu'il avoit une fois prises. Il sentit bien quel avantage & quel appui ils auroient trouvé dans la protection de la France; & quoiqu'il n'eût plus rien à craindre de ce côté, il voyoit bien qu'il falloit nécessairement agir sans délai & avec vigueur, pour empêcher l'esprit de mécontentement & de révolte, de se répandre dans un pays que la multitude des villes, la grande population, & les richesses que le commece 1539.

y avoit accumulées, rendoient puiſſant & formidable, & mettoient en état de trouver des reſſources inépuiſables. Après y avoir long-temps réfléchi, il crut que le parti le plus ſûr étoit de ſe tranſporter en perſonne dans les Pays-Bas ; ce fut auſſi l'avis de la Princeſſe ſa ſœur, qui le preſſa vivement d'entreprendre ce voyage. Il n'y avoit que deux routes à choiſir : l'une par terre, en traverſant l'Italie & l'Allemagne ; l'autre par mer, en partant d'un port d'Eſpagne, pour arriver à un port des Pays-Bas. La premiere étoit trop longue pour les circonſtances préſentes qui demandoient de la célérité ; en paſſant par l'Allemagne, ſa dignité d'Empereur, la ſûreté même de ſa perſonne exigeoient qu'il menât avec lui un train & des troupes nombreuſes, qui auroient encore prolongé le voyage & conſumé un temps précieux. La ſaiſon ne permettoit pas de s'embarquer, ſur-tout dans un temps où il étoit brouillé avec le Roi d'Angleterre ; il y auroit eu de l'imprudence à ſe mettre en mer ſans être eſcorté d'une flotte puiſſante. Dans

1539.

Délibération de Charles ſur le voyage qu'il veut faire dans les Pays-Bas.

cette alternative embarraſſante, obligé de faire un choix, ſans ſavoir quelle route préférer, il conçut l'idée ſinguliere & en apparence inſenſée, de paſſer par la France, comme par le chemin le plus court, pour gagner les Pays-Bas. Il propoſa à ſon conſeil d'en demander la permiſſion à François. Tous ſes Conſeillers déſapprouverent d'une voix unanime cette idée, comme inouie & téméraire; ils lui repréſenterent que cette demande l'expoſeroit infailliblement ou à un affront, ſi la propoſition étoit refuſée, comme il y avoit lieu de s'y attendre, ou à un danger imminent, ſi elle étoit accordée, parce qu'il ſe mettroit par-là entre les mains d'un ennemi qu'il avoit ſouvent offenſé, qui avoit d'anciens outrages à venger & des ſujets actuels de conteſtation & de querelle à terminer. Charles n'écouta rien; il avoit étudié le caractere de ſon rival avec plus de ſoin qu'aucun de ſes miniſtres, & l'avoit bien mieux pénétré. Il perſiſta dans ſon projet, & ſe flatta que non-ſeulement il ne courroit aucun riſque en paſſant par la France, mais

1539. Il propoſe de paſſer par la France.

qu'il obtiendroit même ce qu'il de-
1539. mandoit, ſans qu'il lui en coûtât aucun ſacrifice préjudiciable à ſa Couronne.

Conſentement de François.

Il communiqua ſon deſſein à l'Ambaſſadeur de France qui réſidoit à ſa Cour, & envoya à Paris ſon principal miniſtre, pour demander à François la permiſſion de paſſer par ſes Etats, & lui promettre que l'affaire du Milanès ſe termineroit bientôt à ſa ſatisfaction. Charles prioit en même-temps François de ne pas exiger d'autre promeſſe, & même de ne pas inſiſter ſur leurs anciens engagements, afin que les conceſſions qu'il étoit diſpoſé à faire, ne paruſſent pas arrachées par la néceſſité, plutôt que dictées par l'amitié & par l'amour de la juſtice. François, au-lieu d'appercevoir l'appas mal déguiſé que l'Empereur lui préſentoit ſous un artifice ſi groſſier, ſe laiſſa éblouir par l'idée ſéduiſante d'accabler ſon ennemi d'actes de généroſité, & fut ſi flatté de l'air de ſupériorité que ſa droiture & le déſintéreſſement de ſes procédés lui donnoient dans cette occaſion, qu'il con-

ſentit à tout ce qu'on lui demandoit. Jugeant du cœur de l'Empereur par le ſien, il s'imagina que les ſentiments de reconnoiſſance qui naîtroient du ſouvenir des bons offices & des traitements généreux que Charles auroit reçus de lui, le détermineroient à tenir enfin des promeſſes tant de fois réitérées beaucoup plus que les ſtipulations les plus préciſes d'un traité. 1539.

Charles, pour qui les moments étoient précieux, partit auſſi-tôt, malgré les ſoupçons & les allarmes de ſes ſujets Eſpagnols, n'ayant qu'un cortege peu nombreux, mais très-brillant, compoſé d'environ cent perſonnes. Lorſqu'il arriva à Bayonne, ſur les frontieres de France, il y fut reçu par le Dauphin & le Duc d'Orléans, accompagnés du Connétable de Montmorency. Les deux Princes lui offrirent d'aller en Eſpagne, & d'y demeurer juſqu'à ſon retour, comme des ôtages de la ſûreté de ſa perſonne. Charles rejetta leurs offres, déclarant qu'il ne vouloit point d'autre ôtage que l'honneur du Roi; qu'il n'avoit jamais demandé, & n'accep- Réception de Charles en France.

teroit jamais d'autre garant de ſa
1539. ſûreté. Toutes les villes par où il paſſa, déployerent à l'envi la plus grande magnificence : les Magiſtrats lui en préſentoient les clefs ; les priſons étoient ouvertes ; en voyant tous les honneurs qu'on lui rendoit, on l'eût pris pour le Monarque de la France plutôt que pour un Souverain étranger. Le Roi alla au-devant de lui juſqu'à Châtelleraut : dans leur entrevue, ils ſe prodiguerent mutuel-
1540. lement des marques de l'amitié la plus vive & de l'attachement le plus ſincere. Ils s'avancerent enſemble vers Paris, & préſenterent à cette capitale le ſpectacle extraordinaire de deux Monarques rivaux, dont l'inimitié avoit troublé & ravagé l'Europe pendant l'eſpace de vingt années, faiſant alors enſemble leur entrée ſolemnelle avec toutes les apparences de la confiance & de l'union la plus intime, comme s'ils euſſent oublié pour jamais les injures paſſées, & qu'ils fuſſent déterminés à vivre déſormais dans une paix éternelle (a).

(a) *Hiſt. de De Thou, liv.* 1, *c.* 15. Du Bellay, 264.

Charles demeura six jours à Paris ; au milieu des caresses multipliées de la Cour de France, & des fêtes variées qu'on imagina pour l'amuser ou pour lui faire honneur, il marquoit une extrême impatience de continuer son voyage ; & cette impatience venoit autant de la crainte dont il étoit intérieurement tourmenté, en considérant le danger auquel il se trouvoit exposé, que de la nécessité de sa présence dans les Pays-Bas. Le sentiment du peu de franchise qu'il mettoit lui-même dans ses propres intentions le faisoit trembler, en songeant que quelqu'accident fatal pouvoit les révéler à son rival, ou les lui faire soupçonner ; & quoique tous ses artifices pour les cacher lui eussent bien réussi, il ne pouvoit s'empêcher de craindre que les motifs d'intérêt ne l'emportassent à la fin sur les scrupules de l'honneur, & que François ne fût tenté de saisir l'occasion favorable qu'il avoit entre les mains. Il est vrai aussi que parmi les Ministres de France, il s'en trouva qui étoient d'avis de tourner contre l'Empereur ses propres artifices, & de le

1540. Inquiétude de l'Empereur.

1540. punir de tant de traits de fauſſeté & de perfidie, en s'aſſurant de ſa perſonne, (a) juſqu'à ce qu'il eût donné à François une entiere ſatisfaction ſur toutes les juſtes prétentions de la Couronne de France. Mais rien ne put engager François à violer ſa parole; rien ne put le convaincre que Charles, après toutes les promeſſes qu'il avoit faites, & tous les bons offices qu'il auroit reçus, fût encore capable de le tromper. Plein de cette crédule confiance, il l'accompagna juſqu'à Saint-Quentin, & les deux Princes qui étoient allés le recevoir ſur les frontieres d'Eſpagne, ne prirent congé de lui que lorſqu'il entra dans les Pays-Bas.

Mauvaiſe foi de Charles. 21 Janvier. Dès que l'Empereur fut arrivé dans ſes Etats, les Ambaſſadeurs de France le ſommerent d'accomplir ſa parole, & d'accorder l'inveſtiture de Milan; mais Charles, ſous le prétexte ſpécieux que toute ſon attention étoit alors trop occupée à chercher les moyens les plus prompts d'étouffer

(a) *Mémoires de Ribier*, 1, 504.

la révolte de la ville de Gand, demanda de nouveaux délais. En même-temps pour prévenir les soupçons que François pourroit former sur sa sincérité, il continua de parler de ses dispositions à cet égard du même ton dont il en parloit lorsqu'il entra dans le Royaume de France; il écrivit même au Roi une assez longue lettre à ce sujet, quoiqu'en termes vagues & avec des expressions équivoques, qu'il se réservoit de pouvoir interpréter dans la suite à son gré. 1540.

Réduction de Gand.

Cependant les malheureux Gantois, n'ayant point de chefs capables de diriger leurs conseils & de commander leurs troupes, abandonnés du Roi de France, & ne trouvant aucun appui dans leurs propres compatriotes, se virent hors d'état de résister à leur Souverain irrité, qui étoit prêt à marcher contre eux à la tête d'un corps de troupes levé dans les Pays-Bas, d'un autre corps tiré de l'Allemagne, & d'un troisieme venu d'Espagne par mer. A la fin l'approche du danger leur dessilla les yeux sur leur démence; ils furent si consternés, qu'ils envoyerent des députés

à l'Empereur pour implorer ſa clé-
1540. mence, & lui offrit de lui ouvrir leurs portes. Charles, pour toute réponſe, dit qu'il paroîtroit au milieu d'eux comme leur Souverain, avec le ſceptre & le glaive dans ſes mains; & il ſe mit en marche à la tête de ſes troupes. Il ne voulut entrer dans la ville que le 24 Février, jour de ſa naiſſance; mais il n'en éprouva pas davantage ces ſentiments de tendreſſe & d'indulgence que l'on conſerve naturellement pour les lieux où l'on a reçu la naiſſance. Vingt-ſix des principaux citoyens furent mis à mort; un plus grand nombre fut banni; la ville fut déclarée déchue de tous ſes privileges & immunités; ſes revenus furent confiſqués; l'ancienne forme de ſon gouvernement fut abolie; la nomination de ſes magiſtrats fut réſervée pour toujours à l'Empereur & à ſes ſucceſſeurs : un nouveau ſyſtême de loix & d'adminiſtration fut établi (*a*); & pour contenir l'eſprit

Punition des citoyens. 20 Avril.

(*a*) *Les coutumes & loix du Comté de Flandre par Alex. le Grand, 3, tom. fol. Cambray, 1719, tom. 1, p. 169.*

séditieux des habitants, il fut arrêté qu'on bâtiroit une citadelle ; on leva sur les habitants une amende de quinze mille florins pour les fraix de sa construction, & on leur imposa une taxe annuelle de six mille florins pour l'entretien de la garnison (*a*). La rigueur avec laquelle Charles punit les Gantois, servit aussi d'exemple pour en imposer à ses autres sujets des Pays-Bas ; il saisit avec plaisir cette occasion de leur faire craindre & respecter son autorité : d'autant que l'étendue de leurs privileges & de leurs immunités, qui étoient en partie le fruit & en partie la cause de leur grand commerce, mais qui en même-temps resserroient l'autorité royale dans des bornes assez étroites, traversoit souvent les desseins de l'Empereur dans les entreprises qu'il vouloit faire, & lui donnoit des entraves qui retardoient ses opérations. 1540.

Dès que Charles eut vengé & rétabli son autorité dans les Pays-Bas, Charles refuse de

(*a*) Hardi, *annales Brabantiæ*, *vol.* 1, 616.

& qu'il n'eut plus beſoin de cacher ſa fauſſeté ſous le maſque qui lui ſervoit à tromper François, il commença à écarter par degrès le voile dont il avoit couvert ſes ſecretes intentions ſur le Milanès. D'abord il éluda les demandes des Ambaſſadeurs François lorſqu'ils lui rappellerent ſes promeſſes : enſuite il propoſa, par forme d'équivalent du Duché de Milan, d'accorder au Duc d'Orléans l'inveſtiture du Comté de Flandre; mais en y ajoutant des conditions ſi déraiſonnables, qu'il étoit bien ſûr de les voir rejetter (*a*). Enfin, lorſqu'ils le preſſerent de leur donner une réponſe définitive, & qu'il ne lui reſta plus de ſubterfuges pour échapper à leurs inſtances, il refuſa poſitivement de ſe dépouiller d'une poſſeſſion ſi importante; & par une généroſité ſi onéreuſe, de diminuer ſon propre pouvoir pour accroître à ce point les forces de ſon ennemi (*b*). Il nia en même-temps qu'il eût jamais fait aucune

1540. remplir ſes engagements avec François.

(*a*) *Mém. de Ribier*, 1, 509, 514.
(*b*) Ribier, 1, 519.

promeſſe qui pût l'obliger à un ſacrifice ſi inſenſé & ſi contraire à ſes intérêts (*a*). 1540.

De toutes les actions qu'on peut reprocher à Charles, ce trait de mauvaiſe foi eſt ſans contredit le plus flétriſſant pour ſa gloire (*b*). Quoique ce Prince n'eût jamais été fort ſcrupuleux ſur les moyens qu'il employoit pour arriver à ſon but, & qu'il ne ſe piquât pas d'obſerver toujours les principes exacts de l'honneur & de la franchiſe, cependant il n'avoit encore jamais violé ouvertement les maximes de cette morale relâchée que les Monarques ſe ſont crus en droit d'adopter pour regle de leur conduite. Mais dans cette occaſion, le deſſein réfléchi qu'il forma de tromper un Prince généreux, franc & ouvert; la baſſeſſe des artifices qu'il employa pour y réuſſir; l'inſenſibilité avec laquelle il reçut toutes les marques de ſon amitié, & l'ingratitude dont il les paya, étoient auſſi indi-

(*a*) Du Bellay, 365, 6.
(*b*) Jovius, *hiſt. l.* 39, *p.* 238. A.

1540. gnes de ſon caractere, qu'ils paroiſſent peu proportionnées à la grandeur de ſes vues.

Si l'on blâma la perfidie de l'Empereur, la crédulité de François excita le mépris. Après l'expérience d'un long regne, après toutes les occaſions qu'il avoit eues de ſe convaincre de la duplicité & des artifices de ſon rival, l'aveugle ſimplicité qu'il montra dans cette circonſtance parut mériter le ſort qu'elle rencontra. Cependant François ſe récria contre le procédé de Charles, comme ſi c'eût été la premiere fois que ce Prince l'eût trompé. Il fut, ſelon l'uſage, plus ſenſible à un affront qui humilioit ſon eſprit, qu'à ce qui bleſſoit ſes intérêts; & l'éclat qu'il donna à ſon reſſentiment ne laiſſa pas douter qu'il ſaiſiroit la premiere occaſion de ſe venger, & qu'on verroit bientôt renaître dans l'Europe une guerre auſſi furieuſe que celle qui ne faiſoit que de s'éteindre.

Le Pape autoriſe l'inſtitution de

Cette année eſt mémorable par l'établiſſement des Jéſuites : cet ordre a eu tant d'influence ſur les affaires eccléſiaſtiques & civiles, qu'un ta-

bleau du génie de ſes loix & de ſon régime mérite de trouver place dans l'hiſtoire. Quand on conſidere avec quelle rapidité cette ſociété s'eſt enrichie & accréditée, la prudence admirable avec laquelle elle a été gouvernée, l'eſprit de ſyſtême & de perſévérance avec lequel elle a conçu & ſuivi ſes plans, on eſt tenté de faire honneur de cet inſtitut ſingulier à la ſageſſe ſupérieure de ſon fondateur, & de croire que la combinaiſon & la rédaction du plan de cet établiſſement furent le fruit de la politique la plus profonde. Mais les Jéſuites, comme les autres ordres monaſtiques, doivent moins leur exiſtence à la ſageſſe de leur fondateur, qu'à ſon enthouſiaſme. Ignace de Loyola, dont j'ai déjà fait mention à l'occaſion de la bleſſure qu'il reçut au ſiege de Pampelune (*a*), étoit un fanatique, fameux par l'extravagance de ſes idées & de ſa conduite, également contraires aux maximes de la ſaine raiſon & à l'eſprit de la vraie religion.

1540. l'ordre des Jéſuites.

(*a*) V. liv. 2, p. 132.

1540. Les aventures romaneſques & les projets chimériques où l'engagea ſon zele enthouſiaſte, égalent tout ce qu'on lit de plus abſurde dans les légendes anciennes, mais elles ſont indignes de la majeſté de l'hiſtoire.

Fanatiſme de Loyala ſon fondateur.

Emporté par le fanatiſme, ou par l'amour du pouvoir & de la célébrité, dont ne ſont pas exempts les hommes qui aſpirent à une ſainteté extraordinaire, Loyola eut l'ambition de devenir le fondateur d'un ordre religieux : le plan ſur lequel il régla la conſtitution & les loix de cet ordre, lui fut ſuggéré, ſi l'on en croit ce qu'il en a écrit lui-même, ou ce qu'en diſent ſes diſciples, par une inſpiration immédiate du Ciel (*a*). Malgré cette prétention hardie, Loyola trouva d'abord les plus grands obſtacles à l'exécution de ſon deſſein : il s'adreſſa au Pape pour le prier de confirmer par le ſceau de ſon autorité

(*a*) *Compte rendu des conſtitutions des Jéſuites au Parlement de Provence, par M. de Monclar, p.* 285.

rité l'inſtitution de l'ordre. Le Pape renvoya ſa demande devant une aſſemblée de Cardinaux qu'il nomma pour l'examiner. Leur avis ayant été que cet établiſſement étoit inutile & dangereux, Paul refuſa d'y donner ſon approbation. Loyola trouva cependant à la fin le moyen de lever tous les ſcrupules par une offre à laquelle il étoit impoſſible qu'un Pape pût réſiſter. Il lui propoſa d'ajouter aux trois vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance, que faiſoient tous les autres ordres monaſtiques, un quatrieme vœu particulier d'obéiſſance au Pape, par lequel tous les membres de la ſociété s'obligeroient d'aller par-tout où il voudroit les envoyer pour le ſervice de la religion, ſans rien demander au ſaint Siege pour les fraix de leur entretien. Dans un temps où l'autorité des Papes venoit de recevoir un ſi grand échec par la ſéparation de tant de nations révoltées contre l'Egliſe de Rome, & où le ſyſtême politique de la puiſſance temporelle des Papes étoit attaquée avec tant de vigueur & de ſuccès, un corps d'hommes, ſi particuliére-

1540.

Motifs du Pape pour approuver cet ordre.

ment dévoués au siege de Rome, &
1540. qu'il pourroit opposer en toute occasion à ses ennemis, devenoit une acquisition de la plus grande impor-
27 Septembre. tance. Paul le sentit ; il confirma par une bulle l'institut des Jésuites, accorda à ses membres les privileges les plus étendus, & nomma Loyola le premier Général de l'ordre. L'événement a pleinement justifié le discernement de Paul, & son opinion sur les grands avantages que l'Eglise Romaine retireroit de cette institution. En moins d'un demi-siecle, la nouvelle société se fit des établissements dans tous les pays attachés à l'Eglise Catholique ; son crédit & ses richesses s'accrurent avec une rapidité surprenante ; ses membres se multiplierent & se distinguerent par leur caractere & leurs talents, & les Jésuites furent bientôt vantés par les amis de l'Eglise Romaine, & redoutés par ses ennemis, comme les plus habiles & les plus entreprenants de tous les ordres religieux.

Sa constitution & son gé- La constitution & les loix de la société furent perfectionnées par Lainez & Aquaviva, les deux Généraux

qui ſuccéderent à Loyola, & qui furent bien ſupérieurs à leur maître par leur talents & par leur habileté dans l'art de gouverner. Ce furent eux qui formerent ce ſyſtême d'intrigue & de politique profonde qui diſtingue cet ordre ; mais il faut attribuer au fondateur l'empreinte de fanatiſme qui ſe trouve mêlée à ſes réglements. Pluſieurs circonſtances concoururent à donner aux Jéſuites un caractere qui n'eſt propre qu'à eux, & les mirent à portée de prendre aux affaires du ſiecle beaucoup plus de part qu'aucune aucune communauté religieuſe, & d'avoir ſur la conduite de ces mêmes affaires beaucoup plus d'influence que les autres ordres monaſtiques. 1540. nie méritent une attention particuliere.

L'objet principal de preſque tous les ordres religieux, eſt de ſéparer leurs membres de la ſociété, & de leur interdire toute eſpece de participation aux affaires du monde. Un moine eſt appellé dans la ſolitude & le ſilence du cloître, pour y travailler uniquement à ſon ſalut par des pratiques extraordinaires de mortification & de piété. Il eſt mort au Objet de cet ordre, & qui n'eſt propre qu'à lui ſeul.

monde, & ne doit point ſe mêler
1540. de ce qui s'y paſſe. Il ne peut être d'aucun utilité au public, ſi ce n'eſt par ſes prieres & par ſon exemple. Chez les Jéſuites au contraire, l'ordre apprend à ſes membres à ſe regarder comme deſtinés à une vie active. Ce ſont des ſoldats choiſis, & enrôlés pour ſe dévouer continuellement au ſervice de Dieu & du Pape, ſon Vicaire ſur la terre. Tout ce qui tend à inſtruire l'ignorant, tout ce qui peut ſervir à rappeller les ennemis du ſaint Siége dans le ſein de l'Egliſe, ou à repouſſer leurs attaques, eſt leur objet particulier. C'eſt pour avoir le loiſir de remplir ce ſervice actif, qu'ils ſont entiérement exempts de ces exercices de piété dont la pratique fait la principale fonction des autres religieux. Ils ne paroiſſent point aux proceſſions; ils ne pratiquent aucune auſtérité rigoureuſe; ils ne conſument point la moitié de leurs journées à réciter des offices faſtidieux (*a*); leur deſtination

(*a*) *Compte rendu par M. de Monclar, p.* 13, 290. *Sur la deſtruction des Jéſuites, par M. d'Alembert*, p. 42.

eſt d'être attentifs à tout ce qui ſe paſſe dans le monde, & de profiter de l'influence que les événements de la ſociété peuvent avoir ſur la religion; ils doivent étudier le caractere des premieres perſonnes de l'Etat, & cultiver leur (*a*) amitié : ainſi le génie de l'ordre, auſſi-bien que ſes conſtitutions, tend à inſpirer à tous ſes membres l'eſprit d'intrigue & d'activité. 1540.

Forme particuliere de ſon régime, ſurtout relativement au pouvoir du Général.

L'inſtitution des Jéſuites ne pouvoit pas différer ſi fort, dans ſon objet, de celle des autres ordres monaſtiques, ſans une grande différence dans la forme de leur gouvernement. Il faut regarder les autres ordres comme autant d'aſſociations volontaires, où tout ce qui intéreſſe le corps eſt réglé par le ſuffrage commun de tous ſes membres. La puiſſance exécutrice réſide dans les perſonnes placées à la tête de chaque couvent ou de la ſociété entiere; & l'autorité légiſlative réſide dans la communauté. Les

(*a*) *Compte rendu par M. de Monclar*, p. 12.

affaires importantes qui intéreſſent
1540. les maiſons particulieres, ſont réglées par des chapitres conventuels; celles qui regardent l'ordre entier, ſe traitent dans des chapitres généraux. Mais Loyola, plein des idées d'une obéiſſance aveugle, idées qu'il avoit empruntées de l'état militaire, voulut que le gouvernement de ſon ordre fût une pure monarchie. Un Général, choiſi pour la vie, par les députés des différentes Provinces, poſſédoit un pouvoir ſuprême & indépendant, qui s'étendoit à toutes les perſonnes & à tous les cas. Il nommoit de ſa ſeule autorité les Provinciaux, les Recteurs & les autres Officiers employés au gouvernement de la ſociété, & pouvoit les dépoſer à ſon gré. Lui ſeul avoit l'adminiſtration ſouveraine des revenus & des biens de l'ordre. Il pouvoit diſpoſer à ſa volonté de tous les membres; impoſer ſur eux par un ordre abſolu, les taxes qu'il jugeoit à propos, & en appliquer le revenu à ce qu'il vouloit. Tous ſes religieux devoient non-ſeulement prêter à ſes ordres une obéiſſance extérieure, mais

lui ſoumettre aveuglement tous les actes de leur volonté & toutes les 1540.
penſées de leur entendement. Ils étoient obligés de recevoir ſes commandements, comme s'ils les euſſent reçus de J. C. même. Ils étoient ſous ſa main des inſtruments purement paſſifs, comme l'argille dans les mains du potier, ou comme des corps morts incapables de réſiſtance (a). Cette police ſinguliere ne pouvoit manquer d'imprimer ſon caractere ſur tous les membres de la ſociété, & de donner une force particuliere à toutes ſes opérations. Il n'y a dans les annales du genre humain, aucun autre exemple d'un ſi parfait deſpotiſme, exercé non-ſeulement ſur des moines renfermés dans les cellules de leur couvent, mais ſur des hommes diſperſés parmi toutes les nations de la terre.

Les conſtitutions de cet ordre, en

(a) *Compte rendu au Parlement de Bretagne par M. de la Chalotais, p. 41, &c. Compte rendu par M. de Monclar, 83, 185, 343.*

1540. Circonſtances qui le mettent en état de l'exercer avec le plus grand avantage.

plaçant dans les mains du Général une domination abſolue ſur tous les membres, ont auſſi pourvu avec ſoin aux moyens de l'informer exactement du caractere & des qualités de tous ſes ſujets. Tout Novice qui ſe préſente & qui veut être admis dans la ſociété, eſt obligé de *manifeſter ſa conſcience* à ſon Supérieur ou à une perſonne nommée par lui, à qui il doit révéler non-ſeulement ſes péchés & ſes fautes, mais encore les inclinations, les paſſions & les penchants de ſon ame. Cette révélation doit ſe renouveller tous les ſix mois (*a*). La ſociété ne s'eſt pas contentée de ce moyen de pénétrer dans les replis des cœurs; elle donne à chaque membre la commiſſion d'obſerver les diſcours & les actions des Novices; ce ſont des eſpions qui veillent ſur leur conduite, & qui ſont chargés d'inſtruire le Supérieur de tout ce qu'ils découvrent d'intéreſſant. Pour rendre cette inquiſition la plus exacte qu'il eſt

(*a*) *Compte, par M. de Monclar, p.* 121, &c.

possible, ils sont assujettis à un long noviciat, pendant lequel on leur fait parcourir successivement les différents emplois de la société, & ce n'est qu'après avoir atteint l'âge de 33 ans accomplis, qu'ils peuvent être admis à faire leurs derniers vœux, les seuls qui les rendent membres profès (a): tous ces moyens réunis donnent aux Supérieurs immédiats des Novices la facilité de prendre une connoissance parfaite de leurs dispositions & de leurs talents; de sorte que le Général est l'ame qui anime & qui meut toute la société, & qu'il peut avoir sous ses yeux toutes les connoissances nécessaires pour diriger ses opérations. Les Provinciaux & les Chefs des différentes maisons sont obligés de lui envoyer des mémoires fréquents & à des temps réglés sur les membres soumis à leur inspection; ils doivent dans ces mémoires entrer dans les plus petits détails sur le caractere de chaque sujet, ses qua- 1540.

(a) *Ibid.* 215, 241. *Sur la destr. de Hf. par M. d'Alemb. p.* 39.

lités naturelles ou acquiſes, ſon ex-
1540. périence dans les affaires, & le genre d'occupations & d'emplois auxquels il eſt le plus propre. Ces comptes rédigés & diſpoſés par ordre, ſont tranſcrits ſur des regiſtres tenus de maniere (*a*) que le Général puiſſe

(*a*) M. de la Chalotais a calculé le nombre des mémoires que le Général doit recevoir chaque année ſuivant les réglements de la ſociété. Ils montent en tout à 6584. En diviſant ce total par 27, nombre des Provinces de l'ordre, il paroît qu'on envoye à Rome 177 mémoires tous les ans ſur l'état de chaque Province. *Compte, &c. p.* 52. Il faut encore y ajouter les lettres extraordinaires ou celles des moniteurs ou eſpions que le Général & les Provinciaux entretiennent dans chacune de leurs maiſons. *Compte r. par M. de Monclar, p.* 431. *hiſt. des Jéſuit. Amſt.* 1761, *tom.* 4, 56. Les mémoires des Provinciaux & des chefs de chaque maiſon n'ont pas ſeulement pour objet les membres de la ſociété : ils ſont encore obligés de rendre compte au Général des affaires civiles du pays où ils ſont établis, en tant que la connoiſſance de ces événements peut intéreſſer la religion. Cette condition peut s'étendre à tous les cas particuliers, en ſorte que le Général étoit pleinement in-

d'un coup d'œil voir l'état de la société entière dans tous les coins de la terre, connoître les qualités & les talents de ses membres, & se mettre à portée de choisir avec sûreté les instruments que son autorité absolue peut employer aux fonctions qu'il croit convenir le mieux à chacun d'eux (a). 1540.

Comme l'objet essentiel de l'ordre des Jésuites étoit de travailler avec un zele infatigable au salut des ames, ils se sont trouvés en conséquence engagés dans beaucoup de fonctions de la vie active. Dès leur premiere institution, ils regarderent l'éducation de la jeunesse comme un de leurs

Progrès du pouvoir & de l'influence de l'ordre sur la société.

---

voit de tout ce qui se passoit dans toutes les cours, & dans le monde. *Compte r. par M. de Monclar*, 443. *hist. des Jés. ibid. p.* 58. Quand les Provinciaux & les Recteurs avoient à écrire sur quelque matiere importante, ils devoient se servir d'un chiffre, & il y en avoit un pour chacun d'eux, donné par le Général. *Compte r. par M. de la Chalotais*, p. 54.

(a) *Compte rendu par M. de Monclar*, p. 215 & 259. *C. de M. de la Chalotais*, p. 52, 222.

1540. principaux miniſteres ; ils aſpirerent aux emplois de directeurs & de confeſſeurs ; ils prêcherent fréquemment pour inſtruire le peuple ; ils envoyerent des miſſionnaires pour convertir les infideles ; la nouveauté de cet établiſſement & la ſingularité de ſon objet procurerent à l'ordre beaucoup d'admirateurs & de protecteurs. Les chefs qui gouvernoient la ſociété, eurent l'habileté de profiter de toutes les circonſtances qui pouvoient lui être utiles ; & en très-peu de temps, ſes membres ſe multiplierent prodigieuſement, & acquirent un crédit étonnant. Avant la fin du ſeizieme ſiecle, les Jéſuites ſe trouvoient à la tête de l'éducation de la jeuneſſe dans preſque tous les pays catholiques de l'Europe. Ils étoient devenus les confeſſeurs de preſque tous les Rois, fonction très-importante ſous toute eſpece de regne, & ſupérieure à celle de Miniſtre ſous celui d'un prince foible. Ils étoient les directeurs ſpirituels de preſque toutes les perſonnes diſtinguées par leur rang ou par leur puiſſance. Ils jouiſſoient du plus grand crédit & de la confiance la plus éten-

due auprès du Pape, qui les regardoit comme les plus zélés & les plus habiles défenseurs de son autorité. Les avantages qu'une telle société d'hommes actifs & entreprenants pouvoit tirer de toutes les circonstances, se présentent d'eux-mêmes. Ils formoient les esprits des hommes en élevant leur jeunesse, & conservoient sur eux de l'ascendant jusque dans leur vieillesse. Ils eurent en différentes époques la direction des Cours les plus considérables de l'Europe; ils se mêlerent de toutes les affaires, ils prirent part à toutes les intrigues & à toutes les révolutions. Le Général, guidé par les instructions qu'il recevoit de toutes parts, pouvoit régler toutes les opérations de l'ordre avec le discernement le plus sûr; & le pouvoir absolu dont il jouissoit, le mettoit en état de diriger ces opérations avec vigueur, & d'en assurer l'exécution & l'effet (a). 1540.

(a) Lorsque Loyala, en 1540, demanda au Pape d'autoriser l'institution de son ordre, il n'avoit que dix disciples; mais en

1540. Accroiſſement de ſes richeſſes.

Les richeſſes de l'ordre continuerent d'augmenter en même-temps que ſon crédit ; on imagina différents expédients pour éluder le vœu de pauvreté. L'ordre acquit de vaſtes domaines dans les pays catholiques : par le nombre & la magnificence de ſes édifices publics, & par la valeur de ſes biens tant meubles qu'immeubles, il étoit en état de le diſputer aux plus riches communautés. Outre les ſources d'opulence qui leur étoient communes avec tout le clergé régulier, les Jéſuites en avoient une qui leur étoit particuliere ; ſous prétexte d'aſſurer les progrès de leurs miſſions & de faciliter l'entretien de leurs miſſionnaires, ils obtinrent de la Cour de Rome une permiſſion particuliere de commercer avec les nations, à la

---

1608, ſoixante-huit ans après leur établiſſement, le nombre des Jéſuites montoit à 10581. En 1710, l'ordre poſſédoit 24 maiſons profeſſes, 59 maiſons de novéciat, 340 réſidences, 612 colleges, 200 miſſions, 150 ſéminaires & écoles publiques ; & le nombre des Jéſuites alloit à 19998. *Hiſt. des Jéſ. tom.* 1, *p.* 20.

conversion desquelles ils travailloient. En conséquence, ils embrasserent un commerce très-étendu & très-lucratif dans les Indes orientales & occidentales; ils établirent dans les différentes parties de l'Europe, des magasins pourvus de toutes sortes de marchandises qu'ils vendoient. Ils ne se bornerent pas à ce trafic; ils imiterent encore l'exemple des autres sociétés commerçantes, & songerent à former des établissements : ils acquirent la possession d'une vaste & fertile Province dans le continent méridional de l'Amérique, & exercerent une domination souveraine sur des milliers de sujets (a). 1540.

Effets funestes qui en résultent pour la société civile.

Malheureusement la grande influence que l'ordre des Jésuites acquit par tous ces moyens, a fait souvent au genre humain les plus grands maux. La discipline que l'ordre observoit pour former ses membres, & les maximes fondamentales de sa constitution tendoient à faire regarder à chaque Jésuite l'intérêt de la société comme

(a) *Hist. des Jés.* 4, 168, 196.

1540. l'objet capital, auquel toute autre considération devoit être sacrifiée. Cet attachement à leur ordre, le plus fort peut-être qui ait jamais animé aucune société, est le caractere distinctif des Jésuites (a) ; il sert à expliquer le génie de leur politique & la singularité remarquable de leurs principes & de leur conduite.

Comme c'étoit pour l'honneur & pour l'avantage de la société que les membres devoient chercher à prendre de l'ascendant sur l'esprit des personnes distinguées par leur rang ou leur pouvoir, le desir de gagner & de conserver plus aisément la confiance des hommes, avoit conduit les Jésuites à accréditer un système de morale relâchée & complaisante, qui pût s'accommoder aux passions, justifier les vices, tolérer les défauts, & autoriser presque toutes les actions auxquelles pouvoit se porter le politique le plus audacieux & le moins scrupuleux.

(a) *Compte rendu par M. de Monclar*, p. 285.

La proſpérité de l'ordre étant étroitement attachée à la conſervation de l'autorité des Papes, les Jéſuites qui étoient liés aux intérêts de leur ſociété par le même principe, ont dû être les plus zélés défenſeurs de toutes les opinions qui tendoient à élever la puiſſance eccléſiaſtique ſur les ruines de la puiſſance civile. Ils ont attribué à la Cour de Rome une étendue & une ſouveraineté de juriſdiction, à laquelle aſpiroient à peine dans les ſiecles d'ignorance les prétentions des Pontifes les plus préſomptueux. Ils ont ſoutenu que les Eccléſiaſtiques ne devoient nullement dépendre du Magiſtrat civil. Ils ont publié, ſur l'obligation de réſiſter aux Princes ennemis de la foi catholique, une doctrine qui favoriſoit les crimes les plus atroces, & qui tendoit à rompre tous les liens qui uniſſent les ſujets à leurs Souverains. 1540.

Comme l'ordre devoit ſa réputation & ſon autorité au zele avec lequel il défendoit l'Egliſe Romaine contre les attaques des réformés, les Jéſuites, fiers de cette diſtinction, ſe ſont fait un devoir particulier de com-

battre les opinions, & d'arrêter les
1540. progrès des Proteſtants. Il n'eſt point d'artifice & de moyens qu'ils n'ayent employés contre eux. Ils n'ont jamais manqué de s'oppoſer à toutes les voies de douceur & de tolérance, qu'on propoſoit en leur faveur. Jamais ils ne ceſſerent d'exciter contre eux toute la fureur des perſécutions eccléſiaſtiques & ſéculieres.

Les autres moines ſe ſont haſardés, à la vérité, à enſeigner auſſi les mêmes pernicieuſes doctrines, & ont ſoutenu des opinions également contraires au bon ordre & au bonheur de la ſociété civile; mais par des raiſons que l'on devine aiſément, ils ont débité ces opinions avec plus de réſerve, ou les ont répandues avec moins de ſuccès. Quiconque raſſemblera les événements arrivés dans l'Europe depuis deux ſiecles, trouvera qu'on peut ſans injuſtice, imputer aux Jéſuites la plupart des maux enfantés par cette morale dangereuſe & corrompue, par ces maximes extravagantes ſur la puiſſance eccléſiaſtique, & par cet eſprit d'intolérance, qui ont flétri la réputation de l'E-

gliſe Romaine pendant tout ce période, & qui ont attiré tant de calamités ſur la ſociété civile (*a*). 1540.

Mais au milieu de tous les effets déplorables de l'établiſſement de cet ordre, il faut avouer auſſi que le genre humain en a retiré quelques avantages importants. Comme les Jéſuites faiſoient de l'éducation de la jeuneſſe un de leurs objets principaux, & que les premieres tentatives qu'ils firent pour établir des colleges où ils puſſent recevoir des étudiants, éprouverent la plus grande oppoſition de la part des univerſités en différentes parties de l'Europe, ce fut pour eux une néceſſité de tâcher de ſurpaſſer leurs rivaux en ſcience & en talents, afin de ſe concilier la faveur publique; en conſéquence, ils s'appliquerent avec la plus grande ardeur à l'étude de la littérature ancienne. Ils imaginerent différentes méthodes pour faciliter l'inſtruction de la jeuneſſe; les ſuccès de leurs efforts

Avantages cauſés par l'établiſſement de cet ordre.

(*a*) *Dict. Encyclop. art.* Jéſuites, *tom.* 2, *p.* 513.

n'ont pas peu contribué à accélérer
1540. le progrès de la belle littérature; & à cet égard, la société leur a de grandes obligations. Ils n'ont pas seulement réussi à enseigner les éléments des lettres; leur ordre a produit encore d'habiles maîtres dans les différentes branches des sciences, & il peut se vanter d'avoir produit un plus grand nombre de bons écrivains, que toutes les autres communautés religieuses ensemble (*a*).

(*a*) M. D'Alembert a remarqué que quoique les Jésuites se soient exercés avec succès dans tous les genres d'érudition, quoiqu'ils ayent produit des mathématiciens, des antiquaires, des critiques distingués; quoiqu'ils ayent formé quelques orateurs de réputation, ils n'ont jamais produit un seul homme d'un esprit assez lumineux & d'un jugement assez sain pour avoir mérité le nom de philosophe. Il semble que ce soit un effet inévitable de l'éducation monastique, de retrécir l'esprit humain, & de donner des entraves au génie. L'attachement partial d'un moine à l'intérêt de son ordre, intérêt souvent en contradiction avec celui des autres citoyens; l'habitude d'une aveugle obéissance à la volonté d'un Supérieur, & le retour fréquent des devoirs

Mais c'eſt dans le nouveau monde que les Jéſuites ont exercé leurs talents avec le plus d'éclat, & de la maniere la plus utile au bonheur de l'eſpece humaine. Les conquérants de cette malheureuſe partie du globe, n'avoient eu d'autre objet que de dépouiller, d'enchaîner, d'exterminer ſes habitants; les Jéſuites ſeuls s'y ſont établis dans des vues d'humanité. Vers le commencement du dernier ſiecle, ils obtinrent l'entrée de la Province du Paraguay, qui traverſe le continent méridional de l'Amérique, depuis le fond des montagnes de Potoſe, juſqu'aux confins des éta- 1540.

frivoles & ennuyeux du cloître, dégradent les facultés de l'eſprit, éteignent cette énergie de ſentiment & de courage qui donnent des idées & des ſentiments juſtes ſur tout ce qui a rapport à la morale & à la conduite de la vie. Fra-Paolo eſt peut-être le ſeul religieux qui ſe ſoit élevé au-deſſus des préjugés monaſtiques, qui ait vu les actions des hommes & jugé les intérêts de la ſociété avec le coup d'œil étendu d'un philoſophe, le diſcernement d'un homme verſé dans les affaires, & la nobleſſe d'un homme bien né.

1540. bliſſements Eſpagnols & Portugais, ſur les bords de la riviere de la Plata. Ils trouverent les habitants de ces contrées à-peu-près dans l'état où ſont des hommes qui commencent à s'unir enſemble ; ils n'avoient aucun art, ils cherchoient une ſubſiſtance précaire dans le produit de leur chaſſe ou de leur pêche, & connoiſſoient à peine les premiers principes de la ſubordination & de la police. Les Jéſuites ſe chargerent d'inſtruire & de civiliſer ces Sauvages. Ils leur apprirent à cultiver la terre, à élever des animaux domeſtiques, à bâtir des maiſons.

Et plus particuliérement l'établiſſement des Jéſuites dans le Paguay.

Ils les engagerent à ſe réunir enſemble dans des villages : ils les formerent aux arts & aux manufactures ; ils leur firent goûter les douceurs de la ſociété & les avantages qui réſultent de la ſûreté & du bon ordre. Ces peuples devinrent ainſi ſujets de leurs bienfaiteurs, qui les gouverne-rent avec la tendreſſe qu'un pere a pour ſes enfants. Reſpectés, chéris, preſque adorés, quelques Jéſuites préſidoient ſur des milliers d'Indiens. Ils entretenoient une égalité parfaite en-

tre tous les membres de cette nombreuse communauté. Chacun étoit obligé de travailler, non pour un seul, mais pour le public. Le produit de leurs champs, tous les fruits de leur industrie étoient déposés dans les magasins communs, d'où l'on distribuoit à chaque individu ce qui étoit nécessaire à ses besoins. Cette forme d'institution détruisoit dans sa racine presque toutes les passions qui troublent la paix de la société, & rendent les hommes malheureux. Un petit nombre de magistrats choisis par les Indiens eux-mêmes, veilloient sur la tranquillité publique, & assuroient l'obéissance aux loix. Les punitions sanguinaires, si fréquentes sous les autres gouvernements, y étoient inconnues: une réprimande faite par un Jésuite, une légere note d'infamie, ou dans des cas extraordinaires, quelques coups de fouet suffisoient pour maintenir le bon ordre parmi ce peuple innocent & heureux (*a*), 1540.

(*a*) *Hist. du Paraguay, par le Pere de Charlevoix, tom. 2, p. 42, &c. Voyage au Pe-*

1540. L'ambition & la politique de l'ordre y percent encore.

Mais dans cet effort même que les Jéſuites ont fait pour le bien du genre humain, & qui mérite ſa reconnoiſſance, le génie de leur politique & l'eſprit de leur ordre s'y mêlerent encore & s'y reconnoiſſent aiſément. Ils tendoient ouvertement à établir dans le Paraguay un empire indépendant, ſoumis à la ſociété ſeule, & qui, par l'excellence de ſa conſtitution & de ſa police, n'eût pas manqué d'étendre la domination de l'ordre ſur toute la partie méridionale de l'Amérique. Dans cette vue, & afin d'empêcher que les Eſpagnols ou les Portugais, dont les établiſſements étoient voiſins, ne puſſent prendre aucune ſorte d'autorité ſur les peuple qu'ils gouvernoient, les Jéſuites tâcherent d'inſpirer aux Indiens de la haine & du mépris pour ces deux nations, & ils avoient intercepté toute communication entr'elles & le Paraguay. Ils avoient défendu à tout négociant

---

rou, par D. G. Juan & D. Ant. de Ulloa, tom. 1, p. 548, &c. Paris, 4°. 1752.

gociant particulier, Eſpagnol ou Portugais, d'entrer dans leur territoire. S'ils étoient obligés de recevoir chez eux de la part des gouvernements voiſins, quelque perſonne revêtue d'un caractere public, ils ne lui permettoient d'avoir aucun entretien avec les Indiens, & ils ne laiſſoient entrer aucun de ceux-ci dans la maiſon où réſidoient les étrangers, qu'en préſence d'un Jéſuite. Pour rendre toute communication avec eux plus difficile encore, ils évitoient avec ſoin de donner aux Indiens aucune connoiſſance de la langue eſpagnole & des autres langues européennes : mais à meſure qu'ils civiliſoient quelque tribu nouvelle, ils tâchoient d'y introduire un certain dialecte de la langue indienne, qu'ils cherchoient à rendre univerſel dans tous leurs domaines. 1540.

Comme toutes ces précautions, ſans forces militaires, n'auroient pas été ſuffiſantes pour rendre leur empire tranquille & durable, ils inſtruiſirent leurs ſujets dans l'art de faire la guerre à la maniere Européenne. Ils formerent des corps de

cavalerie & d'infanterie, bien armés
1540. & bien disciplinés. Ils se munirent d'une grande quantité d'artillerie, & établirent des arsenaux fournis d'armes & de munitions de toute espece. Ils vinrent à bout de former ainsi une armée assez nombreuse & assez bien entretenue pour être formidable dans un pays où toutes les forces militaires des Espagnols & des Portugais se réduisoient à quelques bataillons délabrés & mal disciplinés (*a*).

Raisons qui ont engagé l'auteur à s'étendre sur le gouvernement & les progrès de cet ordre.

La puissance des Jésuites ne fit aucun progrès considérable sous le regne de Charles V, qui, avec sa sagacité ordinaire, démêla l'objet & la tendance dangereuse de leur institution, & les empêcha de s'étendre (*b*). Mais comme sa fondation appartient au période dont j'écris l'histoire, & que le siecle pour lequel

(*a*) *Voyage de Juan & d'Ulloa, tom.* 1, 549. *Recueil de toutes les pieces qui ont paru sur les affaires des Jésuites en Portugal, tom.* 1, *p.* 7, *&c.*

(*b*) *Compte rendu par M. de Monclar*, p. 312.

j'écris a vu ſa chûte, le tableau que
je viens de donner des loix & du 1540.
génie de ce corps formidable, ne peut déplaire à mes Lecteurs, d'autant plus qu'une circonſtance particuliere m'a mis à portée de traiter ces détails avec ſuccès. L'Europe avoit bien obſervé pendant deux ſiecles l'ambition & le pouvoir de cet ordre; mais quoiqu'elle en eût éprouvé pluſieurs effets funeſtes, elle n'en pouvoit pas démêler clairement les véritables cauſes. Elle n'avoit pas la connoiſſance des réglements ſinguliers qui caractériſoient la conſtitution politique & le régime de cette ſociété: c'étoient cependant ces réglements qui formoient l'eſprit d'intrigue & d'ambition qui diſtinguoit ſes miniſtres, & qui tendoit à accroître ſans ceſſe la puiſſance du corps. Dès l'inſtitution même, une des maximes favorites des Jéſuites fut de ne jamais rendre publiques les regles de leur ordre, & ils les tenoient cachées comme un myſtere impénétrable. Jamais ils ne les communiquoient aux étrangers; la plupart de leurs membres mêmes n'étoient pas du ſecret

1540. (a); & lorſque les tribunaux les requirent de les produire, ils refuſerent toujours de le faire. Ainſi par une faute étrange de politique, la puiſſance civile autoriſa ou toléra en différents pays l'établiſſement d'une ſociété d'hommes qui affectoient de cacher avec le plus grand ſoin leurs conſtitutions & leurs loix, précaution qui ſeule étoit une raiſon ſuffiſante pour les exclure. Pendant les pourſuites faites récemment contr'eux en Portugal & en France, ils ont enfin eu l'imprudence de produire les livres myſtérieux de leur inſtitut : au moyen de ces pieces authentiques, on a reconnu les principes de leur gouvernement, & l'on a remonté aux ſources de leur puiſſance, avec un degré de préciſion & de certitude, auquel il étoit impoſſible (b) d'atteindre avant cet événement.

Après avoir expoſé la tendance dan-

(a) *Hiſt. des Jéſ. tom.* 3, 236, &c. *Compte rendu par M. de la Chalotais, p.* 38.

(b) J'ai tiré la plus grande partie de ces lumieres ſur le régime & les loix de l'ordre des Jéſuites, des comptes rendus par

gereuſe des conſtitutions & de l'eſprit de l'ordre des Jéſuites avec la liberté qui convient à un hiſtorien, la candeur & l'impartialité qu'impoſe ce caractere, m'obligent d'ajouter une obſervation en leur faveur; c'eſt que dans l'Egliſe Romaine, aucune claſſe du clergé régulier ne s'eſt plus diſtinguée par la pureté des mœurs, que cette ſociété en général. Les maximes de ſa politique intrigante, ambitieuſe & intéreſſée (*a*), pouvoient bien influer ſur l'eſprit de ceux qui gouvernoient la ſociété, & 1540.

M. de la Chalotais & M. de Monclar. Je ne me ſuis cependant pas repoſé ſur l'autorité ſeule de ces Magiſtrats auſſi reſpectables par leur caractere que par leurs talents; je me ſuis fondé auſſi ſur les paſſages ſans nombre, extraits des conſtitutions de l'ordre, leſquelles ont été dépoſées entre leurs mains. Hoſpinian, docteur Proteſtant de Zurich, dans ſon *hiſtoria Jeſuitica*, imprimée en 1619, a publié une petite partie de leurs conſtitutions, dont le haſard lui avoit fait tomber une copie entre les mains, p. 13, 54.

(*a*) *Sur la deſtruction des Jéſuites, par M. d'Alembert, p. 55.*

1540. même corrompre le cœur & la conduite de quelques individus ; mais le plus grand nombre, occupé de l'étude des lettres, ou employé aux fonctions de la religion, ſuivoit pour guide les principes ordinaires qui écartent les hommes du vice & les portent à l'honnêteté & à la vertu. Rien n'eſt plus digne de l'attention de tout homme éclairé, curieux d'obſerver les révolutions du genre humain, que les cauſes qui ont occaſionné la ruine de ce corps ſi puiſſant, avec les circonſtances & les effets qui ont accompagné cet événement dans les différentes contrées de l'Europe ; mais elles appartiennent à une époque qui s'éloigne de celle dont j'ai entrepris l'hiſtoire.

Affaires d'Allemagne. Charles n'eut pas plutôt rétabli l'ordre dans les Pays-Bas, qu'il fut obligé de porter ſon attention ſur les affaires d'Allemagne. Les Proteſtants le preſſoient vivement de faire tenir cette conférence qui devoit avoir lieu entre quelques théologiens choiſis des deux partis, & qui avoit été expreſſément ſtipulée dans la convention de Francfort. Le projet de faire

examiner ainſi & même décider les points de la diſpute, parut au Pape un attentat ſur le droit qu'il s'arrogeoit d'en être le juge ſuprême ; perſuadé que la conférence ſeroit inutile en ne décidant rien, ou qu'elle pourroit être dangereuſe, en décidant trop, il mit tout en œuvre pour empêcher qu'elle n'eût lieu. Mais Charles, qui ſe croyoit plus intéreſſé à gagner le cœur des Allemands qu'à ſatisfaire le Pape, fit peu de cas de ſes remontrances. Dans une diete tenue à Haguenau, on prépara les matieres qui devoient faire le ſujet de la conférence. Dans une autre qui ſe tint à Worms, la conférence fut entamée ; & Mélanchon d'un côté, & Eckius de l'autre, y ſoutinrent le rôle principal ; ils avoient déjà fait quelques progrès, ſans cependant avoir encore rien conclu, lorſqu'elle fut interrompue par l'ordre de l'Empereur, qui voulut qu'on la recommençât avec plus de ſolemnité en ſa préſence, dans une diete qu'il convoqua pour cet effet à Ratisbonne. L'aſſemblée s'ouvrit en effet avec le plus grand appareil, & tout le monde

1540. Conférence entre les théologiens Catholiques & Proteſtants. 25 Juin. 6 Décembre.

1541.

s'attendoit à une diſpute des plus vi-
1541. ves, & à un réſultat déciſif. Les deux partis conſentirent à donner à l'Empereur le pouvoir de nommer ceux qui devoient ſoutenir la conférence; & au-lieu de lui donner la forme d'une diſpute publique, on convint de faire à l'amiable l'examen & la recherche des articles qui avoient donné lieu aux conteſtations. L'Empereur nomma du côté des Catholiques, Eckius, Gropper & Pflug, & du côté des Proteſtants, Mélancthon, Bucer & Piſtorius, tous ſix jouiſſant de la plus grande réputation dans leur parti, & tous, à l'exception d'Eckius, diſtingués par leur modération & leur amour pour la paix. Lorſqu'ils étoient ſur le point de commencer leurs conférences, l'Empereur leur remit un ouvrage, compoſé, diſoit-il, par un ſavant théologien des Pays-Bas, avec une modération & une clarté ſi extraordinaire, qu'il pouvoit, à ſon avis, concilier & ſatisfaire les deux partis. Gropper, Chanoine de Cologne, un des Docteurs qu'il avoit nommés, & qui avoit autant d'adreſſe que d'é-

rudition, fut ſoupçonné dans la ſuite d'être l'auteur de ce petit traité. Cet ouvrage étoit compoſé de poſitions ſur vingt-deux des articles principaux de la théologie, leſquels comprenoient la plupart des queſtions agitées alors entre les Luthériens & l'Egliſe de Rome. Il avoit eu attention d'expoſer ſes ſentiments dans un ordre naturel, de les exprimer avec ſimplicité, de n'employer que les termes mêmes de l'Ecriture Sainte ou des anciens Peres de l'Egliſe, d'adoucir la rigueur de quelques opinions, de modifier & d'expliquer ce qui paroiſſoit abſurde dans les autres, de rapprocher les deux partis en accordant quelques points tantôt à l'un, tantôt à l'autre; ſur-tout il avoit eu ſoin d'éviter autant qu'il étoit poſſible les phraſes de l'école, & tous ces termes de controverſe qui ſont comme autant de marques de ſéparation entre les différentes ſectes, & qui ont ſouvent excité de plus violents combats entre les théologiens que le fonds même des opinions; il avoit enfin compoſé ſon ouvrage de maniere à faire eſpérer 1541.

qu'il réuſſiroit mieux que tout ce
1541. qu'on avoit tenté juſqu'alors, à concilier & à terminer les diſputes de religion (a).

Inutilité de la conférence. Mais les hommes de ce ſiecle portoient dans les diſputes théologiques tant d'attention & de ſubtilité, qu'il n'étoit pas poſſible de leur en impoſer par aucun ſubterfuge, quelque ſpécieux qu'il pût être. La chaleur & la longue durée de cette querelle avoient tellement aliéné l'un de l'autre les deux partis, & avoit mis une ſi grande oppoſition dans les eſprits, qu'il étoit impoſſible de les réconcilier par des conceſſions partielles. Tous les Catholiques zélés, particuliérement les Eccléſiaſtiques qui avoient place à la diete, condamnerent unanimement le traité de Gropper comme trop favorable aux opinions de Luther, & prétendirent qu'il inſinuoit le venin de ſon héréſie, d'une maniere d'autant plus dangereuſe, qu'elle le déguiſoit en partie. Les Proteſtants rigides, ſpécialement

(a) Goldaſt. *conſtit. imper.* 2, p. 182.

Luther & ſon protecteur l'Electeur de Saxe, vouloient, de leur côté, qu'on rejettât ce livre comme un mêlange impie de l'erreur & de la vérité, frauduleuſement préparé pour en impoſer aux ames foibles, timides & ſimples. Mais les Docteurs qui étoient chargés de l'examiner, y procéderent avec plus de réflexion & de modération. Il étoit beaucoup plus aiſé en ſoi, & moins contraire à la dignité de l'Egliſe, d'accorder quelque choſe & de conſentir même à des changements dans les opinions de pure ſpéculation, dont la diſcuſſion ne ſort guere de l'intérieur des écoles, & qui ne préſentent rien au peuple qui frappe ſon imagination ou affecte ſes ſens; ils n'eurent pas de peine à s'accorder ſur ce point, & à concilier même, à leur commune ſatisfaction, l'article important de la juſtification des hommes. Mais quand ils en vinrent aux objets de juriſdiction, qui touchoient aux intérêts & à l'autorité du ſiege de Rome ou aux rites & aux formes du culte extérieur, où tout changement devoit néceſſairement être public & expoſé 1541.

aux yeux du peuple, ce fut ſur ce
1541. point que les Catholiques ſe montrerent tout-à-fait intraitables. L'Egliſe ne pouvoit, ſans compromettre ſa ſûreté & ſon honneur, abolir les anciennes inſtitutions. Tous les articles relatifs au pouvoir du Pape, à l'autorité des conciles, à l'adminiſtration des ſacrements, au culte des Saints, & beaucoup d'autres, n'admettoient par leur nature aucun tempérament; en ſorte qu'après bien des efforts pour en venir à un accommodement ſur ces objets divers, l'Empereur fut convaincu que tous ſes efforts ſeroient inutiles. Impatient cependant de terminer la diete, il vint à bout d'engager la pluralité de ſes membres à approuver la réſolution ſuivante: ſavoir, que les articles ſur leſquels les docteurs s'étoient accordés dans cette conférence, ſeroient tenus pour décidés, & ſeroient inviolablement obſervés de part & d'autre; quant à ceux ſur leſquels ils étoient diviſés, qu'ils ſeroient renvoyés à la déciſion d'un concile général; & ſi le concile ne pouvoit avoir lieu, à un ſynode national qui ſe

28 Juillet. Réſolution de la diete de Ratisbonne en faveur d'un concile général.

tiendroit en Allemagne; ou enfin, si l'on ne pouvoit réuſſir à aſſembler le ſynode, que l'on convoqueroit dans dix-huit mois une diete générale de l'Empire, pour prononcer un jugement définitif ſur toute la diſpute; que l'Empereur employeroit auprès du Pape tout ſon crédit & toute ſon autorité, pour faire convoquer un concile général ou un ſynode national; qu'en attendant on ne feroit aucune innovation, aucune tentative pour multiplier les proſélytes, & qu'on n'envahiroit ni les revenus de l'Egliſe, ni ceux des monaſteres (*a*). 1541.

Elle déplaît également aux Catholiques & aux Proteſtants.

Toutes les opérations de cette diete & ſes dernieres concluſions offenſerent vivement le Pape. Le droit que les Allemands s'étoient attribué de nommer leurs propres théologiens pour examiner & décider des matieres de controverſe, lui parut un attentat dangereux ſur ſes droits; il fut encore choqué, comme d'un acte de

(*a*) Sleidan, 267, &c. Pallav. *l.* 4, *c.* 2, *p.* 136. Fra-Paolo, *p.* 86. Seckend. *l.* 3, 256.

désobéissance, de ce qu'ils avoient
1541. renouvellé l'ancienne proposition d'assembler un synode national, proposition qui avoit été tant de fois rejettée par lui & par ses prédécesseurs; mais la seule mention d'une diete, qui seroit composée pour la plus grande partie de laïques, & qui auroit le droit de rendre un jugement définitif sur des articles de foi, parut aux Catholiques une profanation aussi criminelle que la plus grave de ces mêmes héréſies, qu'ils paroissoient si jaloux d'étouffer. Les Protestants, de leur côté, ne furent pas plus contents d'une décision qui resserroit considérablement la liberté dont ils avoient joui jusqu'alors. Ils laisserent éclater hautement leurs murmures contre cette décision; & Charles, pour ne point laisser de semences de mécontentement dans l'Empire, leur accorda une déclaration particuliere, conçue dans les termes les plus positifs, qui les exemptoit de tout ce qu'ils trouvoient d'injurieux ou de tyrannique dans l'arrêté de la diete, & les maintenoit dans la pleine possession de tous les privileges qui leur avoient

Charles fait sa cour aux Protestants.

été accordés (a). Tant d'indulgence de la part de l'Empereur pourra paroître extraordinaire; mais il y étoit forcé par la situation où étoient ses affaires dans cette conjoncture. Il prévoyoit qu'une rupture avec la France étoit inévitable, & ne pouvoit être éloignée; & il n'osoit pas s'exposer à laisser dans l'ame des Protestants aucun sentiment de mécontentement ou d'inquiétude, qui pût les engager à rechercher de nouveau pour leur propre défense, l'appui du Roi de France, contre lequel ils étoient pour lors très-indisposés. La modération dont Charles en usoit à leur égard, étoit appuyée sur un motif plus pressant encore; c'étoient les progrès rapides que faisoient les Turcs en Hongrie. Il venoit de se faire dans ce Royaume une grande révolution. Jean Zapol Scæpus avoit, comme je l'ai déjà dit, préféré de posséder un Royaume tributaire, plutôt que de renoncer à la dignité royale dont il

1541. Affaires de Hongrie.

(a) Sleid. 283. Seckend. 366. Dumont *Corps diplom.* 4, *p.* 2, *p.* 210.

jouiſſoit ; & avec le ſecours de Soliman ſon puiſſant protecteur, il avoit
1541. enlevé à Ferdinand une grande partie de la Hongrie, & ne lui avoit laiſſé qu'une poſſeſſion fort incertaine du reſte. Mais Jean étoit ami de la paix ; & les tentatives fréquentes que Ferdinand & les partiſans qu'il avoit en Hongrie, ne ceſſoient de faire pour reprendre ce qu'ils avoient perdu, lui donnoient de grands embarras ; d'un autre côté, il n'étoit pas moins affligé de la néceſſité où il ſe trouvoit réduit d'appeller à ſon ſecours les Turcs, qu'il regardoit plutôt comme ſes maîtres que comme ſes alliés, & qui le lui faiſoient bien ſentir. Afin de ſe délivrer de cette pénible alternative, & de s'aſſurer le loiſir & le repos néceſſaire pour ſuivre en paix ſon goût pour les arts & les amuſements qu'il aimoit, il fit
1535. avec ſon compétiteur un accommodement ſecret, dont la condition fut, que Ferdinand le reconnoîtroit comme Roi de Hongrie, & le laiſſeroit jouir tranquillement pendant ſa vie, de la partie du Royaume dont il ſe trouvoit en poſſeſſion, à la charge

qu'après sa mort, le Royaume passeroit en entier à Ferdinand (a). Comme le Roi de Hongrie n'étoit pas marié, & qu'il étoit alors avancé en âge, les termes de cette convention paroissoient très-favorables à Ferdinand; mais peu de temps après, les Nobles de ce Royaume jaloux d'empêcher un étranger de monter sur leur trône, déterminerent Jean à mettre un terme à son long célibat, en épousant Isabelle, fille de Sigismond, Roi de Pologne. Jean, avant sa mort, qui arriva l'année même de son mariage, eut la satisfaction de voir naître un héritier de son nom & de son Royaume. Il lui légua sa couronne, sans aucun égard au traité qu'il avoit fait avec Ferdinand, & qu'il regarda sans doute comme annullé par un événement qui n'avoit pas été prévu lors de la conclusion du traité. Il laissa à la Reine & à Georges Martinuzzi, Evêque de Varadin, la tutelle de son fils & la régence du Royaume. La

1541.

Mort du Roi de Hongrie.

(a) Istuanhaffi, *hist. Hung. lib.* 12, p. 135.

plus grande partie de la nation reconnu auſſi-tôt le jeune Roi, à qui elle donna le nom d'Etienne, en mémoire du fondateur de leur monarchie (*a*).

1541.

Efforts de Ferdinand pour obtenir la Couronne.

Ferdinand, quoique extrêmement déconcerté par cet événement imprévu, réſolut de ne pas abandonner un Royaume ſur lequel il avoit des droits par l'accord qu'il avoit fait avec Jean. Il envoya des Ambaſſadeurs à la Reine pour en réclamer la poſſeſſion, & lui offrir la Province de Tranſylvanie, comme un établiſſement pour ſon fils, & il ſe prépara en même-temps à appuyer ſes droits par la force des armes. Mais les perſonnes à qui Jean avoit confié les ſoins de ſon fils, avoient trop de courage pour céder ainſi ſa Couronne, & ils poſſédoient toutes les reſſources néceſſaires pour la bien défendre. La Reine joignoit à l'adreſſe particuliere à ſon ſexe, un courage mâle, de l'ambition & de la grandeur d'ame. Martinuzzi qui s'étoit élevé par ſon propre mérite, du rang le plus bas à la dignité dont il

Caractere de Martinuzzi & ſon pouvoir.

(*a*) Jovius, *hiſt. l.* 39, *p.* 239, *A.* &c.

étoit revêtu, étoit un de ces hommes extraordinaires, qui, par l'étendue & la variété de leurs talents, ſont propres à jouer un grand rôle dans les temps de trouble & de faction. Il affectoit un extérieur d'humilité & de piété auſtere dans les fonctions de ſon office eccléſiaſtique. Dans les affaires du gouvernement, il montroit autant d'activité & de fineſſe que de fermeté. Pendant la guerre, il dépouilloit la ſoutane & montoit à cheval, armé d'un cimeterre & d'un bouclier, auſſi actif, auſſi brave, & auſſi fier qu'aucun de ſes compatriotes. Au milieu de toutes les formes diverſes & oppoſées qu'il ſavoit prendre, il laiſſoit voir un deſir inſatiable d'autorité & de domination. Il étoit aiſé de prévoir la réponſe que Ferdinand devoit recevoir. Il ne fut pas long-temps à ſe convaincre qu'il ne devoit compter que ſur la force pour ſe remettre en poſſeſſion de la Couronne de Hongrie. Il leva un corps nombreux d'Allemands, auxquels ſes partiſans joignirent leurs vaſſaux; & il fit marcher cette armée dans la partie du 1541.

Royaume qui s'étoit déclarée pour
1541. Etienne. Martinuzzi ſentit bien qu'il n'étoit pas en état de tenir tête, en plaine, à une armée ſi puiſſante ; il ſe contenta de s'aſſurer des villes, & ſur-tout de Bude, qu'il eut ſoin de munir de toutes les proviſions néceſſaires pour ſa défenſe. Il envoya en même-temps des Ambaſſadeurs à Soliman, pour le prier d'accorder au fils cette même protection qui avoit ſi long-temps maintenu le pere ſur le trône. Ferdinand fit les plus grands efforts pour traverſer cette négociation ; il offrit même d'accepter la Couronne de Hongrie, aux mêmes conditions ignominieuſes ſous leſquelles Jean l'avoit tenue, & de ſe rendre tributaire de la Porte Ottomane : mais le Sultan vit tant d'avantages à épouſer les intérêts du jeune Roi, qu'il promit de lui accorder ſa protection ; & en effet il fit marcher une armée vers la Hongrie, & la ſuivit auſſi-tôt à la tête d'une ſeconde. Cependant les Allemands, dans l'eſpérance de terminer la guerre par la priſe d'une ville où étoient renfermés le Roi & ſa mere, forme-

Il appelle les Turcs à ſon ſecours.

rent le siege de Bude. Martinuzzi, qui y avoit rassemblé toutes les forces de la Noblesse Hongroise, défendit la ville avec tant de courage & d'habileté, qu'il donna le temps aux Turcs de venir à son secours. Dès qu'ils arriverent, ils attaquerent les Allemands, affoiblis par la fatigue, les maladies & les désertions, les battirent, & en firent un grand carnage (a). 1541.

Soliman ne tarda pas à joindre ses troupes victorieuses : las de tant d'expéditions dispendieuses pour défendre des Etats qui ne lui appartenoient point, ou tenté peut-être par l'occasion séduisante & favorable de s'emparer d'un Royaume que possédoit un enfant sous la tutelle d'une femme & d'un prêtre, il sacrifia trop facilement à ces motifs d'intérêt personnel, tous les principes de l'honneur & les sentiments de l'humanité. Le Sultan eut recours à la fraude pour exécuter un projet dont l'idée seule étoit une lâcheté ; il engagea la Reine Conduite lâche de Soliman.

(a) Istuanhaffi, *hist. Hung.* l. 14, p. 145.

à lui amener dans ſon camp le jeune
1541. Roi, qu'il avoit, diſoit-il, un deſir extrême de voir; il invita en même-temps les principaux de la Nobleſſe de Hongrie à s'y rendre, & à aſſiſter à une fête qu'il vouloit y donner. Tandis qu'on ſe livroit ſans ſoupçons à la gayeté & aux divertiſſements de la fête, un détachement de ſes meilleures troupes s'empara d'une des portes de Bude. Maître de la capitale, de la perſonne du Roi, & des chefs de la Nobleſſe, il fit conduire la Reine avec ſon fils dans la Tranſylvanie, qu'il leur aſſigna pour leur partage, & nomma un Pacha pour réſider à Bude avec un corps de troupes conſidérable; il réunit ainſi la Hongrie à l'Empire Ottoman. Ni les larmes ni les plaintes de cette Reine infortunée, ne purent le toucher; & Martinuzzi, trop foible pour s'oppoſer aux volontés abſolues du Sultan, fit d'inutiles efforts pour lui faire changer de réſolution (*a*).

(*a*) *Ibid.* p. 56. Jov. *hiſt.* l. 39, *p.* 24, 26, &c.

Avant que Ferdinand eût reçu la nouvelle de cette uſurpation violente, il avoit malheureuſement envoyé à Soliman de nouveaux Ambaſſadeurs pour lui expoſer encore ſes droits à la Couronne de Hongrie, & lui réitérer ſes premieres offres de tenir ce Royaume de la Porte Ottomane, & de lui payer un tribut annuel. Cette propoſition faite dans des circonſtances ſi peu favorables, fut rejettée avec dédain. Le Sultan enflé de ſon ſuccès, & ſe croyant en droit de faire la loi à un Prince qui lui offroit de ſon propre mouvement des conditions ſi peu convenables à ſon rang, déclara qu'il n'interromproit point le cours de ſes opérations militaires, à moins que Ferdinand n'évacuât ſur le champ toutes les villes qu'il tenoit encore en Hongrie, & qu'il ne conſentît à l'impoſition d'un tribut ſur l'Autriche, afin de dédommager le Sultan des ſommes immenſes que l'invaſion préſomptueuſe de Ferdinand en Hongrie, avoit coûté à la Porte Ottomane pour défendre ce Royaume (*a*).

1541. Propoſition que Ferdinand fait à Soliman.

(*a*) Iſtuanhaffi, *hiſt. Hung. l.* 14, p. 158.

1541. Tel étoit l'état des affaires en Hongrie. Comme ces événements malheureux y avoient précédé la ſéparation de la diete de Ratisbonne, ou qu'on avoit alors lieu de les craindre, Charles ſentit qu'il ſeroit dangereux d'irriter le reſſentiment des Allemands, dans le moment où un ennemi ſi formidable étoit près de fondre ſur l'Empire; & que ce n'étoit qu'en flattant les Proteſtants & en leur donnant ſatisfaction ſur leurs demandes, qu'il pouvoit eſpérer d'en être vigoureuſement ſecouru, ſoit pour conquérir la Hongrie, ſoit pour défendre les frontieres de l'Autriche. Ce fut par les conceſſions dont on a déjà parlé, qu'il parvint à ſon but; les Proteſtants convinrent de lui fournir, pour faire la guerre aux Turcs, des ſecours d'hommes & d'argent ſi abondants, qu'il ne lui reſta preſque plus d'inquiétudes ſur la ſûreté de l'Allemagne pour la campagne ſuivante.

L'Empereur viſite l'Italie. Auſſitôt après la clôture de la diete, l'Empereur partit pour l'Italie. En paſſant par Lucques, il eut avec le Pape une courte entrevue, où il fut queſtion

queſtion des moyens les plus propres à terminer les diſputes de religion qui déſoloient l'Allemagne ; mais cette conciliation ne pouvoit ſe faire entre deux Princes dont les vues & les intérêts ſur cette matiere étoient alors ſi oppoſés. Tous les efforts que fit le Pape pour étouffer les ſujets de diſcorde qui diviſoient Charles & François, & pour éteindre cette animoſité mutuelle qui menaçoit d'éclater bientôt par une guerre ouverte, n'eurent pas un ſuccès plus heureux. 1541.

L'Empereur avoit l'eſprit ſi occupé de la grande entrepriſe qu'il avoit projettée contre Alger, qu'il fit aſſez peu d'attention aux propoſitions & aux arrangements du Pape, & ſe hâta de rejoindre ſa flotte & ſon armée (a). Son expédition contre Alger & ſes motifs.

Alger étoit toujours dans cette dépendance de l'Empire Turc, où Barberouſſe l'avoit miſe. Depuis qu'il commandoit la flotte Ottomane, en qualité de Capitan Pacha, Alger étoit

(a) Sandov. *hiſt. tom.* 2, *p.* 298.

gouverné par Haſſen Aga, eunuque
1541. renégat, qui, ayant paſſé au ſervice des pirates par tous les grades, avoit acquis dans la guerre une grande expérience, & étoit bien capable d'occuper un poſte qui demandoit un courage & des talents éprouvés. Haſſen, pour ſe montrer digne de cet honneur, exerçoit ſes déprédations contre tous les Etats de la Chrétienté, avec une activité ſi étonnante, qu'il ſurpaſſoit, s'il eſt poſſible, Barberouſſe lui-même en audace & en cruauté. Ses Corſaires avoient preſque interrompu le commerce de la Méditerranée. Il jettoit ſi fréquemment l'allarme ſur les côtes d'Eſpagne, qu'on fut obligé d'élever de diſtance en diſtance des corps-de-garde, & d'y entretenir continuellement des ſentinelles, pour veiller ſur l'approche des Barbareſques, & garantir les habitants de leurs invaſions (a). L'Empereur recevoit depuis longtemps des plaintes très-preſſantes, de la part de ſes ſujets; on lui repré-

(a) Iovii, *hiſt. l.* 30, *p.* 266.

ſentoit que ſon intérêt & l'humanité lui faiſoient également un devoir de réduire Alger, devenu, depuis la conquête de Tunis, le réceptacle de tous les pirates, & d'exterminer cette race de brigands, ennemis implacables du nom Chrétien. Déterminé par leurs prieres, ſéduit encore par l'eſpérance de donner un nouveau luſtre à la gloire de ſa derniere expédition d'Afrique, Charles, avant de quitter Madrid pour ſon voyage des Pays-Bas, avoit donné des ordres en Eſpagne & en Italie, pour équiper une flotte & lever une armée, deſtinées à cette entrepriſe. Les changements qui ſurvinrent dans les circonſtances, ne le firent point changer de réſolution: ni les progrès que faiſoient les Turcs dans le pays, ni les remontrances de ſes plus fideles partiſans en Allemagne, qui lui repréſentoient que ſon premier ſoin devoit être de défendre l'Empire; ni les railleries de ceux qui ne l'aimoient pas, & qui plaiſantoient ſur ce qu'il fuyoit un ennemi qu'il avoit près de lui, pour aller au loin en chercher un ſi peu digne de ſon courroux; 1541.

rien ne put l'engager à porter ſes
1541. forces vers la Hongrie. C'étoit ſans contredit une entrepriſe honorable, que d'aller attaquer le Sultan en Hongrie; mais elle étoit au-deſſus de ſes forces, & ne s'accordoit pas avec ſes intérêts. Il eût fallu faire venir des troupes d'Eſpagne & d'Italie, pour les conduire dans un pays très-éloigné; pourvoir aux préparatifs immenſes que demandoit le tranſport de l'artillerie, des munitions & des bagages d'une armée entiere; terminer dans une campagne une guerre qu'il étoit difficile de rendre un peu déciſive, même dans l'eſpace de pluſieurs campagnes; un ſemblable projet eût entraîné des dépenſes trop longues & trop fortes, pour que le tréſor épuiſé de l'Empereur pût y ſuffire.

D'ailleurs, en employant de ce côté ſes principales forces, les domaines qu'il poſſédoit en Italie & dans les Pays-Bas, reſtoient expoſés à l'invaſion du Roi de France, qui ne manqueroit pas de profiter d'une occaſion ſi favorable d'y porter la guerre. D'un autre côté, ſon expédition d'A-

frique, dont les préparatifs étoient achevés & preſque toutes les dépenſes faites, ne demandoit qu'un ſeul effort, qui, outre la ſûreté & la ſatisfaction que cette entrepriſe procureroit à ſes ſujets, demanderoit ſi peu de temps, que le Roi de France ne pourroit guere profiter de ſon abſence pour envahir ſes Etats d'Europe. 1541.

Ses préparatifs.

Toutes ces raiſons déterminerent Charles à perſiſter dans ſon premier deſſein, avec une réſolution inflexible; il n'eut égard ni aux conſeils du Pape, ni à ceux d'André Doria, qui le conjuroit de ne pas expoſer une flotte entiere à une deſtruction preſque inévitable, en riſquant l'approche des côtes dangereuſes d'Alger, dans une ſaiſon ſi avancée, où les vents d'automne étoient ſi violents. Après s'être embarqué ſur les galeres de Doria, à Porto-Venere ſur le territoire de Gênes, il ne tarda pas à reconnoître que cet habile homme de mer avoit jugé mieux que lui, d'un élément qu'il devoit en effet mieux connoître. Il s'éleva une tempête ſi violente, que ce ne fut

qu'après les plus grands efforts &
1541. après avoir couru les plus grands périls, que Charles put aborder à l'iſle de Sardaigne, où étoit fixé le rendez-vous général de la flotte. Mais comme l'Empereur étoit quelquefois d'un courage inébranlable & d'un caractere inflexible, les remontrances du Pape, celles de Doria, les dangers même qu'il venoit de courir, n'eurent d'autre effet ſur lui que de l'affermir encore dans ſa funeſte réſolution. Il eſt vrai que les forces qu'il avoit raſſemblées étoient bien capables d'inſpirer les plus grandes eſpérances de ſuccès, même à un Prince moins hardi & moins préſomptueux. Elles conſiſtoient en vingt mille hommes d'infanterie & deux mille de cavalerie, tant Eſpagnols, qu'Italiens & Allemands, pour la plupart, vieux ſoldats; & en trois mille volontaires, la fleur de la Nobleſſe Italienne & Eſpagnole, qui s'étoit empreſſée de faire ſa cour à l'Empereur en le ſuivant dans cette expédition, & qui ſe montroit jalouſe de partager la gloire dont elle croyoit qu'il alloit ſe couvrir. Il lui étoit d'ailleurs ar-

rivé de Malte, mille soldats envoyés par l'ordre de Saint-Jean, & conduits par cinq cents de ses plus braves Chevaliers. 1541.

La navigation, depuis l'Isle Majorque jusqu'aux côtes d'Afrique, ne fut ni moins longue ni moins périlleuse que celle qu'il venoit de faire. Lorsqu'il approcha de terre, la fureur de la mer & la violence des vents ne permirent pas aux troupes de débarquer. A la fin, l'Empereur profitant d'un moment favorable, les mit à terre sans obstacles, assez près de la ville d'Alger, vers laquelle il marcha sans délai. Hassen n'avoit à opposer à cette puissante armée que huit cents Turcs & cinq mille Maures, moitié naturels du pays, moitié refugiés de Grenade. Il ne laissa pas de faire une réponse fiere & hardie à la sommation qu'on lui fit de se rendre; mais malgré son courage & sa grande expérience dans l'art de la guerre, il n'auroit pu avec le peu de soldats qu'il avoit, tenir long-temps contre des forces supérieures à celles qui avoient battu Barberousse à la tête de soixante mille hommes, & réduit Tunis mal- Il débarque en Afrique.

gré tous les efforts de ce fameux pirate.

1541.

Désastres de son armée.

Au moment où l'Empereur se croyoit le plus en sûreté contre ses ennemis, il se vit tout-à-coup exposé à une calamité bien plus terrible, & contre laquelle toute la force & la prudence humaine ne pouvoit rien. Deux jours après son débarquement, lorsqu'il n'avoit encore eu que le temps de disperser quelques petits corps d'Arabes qui inquiétoient son armée dans les marches, des nuages s'amoncelerent, & le ciel se couvrit d'une obscurité effrayante; vers le soir, la pluie chassée par un vent impétueux, commença à tomber avec violence; la tempête augmenta pendant la nuit; les Impériaux qui n'avoient débarqué que leurs armes, resterent sans tentes & sans abri, exposés à toutes la fureur de l'orage. En peu de temps la terre fut couverte d'eau au point qu'ils ne pouvoient se coucher; leur camp placé dans un terrein bas, étoit entiérement inondé; à chaque pas ils entroient jusqu'à la moitié de la jambe dans la boue; & le vent soufflioit avec

tant d'impétuosité, que, pour se soutenir, ils étoient obligés d'enfoncer leurs lances dans la terre, & de s'en faire un point d'appui. Hassen étoit trop actif pour ne pas saisir une occasion si favorable d'attaquer ses ennemis. Dès le point du jour, il fit une sortie avec ses soldats, qui, ayant été sous leurs toits, à l'abri de la tempête, étoient frais & vigoureux. Quelques soldats Italiens qui avoient été postés le plus près de la ville, découragés & glacés de froid, s'enfuirent à l'approche de l'ennemi; ceux qui occupoient les postes moins avancés, montrerent la plus grande valeur; mais la pluie ayant éteint leurs mêches & mouillé leur poudre, leurs mousquets étoient devenus inutiles; & pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes, ils furent bientôt mis en désordre. Presque toute l'armée, ayant à sa tête l'Empereur, fut obligée de s'avancer pour repousser l'ennemi, qui, après avoir tué un grand nombre d'Impériaux, & jetté l'épouvante dans le reste, se retira en bon ordre. 1541.

Le sentiment de ce désastre & de

ce premier danger fut cependant bientôt effacé par un ſpectacle plus affreux encore & plus déplorable ; il faiſoit grand jour, & l'ouragan continuoit dans toute ſa force ; on voyoit la mer s'agiter avec toute la fureur dont cet élément terrible eſt capable ; les navires d'où dépendoit la ſubſiſtance & le ſalut de l'armée, arrachés de leurs ancres, alloient ou ſe briſer les uns contre les autres, ou ſe fracaſſer contre les rochers ; pluſieurs furent pouſſés à terre ; d'autres furent abymés dans les flots. En moins d'une heure, quinze vaiſſeaux de guerre & cent ſoixante bâtiments de tranſport périrent ; huit cents hommes qui étoient à bord furent noyés ; ou ſi quelques-uns de ces malheureux échappoient à la rage des flots, & cherchoient à gagner la terre à la nage, ils étoient maſſacrés ſans pitié par les Arabes. L'Empereur, immobile d'étonnement & de douleur, contemploit en ſilence cet affreux déſaſtre ; il voyoit s'engloutir dans les flots & toutes ſes munitions de guerre & les immenſes proviſions deſtinées à nourrir ſes troupes ; il voyoit s'é-

1541. Déſaſtres de la flotte.

vanouir toutes ſes eſpérances. La ſeule reſſource qui fût en ſon pouvoir, étoit d'envoyer quelques détachements pour chaſſer les Arabes poſtés ſur le rivage, & pour recueillir le petit nombre de ceux qui avoient le bonheur de gagner la terre. A la fin cependant le vent commença à tomber, & l'on eſpéra qu'on pourroit conſerver encore aſſez de vaiſſeaux pour ſauver l'armée des horreurs de la famine, & la ramener en Europe. Mais ce n'étoient encore que des eſpérances. Vers le ſoir, la mer ſe couvrit d'épaiſſes ténebres; les officiers des vaiſſeaux qui n'avoient pas péri, ſe trouvant dans l'impoſſibilité de faire parvenir aucun avis aux troupes qui étoient à terre, celles-ci paſſerent toute la nuit dans les tourments de l'inquiétude la plus affreuſe. Lorſque le jour reparut, une barque envoyée par Doria, vint à bout d'aborder à terre, & apprit au camp que l'Amiral avoit échappé à la tempête, la plus furieuſe qu'il eût vue, depuis cinquante ans de navigation, & qu'il avoit été obligé de ſe retirer ſous le cap Metafuz avec ſes vaiſſeaux déla- 1541.

brés. Comme le ciel étoit toujours
1541. orageux & menaçant, Doria conſeilloit à l'Empereur de marcher avec la plus grande diligence vers ce cap, l'endroit le plus commode pour rembarquer les troupes.

Charles eſt obligé de ſe retirer.

C'étoit, dans ce malheur, une grande conſolation pour Charles, que d'apprendre qu'une partie de ſa flotte étoit ſauvée; mais ce ſentiment de plaiſir étoit bien altéré par les embarras & les inquiétudes où le jettoit encore l'état de ſon armée. Metafuz étoit à quatre jours de marche du lieu où il étoit alors campé. Les proviſions qu'il avoit débarquées à terre, étoient toutes conſommées; les ſoldats fatigués & abattus, auroient à peine été en état de faire cette route dans leur propre pays; découragés par une ſuite de ſouffrances, que la victoire même n'auroit peut-être pu leur rendre ſupportables, ils n'avoient pas la force de réſiſter à de nouvelles fatigues. Cependant la ſituation de l'armée ne permettoit pas même de délibérer, & il n'y avoit pas deux partis à prendre. Charles ordonna donc à ſes troupes de ſe mettre en

marche; les bleſſés & les malades furent placés au centre, & ceux qui paroiſſoient les plus vigoureux, à la tête & à l'arriere-garde. Ce fut alors que l'effet cruel des maux qu'ils avoient eſſuyés, ſe fit mieux ſentir, & que de nouvelles calamités vinrent aggraver les premieres. Les uns pouvoient à peine ſoutenir le poids de leurs armes; les autres épuiſés par une marche penible dans des chemins profonds & preſque impraticables, tomboient & mouroient ſur la place; pluſieurs périrent de famine, car l'armée n'avoit guere d'autre ſubſiſtance que des racines, des graines ſauvages, & la chair des chevaux que l'Empereur faiſoit tuer & diſtribuer à ſes troupes; une partie ſe noya dans les torrents, tellement gonflés par les pluies, qu'en les paſſant à gué, on y entroit dans l'eau juſqu'au menton; il y en eut un grand nombre de tués par l'ennemi, qui, pendant la plus grande partie de leur marche, ne ceſſa de les inquiéter & de les harceler jour & nuit. Enfin, ils arriverent à Metafuz; & le temps devenant tout-à-coup aſſez calme 1541.

pour favoriſer la communication de
41. la flotte avec l'armée, ils retrouverent des vivres en abondance, & ſe livrerent à l'eſpérance de ſe voir bientôt en ſûreté.

cou- Dans cet horrible enchaînement
de malheurs, Charles déploya de
rit. grandes qualités, que le cours ſuivi de ſes proſpérités ne l'avoit pas mis juſqu'alors à portée de faire connoître. Il fit admirer ſa fermeté, ſa conſtance, ſa grandeur d'ame, ſon courage & ſon humanité; il ſupportoit les plus grandes fatigues comme le dernier ſoldat de ſon armée; il expoſoit ſa perſonne par-tout où le danger étoit plus menaçant; il ranimoit le courage de ceux qui ſe laiſſoient abattre; il viſitoit les malades & les bleſſés, & les encourageoit tous par ſes diſcours & par ſon exemple. Quand l'armée ſe rembarqua, il reſta des derniers ſur le rivage, quoiqu'un corps d'Arabes qui n'étoit pas éloigné, menaçât de fondre à chaque inſtant ſur l'arriere-garde. Charles répara en quelque ſorte par tant de vertus, la préſomption & l'entêtement qui lui avoient fait entreprendre une

expédition si funeste à ses sujets. Ce ne fut point-là le terme de leurs malheurs. A peine toutes les troupes furent rembarquées, qu'il s'éleva une nouvelle tempête, moins terrible à la vérité que la premiere, mais qui dispersa tous les vaisseaux, & les obligea de chercher chacun de leur côté des ports, soit en Espagne, soit en Italie, où ils pussent aborder. Ce fut par-là que se répandit le bruit de ces désastres, avec les exagérations que pouvoient y ajouter des imaginations encore frappées de terreur. L'Empereur lui-même, après mille périls, avoit été forcé de relâcher dans le port de Bregia en Afrique, où les vents contraires le retinrent pendant plusieurs semaines : enfin, il arriva en Espagne, dans un état bien différent de celui où il y étoit revenu, après sa premiere expédition contre les Barbaresques (*a*).

1541. Son retour en Europe.

1541. 2 Décembre.

(*a*) *Caroli V. expeditio ad Argyriam per Nicolaum Villagnonem Equitem Rhodium ap. Scardium*, 5, 2, 365. Jovii, hist. l. 14, p. 2696. *Vera y Zuniga, vida de Carl. V*, p. 403. Sandov. hist. 2, 297, &c.

Fin du Tome quatrieme.

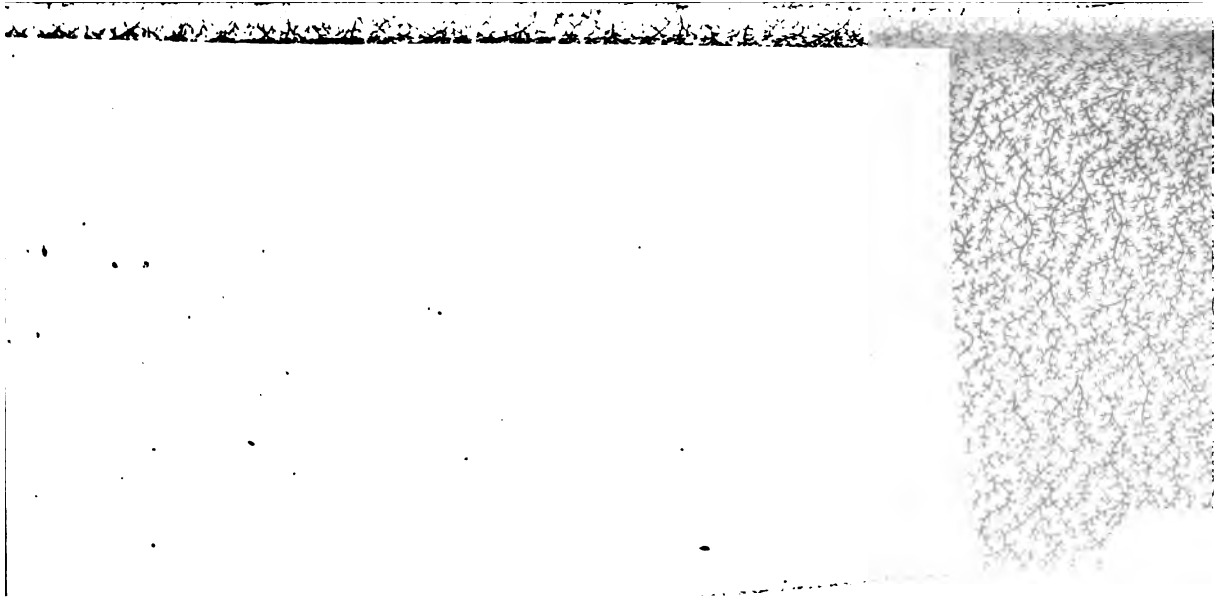

B NOV 24 1914

B'L NOV 24 1914